BIBLIOTECA NAZIONALE
8
7 A
26
MARCIANA

UTEBATUR

GREGORIUS LAZZARINI

URBEVETANUS

M. C.

M. D. C C C.

Digitized by Google

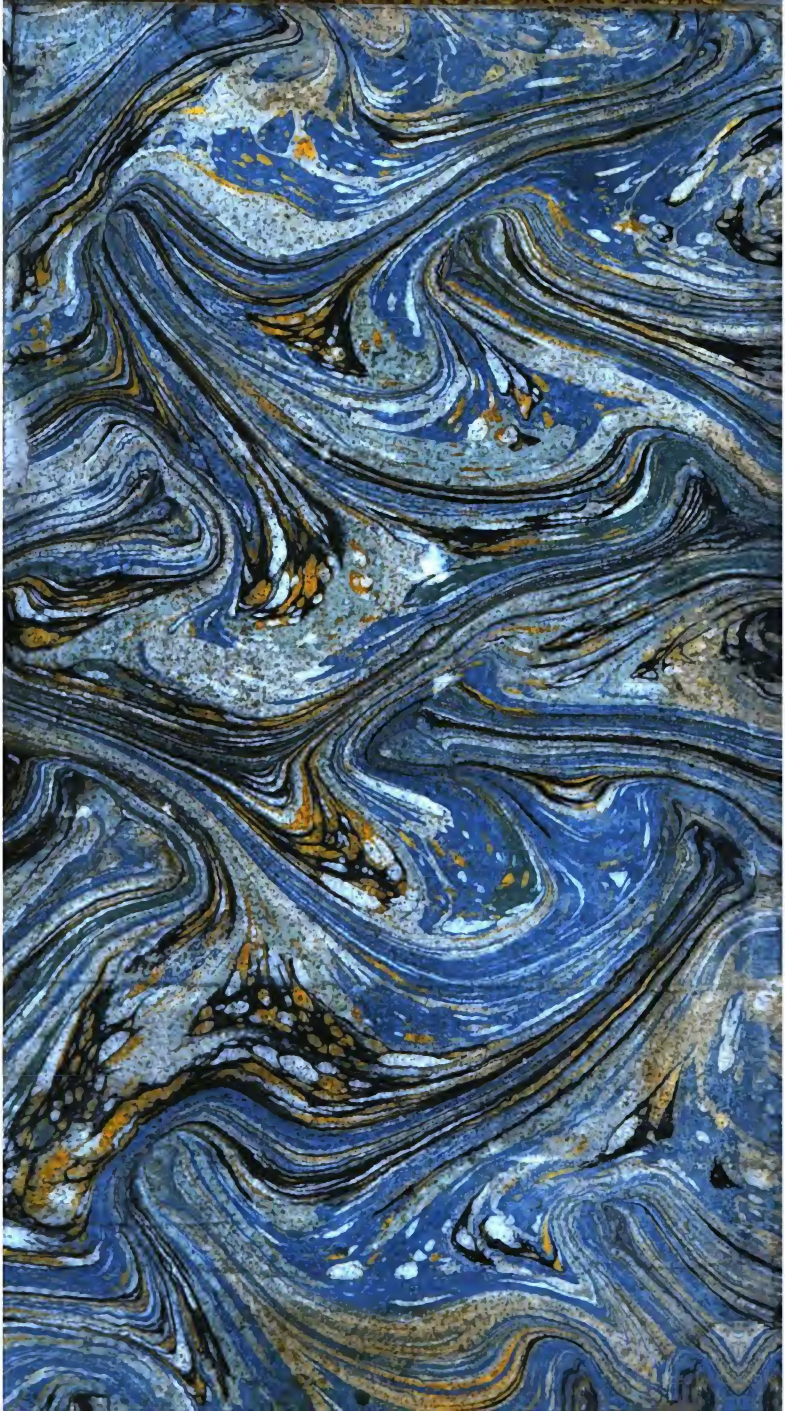

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES CHRESTIENNES ET SPIRITUELLES,

De Monsieur VARET Ecclesiastique.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez ANDRE' PRALARD, ruë S. Jacques, à l'Occasion

M. DC. LXXX.

Avec Privilege du Roy, & Approbation.

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES CHRESTIENNES ET SPIRITUELLES,

De Monsieur VARET Ecclesiastique.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez ANDRÉ PRALARD, ruë S. Jacques, à l'Occasion

M. DC. LXXX.

Avec Privilege du Roy, & Approbation.

Digitized by Google

TABLE DES LETTRES contenuës dans ce ſecond Tome.

LETTRE XLII. A une Religieuſe. *Il l'exhorte à entrer dans les veritables diſpoſitions de penitence dont elle avoit beſoin, & luy donne divers avis ſur ſes manquemens.* page 1

LET. XLIII. A une Dame. *Il luy repreſente la faute qu'elle a faite de s'eſtre privée d'elle-meſme & contre les avis qu'on luy avoit donnez de l'uſage des Sacremens. Il la fortifie contre les tentations oppoſées à la foy, & l'exhorte à la confiance.* 13

LET. XLIV. A une Religieuſe. *Il l'exhorte à ſe fortifier contre les tentations oppoſées à la confiance que l'on doit avoir en Dieu. Il luy repreſente que ne pouvant plus avoir le directeur qu'elle avoit, elle ne doit pas manquer de confiance pour celuy qu'on luy donnera. Il luy marque les ſentimens où l'on doit eſtre en ſouffrant des diſtractions. Il l'excite à demeurer ferme dans l'attente du ſecours de Dieu au milieu des plus violentes oppoſitions que les hommes puiſſent faire à ſa volonté. Il luy enſeigne comment elle devoit traiter les penſionnaires de la maiſon pour les corriger de leurs défauts.* 21

Digitized by Google

LET. XLV. A une Religieuſe. *Il luy marque l'indifference & le dégagement où elle doit eſtre à l'égard des charges qu'on luy peut donner; les diſpoſitions où l'on doit eſtre en ſe preſentant au tribunal de la penitence & à la communion; l'acceptation tranquile de toutes les peines qui luy arrivent, & la ſoûmiſſion à la conduite de ſon Confeſſeur qu'elle doit pratiquer.* 31

LET. XLVI. A une Demoiſelle. *Il la conſole ſur un accident qui luy eſtoit arrivé.* 38

LET. XLVII. A une Dame. *Il luy fait conſiderer que la vie preſente n'eſt qu'un eſtat d'incertitude & de doute, de crainte & de tremblement. Il l'aſſure qu'on ne doit pas ſe retirer de la Communion, quand on ne ſe ſent point dans des diſpoſitions contraires à la ſainteté qu'elle demande. Il luy marque en quoy conſiſte la vie de l'eſprit.* 40

LET XLVIII. A une Religieuſe. *Il luy marque en quoy conſiſte la plus parfaite charité envers le prochain. Il l'inſtruit par rapport à la Communion de quelle maniere elle doit eſtre diſpoſée envers Dieu lorſque la veuë de ſes pechez l'inquiete, & quel doit eſtre ſon zele à l'égard des penitences exterieures Il luy repreſente encore comme on doit s'humilier dans la veuë de ſes miſeres & ſe confier en Dieu dans la veuë de ſa bonté. Il l'avertit qu'elle doit s'intereſſer dans l'élection d'une ſuperieure, & qu'elle y doit prendre toute la part qui eſt en ſon pouvoir.* 47

LET. XLIX. A une Dame. *Il l'encourage contre ſes tentations & ſes peines.* 63

LET. L. A une Dame. *Il luy enſeigne comment les perſonnes infirmes doivent conſiderer les intervalles de ſanté & de maladie où Dieu les met.* 70

Digitized by Google

LET. LI. A une Religieuſe. *Il luy repreſente que nous devons mettre toute noſtre force en I. C. ſans que la veuë de nos foibleſſes nous décourage, & qu'on ne doit pas pretendre à un eſtat de felicité ni de tranquilité dans la vie preſente. Il l'invite à ne ſe pas inquieter de ce qu'elle n'aperçoit point en elle les changemens qu'elle y ſouhaiteroit, mais à s'humilier & à ſupporter courageuſement les plus fâcheuſes tentations. Il l'exhorte à ſe laiſſer conduire par l'Infirmiere en ce qui regarde l'aſſiſtance aux exercices de la Communauté. Il l'inſtruit ſur la charité avec laquelle elle doit excuſer, reſpecter, & interpreter favorablement la conduite d'une perſonne. Il l'avertit qu'on doit plûtoſt ſe réjoüir que s'affliger pour les perſonnes de vertu qui ſouffrent quelque perſecution.* 73

LET. LII. A une Demoiſelle. *Il l'exhorte à ſe fortifier par les exercices de la penitence contre ſes tentations & ſes pechez.* 83

LET. LIII. A une Religieuſe. *Il l'inſtruit ſur la maniere avec laquelle elle devoit embraſſer une penitence qu'on luy avoit impoſée. Il l'avertit que le ſentiment des paſſions ne doit pas éloigner de la Communion, pourveu qu'on les ait vaincuës. Il luy enſeigne comment on doit détourner les loüanges, & les diſpoſitions avec leſquelles on doit ſe tenir devant ſ. C.* 87

LET. LIV. A une Religieuſe. *Il luy enſeigne comme elle doit conſerver la paix de ſon cœur & la charité envers le prochain parmy les mécontentemens & les troubles où elle eſtoit.* 93

LET. LV. A une Religieuſe. *Il luy marque comme elle doit pratiquer la reſolution qu'elle avoit priſe à l'égard de quelques peines & de quelques troubles, & avec quels ſentimens elle*

doit regarder J. C. dans les foibleſſes & les impuiſſances qu'il a priſes pour noſtre ſalut. 100

LET. LVI. A une Damoiſelle. *Il luy déclare qu'elle ſe doit ſoumettre aux mortifications qu'on luy impoſe pluſtoſt qu'à celles qu'elle choiſit par ſa propre volonté, & qu'elle doit s'aſſujettir à ce qu'on luy propoſe pour ſon ſalut. Il luy marque l'uſage qu'elle doit faire du zele qu'elle a pour la verité, & comme elle doit eſtre diſpoſée à l'égard de ſes défauts.* 107

LET. LVII. A une Superieure de Monaſtere. *Il la conſole d'une langueur qui luy eſtoit demeurée aprés une longue maladie, & qui ſembloit l'avertir d'une mort aſſez prochaine. Il luy inſinuë les motifs qui peuvent le plus ſervir à luy faire enviſager la mort avec quelque ſorte d'aſſurance & conſolation, & à diminuer l'apprehenſion qu'elle en avoit.* 116

LET. LVIII. A une Religieuſe. *Il luy montre qu'elle doit communier nonobſtant quelques imperfections dont elle ſe plaint. Il luy reproche quelques emportemens de colere où elle s'eſtoit laiſſé aller par un zele indiſcret. Il l'avertit qu'on ne doit pas pratiquer les vertus par les mouvemens de l'inclination naturelle, mais pour plaire à Dieu; qu'on ne doit point avoir de jalouſie de la perfection d'autruy; qu'on doit eſtre perſuadé qu'on a toûjours beaucoup d'infidelitez à expier par la penitence; qu'on doit juger favorablement des jugemens de Dieu à l'égard des morts. Il luy enſeigne comme elle devoit pratiquer l'avertiſſement qu'elle devoit faire à une perſonne pour ſon ſalut; comme elle devoit profiter à ſes ſœurs, & comme elle devoit eſtre diſpoſée à l'égard des mortifications.* 129

Digitized by Google

LET. LIX. A une Religieuſe nouvellement éluë Superieure. *Il luy témoigne qu'il la croit ſaintement éluë, & luy marque comme elle ſe doit conduire dans ſa charge.* 138

LET. LX. A une Religieuſe. *Il luy donne quelques avis pour la tirer d'un eſtat d'abatement & de trouble. Il luy enſeigne ce qu'elle doit pratiquer pour ſe bien confeſſer, & pour en tirer le fruit qu'elle doit.* 146

LET. LXI. A une Demoiſelle. *Il l'inſtruit ſur divers beſoins, & ſur les ſentimens qu'on doit avoir quand on eſt vrayment penitent.* 155

LET. LXII. A une Dame. *Il luy repreſente que c'eſt un grand défaut d'attribuer à un abandon de Dieu tout ce qui nous arrive contre noſtre gré, & que nous devons pluſtoſt eſtre appliquez à en tirer avantage pour noſtre ſalut. Il luy repreſente encore comme ſatan tâche de jetter les ames foibles dans le deſeſpoir, & de quelle maniere elles doivent luy reſiſter.* 163

LET. LXIII A une Demoiſelle. *Il luy enſeigne comme la charité oblige à ſe conduire à l'égard des perſonnes avec leſquelles on a une liaiſon particuliere, qu'elles ſemblent vouloir rompre.* 171

LET. LXIV. A une Demoiſelle. *Il l'exhorte à moderer les reflexions qu'elle fait ſur elle-meſme. Il luy explique comme on ne ſçauroit rien faire de bon par ſoy-meſme, & comme la grace fait fructifier l'ame peu à peu. Il l'invite à ne ſe pas rendre juge d'elle-meſme, & à eſtre bien ſoumiſe à ſon Confeſſeur.* 184

LET. LXV. A une Demoiſelle. *Il luy donne divers avis ſur ſes beſoins, pour acquerir le repos interieur.* 194

LET. LXVI. A une Novice. *Il luy explique*

quel bonheur c'eſt de ſe conſacrer à Dieu dans la vie Religieuſe, & dans quelles diſpoſitions il faut eſtre pour en bien accomplir le deſſein. 204

LET. LXVII. A une Demoiſelle. *Il l'exhorte à ſe faire connoiſtre par une lettre, & à ſe mettre en eſtat d'entrer dans une ſolide penitence par les ſecours que Dieu luy preſente, quelque mortification qu'elle y trouve.* 214

LET. LXVIII. A une Demoiſelle. *Il luy témoigne le zele qu'il a de contribuer à ſon ſalut, & luy donne quelques avis touchant l'éloignement des occaſions, & la charité envers le prochain.* 225

LET. LXIX. A une Religieuſe. *Il luy parle de quelques inquietudes qu'elle s'eſtoit attirées, du profit qu'elle en doit faire, & du moyen qu'elle doit prendre pour en ſortir.* 235

LET. LXX. A une Dame. *Il l'inſtruit ſur ſes beſoins & ſur ſes diſpoſitions.* 251

LET. LXXI. A une Demoiſelle. *Il luy enſeigne à regarder & à employer comme des moyens de s'avancer dans la vertu, ce qu'elle enviſage comme des obſtacles.* 264

LET. LXXII. A une Demoiſelle. *Il l'exhorte à eſtre ſoumiſe à tout ce qu'on deſire d'elle pour ſon ſalut & à ne prendre pas ſes peines pour des préſages d'une miſere eternelle, mais pour des moyens d'attirer les graces de Dieu en elle, & de ſe ſauver.* 272

LET. LXXIII. A une Dame. *Il luy montre que la principale regle de la pieté chreſtienne, eſt de ſuivre Dieu dans ce qu'il permet, & ſur tout dans les occaſions particulieres qui ſe preſentent de ſouffrir. Il luy enſeigne la neceſſité qu'il y a de ne point cacher ſes défauts à ceux à qui l'on eſt plus obligé de les découvrir; & comme elle doit uſer de la Communion.* 282

Digitized by Google

LET. LXXIV. A un Curé de ſes amis. *Sur les devoirs & les droits d'un Doyen-Rural.* 297

LET. LXXV. A une Religieuſe. *Il luy repreſente comme elle a manqué dans la conduite qu'elle a tenuë à l'égard d'une perſonne à qui elle devoit beaucoup de reſpect, & l'inſtruit pour la Confeſſion, & ſur un genre de charité qu'il faut exercer à l'égard de certaines perſonnes.* 305

LET. LXXVI. A une Dame. *Il luy enſeigne comme elle ſe doit conduire envers celuy à qui elle s'adreſſoit pour ſa conſcience, & comme elle doit eſtre ſoumiſe en ce qui regarde ſes communions.* 311

LET. LXXVII. A une Demoiſelle. *Il la conſole ſur la mort d'un frere.* 321

LET. LXXVIII. A une Religieuſe ſa ſœur. *Il l'encourage contre quelques craintes qu'elle avoit, qui le regardoient, & luy témoigne la diſpoſition tranquile où Dieu le mettoit ſur ce qui luy pouvoit arriver. Il luy donne quelques avis pour ſa conſcience.* 327

LET. LXXIX. A une Superieure de Monaſtere. *Il luy témoigne avec quelle perfection il aimoit ſes amis. Il la conſole ſur quelque choſe qui luy pouvoit faire peine.* 336

LET. LXXX. A une Dame. *Il l'inſtruit ſur l'eſtime qu'elle doit faire d'un Eveſque ſur la conduite que tenoit ce Prelat à l'égard des Confeſſeurs qu'il envoyoit à un Monaſtere.* 339

LET. LXXXI. A une Religieuſe. *Il la conſole ſur la maladie qu'elle avoit. Il luy repreſente ſur cela un excellent ſentiment d'un ſerviteur de Dieu, & luy enſeigne l'uſage qu'on doit faire de cet eſtat.* 345

LET. LXXXII. A une Religieuſe. *Il l'inſtruit de qu'elle maniere elle devoit s'humilier*

pour ſes fautes paſſées dans l'extrémité de maladie où elle eſtoit ; & comme elle ne doit deſirer que l'accompliſſement de la volonté de Dieu, ſoit dans ſa vie, ſoit dans ſa mort. 350

LET. LXXXIII. A une Religieuſe. *Sur la mort d'une Religieuſe du meſme Monaſtere que celle à qui il écrit. Il l'inſtruit ſur la ſoumiſſion à la volonté de Dieu & ſur la confiance en ſa grace.* 355

LET. LXXXIV. A un Eccleſiaſtique. *Sur la mort d'une de ſes Sœurs qui eſtoit morte tout nouvellement, & que cét Eccleſiaſtique avoit aſſiſtée.* 362

LET. LXXXV. A une Demoiſelle. *Il luy repreſente la ſoûmiſſion tranquile qu'on doit avoir à la volonté de Dieu dans les traverſes de cette vie, & luy dit ſon ſentiment ſur une lettre circulaire où l'on avoit parlé avec beaucoup d'éloge d'une de ſes ſœurs nouvellement morte.* 372

LET. LXXXVI, A un Prelat. *Il luy repreſente les talens qu'il a pour ſe bien acquiter de ſa charge, & les moyens qu'il doit prendre pour s'y rendre irréprochable.* 379

LET. LXXXVII. A une perſonne qui eſtoit ſous ſa conduite. *Il l'exhorte à eſtre plus fidelle à Dieu ; plus ſoumiſe & plus reſpectueuſe envers ſon Confeſſeur.* 392

LET. LXXXVIII. A une Religieuſe. *Il luy enſeigne comme elle doit bien faire connoiſtre le fonds de ſa conſcience pour eſtre ſecouruë ſelon ſes beſoins, & le moyen qu'elle doit prendre pour faire exactement une confeſſion generale. Il l'exhorte à prendre pour une excellente penitence la mortification d'être dans un exercice qui l'empeſche de s'apliquer autant à Dieu qu'elle voudroit.* 397

Digitized by Google

LET. LXXXIX A une Dame. *Il luy marque la ſoûmiſſion qu'elle doit avoir pour ſes Confeſſeurs.* 406

LET. XC. A une Religieuſe. *Il luy marque qu'il eſt bon de s'accouſtumer à ſuſpendre ſon jugement ſur les choſes dont on ſeroit porté à ſe plaindre. Il l'inſtruit ſur une conduite blâmable que tenoient quelques perſonnes de ſa Communauté; ſur la dépendance abſoluë où l'on doit eſtre de J. C. ſur l'uſage qu'elle doit faire de ſes infirmitez, & des mortifications où elle eſtoit ſouvent expoſée.* 411

LET. XCI. A une Dame. *Il l'exhorte à chercher des remedes contre ſes peines dans quelques lettres de Madame de Chantail, & à ſe tenir attachée à Dieu pour eſtre fortifiée dans ſes tentations.* 419

LET. XCII. A une Demoiſelle. *Il l'avertit que c'eſt elle-meſme qu'elle doit accuſer du retardement de ſon entiere converſion, & l'inſtruit de l'obligation qu'elle avoit de ſouffrir humblement les contradictions & les humiliations.* 425

LET. XCIII. A une Dame. *Il luy repreſente que la maladie eſt l'eſtat le plus aſſuré pour faire penitence. Il l'inſtruit ſur la confeſſion; ſur l'uſage qu'elle doit faire de l'inclination à la priere qu'elle trouve dans ſon cœur; ſur l'eſprit avec lequel elle doit pratiquer les penitences qu'on luy impoſe; ſur les inégalitez auſquelles on eſt ſujet; ſur la confiance qu'on doit avoir en une perſonne pour ſon ſalut; ſur l'eſperance qu'elle doit avoir en Dieu; & ſur le peu de fondement qu'ont de certaines perſonnes d'eſtre mécontentes de luy.* 431

LET. XCIV. A une perſonne qui avoit pris confiance en luy. *Il l'exhorte à recourir à Dieu*

Digitized by Google

avec d'autant plus d'ardeur & de confiance qu'il a plus beſoin de ſa miſericorde ; à ſe faire violence pour ne point differer de confeſſer ſes pechez ; & à ſe ſoumettre aux avis qu'on luy donne. 441

LET. XCV. A une Religieuſe. *Il l'exhorte à combattre courageuſement ſes défauts ; à ſupporter paiſiblement ſes foibleſſes & le peu de connoiſſance qu'elle a d'elle-même ; à rendre conforme à ſon eſtat l'affection qu'elle peut devoir à quelques perſonnes ; à ſe dégager adroitement des converſations du monde ; à recourir à I. C dans ſes beſoins, indépendamment du ſecours qu'elle peut recevoir par ſes Miniſtres ; à ne ſe point laiſſer décourager par les difficultez & les obſtacles.* 446

LET. XCVI. A une Religieuſe. *Il l'exhorte à perſeverer dans la Communauté où elle eſt nonobſtant les contradictions qu'elle y ſouffre, & à ne prendre pas tout ce qui luy arrive pour des effets de la colere de Dieu, mais pluſtoſt de ſa miſericorde.* 455

Fin de la Table des Chapitres.

LETTRES

LETTRES CHRESTIENNES ET SPIRITUELLES,

De Monsieur VARET Ecclesiastique.

LETTRE XLII.

A une Religieuse.

Il l'exhorte à entrer dans les veritables dispositions de penitence dont elle avoit besoin, & luy donne divers avis sur ses manquemens.

MA Sœur,

Je ferois des excuses à d'autres qu'à vous de ce que j'ay tant tardé à vous répondre. Mais estant persuadé que vous

Digitized by Google

aurez regardé ce retardement comme une marque de la confiance que j'ay en voſtre bonté, & comme une petite épreuve dont Dieu vouloit ſe ſervir pour mortifier en vous l'impatience qu'on a ordinairement de recevoir la reſolution de ſes doutes, je paſſe ſans m'arreſter à ce que vous me mandiez vous faire de la peine.

Je croy que vous ne devez plus du tout vous inquiéter du refus qu'on fait de vous accorder ce que vous demandez touchant la penitence. La douceur que l'on a pour les pecheurs, lorſqu'ils ſont veritablement touchez de leurs fautes, n'eſt pas toûjours une marque de la colere de Dieu ſur eux. Noſtre Seigneur s'eſt aſſez ſouvent contenté de dire à ceux à qui il venoit de remettre leurs pechez : *Allez-vous-en en paix : Allez, & ne pechez plus.* Penſez-vous que ces perſonnes euſſent eu un ſujet raiſonnable de ſe plaindre de cette conduite, & de la prendre pour un effet de la colere de Dieu contre eux? Il eſt vray qu'il a preſché luy-meſme la penitence, & qu'il n'en a diſpenſé perſonne, lors qu'il a dit : *En verité, je vous dis, que vous perirez tous, ſi vous ne faites*

En S. Luc, 7. 50. En S. Jean, 8. 11. En S. Luc. 5. 20. 24.

En ſaint Luc, 13. 3. 5.

penitence. Mais il y a des degrez dans cette penitence, auſſi bien que dans les autres vertus. Il y a des temps qui nous ſont marquez par l'ordre de la divine providence pour nous y appliquer. Et la maniere de la faire eſt preſque auſſi differente qu'il y a de differentes perſonnes qui y ſont obligées.

Mais ſans m'arreſter à la liberté qu'on vous a donnée de vous abandonner à tous les ſentimens d'humiliation, de confuſion, & de douleur, que l'eſprit de penitence répand en voſtre cœur dans la veuë de vos infidelitez : ſans vous repreſenter ceque je vous ay dit pluſieurs fois, qu'il ne faloit point mettre de bornes à l'averſion que vous avez pour le peché, ni à l'amour que vous devez avoir pour Dieu : enfin ſans vous prier de vous reſſouvenir du conſeil que je vous ay donné de conſerver ſoigneuſement, & de faire croiſtre en vous le deſir que vous avez d'expier vos pechez par *de dignes fruits de penitence* ; je vous aſſure que ce que vous appellez une trop grande douceur & une trop grande indulgence, eſt une veritable rigueur qu'on tient ſur vous, &

une eſpece de ſeverité dont vous pouvez faire un tres-ſaint uſage pour reparer vos fautes.

Pſ. 50. 3. Car on travaille à vous *purifier de plus en plus* de toutes les taches de vos offenſes de la meſme maniere que le Prophete Roy ſe purifia des ſiennes; & on veut à l'exemple de ce ſaint Pro-
v. 4. phete, que voſtre *peché ſoit toûjours preſent devant vos yeux*, afin que vous ayez ſujet de vous haïr vous-meſme, & d'adorer *les richeſſes de la bonté & de la longue attente de Dieu*, qui vous
Aux Rom. 2. 4. a ſoutenuë avec tant de benignité dans le temps meſme où vous luy eſtiez plus oppoſée.

Quels ſentimens penſez-vous qu'avoit ce S. Roy dont je viens de vous parler, lors que ſe reconnoiſſant luy ſeul coupable, il voyoit toutes les familles de ſon Eſtat deſolées par la peſte, & la main de Dieu l'épargner au milieu de tant de perſonnes innocentes qui expiroient ſous le poids de ſon crime? *Seigneur*, diſoit-il à Dieu,
Au 2. l. des Rois, 24. 17. *c'eſt moy qui ay peché, c'eſt moy qui ay commis l'iniquité. Ces peuples* que vous faites mourir, *ſont* comme *des brebis* innocentes. *Qu'ont-ils fait contre vous?*

Digitized by Google

Je vous prie de détourner d'eux voſtre colere, *& de tourner voſtre main contre moy, & contre la maiſon de mon pere.* Cependant Dieu au lieu d'achever de punir David ſur ſa propre perſonne, comme ce Roy penitent le ſouhaitoit, fait arreſter l'Ange exterminateur, & luy-meſme preſente à ce Prince un moyen tres-facile d'appaiſer ſa juſtice, & ſe contente de luy ordonner par un Prophete qu'il luy envoye exprés, de faire élever un autel dans un lieu particulier qu'il luy marqua. *Là meſme, v. 18. & ſſ.*

Vous devez, ma Sœur, à l'exemple de ce grand Saint, le modelle de tous les penitens, eſtre diſpoſée à ſouffrir les effets les plus ſenſibles de la divine juſtice, & eſtre ſaintement animée contre vous-meſme pour cette juſtice. Mais il faut que ce zele ſoit reglé par le Prophete, & que vous ſoyez ſoumiſe aux ordres de Dieu, puis qu'il ſe contente que vous luy dreſſiez un autel.

Vous avez cet avantage ſur ce grand Prince, qu'il ne luy eſtoit commandé d'offrir à Dieu que des animaux en holocauſte, au lieu qu'il vous eſt permis de vous offrir vous-meſme en ſacrifice, & que vous eſtes la victime que l'eſprit de

penitence luy doit immoler pour vos pechez. C'eſtoit un feu étranger qui devoit conſumer les holocauſtes de David; & c'eſt l'amour divin qui doit conſommer voſtre ſacrifice. Celuy de ce Prince ne pouvoit durer tout au plus qu'un certain temps; & le voſtre doit durer toute voſtre vie. Enfin il ne coûta qu'un peu d'argent à David pour dreſſer un autel, & pour payer la victime; mais il faut qu'il vous en coûte des larmes, des ſoûpirs, des gemiſſemens, & meſme la vie.

Vous devez donc regarder voſtre Monaſtere, comme le bucher ſur lequel vous eſtes déja montée pour eſtre ſacrifiée. Les vœux de la Religion ſont comme les liens qui vous lient les pieds & les mains. Les exercices de la Religion ſont comme les inſtrumens myſterieux dont on ſe ſert pour dépoüiller la victime de ſa peau, en vous faiſant renoncer à voſtre propre volonté en toutes choſes. L'obeïſſance, l'humilité, & toutes les autres vertus ſont comme les miniſtres qui préparent la victime au ſacrifice: & l'amour eſt celuy qui l'immole à la divine juſtice, & qui la ſçait ſi bien ménager & la

détruire peu à peu, que ce ſacrifice dure juſques à la fin de la vie, où la mort acheve de détruire les reſtes mal-heureux du peché.

Vous concevez ſans doute ceque je veux dire par ce langage figuré, qui ſe reduit en un mot à vous conjurer de demeurer en paix, touchant le refus qu'on vous fait d'entreprendre des choſes particulieres par un eſprit de penitence. Je ſuis perſuadé de la grandeur des offenſes que les engagemens où vous vous eſtes trouvée dans le monde vous ont fait commettre, & de l'obligation que vous avez de les expier maintenant que Dieu vous a fait la miſericorde de vous retirer pour vous conduire dans le port de la Religion. Mais cependant je croy que noſtre Seigneur ne demande pas de vous preſentement que vous les expiïez par d'autres exercices que par ceux qui vous ſont preſcrits par vos regles, & par les peines & les mortifications qui ſont inſeparables de voſtre eſtat.

Pour cequi eſt de la faute que vous avez ſpecifiée en particulier, & qui vous touche d'avantage, conſiderez de quelle maniere S. Auguſtin s'eſt con-

duit dans la veuë de ſes déreglemens, & comment il s'en eſt ſervi dans le livre de ſes Confeſſions pour s'élever à Dieu, & s'animer à l'aimer avec plus de reconnoiſſance. Imitez ce grand Saint, & ſouvenez-vous que c'eſt par l'amour que nous ſatisfaiſons à Dieu, & que noſtre unique ſoin doit eſtre de faire croiſtre en nous cét amour, afin de reparer toutes nos fautes. Et ne craignez point de traiter avec noſtre Seigneur d'une maniere trop libre & trop familiere, puiſqu'il vous a luy-meſme acquis cette liberté par l'effuſion de ſon ſang, & qu'il veut que nous aiyons pour luy la meſme confiance que des enfans ont pour leurs peres, de qui ils attendent & eſperent toutes choſes.

* Les impreſſions dont vous vous plaignez ne viennent point des deux cauſes que vous me marquez. La premiere n'a rien que d'innocent : & la ſeconde, qui eſt de n'avoir pas ſuivi la communauté dans vos obſervances regulieres, a bien pluſtoſt eſté pour vous une ſource de graces & de benedictions par la violence que vous vous eſtes faite en cela pour vous ſoûmettre à l'o-

beïſſance, que non pas le fondement de ces malignes diſpoſitions, que Dieu ne permet s'élever en vous que pour achever d'y détruire tout amour de proprieté dans les choſes ſpirituelles & interieures, & d'y établir une parfaite indifference pour toutes les voyes par leſquelles il veut vous conduire à luy.

Ce que vous devez éviter dans ces rencontres, eſt de juger de la valeur de vos actions. En quelque temps que ce ſoit il ne faut point ſe laiſſer aller à ce mouvement. Mais il y faut reſiſter plus fortement que jamais lors qu'on eſt dans la ſechereſſe & dans le dégouſt. Car on eſt encore moins capable dans ces circonſtances-là de porter un jugement ſincere de l'eſtat de ſa conſcience, quoiqu'à dire vray il ſoit preſque impoſſible d'en juger jamais comme il faut ſoy-meſme. La regle meſme dont vous vous ſervez n'eſt pas aſſurée, parce que le mouvement interieur qui nous fait aimer le bien, & qui nous le fait embraſſer librement, eſt ſouvent tres-caché, & n'eſt connu que de Dieu qui le met dans le cœur. Il ne faut point auſſi s'arreſter à conſiderer les autres, ni vouloir trouver dans leur

conduite dequoy nous juſtifier ou dequoy nous condamner. Tout cela eſt inutile, & ne ſert qu'à nous affoiblir, ainſi que vous l'avez éprouvé. Ce qu'il faut donc faire dans ces occaſions-là c'eſt de recourir à J. C. de s'humilier *ſous la main toute puiſſante de Dieu, jettant dans ſon ſein toutes les inquietudes* qui pourroient vous venir touchant l'eſtat preſent de voſtre ame.

1. De S. Pier. 5. 6. 7.

* Il ne faut pas croire que la tranquilité d'eſprit avec laquelle on ſupporte les oppoſitions qu'on reſſent en ſoy-meſme à ce que Dieu demande de nous, ſoit incompatible avec une entiere averſion de ces meſmes oppoſitions & de ces langueurs. Au contraire comme c'eſt la charité qui éloigne de noſtre cœur tout ce qui peut le ſeparer de Dieu, & que c'eſt auſſi elle qui nous donne un grand amour pour toutes ſes volontez quelque contraires qu'elles ſoient à nos plus fortes inclinations, plus une ame a de ſoûmiſſion aux ordres de Dieu, plus elle a de veritable éloignement des cauſes des miſeres & des foibleſſes qu'elle reſſent.

Ce que vous me mandez de S. Bernard à ce ſujet eſt tres-veritable. Mais vous

eſtes ſi éloignée de n'avoir point de ſentiment de vos fautes, que vous y eſtes trop ſenſible, & qu'il eſt à craindre que vous ne mettiez voſtre aſſurance dans la crainte & dans l'affliction ſervile, au lieu de la faire conſiſter dans la crainte & dans l'affliction des enfans. Cette crainte eſt pleine de douceur & de confiance; elle ne trouble point l'eſprit; elle remplit le cœur de joye par la conſideration des bontez de Dieu ſur les ames pechereſſes; & elle fait que l'ame luy abandonne ſa gueriſon, & que regardant toutes choſes dans l'ordre de ſa divine volonté, elle met tout ſon repos & toute ſon aſſurance dans ſon ſecours.

C'eſt cet abandonnement de tous ſes intereſts entre les mains de la divine providence qui l'aſſûre contre la corruption qui eſt en elle; & c'eſt par cette parfaite ſoûmiſſion de ſa volonté à celle de Dieu, qu'elle ruine tous les efforts que le peché fait pour la r'engager ſous ſon empire. Ainſi cherchez uniquement voſtre ſeureté dans ces ſaintes pratiques.

* N'écoutez point les mouvemens qui vous portent à reprendre les au-

tres, ſi ce n'eſt dans les circonſtances qui vous ſont marquées par la regle de ſaint Auguſtin pour faire la correction fraternelle. Il faut prendre garde de ne pas faire ſoy-meſme une faute, en voulant en corriger dans les autres. Il faut que ce ſoit la charité ſeule qui nous conduiſe dans cette action, & que ce ſoit l'eſprit de J. C. qui nous inſpire les penſées & les paroles dont nous devons nous ſervir. Il ne faut pas penſer qu'il faille toûjours reprendre ce que nous jugeons mauvais; & il faut diſtinguer entre ce qui eſt de precepte, & ce qui eſt ſeulement de conſeil; de meſme qu'entre les perſonnes qui ſont capables de profiter de nos avis, & celles qui ne ſont capables que de s'en aigrir & de s'en indiſpoſer.

Le 29. Decemb. 1663.

Digitized by Google

LETTRE XLIII.

A une Dame.

Il luy repreſente la faute qu'elle a faite de s'eſtre privée d'elle-meſme & contre les avis qu'on luy avoit donnez de l'uſage des Sacremens. Il la fortifie contre les tentations oppoſées à la foy, & l'exhorte à la confiance.

MADAME,

J'eſtois fort en peine de ce que vous ne m'écriviez point lorſque je reçus voſtre lettre, & ſans ſçavoir que j'euſſe autant de raiſon que j'en avois d'en eſtre dans l'inquietude, je ne pouvois m'empeſcher de ſouhaitter d'apprendre de vos nouvelles. Mais quelque crainte que j'euſſe qu'elles ne fuſſent pas auſſi bonnes que je le deſirois, jamais je ne me fuſſe figuré qu'elles puſſent eſtre telles que vous me les avez apriſes.

Eſt-ce là donc avoir de la confiance en une perſonne, & de la déference pour ſes ſentimens, que de s'abandonner un temps ſi conſiderable à ſoy-meſme, & d'aller contre toutes les regles de con-

duite qu'elle nous a proposées ?

Dieu ne permettant pas que je puisse estre indifferent pour l'accomplissement de sa sainte volonté en vous, je n'ay pû sçavoir que vous estiez demeurée égarée si long temps dans les retours de vostre propre volonté sans en estre tres-sensiblement affligé. Ce n'est pas que je veüille absolument condamner cet examen que vous avez fait de ce qui se passe en vous. Mais c'est que je ne puis comprendre comment vous vous y estes déterminée de vous mesme, & comment vous vous estes exposée à une chose de cette consequence, & qui pouvoit avoir de si fâcheuses suites, comme vous l'avez si souvent experimenté, sans en demander avis.

Comment ne vous estes-vous point aperceuë que c'estoit un artifice de vôtre ennemy, qui tâchoit par ces veuës & par ces reflexions accablantes de renouveller ces pensées de desespoir qui vous ont esté si prejudiciables, & de détruire dans vostre cœur tout ce que les pratiques qu'on vous avoit conseillées, & les sentimens que Dieu vous avoit communiquez, y avoient establi de confiance & d'amour ?

Quel fruit avez vous tiré de ce travail, ſinon beaucoup d'affliction d'eſprit & d'amertume de cœur, beaucoup de trouble & de crainte lorſque vous vous eſtes approchée des Sacremens; que vous vous en eſtes meſme retirée contre l'ordre que la perſonne a qui Dieu veut que vous ſoyez ſoumiſe, vous avoit donné de vous en approcher; que vous vous eſtes eſtablie vous meſme le juge de vos actions; & peu s'en faut que je ne diſe, que vous avez pris vôtre amour propre pour directeur?

Jugez ſi aprés cela je n'ay pas lieu de me plaindre, & ſi deſirant autant que je fais voſtre ſalut, je ne ſuis pas excuſable ſi je m'emporte un peu, & ſi je vous en fais quelques reproches.

Preferez les conſeils de qui que ce ſoit aux miens, pourveu que ce ne ſoit point de cet ennemy domeſtique qui eſt en vous, je ne m'en eſtimeray point du tout offenſé. Mais je vous declare que tant que vous me ferez la grace de m'écouter, je feray la guerre à ce malheureux amour propre qui veut vous dominer, & me ſerviray toûjours du pouvoir que j'auray ſur voſtre eſprit pour en rendre la grace victorieuſe.

C'eſt donc par la fidelité que vous luy devez, que je vous conjure de ne vous plus écouter vous-meſme, comme vous avez fait depuis quelque temps ; de rentrer dans cet eſprit de ſimplicité que noſtre Seigneur nous a ſi fort recommandé, & de ne vous décourager point ſi les choſes ne reüſſiſſent pas comme vous le deſirez.

* Ne vous inquietez point non plus davantage de ces agitations & de ces penſées de doutes où vous vous trouvez. Ce ſont des ſuites de ces impreſſions malignes dont vous me parlez. Mais tout cela n'eſt rien, & ne devient conſiderable que par l'eſtat que vous en faites, & pour l'application que vous avez à en conſiderer juſqu'à la moindre circonſtance.

Ce n'eſt pas qu'il faille rien negliger pour demeurer fidelle à Dieu au milieu de tous ces ſentimens & de toutes ces penſées, par leſquelles voſtre ennemy s'efforce de vous ſeparer de luy. Mais c'eſt que l'unique moyen de rendre ſa grace victorieuſe de la malignité de ces penſées, c'eſt de les mépriſer.

Il en eſt de toutes les tentations contre la foy, comme de celles qui

ſont contre la pureté. La maniere de les vaincre eſt de ne les pas écouter & de mépriſer les efforts qu'elles font ſur noſtre eſprit, tandis que noſtre cœur n'a de deſirs & d'amour que pour Dieu. Vous vous trompez donc lorſque vous croyez que la moindre penſée contre la foy eſt un peché, à moins que vous ne l'entendiez dans le meſme ſens qu'il eſt dit dans l'Ecriture ſainte que la concupiſcence qui demeure aprés le Bapteſme dans les ames qui ont eſté pleinement juſtifiées, eſt un peché; parce, diſent les ſaints Peres, qu'elle eſt un effet du peché & la cauſe du peché dans les ames qui y conſentent.

C'eſt ainſi qu'on peut dire qu'il n'y a point de penſée contre la foy qui ne ſoit peché, parce qu'il n'y en a point qui ne vienne des tenebres que le peché a répanduës dans noſtre ame. Mais ſi l'on entend par le peché ce qui nous rend deſagreables à Dieu, & qui affoiblit ou éteint entierement ſa grace en nous, il peut y avoir des penſées tres-fortes & tres-violentes contre la foy ſans peché, parce qu'au milieu de toutes ces penſées qui s'élevent dans

noſtre cœur contre les veritez de la foy, ce meſme cœur peut demeurer tres-ſoûmis à tout ce que Dieu luy commande de croire.

Ainſi tous ces artifices de voſtre ennemy pour vous ſurprendre, au lieu de vous nuire, peuvent extrémement ſervir, comme vous le reconnoiſtrez vous meſme dans la ſuite, à vous rendre plus exacte & plus attentive à vos devoirs.

C'eſt là l'uſage que vous en devez faire, vous repoſant ſur la charité que Dieu a euë pour vous de toute eternité, & dont il vous a donné dans toutes les circonſtances de voſtre vie des témoignages tres-aſſurez, qui demandent de vous une tres-grande reconnoiſſance. Recourez donc à luy dans une humble priere, & demeurez ferme à ne plus abandonner la Communion, ne jugeant point de la bonté de celles que vous faites par l'exemption des peines qui vous affligent, mais par la force que vous reſſentez enſuite pour les ſupporter, & par une certaine vigueur interieure, qui fait que l'ame perſevere conſtamment dans la reſolution de ſervir Dieu fidellement

Digitized by Google

nonobſtant toutes ces peines.

Mais ſur tout quelque grace que Dieu vous faſſe à cet égard, ne regardez jamais ces diſpoſitions comme ſi elles eſtoient tout à fait éloignées de vous, & qu'elles ne deuſſent jamais revenir. L'exemple de S. Pierre nous fait connoiſtre que nous ne ſommes jamais plus prés du précipice, que lorſque nous nous croyons en plus grande aſſurance: &, comme dit S. Paul, la veritable force chreſtienne ſe trouve dans la conviction de ſon infirmité & de ſa foibleſſe.

Ne vous aſſurez donc jamais, ni ne deſeſperer jamais ſur les diſpoſitions preſentes de voſtre eſprit. Mais en vous défiant toûjours de vous-meſme, mettez toute voſtre confiance en l'Eſprit de J. C. de qui voſtre ame reçoit toute ſa vie & toute ſa force.

Dans le temps de tentation attachez-vous à luy, uniſſez-vous à ſes ſentimens, & tâchez de vous remplir tellement de ſes penſées, de ſes affections & de ſes inclinations, qu'aucune autre penſée, qu'aucune autre affection, qu'aucune autre inclination ne puiſſe avoir entrée dans voſtre cœur. Vous

devez eſperer cette miſericorde de ſa bonté. Mais ſouvenez-vous des dernieres paroles qu'il dit en montant au ciel, que ce n'eſt pas à nous à *connoiſtre le temps ni les moments* auxquels il a déterminé d'établir en nous pleinement le regne de ſa grace. Il ſuffit que nous travaillions autant que nous en ſommes capables pour le porter à nous faire cette grande miſericorde. Et c'eſt à quoy j'oſe me promettre que vous allez vous appliquer fortement. Je le prie de vous en faire la grace.

Le 25. Janv. 1664.

Digitized by Google

LETTRE XLIV.

A une Religieuſe.

Il l'exhorte à ſe fortifier contre les tentations oppoſées à la confiance que l'on doit avoir en Dieu. Il luy repreſente que ne pouvant plus avoir le directeur qu'elle avoit, elle ne doit pas manquer de confiance pour celuy qu'on luy donnera. Il luy marque les ſentimens où l'on doit eſtre en ſouffrant des diſtractions. Il l'excite à demeurer ferme dans l'attente du ſecours de Dieu au milieu des plus violentes oppoſitions que les hommes puiſſent faire à ſa volonté. Il luy enſeigne comment elle devoit traiter les penſionnaires de la maiſon pour les corriger de leurs défauts.

MA Sœur,

Penſez-vous qu'il vous ſoit permis de juger de toutes choſes ſelon les inclinations de voſtre cœur, & que vous puiſſiez ſans ſcrupule tourner ſelon l'humeur qui prédomine en vous, les graces que Dieu vous fait? On ne peut avoir trop de défiance de ſoy-meſme ni eſtre trop fortement perſuadé de ſon peu de merite devant Dieu. Mais lors que la veuë de nos fautes nous porte au

BIBLIOTECA NAZ ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

découragement, il eſt à craindre alors que ce qui devroit ſervir de fondement à la vertu, ne devienne la matiere du vice, & que par un renverſement étrange nous ne prenions les effets de la bonté de Dieu pour des effets de ſa juſtice ſur nous.

Voila ce me ſemble ce qui ſe paſſe en vous. Car ſi vous y prenez bien garde tous les ſentimens que forme en vous l'eſprit de crainte qui vous anime, ne viennent que de ce que vous ne goûtez point comme il faut combien *le Seigneur eſt doux.* Vous vous repreſentez continuellement vos miſeres ; vous avez toûjours preſentes toutes les fautes de voſtre vie paſſée ; vous vous ſouvenez d'avoir mépriſé les graces de Dieu, & de n'en avoir pas fait l'uſage que vous deviez ; & delà vous concluez que les témoignages de bonté qu'il vous donne maintenant, ſont des effets de ſa colere, & qu'il ne vous ſouffre que dans le deſſein de vous perdre.

Mais que voulez-vous donc que J. C. fuſſe pour vous convaincre de la charité qu'il a pour vous ? Ne conſiderez point ce qu'il a fait en general pour tous les hommes où vous avez tant de part.

Mais regardez en particulier le ſoin qu'il a eu de vous retirer de bonne-heure des engagemens où vous eſtiez, pour vous ſeparer des occaſions de l'offenſer davantage. Regardez la grace qu'il vous a faite pour cela de vous mettre dans un lieu de retraite, & parmy les perſonnes ſur qui il répand plus particulierement ſes graces. Et enfin regardez ces deſirs ſi ardans que ſon eſprit forme en vous pour vous engager à perſeverer dans l'amour que vous luy devez & la fidelité que vous luy avez promiſe. Qu'a t'il donc pû faire, qu'il ne faſſe pas pour vous? Vous le ſçavez, & voſtre cœur vous le dit aſſez. Pourquoy vous laiſſez vous donc aller à ces imaginations d'abandonnement de ſa part, dont le Demon ſe ſert pour vous empeſcher de reconnoiſtre comme il faut ſes bontez à voſtre égard? Il eſt vray que vous devez vous eſtimer tres-infidelle à ſes graces: & vous l'eſtes peut-eſtre plus encore que vous ne penſez. Mais que ſuit-il delà, ſinon qu'il faut beaucoup vous humilier; travailler beaucoup pour acquerir les vertus que vous voyez vous manquer; beaucoup gemir & beaucoup prier pour obte-

nir les graces dont vous avez beſoin pour cela ?

C'eſt là mon deſſein, me direz-vous: mais lorſque je penſois faire toutes ces choſes, voila qu'on m'enleve la perſonne ſeule en qui je pouvois avoir quelque confiance pour m'aider à le faire utilement. Mais quoy ? Eſt-ce que Dieu ne peut ſuppléer au défaut d'un homme quel qu'il ſoit, particulierement lors que c'eſt luy-meſme qui nous l'ôte ? Et croyez-vous que la connoiſſance des ames ne s'acquiert que par la longue frequentation, & que cela ne dépende pas plus des lumiers que Dieu donne quand il luy plaiſt, & à qui il luy plaiſt ?

Et ne me dites point que vous eſtiez perſuadée que vous deviez déferer aux avis de cette perſonne pour l'uſage des ſacremens, parce qu'elle vous eſtoit donnée par vos Superieurs, & qu'ainſi vous eſperiez que Dieu luy donnoit les lumieres neceſſaires pour vous conduire. Car ſi c'eſt là ce qui vous fait de la peine dans ce changement, vous en ſerez peu inquietée, puiſque celuy qui luy ſuccedera vous eſtant donné par les meſmes Superieurs, vous devez, ſelon

vos

principes, vous abandonner à ſa conduite, vous ſouvenant que les inſtruments dont Dieu ſe ſert, peuvent eſtre changez, mais qu'il eſt toûjours le meſme, & qu'il ſe plaiſt le plus ſouvent de nous conduire à luy par des voies toutes oppoſées à celles que nous nous imaginons qu'il devroit tenir. Et c'eſt cette veuë qui doit fixer voſtre cœur, & éloigner toutes ces vaines inquietudes qui vous agitent.

* Le meilleure moyen que je ſçache pour ſe tenir en la preſence de Dieu, eſt d'entretenir en ſoy-meſme un deſir ardent pour Dieu, & enſuite de s'appliquer par obeïſſance à ſes occupations exterieures qui ſemblent devoir la ravir, mais de s'y appliquer avec joye, ſans inquietude, en ſouffrant la diſtraction & en l'offrant à Dieu. Et pour le temps où l'on ne ſe ſent point attiré à s'occuper de la preſence de Dieu, il faut le regarder premierement comme un temps de privation de familiarité avec Dieu, en ſe ſouvenant que les Rois ne ſe familiariſent pas toûjours avec ceux qu'ils honorent de leur faveur. Secondement comme un temps qui oblige à rendre homage à l'état de J. C. diſant en la croix:

Mon Dieu, pourquoy m'avez vous abandonné? Troiſiémement comme un temps que Dieu donne pour delaſſer l'eſprit qui eſt trop foible pour pouvoir eſtre toûjours élevé à luy.

Pſ. 21.2.

* Je n'ay rien à vous mander ſur mon ſujet; car je ne ſçay rien de ce que vous me mandez qu'on en dit, & je ſuis là-deſſus dans le plus grand repos du monde. Ainſi je me croy bien éloigné de cette beatitude que noſtre Seigneur nous a appris que poſſederoient ceux que les *hommes changeroient d'injures & de reproches, qu'ils perſecuteroient, & de qui ils diroient fauſſement toute ſorte de mal.* Demandez à Dieu qu'il m'en rende digne. Et comme par ſa grace vous y eſtes mieux diſpoſée que moy, *rejoüiſſez vous & ſoiez ravie de joie* des occaſions qui ſe preſentent d'eſtre humiliée & mortifiée dans les choſes que vous aimez le plus chreſtiennement. Car enfin tout ce trouble paſſera, & pourveu que vous vous humiliïez & que vous enviſagiez toûjours J. C. & l'ordre de Dieu dans tout evenement, tout contribuera à vôtre ſanctification.

En ſaint Mat. 5. 11.

Là-meſme.

Dieu ne ſe ſert-il pas, quand il luy plaiſt, des perſonnes qui luy ſont les

us oppoſées pour faire ſes ouvrages.
nſi il faut trouver toute noſtre for-
, toute noſtre conſolation, tout le
ıdement de nos eſperances dans cet-
grande & immuable verité, que
n ne peut reſiſter la volonté de
ieu, qu'il fait toûjours tout ce qu'il
r plaiſt, & que nous ne devons rien
uloir ni rien deſirer que ce qu'il luy
ıiſt.

Certainement j'ay bien de la peine à
me point fâcher, quand je voy des
ſonnes, dont la confiance en Dieu
/roit eſtre ſi ferme, trembler aux
ındres evenemens qui leur paroiſſent
ıtraires à ce qu'elles deſirent, aprés
ſme avoir receu de Dieu des marques
enſibles & ſi viſibles de ſa protection.
la ne peut venir que de ce qu'on n'a
; aſſez de foy ni aſſez de reconnoiſ-
ce des graces que l'on a receuës de
eu. Dites luy donc avec Job; *Quand* *Job. 13.*
eu m'oſteroit la vie, j'eſpererois en *15.*
. Eſperez comme de vrayes filles d'A- *Rom. 4.*
ham contre toutes ſortes de raiſons *18.*
ſperer, & ſouvenez-vous que Dieu
ent manieres differentes de faire réuſ-
les choſes qu'il veut, & que quand
ıy plairoit de permettre que nous

viſſions renverſer à nos yeux, pour nous humilier & nous faire voir qu'il n'a point beſoin de nous, tout le bien que nous avons tâché d'établir ou de procurer aux autres, il ſçaura bien le relever & le rétablir quand il luy plaira, & lorſque nous y penſerons le moins. Ce que vous avez à faire à cet égard, c'eſt d'eſtre ferme dans vos reſolutions, de garder une grande moderation, & de demeurer fidelle à vos devoirs.

* Je ne voy guere d'autre remedes à ce que vous me mandez de vos penſionnaires, que de tâcher de découvrir ce qui cauſe ces envies & ces jalouſies que vous remarquez en elles, & qui ſont aſſurément les cauſes de leurs differens, afin que vous puiſſiez les fortifier contre ces paſſions dans le temps où elles n'en ſont point agitées & qu'elles ſe poſſedent le plus, & leur faire voir l'obligation qu'elles ont de ſe corriger de ces défauts, qui pourront les porter lors qu'elles ſeront plus grandes à de plus grands excés. Je croy qu'il ſeroit apropos aprés avoir fait tout ce que vous aurez pu pour les inſtruire là-deſſus, d'eſtre un temps conſiderable à ne leur rien dire lors qu'elles auront conteſté enſemble,

ais à les traiter avec une grande froi-
ur, & ne témoigner de la douceur &
visage ouvert qu'à celles qui seront
meurées dans leur devoir. Si s'apper-
vant de vostre refroidissement elles
ntrent en elles-mesmes, & qu'elles
ssent quelque effort pour se corriger,
mmencez de vostre costé à leur té-
oigner de l'ouverture & de l'affection,
cela sans leur en rien dire, car elles
verront assez la cause. Le moins
ıe l'on peut parler à des esprits com-
e ceux là, c'est le meilleur, sur tout
ıns le temps que leur mauvaise hu-
eur les tient.

Ne vous inquietez point de la con-
uite que vous avez tenuë à l'égard de
lle dont vous me parlez, il suffit que
ous ayez suivi les lumiers que vous
iez, aprés les avoir demandées à
ieu. Seulement je vous diray, que
ns d'autres rencontres vous ferez bien
ne leur imposer point de penitence
ue vous ne les voyiez un peu touchées,
qu'elles soient en effet convaincuës
e leur faute. Quand celle-cy vint vous
emander pardon; comme vous jugiez
ien à sa façon qu'elle n'estoit point
ouchée de sa faute, vous deviez luy dire

que quand vous vous apercevriez par ſa conduite qu'elle auroit regret de ſa faute vous verriez ce que vous auriez à faire, mais que juſqu'à ce temps-là elle ne devoit rien attendre de vous, & que vous travailliez de voſtre coſté à faire en ſorte qu'on luy donnaſt une perſonne pour maiſtreſſe qui luy fuſt plus utile & pour qui elle euſt plus de reſpect. Et à moins que vous ne l'euſſiez veu touchée de ce diſcours ou de quelque que autre ſemblable, vous auriez bien fait de ne luy propoſer aucune penitence. Car il falloit bien s'attendre qu'elle la refuſeroit n'eſtant point perſuadée qu'elle euſt tort, mais eſtant au contraire pleine de dépit & de colere de ce qui s'eſtoit paſſé. Quoiqu'elle ſoit revenuë à elle, ne la faites communier qu'à Paſques, ſi vous n'y voyez un notable changement.

Le 17. *Janvier* 1674.

Digitized by Google

LETTRE XLV.

A une Religieuſe.

luy marque l'indifference & le dégagement où elle doit eſtre à l'égard des charges qu'on luy peut donner ; les diſpoſitions où l'on doit eſtre en ſe preſentant au tribunal de la penitence & à la communion ; l'acceptation tranquile de toutes les peines qui luy arrivent, & la ſoûmiſſion à la conduite de ſon Confeſſeur qu'elle doit pratiquer.

MA Sœur,

J'ay lû voſtre lettre avec toute attention qu'elle meritoit, & j'ay connu en la liſant que vous avez peut-eſtre encore plus de raiſon que vous ne penſez de craindre qu'on ne vous engage dans l'employ dont vous parlez. Mais quelque conſiderables que ſoient ces raiſons, je croy neaumoins que le plus ſur pour vous, eſt de ne penſer à aucun choix, de vous abandonner entierement à l'ordre de la providence, & de recevoir humblement & indifferemment cequi vous ſera preſenté comme venant de ſa part.

Cette disposition ne vous doit pas empescher de prier Dieu devant la distribution des charges, de ne pas permettre qu'on vous en impose une si difficile, & pour laquelle il y a en vous si peu de bonnes dispositions. Mais c'est là tout ce qu'une ame vrayment humble doit faire : & bien loin de s'empresser pour empescher qu'on ne pense à elle pour ces sortes d'emplois, elle ne devroit pas mesme croire qu'on y peust penser.

Ainsi je croy que vous devez tenir vostre cœur uniquement attentif à regarder Dieu dans ce qu'il permettra qu'on ordonne de vous, & à respecter en cela les ordres de sa sagesse & de sa bonté, esperant que si l'on vous applique à quelque chose au dessus de vos forces, nostre Seigneur vous soûtiendra dans vos foiblesses, s'il voit que vous ne l'entreprenez que par obeïssance. Tout doit estre indifferent à une Religieuse qui n'aime que la volonté de Dieu, & elle doit seulement se souvenir qu'à quoy que ce soit qu'on l'applique, elle ne s'y doit appliquer qu'avec un sentiment tres-bas d'elle-mesme, & avec une grande conviction de son impuissance,

ſe promettre bien peu de ſes ſoins &
ſon induſtrie, & tout attendre de la
ace de J. C. & de la benediction qu'il
nnera à ſon travail.

* Quand je vous conſeillerois de vous
iver quelquefois de la communion
ur des pechez purement de fragilité,
n'y auroit rien de fort extraordinaire
ns ce conſeil: mais ce n'eſt pas mon
ſſein. Et quand je vous ay dit que
ne comprenois pas comment un dé-
ut de contrition, qui vous empeſche
vous preſenter au tribunal de la pe-
tence tout les huit jours, ne vous
peſche point auſſi de communier,
n'ay point prétendu qu'il falluſt eſtre
tierement exent des pechez de pure
gilité pour pouvoir communier,
ais qu'il ne falloit pas avoir moins de
uleur de ces meſmes pechez en com-
uniant, qu'en ſe preſentant au tribu-
l de la penitence. Ce qui eſt tres-
rtain, & ce que vous confirmez vous-
eſme, par ce que vous dites que vous
atiquez.

Car l'humiliation que nous avons
vant Dieu de nos foibleſſes, & le
fir ardent que nous avons qu'il nous
délivre, eſt cette contrition que je

demande dans ceux qui s'approchent de l'un & l'autre Sacrement, & ſans laquelle on eſt également indigne de s'y preſenter. Et il eſt certain que ſans cette diſpoſition on ne doit point s'approcher de l'autel, & qu'avec elle on peut toûjours ſans crainte s'approcher du tribunal de la penitence. Prenez la peine de relire ma lettre ſi vous l'avez encore, & vous verrez que les choſes y ſont aſſez clairement exprimées pour vous faire entendre que c'eſt là tout ce que j'ay pretendu vous dire.

* Ne vous arreſtez point à rechercher les moyens d'éviter les peines que vous avez à ſouffrir dans le lieu où vous eſtes, mais pluſtoſt cherchez ceux par leſquels vous pouvez les ſupporter comme il faut.

Il y a eu des momens où l'incredulité des Apôtres a obligé J. C. à témoigner de la peine à les ſupporter. *Iuſques à quand*, leur diſoit-il, *ſeray-je avec vous? Iuſques à quand vous ſouffriray-je?* Il eſt pourtant demeuré avec eux tout le temps que ſon Pere l'avoit ordonné; & la connoiſſance qu'il avoit que l'un d'eux le renieroit, & que tous les autres l'abandonneroient lâchement, lors qu'il

Matt. 17. 16.

ſeroit prés de mourir, ne l'a point empeſché de les traiter toûjours avec beaucoup de douceur, de s'humilier juſqu'à leur laver les pieds, & de leur communiquer avec une extréme bonté le plus merveilleux myſtere de ſon amour. Renouvellez donc en vous cét eſprit de J. C. afin que vous ſongiez uniquement à trouver voſtre ſanctification dans cequ'il plaiſt à Dieu de permettre vous arriver de dur à ſupporter ſans chercher les moyens de l'éviter.

* Mon petit voyage a eſté aſſez heureux graces à Dieu. Et comme nous avons eſté prés de trois jours ſur les chemins par un temps tout à fait fâcheux, j'ay eu tout le temps de faire reflexion ſur la vie de l'homme qui nous eſt repreſentée par les voyages.

Mais cequi m'a touché davantage a eſté la reflexion que j'ay faite ſur le bonheur des perſonnes qui s'abandonnent à la conduite de ceux que Dieu leur a donnez pour guides. Car ayant conſideré qu'encore que ce ne fuſt point le maiſtre cocher qui nous conduiſoit, & que je n'euſſe aucune experience de l'adreſſe de ſon valet, il falloit pour-

tant s'abandonner à ſa conduite, puiſque Dieu avoit permis qu'il fuſt noſtre guide, je laiſſé à ce pauvre garçon tout le ſoin de me faire éviter les mauvais pas, & de me tirer des bourbiers & de la fange, cequi me mit dans un ſi grand repos pendant tout le chemin, que lors meſme que ce garçon apprehendoit quelque accident, je demeurois dans le calme en penſant qu'il veilloit à noſtre conſervation. Ainſi le repos que je goûtois dans cét abandonnement à ſa conduite, me faiſoit concevoir qu'une perſonne qui s'abandonneroit de la ſorte à la conduite de ceux que Dieu luy a donnez pour la conduire à luy, paſſeroit ſa vie dans une grande paix & dans une grande douceur d'eſprit ; & qu'il falloit au contraire que les perſonnes qui n'ont point cette ſoûmiſſion & cette confiance, & qui veulent comme conduire elles-meſmes ceux qui doivent veiller ſur elles, ſoient ſans ceſſe dans le trouble & dans l'inquietude.

Et c'eſt ceque je remarquay en des perſonnes qui eſtoient avec nous, & qui n'eſtoient preſque pas un moment en repos pendant le chemin, parce qu'elles eſtoient dans des défiances conti-

nuelles de noſtre pauvre guide, & qu'elles vouloient à chaque moment luy montrer ſon devoir : de ſorte que je les voyois dans l'apprehenſion, lors meſme qu'il n'y avoit nul ſujet de craindre. Une petite motte de terre leur paroiſſoit une montagne, un petit trou un précipice. Et ainſi elles ſe figuroient aller verſer & ſe bleſſer à chaque moment.

Mon Dieu, diſois-je, en moy-meſme à quoy ſervent toutes ces inquietudes, qu'à affliger ce pauvre garçon qui fait de ſon coſté ce qu'il peut ; & ne vaut-il pas bien mieux fermer les yeux à tout cequi regarde le devoir de ſon meſtier, & ne penſer qu'à nous laiſſer conduire au lieu où nous voulons aller ? Si je voyois qu'il y tournaſt le dos, je m'en mettrois en peine ; mais je voy qu'il nous fait tenir le chemin qui y conduit. Il faut donc eſperer qu'il nous y fera arriver heureuſement. J'ay eſté bien-aiſe de vous faire part de cette reflexion, parceque dans le fond je la croy vraye, & que l'attention que vous y pourrez faire vous poura eſtre utile.

Le 20. Ianvier 1664.

LETTRE XLVI.

A une Demoiſelle.

Il la conſole ſur un accident qui luy eſtoit arrivé.

MADEMOISELLE,

Si mes prieres pouvoient quelque choſe auprés de Dieu, voſtre incommodité finiroit bien-toſt, & vous laiſſeroit en eſtat d'executer la reſolution que vous avez priſe de venir icy. C'eſt ainſi que Dieu prend plaiſir à renverſer tous nos deſſeins, & qu'en ne nous permettant pas de diſpoſer de l'avenir qui ne dépend point de nous, il veut nous apprendre à nous contenter, ſelon l'expreſſion de l'Evangile, *du mal de chaque jour*, c'eſt à dire des choſes qui ſe preſentent tous les jours à ſouffrir.

En ſaint Math. 6 34.

En ſaint Mat. 10. 30. & S. Luc, 12. 7.

Si Dieu tient compte de tous les cheveux de noſtre teſte, & ſi pas un ne tombe ſans un ordre exprés de ſa divine providence, vous ne devez pas douter que voſtre cheute n'entre dans l'ordre de cette meſme providence, & qu'il ne l'ait permiſe pour quelque bien qu'il nous découvrira quelque jour. Pour

moy j'avouë que j'avois besoin de cette affliction pour ne me point laisser à la joye que j'avois euë de la bonté que vous m'aviez témoignée. Et la generosité chrestienne avec laquelle vous aviez bien voulu vous exposer aux incommoditez d'un voyage dans la plus grande rigueur de la saison, pour obliger des personnes de qui vous croyiez avoir receu du déplaisir, estoit trop grande pour n'estre pas récompensée d'une occasion de souffrir pour J. C. & de contribuer par là d'une façon toute particuliere à l'accomplissement *de ce qui manque à ses souffrances.* *Aux Col. 1. 24.*

Je dis d'une façon toute particuliere, parcequ'il est marqué expressément dans l'Evangile qu'on *ne brisa point les os* de nostre Seigneur à la croix, comme on fit aux deux voleurs qui furent les compagnons de son supplice, cecy estant reservé pour les Martyrs & pour les fideles, dont les os devoient estre brisez pour la deffense de la verité & pour la conservation de la charité, qui ne fait pas moins de Martyrs dans la paix de l'Eglise, que la verité en fait dans le temps de la persecution. *En saint Jean, 19. 33. 36.*

Le 28. Janvier 1664.

LETTRE XLVII.

A une Dame.

Il luy fait considerer que la vie presente n'est qu'un estat d'incertitude & de doute, de crainte & de tremblement. Il l'assure qu'on ne doit pas se retirer de la Communion, quand on ne se sent point dans des dispositions contraires à la saintеté qu'elle demande. Il luy marque en quoy consiste la vie de l'esprit.

MADAME,

Je ne m'étonne pas de l'accablement où vous a mis ma lettre, puisque vous interpretez tout à vostre desavantage, & que ce qui devroit vous rassurer vous jette dans de nouveaux troubles.

Quand Monsieur N... aprés avoir pensé plus murement aux choses entre dans ma pensée, vous trouvez que je prens la sienne, & que mes sentimens deviennent semblables aux premiers qu'il avoit. Sçavez-vous bien d'où tout cela vient? C'est que vous estes de l'humeur de la bonne Rachel, qui nous est dépeinte dans l'Ecriture sainte com-

me une mere *qui ne veut recevoir aucune consolation dans la perte de ses enfans.* Dieu vous fait la misericorde de vous donner une volonté forte d'estre à luy, ce qui fait qu'il vous semble que vous n'y serez jamais de la maniere que vous le desirez, & que vous concevez qu'il y faut estre: & c'est cette mesme volonté qui vous fait trouver cruelle l'incertitude où vous estes, ne sçachant point si vous luy estes agreable, & si vous satisfaites à vostre devoir. En S. Mat. 2. 18.

Mais, pour vous faire connoistre que cette incertitude n'est pas un aussi grand mal que vous pensez, & que quand je me serois étudié à vous y faire entrer, vous n'auriez aucun lieu de vous en plaindre; ne sçavez-vous pas qu'il faut que durant tout le cours de nostre vie, nous demeurions dans ce soin & dans cette espece de tremblement dont vous vous plaignez, afin que cette parole de l'Apostre s'accomplisse en nous: *Faites vostre salut avec crainte & tremblement*; que c'estoit la pratique du saint homme Job, puisqu'il témoigne que *toutes ses œuvres luy estoient un sujet de crainte*; que Aux Philip. 2. 12. Job 19. 28.

c'estoit l'esprit dans lequel vivoit l'Apostre, puisqu'il dit de luy-mesme, que quoique *sa conscience ne luy reprochât rien, il n'estoit pas justifié pour cela*; & que S. Gregoire le grand nous assûre dans ses morales, que ç'a esté là l'esprit de tous les Saints. *Les justes*, dit-il, *tremblent en faisant le bien, & ils gemissent continuellement dans la crainte qu'ils ont de déplaire à Dieu dans leurs bonnes œuvres par quelque motif qui leur soit caché.* En effet, si l'on ôte aux Saints cette crainte salutaire, on leur ôte le fondement de leur humilité, de leur vigilance, & de leur bonheur en cette vie. Car comme J. C. a mis le bonheur Evangelique dans les larmes & la pauvreté; le Sage fait aussi consister le bonheur des Saints dans cette crainte salutaire. *Heureux l'homme*, dit-il, *qui est toûjours dans la crainte.*

1. Aux Cor. 4. 4.

Aux Prov. 28. 14.

Jugez aprés cela, si vous avez lieu d'appeller malheureuse l'incertitude que vous dites vous estre restée, & si vous ne me seriez pas bien obligée, quand je vous laisserois dans le doute où les expressions dont je me suis servi, ont pû vous jetter. Mais puisque vous

n'eſtes pas encore aſſez forte pour trouver voſtre repos & voſtre paix dans ces differentes craintes dont le cœur des plus ſaints eſt ſouvent agité, il faut tâcher de ſoulager le voſtre en répondant préciſement à tous les points de voſtre lettre.

Je ne ſuis donc point entré comme vous le prétendez, dans les ſentimens de Monſieur N. Mais voyant qu'il jugeoit des choſes autrement que moy, j'ay ſoûmis mes lumieres aux ſiennes, & vous ay expoſé ce que j'ay cru capable de vous faire préferer ſes ſentimens aux miens. Je ne pouvois pas agir d'une autre maniere, puiſqu'il eſtoit voſtre juge, & que j'eſtois perſuadé que ce ſeroit par ſon miniſtere que Dieu vous feroit connoiſtre ſa volonté dans cette occaſion particuliere. Mais vous me permettrez de vous dire que vous vous eſtes un peu trop laiſſé aller en cette rencontre à la vivacité de vôtre eſprit, qui vous a portée à vouloir juger ceux que Dieu a mis au deſſus de vous, & à vouloir penetrer dans les raiſons de leur conduite. Car il ne falloit point tant s'amuſer à éplucher les changemens des uns & des autres,

mais il falloit se rendre humblement & simplement à ce que celuy qui vous parloit, & à qui l'on vous conseilloit de vous soûmettre, exigeoit de vous.

Et c'est icy où je vous prie d'admirer la conduite de la diuine providence qui a permis que Monsieur N. se soit enfin rangé au premier jugement que j'avois porté de vostre action, & qu'estant d'esprit & de conduite si differents, nous soyons pourtant convenus en ce point. Car vous ne pouvez point dire que cela se soit fait de concert, puisque je ne luy avois point écrit sur la peine où il vous avoit mise.

* Conservez toûjours le sentiment de vous éloigner de la Communion comme en estant indigne : mais approchez-vous-en par obeïssance dans la confiance que vous devez avoir en la misericorde de J. C. qui se donne à vous pour estre vostre force & vostre soûtien dans les exercices de la vie chrestienne. Ainsi je croy que vous devez regarder la crainte que vous avez d'approcher de ce Sacrement par le seul motif de l'obeïssance, comme

n'ayant aucun fondement, puiſque cette diſpoſition eſt une des meilleures pour s'en approcher lorſqu'on ne ſe ſent coupable d'aucune faute qui doive en faire retirer, au jugement même des perſonnes à qui l'on a confié ſa conſcience. C'eſt pourquoy ce que vous a dit Monſieur N. n'eſt veritable que lorſqu'une perſonne ſe ſent dans des diſpoſitions certainement contraires à la ſainteté de ce Sacrement. Ainſi cela ne vous regarde point graces à Dieu. Quoy qu'il en ſoit, je croy que vous devez obeïr & rejetter toutes les reflexions que vous pourriez faire ſur ce ſujet. Ne ſongez donc plus qu'à purifier voſtre cœur par un renoncement entier à voſtre volonté, & abandonnez-vous humblement à la providence de Dieu, qui vous tracera le chemin que vous devez ſuivre, par ceux qu'il vous a donnez pour vous conduire à luy.

Les craintes ou les aſſurances ſont indifferentes à la vie de l'eſprit, & le royaume de Dieu ne conſiſte ni dans les unes ni dans les autres. Il conſiſte dans l'amour de la volonté de Dieu, dans le deſir de l'accomplir, & dans la joye de voir qu'elle s'accomplit, ſoit

dans les craintes qui nous affligent, soit dans les sentimens de confiance qui nous fortifient. N'avoir point d'empressement pour tout ce qui peut assurer icy bas une ame qui cherche Dieu, & trouver sa consolation dans la privation de tout ce qui est capable de la consoler, est ce qu'il y a de plus difficile dans la vie chrestienne. C'est cependant l'estat où il paroist que Dieu veut que vous entriez. Je le prie, Madame, de vous faire la grace de seconder en cela ses desseins.

Le 22. Janv. 1664.

Digitized by Google

LETTRE XLVIII.

A une Religieuſe.

Il luy marque en quoy conſiſte la plus parfaite charité envers le prochain. Il l'inſtruit par rapport à la Communion de quelle maniere elle doit eſtre diſpoſée envers Dieu lorſque la veuë de ſes pechez l'inquiete, & quel doit eſtre ſon zele à l'égard des penitences exterieures. Il luy repreſente encore comme on doit s'humilier dans la veuë de ſes miſeres & ſe confier en Dieu dans la veuë de ſa bonté. Il l'avertit qu'elle doit s'intereſſer dans l'élection d'une ſuperieure, & qu'elle y doit prendre toute la part qui eſt en ſon pouvoir

MA Sœur,
Je ſuis ſi éloigné de trouver mauvais que vous m'oubliez pour vous appliquer à ſoulager vos Sœurs, que je deſire que vous vous oubliïez vous-même pour eſtre encore plus en eſtat de leur rendre tous les bons offices que la charité vous inſpire, & que l'obeiſſance vous permet de leur rendre.

Vous pouvez d'autant moins vous en diſpenſer, que j'ay remarqué que c'eſt particulierement à cette partie de

la charité chreſtienne que Dieu vous appelle, vous donnant pour elle plus d'attrait & plus de facilité; ce que je regarde comme une des preuves des plus aſſurées de ſa charité pour vous; puiſqu'il ne pouvoit guere vous faire une plus grande grace, JESUS-CHRIST luy-meſme nous aſſurant que le dernier effet de la preſence de la charité de Dieu en nous, eſt *de donner* & d'expoſer *nôtre vie pour nos amis.*

En S. Jean 15. 13.

Je vous ſupplie d'obſerver que nôtre Seigneur ne dit pas qu'il n'y a point de plus grande charité que de donner ſa vie pour ceux qui vous haïſſent, ou dont l'humeur ſoit contraire à la nôtre; mais qu'il n'y a point de plus grande charité que celle qui nous fait expoſer noſtre vie *pour nos amis*; afin que vous ne croïiez pas que lorſque vous renoncez à la conſolation que vous avez de ſuivre la Communauté, & que vous vous expoſez à une retraite & à des fatigues qui peuvent alterer voſtre ſanté & troubler la joye que vous pourriez avoir de vous appliquer à vous-meſme (ce qui eſt proprement donner ſa vie pour les autres) & que vous le faites pour des perſonnes qui vous ſont che-

res

tes, ces circonſtances diminuent en rien du monde le merite de cette action.

Que ſi Dieu permet qu'il faille ainſi s'expoſer pour des perſonnes pour leſquelles au contraire nous reſſentions beaucoup d'oppoſition, c'eſt alors que la charité que nous pratiquons eſt dans ſon comble, & qu'elle *couvre* d'une maniere toute particuliere la *multitude de vos pechez*. Je ſuis bien aiſe de vous faire faire cette reflexion pour vous faire connoiſtre en un mot que vous n'eſtes pas ſi à plaindre que vous penſez, & que Dieu vous fait beaucoup de graces que vous n'eſtimez pas aſſez, & dont cependant vous luy devriez témoigner de continuelles reconnoiſſances. 1. De S. Pier. 4. 3.

Ainſi les terreurs & les inquietudes d'eſprit que vous éprouvez aux approches des Sacremens, ne viennent que de ce que vous deſirez d'autres raiſons pour vous en approcher, que la conſideration de la volonté de Dieu qui vous eſt manifeſtée par vos ſuperieurs, & de ne vous vous laiſſez penetrer uniquement de la veuë de vos foibleſſes, qui vous oſte toute la confiance avec laquelle J. C. veut que vous vous approchiez de luy.

Cependant rien n'eſt plus contraire au ſentiment que nous devons avoir de la bonté & de la puiſſance de noſtre Dieu, que la penſée que nos infidelitez ſoient capables d'arreſter le cours de ſes graces, lorſque ces infidelitez font le plus grand tourment de noſtre cœur, & que nous ſommes diſpoſez à faire toutes choſes pour les reparer & pour les éviter à l'avenir. C'eſt la penſée de ſainte Thereze, comme vous l'allez voir dans les paroles ſuivantes.

» Je voy, dit-elle, beaucoup de ſujet d'ap-
» prehender, mes cheres Sœurs, que nous
» ne ſoyons tentées lors que nous ne ſen-
» tons pas en nous cet amour de Dieu,
» qui eſt la marque de la veritable pieté.
» Mais pourveu que vous marchiez toû-
» jours dans l'humilité; que vous vous
» efforciez de connoiſtre la verité de ce
» qui ſe paſſe en vous; que vous vous
» teniez bien ſoumiſes à voſtre Confeſ-
» ſeur, & que vous luy ouvriez voſtre
» cœur avec une entiere ſincerité, vous
» devez croire que le Seigneur eſt fidelle,
» qu'il ne vous manquera point, & que
» pourveu que voſtre eſprit ſoit éloigné
» de toute malice & de tout orgueil, quel-
» ques frayeurs que le demon vous puiſſe

cauſer, & quelques pieges qu'il vous « puiſſe tendre, il vous donnera la vie « par les meſmes moyens par leſquels il « vouloit vous donner la mort. «

Gardez-vous donc de certaines hu- « militez accompagnées d'inquietudes que « le demon nous met dans l'eſprit en nous « repreſentant la grandeur de nos pechez. « Car il trouble par là les ames en plu- « ſieurs manieres, juſques à faire quel- « les ſe retirent de la Communion, & « diſcontinuent de faire oraiſon en parti- « culier comme s'en jugeant indignes. Et « ainſi lorſquelles s'approchent de l'Eu- « chariſtie, elles employent à conſiderer « ſi elles y ſont bien ou mal preparées, « e temps qu'elles devroient employer « pour recevoir des faveurs de Dieu. «

Cela paſſe meſme juſques à une ſi « grande extrémité, qu'il leur ſemble qu'à « auſe qu'elles ſont ſi imparfaites, Dieu « es a tellement abandonnées qu'elles ne « euvent preſque plus ſe confier en ſa « iſericorde. Toutes leurs actions quel- « que bonnes qu'elles ſoient, leur paroiſ- « ent pleines de peril; tous leurs ſervi- « es leur paroiſſent inutiles, & elles tom- « ent dans une telle défiance, qu'elles « erdent le courage de faire aucun bien, «

» parce qu'elles condamnent en elles comme mauvaises les mesmes choses qu'elles loüent dans les autres comme bonnes.

» Remarquez, je vous prie, mes filles, mais avec grand soin ce que je vais maintenant vous dire, & que je sçay par experience. Il pourra arriver que cette opinion d'estre si imparfaites & si mauvaises pourra dans un temps estre une humilité & une vertu, & dans un autre temps une tres-forte tentation.

» L'humilité quelque grande qu'elle soit, n'inquiete point l'ame, ne l'agite point, ne la trouble point ; mais au contraire elle est accompagnée de paix, de plaisir, & de douceur. Car encore qu'on se voye estre une grande pecheresse, qu'on reconnoisse clairement que l'on est digne de l'enfer, que l'on s'en afflige, que l'on avouë de meriter d'être en horreur à tout le monde, & que l'on n'ose presque implorer la misericorde de Dieu ; neanmoins si cette humilité est veritable, cette peine est accompagnée de tant de douceur & de satisfaction, que l'on ne voudroit pas ne l'avoir point. Non seulement, comme je l'ay dit, elle n'inquiete ni ne

trouble pas l'ame, mais au contraire « elle luy donne une plus grande liberté « & une plus grande paix, & la rend plus « capable de servir Dieu; au lieu que « cette autre peine la presse, l'agite & la « tourmente, & luy est tout à fait difficile à supporter. Et pour moy je croy « que le demon pretend par là nous persuader que nous avons de l'humilité, & « nous faire perdre en mesme temps, s'il « luy est possible, la confiance que nous « devons avoir en Dieu. «

Lors que vous serez en cet estat, détournez le plus que vous pourrez vôtre pensée de la consideration de vôtre misere, & portez la à considerer « combien est grande la misericorde de « Dieu; quel est l'amour qu'il vous porte, & ce qu'il luy a plu de souffrir « pour vous. Il est vray que si c'est une « tentation vous ne pourrez faire ce que « je vous dis, parce qu'elle ne vous laissera point en repos, & ne vous permettra de penser qu'à ce qui vous donnera de la peine; mais encore sera-ce « beaucoup si vous pouvez vous apperce- « voir que c'est une tentation. «

J'ay voulu, ma Sœur, vous rapporter les propres paroles de cette Sainte,

parce qu'elles renferment ſi clairement tous les avis que j'avois à vous donner, qu'il ſemble qu'elles ſoient écrites pour vous, & qu'il y a lieu d'eſperer que venant d'une ſi grande & ſi ſainte Religieuſe elles feront plus d'impreſſion dans voſtre eſprit & dans voſtre cœur. Vous vous y verrez depeinte parfaitement. Vous y trouverez des principes admirables pour reconnoiſtre la verité de ce que je vous ay dit ſi ſouvent, que c'étoit la tentation qui vous faiſoit enviſager les choſes de la maniere que vous faites. Enfin vous y trouverez les remedes dont vous devez vous ſervir, & les moyens que vous devez employer pour faire un ſaint uſage de l'exercice que Dieu vous envoye.

Sur tout ne penſez point tant ni à ce que vous avez eſté, ni à ce que vous eſtes maintenant, ni à ce que vous deviendrez à l'avenir. Mais penſez uniquement à reconnoiſtre l'amour que Dieu a pour vous du moment que toutes ces reflexions ſe preſentent à voſtre eſprit. Adorez la profondeur de ſes jugemens ſans vouloir penetrer ni découvrir les raiſons de la conduite qu'il tient ſur vous. Souvenez-vous que ſelon

la parole de J. C. on a assez à souffrir chaque jour sans aller chercher dans le passé & dans l'avenir dequoy se tourmenter & s'affliger. En S. Mat. 6. 34.

* Je n'oublie point ce que vous m'avez proposé touchant le dessein qu'il vous semble que Dieu vous donne, de pratiquer quelques penitences exterieures. Quoique je ne vous en parle point, je ne laisse pas d'y penser souvent devant Dieu. Mais je ne croy point qu'il demande cela de vous pendant que vous serez dans l'exercice où vous estes, qui est assez penible par luy mesme; & de plus, je suis persuadé qu'il faut auparavant que vous soyez plus établie que vous n'estes dans la mortification du cœur & de l'esprit.

Vous ne pensez qu'à multiplier le nombre de vos actions, & vous ne pensez peut-estre pas assez à faire les moindres de celles que vous faites dans les dispositions avec lesquelles vous devriez les pratiquer. Cependant ce n'est pas le grand nombre des actions que Dieu demande de vous, mais c'est l'amour avec lequel il veut que vous les fassiez. Et ainsi avant que de vouloir multiplier vos actions, il faut vous établir forte-

ment dans les dispositions saintes avec lesquelles vous les devez pratiquer.

Considerez combien de temps J. C. s'est contenté de mener une vie commune, & que ce qui fait la grande sainteté de la Vierge, ce ne sont pas des pratiques extraordinaires de vertu, mais la grande charité & la parfaite soumission à la volonté de Dieu, avec lesquelles elle a fait les choses les plus ordinaires.

Je sçay que vous pouvez dire qu'elle a toûjours mené une vie innocente, mais que les personnes qui ont offensé Dieu doivent rechercher avec ardeur les moyens de reparer leurs fautes & de satisfaire à sa justice.

Il est vray que les ames penitentes doivent entrer dans cette ardeur & avoir ce desir, & que cette disposition doit tellement regner dans leur cœur qu'elle soit le principe de toutes leurs actions. Mais il ne s'ensuit pas pour cela qu'elles doivent sans cesse chercher de nouvelles pratiques & de nouveaux exercices pour s'occuper, mais seulement qu'elles doivent uniquement s'attacher à ceux que l'estat où elles sont engagées leur permet, particulierement lorſ-

que cet eſtat de ſoy eſt un eſtat de penitence, & renferme dans ſa durée & dans ſon uniformité tout ce que la penitence ancienne avoit de plus rigoureux & de plus ſevere dans les premiers ſiecles de l'Egliſe.

Il eſt bon *de châtier ſon corps & de le reduire en ſervitude:* mais il ne faut pas ruiner entierement ſa ſanté & luy oſter les forces qui luy ſont neceſſaires pour ſervir l'ame. Il eſt bon auſſi d'avoir de tres-bas ſentimens de ſoy-même & de s'eſtimer indigne des dons & des miſericordes de Dieu à cauſe de ſes infidelitez : mais il ne faut pas croire pour cela qu'on ſoit vuide de toute grace, & qu'on ſoit abandonné de Dieu. 1. Aux Cor. 6. 9.

Saint Paul s'eſtimoit *indigne d'eſtre nommé Apoſtre de* J. C. parce qu'il *avoit perſecuté l'Egliſe*, & il ſe regardoit comme un blaſphemateur, un perſecuteur, & un outrageux ennemy de cette meſme Egliſe. Mais il n'a pas laiſſé pour cela de *travailler plus qu'aucun autre Apoſtre*, en s'appuyant ſur l'extrême bonté de Dieu & ſur l'extrême patience avec laquelle il ſçavoit que Dieu ſupporte les pecheurs : & quelques attaques qu'il reçuſt de cet ange de Satan 1. Aux Cor. 15. 9. Là même, v. 10.

2. *Aux Cor.* 12. 7. 8. 9. qui le perſecutoit ; quelque importun, & quelque violent que fuſt l'aiguillon de la chair qu'il reſſentoit ; & quoique Dieu refuſaſt d'exaucer la tres-humble priere qu'il luy faiſoit de l'éloigner de luy, il a toûjours continué à s'humilier & à ſe ſoumettre avec confiance aux ordres de Dieu, aprenant de toutes ces miſeres à ne ſe *glorifier que dans ſes foibleſſes, afin que la puiſſance de J. C. habitaſt en luy.*

Ainſi Dieu nous vouloit aprendre par ſon exemple que ſa grace n'habite que dans les ames convaincuës de leur extrême foibleſſe & de leur miſere, & qu'on ne peut en eſtre convaincu comme il faut, qu'en eſtant expoſé comme ce grand Apoſtre à diverſes tentations qui affligent & humilient l'eſprit, & luy font éprouver & reſſentir, malgré qu'il en ait, ſa foibleſſe & ſon impuiſſance.

Quand donc vous ſerez bien fidelle à Dieu dans les petites choſes, on pourra vous permettre les plus grandes. Contentez-vous cependant d'offrir à Dieu cette bonne volonté qu'il vous donne d'attirer ſur vous ſes miſericordes par les exercices les plus rudes de

a penitence, & substituez vostre soûmission à toutes ces austeritez que vous pourriez faire.

Tâchez aussi de détourner vostre esprit de toutes ces reflexions sur vous-mesme & sur vos propres imperfections, qui vous sont trop ordinaires, pour ne vous regarder plus qu'en J. C. & pour attendre en qualité de membre de son corps, qu'il vous sanctifie, qu'il vous anime, & qu'il banniſſe de vostre cœur toute la corruption que le peché pourroit y avoir causée : attendez avec confiance & avec humilité l'accompliſſement des promesses que J. C. a faites à ceux qui l'aiment ; & croyez comme une des veritez principales de nostre foy, non seulement qu'il fait tout cequ'il veut, mais encore que tous ceux qui esperent en luy ne seront point confondus dans leur esperance, & qu'ils ne peuvent trouver dans ce monde de solide & veritable paix, que dans cet entier abandonnement d'eux-mêmes entre les bras de sa divine providence.

* Je ne sçay sur quel principe vous vous estes imaginé ne pouvoir sans peché donner vostre voix à quelqu'une de vous pour l'élire superieure, puisque

je vous croy au contraire obligée de faire ce choix, conformément à voſtre regle & à vos conſtitutions. Car il ne faut pas croire que lorſque l'on eſt obligé par ſon eſtat de donner ſa voix pour quelque élection, on en ſoit quite devant Dieu pour s'en deſiſter, & n'y vouloir point prendre part. C'eſt un abus que cela. On eſt obligé de prendre part à ces choſes, autrement on ſe rend reſponſable de toutes les mauvaiſes ſuites qu'une élection doit avoir, lorſqu'on n'a pas fait tout ce qui eſtoit en ſon pouvoir pour l'empeſcher, & pour contribuer à mettre dans les charges les perſonnes les plus dignes, où a empeſcher que celles qui en ſont indignes n'y entrent.

Ce n'eſt pas que ſi le ſuperieur eſtant une perſonne ſelon Dieu, vouloit bien vous indiquer la perſonne qu'il croiroit que vous devriez élire, vous ne puſſiez prendre ce parti. Mais s'il le refuſe faute de vous connoiſtre toutes aſſez, & qu'il laiſſe la choſe à voſtre propre lumiere, il faut alors vous ſoûmettre à l'ordre de la providence, & vous appliquer ſelon les regles de la prudence & de la charité à faire le choix de la

perſonne à qui vous donnerez voſtre voix. Et lorſqu'aprés avoir ſuivi ces regles, la perſonne à qui vous avez donné voſtre voix eſt éluë, vous ne devez point vous figurer que Dieu vous impute les ſuites de cette élection quelque fâcheuſes qu'elles puiſſent eſtre, puiſque vous ne vous y ſerez portée par aucune cupidité ni par aucunes veuës humaines, mais par la ſeule veuë de procurer ſa gloire, & le bien de voſtre Communauté. Et c'eſt dans ces occaſions-là où les plus juſtes doivent ſe confondre & s'humilier devant Dieu, en reconnoiſſant leurs tenebres, & en adorant les jugemens de Dieu & ſa providence qui regle & ordonne toutes choſes pour des deſſeins qui nous ſont cachez, mais qui ſont toûjours juſtes & adorables.

* Une affaire que je ne pouvois prevoir, m'eſtant ſurvenuë, je ſuis obligé de remettre encore pour quelque temps le deſſein que j'avois de vous aller voir. Je ne ſçay ſi ce changement vous fera de la peine, mais je vous aſſure que j'en ſuis extrêmement contriſté, & que j'ay eu beſoin de toutes les veuës chrêtiennes que nous ſommes obligez d'a-

voir dans ces rencontres pour me ſoumettre aux ordres de la providence, qui a pris plaiſir, ce ſemble, à mettre un obſtacle invincible à mon voyage la veille de mon départ.

Cela me fait connoiſtre plus que je n'avois encore fait, combien il nous eſt utile de ne nous attacher qu'à Dieu; puiſque quelque bonne volonté que les hommes ayent pour nous, ils nous manquent ſouvent dans le beſoin ſans qu'il y ait de leur faute, & qu'il n'y a que Dieu de qui nous devions toûjours eſperer, & de qui nous puiſſions toûjours recevoir le ſecours dont nous avons beſoin. J'eſpere donc qu'il vous fera éprouver en cette rencontre quel bonheur c'eſt d'eſtre abandonné des hommes, lorſque cet éloignement ne ſert qu'à faire que noſtre Dieu s'aproche d'avantage de nous, voyant que toute noſtre confiance & toute noſtre eſperance ſe tourne vers luy.

Le 24. Janv. 1664.

LETTRE XLIX.

A une Dame.

Il l'encourage contre ſes tentations & ſes peines.

MADAME,

Je ne pouvois pas vous envoyer la réponſe que je vous dois dans un jour plus favorable que celuy où l'Egliſe celebre la converſion de S. Paul, qui nous a tant appris & par ſa doctrine & par ſon exemple à entrer dans cet eſprit de confiance & dans cet amour de ſa propre abjection, auquel je vous ay toûjours exhortée.

En effet quoique ce grand Saint euſt toûjours preſens les excés où il s'eſtoit laiſſé emporter contre J. C. & contre ſon Egliſe, & qu'il ſe regardaſt toûjours comme ayant eſté un blaſphemateur, un perſecuteur, & un outrageur ennemy de cette ſainte Epouſe de ſon Maiſtre; il ne s'eſt point pourtant imaginé, lorſque Dieu a permis qu'il ait reſſenti dans ſa chair un aiguillon qui le tourmentoit, que c'eſtoit une mar-

2. Aux Cor. 12. 8. que que Dieu l'avoit abandonné, & que s'il le vouloit ſauver il le mettroit dans une pleine liberté de le ſervir, ſans qu'il éprouvaſt en luy-meſme une ſi forte rebellion de la chair contre l'eſprit.

Mais bien loin d'avoir ces penſées, nous voyons qu'aprés avoir eu recours à la priere pour demander à Dieu que cet ange de Sathan ſe retiraſt de luy, voyant qu'il n'en recevoit point d'autre réponſe ſinon que ſa grace luy ſuffiſoit, parcequ'il ſe plaiſt à faire paroiſtre ſa puiſſance dans la foibleſſe, il ſe reſolut de demeurer ſoûmis à l'ordre de ſa volonté, & d'attendre avec humilité qu'il luy pluſt d'achever ce qu'il avoit commencé en luy. *Je prendray donc plaiſir*, diſoit-il, *à me glorifier dans mes foibleſſes, afin que la puiſſance de J. C. habite en moy. Car lorſque je ſuis foible, c'eſt alors que je ſuis fort.*

La même v. 10.

C'eſt ainſi qu'il faut que les ames qui reſſentent la violence que font en elles leurs mauvaiſes habitudes, & qui ſe ſentent comme entraiſnées malgré elles, dans le mal qu'elles ne veulent point, s'abaiſſent & s'humilie devant Dieu, & qu'elles ayent ſans ceſſe recours à luy dans une humble priere. Mais lorſqu'elles

voyent que cet ange de Sathan ne laisse pas de les poursuivre & de les persecuter, il faut qu'elles écoutent J. C. qui leur dit comme à S. Paul : *Ma grace vous suffit*, & qu'adorant l'ordre de Dieu sur elles, elles disent avec cet Apostre: *Ie prendray donc plaisir à me glorifier dans mes foiblesses, afin que la vertu de I. C. habite en moy:* & ainsi, bien loin de me décourager & de me laisser abatre, je tâcheray d'estre plus fidelle à ce que je sçay que Dieu demande de moy; je me traisneray dans mes exercices, si je n'y puis marcher avec joye; j'embrasseray mesme les secheresses & les dégousts que j'y ressentiray comme des moyens que la misericorde de Dieu me presente pour faire penitence, & je ne m'étonneray point de me voir si dénuée de force & d'ardeur, puisque je sçay que rien ne m'est deu, & qu'au contraire je suis indigne des graces & des faveurs de Dieu, & que s'il n'avoit dessein de faire éclater son extrême patience en me supportant & en m'invitant par là à la penitence, il y auroit long-temps qu'il m'auroit punie de mes pechez; & qu'ainsi puisqu'il me souffre, c'est qu'il veut me faire part *des*

La même v. 9.

Aux Rom. 2. 4. *richeſſes de ſa bonté, de ſa tolerance, & de ſa longue patience.*

Vous avez tous lieu, Madame, d'eſperer qu'il veut vous y donner une grande part aprés ce que vous avez éprouvé juſques icy. Vous ne devez donc plus penſer qu'à vivre de la foy, en vous appuyant ſur les promeſſes qu'il a faites dans l'Ecriture ſainte de ne nous point rejetter, & d'oublier entierement nos pechez quels qu'ils puiſſent eſtre toutes les fois que nous nous convertirions à luy de tout noſtre cœur.

C'eſt pourquoy encore que l'eſtat de langueur & d'inſenſibilité où vous vous trouvez ſoit aſſurément tres-penible à ſupporter, particulierement à une perſonne foible comme vous, & qui a tant lieu de craindre qu'il ne ſoit cauſé par ſon peu de fidelité pour Dieu, vous ne devez pas laiſſer de prendre courage, & de ne vous point laiſſer abattre par les veuës qui viennent ordinairement dans l'eſprit lorſqu'on ſe voit dans ces diſpoſitions.

Il eſt vray qu'elles peuvent eſtre des effets de la juſtice de Dieu, & des marques de ſa colere & de ſon abandonnement. Mais il n'eſt pas moins vray qu'el-

ſont aſſez ſouvent des épreuves dont ſe ſert pour purifier le cœur & le rene plus ferme & plus genereux dans la ati que du bien. Le ſentiment que vous tes obligée d'avoir de voſtre indigni- doit vous porter à vous juger indine des douceurs & des conſolations ue Dieu donne aux ames qui luy ont ſté toûjours fidelles, & doit vous faire ouhaiter que ſi c'eſt ſa volonté, il vous conduiſe plûtoſt par la voye des ſouffrances, afin de meriter par ces peines de ſatisfaire à ſa juſtice, & d'attirer ſur vous ſes miſericordes. Il vous doit eſtre aprés tout indifferent comment vous alliez à Dieu, pourveu que vous y alliez en effet. Et quelleſque ſoient vos diſpoſitions vous irez à lui, pourveu que vous vous ſoumettiez à ſa volonté, que vous vous rendiez exacte à la priere & à ce qu'on a jugé que vous deviez faire pour meriter de luy devenir agreable & l'obliger à ne plus ſe ſouvenir du paſſé.

Il ne faut donc pas beaucoup vous embaraſſer à rechercher dans quel eſprit & dans quelles diſpoſitions vous devez faire vos actions, puiſque vous les devez faire toutes dans un eſprit de pe-

nitence, & dans le desir de reparer vos fautes, & de témoigner à Dieu vostre amour, vostre reconnoissance & vostre fidelité, en vous attachant plus fortement que jamais à vos obligations.

Mais afin que vous ayez une source inépuisable de saintes affections & de saintes dispositions, accoûtumez-vous à jetter toûjours la veuë sur J. C. qui est comme dit l'Apostre, *le consommateur de vostre Foy*, & unissez-vous aux dispositions interieures avec lesquelles il a fait ses actions, & en particulier celles qui ont du rapport à celles que vous vous disposez de partiquer. Car c'est ce que Saint Paul nous insinuë, lorsqu'il nous recommande en tant de lieux de ses Epistres de nous revestir de J. C. d'entrer dans ses sentimens & ses inclinations. Et ce sera alors que vous aurez lieu d'esperer que J.C. vous sera toutes choses, & que vous vous trouverez disposée, comme vous le desirez, à vous voir separée de ce que vous cherissez le plus sans vous en plaindre & sans murmurer contre l'ordre de sa providence, mais au contraire en vous y soumettant humblement.

Aux Eb. 12. 2.

Aux Rom. 13. 14. Eph. 4. 24. col. 3. 10. Phil. 2. 5.

En effet, que peut-il y avoir d'utile

pour nous que ce qui contribuë à nous faire entrer dans cet ordre adorable ? & que devons nous aimer & embrasser que ce qui nous y fait entrer ? Toute nostre application doit estre de tâcher de le connoître ; & nous ne le connoissons jamais mieux que par les évenemens qui sont uniquement en sa puissance. Ainsi quelque contraires qu'ils soient à nos inclinations, ils nous doivent estre tres-precieux, lorsque nous y considerons l'ordre de Dieu, & qu'au lieu de nous attacher aux creatures & aux passions qui causent ces évenemens, nous ne nous arrestons qu'à Dieu qui les regle, & qui les ordonne pour l'accomplissement de ses desseins eternels.

Voila, Madame, ce qui doit fixer vostre cœur ; ce qui luy doit faire trouver de la douceur dans les choses les plus dures & les plus difficiles à supporter ; & ce qui luy fera trouver Dieu dans ce qui vous semble opposé à vôtre avancement & à vostre perfection.

Le 25. Ianvier 1665.

LETTRE L.

A une Dame.

Il luy enſeigne comment les perſonnes infirmes doivent conſiderer les intervales de ſanté & de maladie où Dieu les met.

MADAME,

J'ay eu bien de la joie d'eſtre aſſuré par vous-meſme de voſtre meilleure diſpoſition, & de ce qu'il plaiſt à Dieu de donner quelque relâche à vos maux, & de meſurer vos infirmitez non ſeulement aux forces de voſtre corps, mais encore à celles de voſtre ame qui ſe laiſſeroit peut-eſtre abbatre par une infirmité de longue durée.

Je ſçay bien qu'il nous eſt permis de nous glorifier dans nos foibleſſes, afin que la vertu de J. C. habite en nous, & s'y établiſſe toûjours de plus en plus. Mais auſſi il eſt de l'humilité chreſtienne de recevoir avec des ſentimens d'amour & de reconnoiſſance les momens de ſanté qu'il plaiſt à Dieu de nous donner, & de les regarder com-

2. *Aux Cor.* 12. 10.

des remedes à noſtre langueur, & temps favorable qu'il nous accorde ur reprendre de nouvelles forces, & us diſpoſer à recevoir avec encore us de paix & plus de ſoumiſſion les ouvelles croix qu'il luy plaira de nous reſenter.

Je ne doute point que vous n'en aſſiez cet uſage, puiſque vous me mandez qu'il vous inſpire un deſir plus ardent que jamais de vous appliquer à vos exercices: & je ne vous ay auſſi exprimé ces ſentimens, que pour vous conjurer de ménager un peu plus que vous n'avez de coûtume, les momens de ſanté qu'il vous donne, & de conſiderer que le reſpect que vous devez aux ordres de la divine providence ne vous permet pas d'aimer moins la ſanté que la maladie, & d'eſtre moins ſoumiſe dans les choſes que l'on jugera neceſſaires pour la conſervation de vos forces, que dans celles que l'on a jugé utiles pour les recouvrer.

Une ame qui n'aime que Dieu, & qui ne cherche que l'accompliſſement de ſa ſainte volonté; eſt également contente de le trouver dans la maladie ou dans la ſanté. Et quoi qu'elle ait beaucoup

plus d'inclination pour tout ce qui l'attache à la croix de J. C. parce qu'elle croit que ce ſont ces choſes pour leſquelles Dieu veut qu'elle ait de la préference dans ſon cœur, elle ne laiſſe pas neanmoins de recevoir avec reconoiſſance les ſoulagemens qu'il accorde à ſa foibleſſe, & elle ſe contente alors de ſe faire une croix de ce qu'elle n'en a point, & de trouver dans la ſoumiſſion aux ordres de Dieu, & dans l'aneantiſſement des deſirs les plus legitimes, tous les avantages que les autres tirent de leur peines & de leurs infirmitez corporelles.

Je ne ſçay ſi je me fais aſſez entendre; car je parle d'une vertu dont je ſuis bien éloigné, & que je n'ay pas moins beſoin que Dieu mette dans mon cœur, que j'en ay qu'il me donne cette fermeté & cette generoſité que vous luy demandez par moy, en quoy je vous ſuis tres-obligé.

Hier en liſant les Confeſſions de ſaint Auguſtin je tombay ſur le 3. & le 4. Chapitre du 10. livre. Je ne les eus pas plûtoſt lus, que je me ſentis excité à vous prier de les lire, & de me communiquer les ſentimens que Dieu vous aura

ıra donnez en les liſant. Jugez par là je vous ay preſente dans mon eſprit : ſi je vous oublie devant Dieu.

Le 30. Ianvier 1665.

LETTRE LI.

A une Religieuſe.

Il luy repreſente que nous devons mettre toute noſtre force en I. C. ſans que la veuë de nos foibleſſes nous décourage, & qu'on ne doit pas pretendre à un eſtat de felicité ni de tranquilité dans la vie preſente. Il l'invite à ne ſe pas inquieter de ce qu'elle n'aperçoit point en elle les changemens qu'elle y ſouhaiteroit, mais à s'humilier & à ſupporter courageuſement les plus fâcheuſes tentations. Il l'exhorte à ſe laiſſer conduire par l'Infirmiere en ce qui regarde l'aſſiſtance aux exercices de la communauté. Il l'inſtruit ſur la charité avec laquelle elle doit excuſer, reſpecter, & interpreter favorablement la conduite d'une perſonne. Il l'avertit qu'on doit plûtoſt ſe réjoüir que s'affliger pour les perſonnes de vertu qui ſouffrent quelque perſecution.

MA Sœur,
Je loüe Dieu de la maniere dont il vous fait la grace d'enviſager

l'eſtat preſent de ſon Egliſe, & je ſuis fort conſolé des ſentimens que vous avez pour ceux qui ont le bon-heur de ſo. ffrir quelque choſe pour ſon amour. N. me mettez point de ce nombre, je vous ſupplie, par ce que je ne le merite point, & que je ne voy rien en moy qui ne me rende indigne d'un ſi grand avantage. Rien pourtant n'eſt impoſſible au ſouverain Maiſtre que nous ſervons, & les plus foibles roſeaux deviennent entre ſes mains des colomnes inébranlables. Car, ſelon l'Apoſtre, *nous pouvons toutes choſes en celuy qui nous fortifie:* & ſi nous ſommes unis à J. C. & que nous vivions de ſa vie, nous ne ferons aſſurément que des œuvres dignes de ſon eſprit qui eſt le principe de cette vie en nous. Et ainſi toutes nos actions, tous nos travaux, & toutes nos peines trouvant leur bonté en luy, nous deviendront utiles.

Aux Philip. 4 13.

Cette ſeule conſideration devroit ſuffire pour répondre à tous les points de voſtre lettre. Mais comme vous ne vous ſatisfaites jamais des raiſons generales, & que la crainte que vous avez toûjours de vous tromper, vous

fait apprehender de vous les appliquer à vous-meſme, je vais vous dire en peu de mots ma penſée ſur toutes vos difficultez.

J'approuve entierement le deſſein que vous avez de vous appliquer encore cette année à la pratique à laquelle vous vous eſtes exercée l'année precedente. Dieu ne m'a point donné d'autre veuë pour vous, & je vous avoüe que je me ſentois déterminé à vous y exhorter uniquement quelque autre propoſition que vous m'euſſiez faite. Ne differez donc point de renouveller, cet eſprit & ces diſpoſitions en vous; & demandez à noſtre Seigneur qu'il vous faſſe la grace de luy eſtre plus fidelle que vous n'avez été dans l'exercice de cette ſoumiſſion aux ordres de ſa divine providence.

Ne vous propoſez point neanmoins d'arriver par cet exercice à cette indifference dont vous me parlez. Elle eſt preſque impoſſible en cette vie: & cette égalité pour laquelle vous ſentez tant d'ardeur, peut bien eſtre l'objet de nos ſouhaits & de nos deſirs, mais ne peut eſtre celuy de noſtre jouïſſance.

Dieu ne demande pas de nous, que nous ne ſoyons point troublez ni inquietez des choſes fâcheuſes qui nous arrivent en ce monde. Mais il veut que dans ce trouble & cette inquietude noſtre cœur luy ſoit parfaitement ſoumis, & que nous aimions ſa volonté quoique contraire à nos inclinations les plus juſtes & les plus ſaintes, & qu'au milieu de la joye & de la douleur nous le beniſſions également.

Or cette ſoumiſſion parfaite n'étouffe point les ſentimens de la nature: & je ne ſçay meſme ſi l'ame n'en devient point plus tendre & plus ſenſible à l'égard des choſes qu'elle aime ſelon Dieu, à proportion que l'amour qu'elle a pour ſa volonté la rend plus ſoumiſe aux ordres de ſa providence. Aimez donc la volonté de Dieu & demeurez-y humblement ſoumiſe & attachée dans tous les évenemens qui vous arriveront: mais ne pretendez pas trouver dans cet amour ni dans cet attachement une felicité terreſtre & ſenſible. Celle qui accompagne cette vertu eſt toute interieure & toute ſpirituelle, & quoiqu'elle rende effectivement l'ame heureuſe, ce n'eſt pas en l'exen-

Digitized by Google

tant de tout trouble & de toute inquietude mais en luy faisant trouver Dieu au milieu des afflictions, des délaissemens, & des privations les plus penibles.

Et ne craignez point que cette sainte pratique en vous adoucissant les choses les plus fâcheuses, ne diminuë le prix de la satisfaction que vous avez dessein d'offrir à Dieu en les suportant pour vos pechez ; puisqu'au contraire ce que nous faisons dans un esprit de penitence devient d'un plus grand merite devant Dieu à proportion que nous le faisons avec plus de joye & plus de douceur d'esprit. C'est pour cela que toutes nos obligations dans le christianisme se reduisent à celle d'aimer. Or qu'y a t'il de plus doux que l'amour d'un Dieu infiniment bon, & qui n'a que de la tendresse & de la douceur pour ceux qui l'aiment? Quand je vous ay conseillé d'entrer dans cette voye pour satisfaire au desir si juste que vous aviez de faire penitence, j'ay bien cru que vous y trouveriez beaucoup moins de peine que dans les autres voyes que vous aviez tenuës auparavant. Et ainsi vous ne devez pas en

avoir le moindre ſcrupule, puis qu'aſſurément elle eſt plus chreſtienne, & plus efficace devant Dieu pour vous purifier de vos fautes.

* Vous faites bien de ſuivre les regles qu'on vous a preſcrites pour la communion, quoique vous n'appercevïez point de changement en vous à l'égard de vos diſpoſitions interieures. Car outre qu'il ne laiſſe pas d'y en avoir, il ſuffit que vous ſoyez dans la diſpoſition de les ſuporter humblement autant qu'il plaira à Dieu de vous les laiſſer, & de vous en ſervir ſelon ſes deſſeins pour aimer voſtre abjection, & pour mettre en luy ſeul toute voſtre confiance.

* La peine que vous avez de ne point aſſiſter à Matines n'eſt point raiſonnable. Je vous conſeille, afin de banir de voſtre cœur tous ces ſcrupules, de vous abandonner pour toutes ces choſes à la conduite de l'Infirmiere, à qui il appartient de veiller ſur les beſoins des infirmes. On n'édifie quelquefois pas moins une Communauté en ce privant par obeïſſance des choſes pour leſquelles tout le monde ſçait qu'on a beaucoup d'ardeur, qu'en les pra-

Digitized by Google

tiquant. Deplus vous ſçavez par voſtre propre experience que vous ne pouvez aſſiſter à cet Office dans l'infirmité où vous eſtes ſans vous rendre incapable des fonctions de vôtre charge qui demande des forces & de l'activité.

* Ce que vous me mandez des perſonnes que vous me marquez, ne doit rien diminuer du reſpect & de la ſoumiſſion que vous leur devez, mais peut beaucoup ſervir à vous rendre ce reſpect & cette ſoumiſſion tres utiles. Ce n'eſt pas qu'il en faille avoir pour ce qui n'eſt pas ſelon Dieu. Mais c'eſt qu'à l'égard des perſonnes qui ſont au deſſus de nous, dans les choſes qu'elles font qui ne ſont pas ſelon les regles & les maximes de l'Evangile, c'eſt les reſpecter que de ne les pas blâmer ouvertement, quoique dans le fond de nôtre cœur nous improuvions & nous blâmions leurs actions.

Ainſi ce que vous devez faire lorſque vous ſentez s'élever en vous ces mouvemens d'aigreur, eſt de tâcher de les réprimer, de les empeſcher de ſe produire au dehors, & de ne les communiquer à perſonne, mais au contraire de porter les autres à donner des

interpretations favorables à ces actions qui paroiſſent blamables en elles-meſmes, lorſqu'elles témoignent les condamner. Il ne faut pas pourtant, comme je vous viens de dire, les aprouver contre le témoignage de voſtre conſcience; mais il faut doucement rentrer en vous-meſme, & faire rentrer auſſi les autres en eux-meſmes, & prier Dieu, en luy laiſſant le jugement de ces actions, de faire miſericorde à ceux qui les commettent, & de les éclairer. Dieu a permis aſſez ſouvent que de grands Saints ſe ſoient exercez & perſecutez les uns les autres: & nous voyons qu'il permet encore tous les jours qu'on reçoive de mauvais traitemens de ceux meſmes dont on en devroit moins attendre, pour nous apprendre à ne nous repoſer en ce monde que ſur luy, qui ſçait tirer ſa gloire de toutes ces choſes, faiſant comme dit l'Apoſtre, *qu'elles tournent à l'avantage de ceux qui l'aiment.*

Aux Rom. 8. 28.

Ce qu'on doit donc faire dans ces occaſions, c'eſt de s'entreſuporter charitablement les uns les autres, de tolerer ſans murmure ce qu'il y a de fâcheux & d'incommode dans l' humeur

des personnes avec qui l'on a à vivre, & auxquelles l'on est soumis ; de s'accommoder à leur maniere d'agir, & d'entrer tellement dans leurs foiblesses que mesme elles deviennent avantageuses en ce qu'elles servent à mortifier.

Il faut pour cet effet adorer souvent la bonté & la douceur d'esprit avec laquelle J. C. a souffert les imperfections des personnes parmy lesquelles il a vescu. Et il ne faut pas vous étonner si les imperfections des personnes avec qui l'on est toûjours, causent quelquefois de legeres impatiences, puisque nostre Seigneur luy-mesme en a en quelque sorte fait paroistre pour l'incredulité de ses Apostres & l'infidelité des Juifs. Le principal dans ces rencontres là est de bien separer les personnes des fautes qu'elles commettent, & de conserver toûjours de la tendresse & de la charité pour elles, quoique nous improuvions leur conduite.

* Ce n'est pas l'effet d'un zele bien reglé de s'affliger extraordinairement lorsqu'on voit que les personnes de merite & de vertu sont persecutées ; puisque nous devons au contraire estre persuadez que le partage

de ceux qui veulent vivre selon les maximes de la pieté chrestienne & de l'esprit de J.C. est d'estre mépriſez & perſecutez. Nous devons à la verité gemir pour ceux qui perſecutent les autres: mais nous devons nous réjoüir pour ceux qui ſouffrent la perſecution, & ne rien craindre pour eux, ſinon qu'ils n'en faſſent pas un aſſez bon uſage, & qu'ils ne ſoient pas fidelles à Dieu autant qu'ils doivent.

2. 4 Tim. 3. 12.

Servez-vous donc de ces conſiderations pour adoucir voſtre eſprit lorſqu'il s'aigrit contre les injuſtices des autres; & ne laiſſez pas d'agir comme vous faiſiez auparavant malgré les choſes qui vous rebutent & qui vous portent à la défiance. Comme l'eſprit eſt pront, il ſe fait ſouvent mille raiſons de ſe défier des perſonnes ſans fondement. Pour l'en détourner il faut l'appliquer à autre choſe, recourir à la priere, & ſe réjoüir de ce qu'il n'y a que Dieu qui connoiſſe le fond des cœurs, & qui y puiſſe détruire tout ce qui y eſt d'oppoſé à la charité. Ce qui doit eſtre le fondement inébranlable de noſtre joye, c'eſt dit, l'Apoſtre S. Paul, *que Dieu connoiſt ceux qui luy appartiennent*, & que, com-

2. à Tim. 2. 19.

me J. C. le dit luy-meſme, *rien ne les ravira de ſes mains.* *En ſaint Iean. 10. 28.*

Le 6. Février 1665.

LETTRE LII.

A une Demoiſelle.

Il l'exhorte à ſe fortifier par les exercices de la penitence contre ſes tentations & ſes pechez.

MADEMOISELLE,

Ce que vous me mandez par voſtre dernier billet que je viens de recevoir, comme je me diſpoſois à vous écrire, eſt effectivement tres-affligeant; mais il ne me ſurprend point, & vous devez vous préparer à ſoûtenir de temps en temps de ſemblables attaques.

Vous ſçavez que je vous ay toûjous dit de vous défier des penſées qui vous venoient que vous n'y ſeriez plus expoſée. Qui ſçait ſi dans ces temps de paix vous ne vous eſtes point laiſſée aller à une ſecrete complaiſance de vous en voir délivrée, & ſi vous ne vous en eſtes point élevée audeſſus des autres?

Digitized by Google

L'amour auſſi de voſtre corps & de voſtre ſanté, s'eſt un peu trop entretenu en vous, & vous a porté à accorder à voſtre bouche pluſieurs choſes qu'une perſonne bien penitente n'auroit jamais deu luy accorder. Ce ſont des ſurpriſes de l'amour propre, & des reſtes d'une longue maladie interieure dont vous n'eſtes pas encore entierement guerie. Quoiqu'il en ſoit vous avez raiſon de craindre. Mais il ne faut pas pour cela ſe décourager & s'abandonner à la pareſſe & au relâchement. Nous ne voyons point qu'on ceſſe de recourir aux Medecins & à leurs remedes dans les maladies du corps, quoiqu'on y retombe ſouvent. Ce ſont au contraire ces recheutes qui font qu'on a recours à eux avec plus d'ardeur & d'empreſſement. JESUS-CHRIST eſt le ſouverain medecin des maladies de nos ames, qui ſont toutes cauſées par les paſſions qui dominent en nous, & qui ne peuvent s'affoiblir que par l'augmentation de la charité qu'il répand dans nos cœurs. Cette charité s'augmente en nous par la pratique des bonnes œuvres, & dans une ame penitente par les exercices d'une

enitence humble & laborieuſe.

Nous allons bientoſt entrer dans un temps où l'Egliſe nous exhorte à affliger noſtre corps & noſtre eſprit par le jeûne, par l'abſtinence, par les veilles, & par une plus grande exactitude à veiller ſur nous-meſme pour nous priver des choſes dont l'uſage eſt le plus permis. Il faut tâcher d'entrer dans cet eſprit & vous faire preſcrire par voſtre Confeſſeur ce qu'il jugera vous eſtre plus utile ſelon Dieu par rapport à voſtre diſpoſition preſente. Pour moy je croy, que vous devez paſſer tout ce ſaint temps dans la privation de la communion, & vous diſpoſer par la douleur que vous devez avoir de vous l'eſtre attirée, à approcher de J. C. le Jeudy ſaint ou le jour de Paſques avec plus de ferveur & de pureté. Il y a dans le fond de voſtre cœur un orgueil ſecret que Dieu veut confondre & ruiner en vous par la veuë de vos miſeres, qui ſont ſi indignes d'une ame que Dieu a retirée d'un ſi profond abyſme.

Mais au reſte ne croyez point que ce ſoit manquer au reſpect que vous

devez avoir pour J. C. de luy témoigner de la confiance au milieu de ces miseres, puisque l'on ne l'honore jamais davantage que lorsqu'avoüant son impuissance l'on a recours à sa misericorde pour estre délivrée des peines & des tentations que l'on souffre, & dans lesquelles on a dautant plus de lieu & d'obligation de se confier en luy, qu'on ressent plus de peine de s'y voir sujet, & que cette peine vient de l'amour qu'on a pour luy, & de la crainte que l'on a de l'offenser & de luy déplaire. Reconnoissez donc combien vous estes éloignée de l'humilité chrestienne par la peine que vous avez à entrer dans cette disposition.

Le 8. Février 1665.

LETTRE LIII.

A une Religieuſe.

Il l'inſtruit ſur la maniere avec laquelle elle devoit embraſſer une penitence qu'on luy avoit impoſée. Il l'avertit que le ſentiment des paſſions ne doit pas éloigner de la Communion, pourveu qu'on les ait vaincuës. Il luy enſeigne comment on doit détourner les loüanges, & les diſpoſitions avec leſquelles on doit ſe tenir devant I. C.

MA Sœur,

Le ſentiment que vous avez de vous interdire l'uſage des choſes qui pourroient eſtre permiſes en elles-mêmes, eſt fort chrêtien, pourvû qu'il n'aille pas juſqu'à vous faire negliger les moyens que Dieu vous preſente pour vous éclaircir des difficultez que vous avez, & vous faire entrer par là dans la paix interieure à laquelle vous devez tendre continuellement. Car c'eſt-là le veritable moyen de calmer voſtre conſcience, qui juſques à ce que vous ſoyez éclaircie, aura lieu de vous reprocher que vous vous recherchez peut-eſtre vous-meſme dans

ce silence que vous gardez, & dans cette grande exactitude que vous vous proposez, contre le dessein mesme de celuy qui vous a imposé ce silence.

Croyez-vous qu'il ne faille pas autant apprehender la crainte que l'on a de faire paroistre la foiblesse de son esprit & ses scrupules, que la liberté que l'on prend d'interpreter selon son sens les choses que nos superieurs nous prescrivent? Pensez un peu à cela, je vous prie; & si vous sentez encore du trouble dans l'execution de cette penitence, faites un effort pour vous en éclaircir avec la personne qui vous l'a imposée, & qui assurément n'a pas cru vous jetter par là dans le trouble, mais seulement vous rendre plus appliquée à vos obligations particulieres, ne sçachant pas que Dieu vous les avoit déja rendu cheres, & que vous y estiez fidelle par sa grace.

Ce n'est pas qu'il n'ait, ce me semble, prévenu toutes ces difficultez, en vous declarant qu'il ne pretendoit point vous obliger à rien de nouveau, mais seulement vous porter à faire par un esprit de penitence ce que vous estiez obligée de faire pour vous acquitter des

obligations de voſtre eſtat. Et c'eſt ainſi que vous l'entendez vous-meſme, puiſque vous dites que vous avez de la joye de ce qu'il vous a impoſé l'obligation de pratiquer ce que la fidelité à voſtre eſtat & aux graces que Dieu vous à faites vous devoit faire faire par amour.

Ainſi il paroiſt que ſon deſſein a eſté ſeulement d'uſer avec vous de la meſme condeſcendance dont J. C. a uſé avec la pluſpart des pecheurs, auxquels, aprés leur avoir remis leurs pechez, il s'eſt contenté de dire: *Allez & ne pechez plus.* Ou ſi vous voulez, il vous a traittée de la meſme maniere que J. C. traita S. Pierre, duquel il exigea aprés ſa reſurrection pour preuve de ſon amour & du regret de ſa faute, de *paiſtre ſes brebis.* Ce qui nous apprend que la veritable penitence d'un chreſtien, quelque crime qu'il ait commis, eſt de s'appliquer avec fidelité aux choſes qui regardent l'eſtat auquel il eſt engagé par l'ordre de la providence divine.

En ſaint Jean 8. 11.

En ſaint Jean 21. 15. 17.

* Vous faites bien de ne point vous retirer des ſaints autels pour ces ſortes de mouvemens dont vous vous plaignez; puiſque ce n'eſt ni la paſſion ni le mouvement de la paſſion qui nous

rend coupables, mais le consentement que nous y donnons. De sorte que bien loin de croire que les seuls mouvemens des passions nous doivent faire retirer de la sainte table, je suis persuadé qu'ils peuvent mesme beaucoup contribuer à rendre l'ame plus digne d'en approcher par la fidelité avec laquelle elle les combat & elle en demeure victorieuse. Ce qui arrive quelquefois avec tant de bonheur, qu'elle rentre aussi-tost dans le calme, comme je croy que vous l'avez mesme experimenté dans la rencontre dont vous me parlez. Car par ce calme je n'entends pas toute cessation de trouble, puisqu'il est bien difficile qu'une ame qui aime Dieu, ne demeure quelquefois dans l'émotion de s'estre veuë en danger de le perdre: mais j'entends un certain dégagement & une certaine liberté d'esprit & de cœur au milieu de cette crainte, qui fait que l'ame se porte avec facilité & avec confiance à faire ce qu'elle juge selon les principes de la foy, que Dieu demande d'elle en cette occasion particuliere.

* Le veritable remede contre ces antipaties & ces indisposition que vous craignez d'entretenir à l'égard de quel-

ques perſonnes, eſt de s'appliquer à avoir plus de douceur, de condeſcendance, de ſupport pour elles, & à chercher toutes les occaſions poſſibles de les aider & de les obliger. Cela eſt difficile à la nature, mais cela eſt neceſſaire ſelon l'eſprit de la grace.

* Il faut éviter les loüanges; mais il ne faut rien faire pour cela qui ait la moindre apparence de mal. Jamais il ne faut affecter de commettre la moindre faute ſous quelque pretexte que ce ſoit. On peut bien autant qu'il eſt poſſible cacher le bien que Dieu nous fait faire: mais encore il y a diverſes occaſions où il ne faut pas laiſſer de le faire paroiſtre quoiqu'il en puiſſe arriver. Ne vous arreſtez donc point à ces penſées qui vous viennent d'agir autrement. Ne faites rien pour eſtre remarquée des autres, Mais que la crainte d'en eſtre remarquée ne vous empeſche point de faire voſtre devoir. S'il s'agiſſoit de choſes fort extraordinaires il y auroit de la difficulté. Mais, comme je le ſuppoſe, vous n'en affectez point, & vous reduiſez toute voſtre perfection à vous acquitter de vos obligations. Ainſi, n'envi-

ſagez que Dieu, & ne vous mettez point en peine de ceque les hommes peuvent dire.

* Ce que vous éprouvez dans la priere peut bien venir de la cauſe que vous me marquez. Ce qu'il y a à faire, c'eſt d'arreſter cet empreſſement, en ſe tenant dans un humble ſilence interieur aux pieds de J. C. luy parlant plus du cœur que de la bouche, par des mouvemens d'adoration, d'aneantiſſement de nous-meſme, & d'abandonnement parfait à ſa volonté. Car, comme dit l'Apoſtre, *nous ne ſçavons* le plus ſouvent *ce que nous devons demander.* En effet, c'eſt l'eſprit de J. C. qui doit prier en nous pour prier comme il faut, ce qu'il fait, comme dit le meſme Apoſtre, *d'une maniere ineffable.*

Aux Rom. 8. 26.

Là meſme.

Le 24. Avr. 1665.

LETTRE LIV.

A une Religieuſe.

Il luy enſeigne comme elle doit conſerver la paix de ſon cœur & la charité envers le prochain parmy les mécontentemens & les troubles où elle eſtoit.

MA Sœur,
Vous eſtes aſſurément beaucoup à plaindre en l'eſtat où eſt voſtre maiſon, & il eſt bien difficile que vous ne vous ſentiez de l'agitation de tout le corps. Mais quoy ! faut-il pour cela tout quitter, & attendre, pour approcher de J. C. une tranquilité exterieure qui ne dépend point de vous, & qu'il ne faut pas eſperer de long-temps ? Et croyez-vous que dans le temps que les Scribes & les Phariſiens cherchoient les moyens de perdre J. C. & faiſoient éclatter leur haine contre luy, ſa ſainte Mere fut exente des peines que l'on reſſent lorſqu'on craint quelque fâcheux accident pour les perſonnes que l'on aime ? Je dis bien plus. Il y a des

occaſions où il faut avoir de l'émotion, & où l'on ne peut témoigner de l'inſenſibilité & de la froideur ſans un veritable défaut.

Ne penſez donc pas que toute ſorte de trouble & d'inquietude nous rende criminels devant Dieu, & que pour n'avoir pas la paix avec tout le monde, nous ne puiſſions pas l'avoir avec Dieu. Quand S. Paul nous excite à cette paix, qui nous doit eſtre ſi chere, il ne dit pas abſolument: Vivez en paix avec tout le monde. Mais il dit: *Vivez en paix, ſi cela ſe peut & autant qu'il eſt en vous, avec toutes ſortes de perſonnes.* Cela nous marque qu'il ſuffit que de noſtre coſté nous ne negligions rien pour eſtre avec les autres dans une parfaite intelligence, & que nous aimions ſincerement la paix que J. C. nous a tant recommandée. Que ſi malgré les efforts que nous faiſons pour n'avoir rien à démeſler avec le prochain, on ſe défie neanmoins de nous, & on nous oblige par des ſoupçons & des refroidiſſemens à eſtre plus reſervez, il ne faut point s'en troubler, mais prier Dieu pour les perſonnes de cette humeur, & conſerver dans ſon cœur tou-

Aux Rom 12. 18.

te la charité que nous leur devons, & leur en donner des marques lorſque l'occaſion s'en preſente.

Je ne doute point que ce ne ſoient là les diſpoſitions interieures où vous eſtes à l'égard de toutes les perſonnes qui troublent voſtre maiſon; & il n'eſt pas difficile d'apercevoir au travers des nuages qui s'élevent dans voſtre cœur, la charité que le S. Eſprit y a répanduë. Et ainſi je ne croy pas que vous deviez quitter la Communion pour ces troubles & ces émotions qui ne ſont qu'exterieures, & qui par la grace de Dieu ne penetrent point le fond de voſtre ame.

Nos obligations ne vont pas aſſurément, comme je viens de vous le dire, à n'eſtre point émus & à ne reſſentir point d'alteration à l'égard des choſes qui ſont contraires à noſtre inclination, particulierement lorſque cette inclination eſt ſelon Dieu, & que c'eſt l'amour de la juſtice & de la verité qui luy a donné naiſſance. C'eſt au contraire une marque de la bonne diſpoſition du cœur que de deſaprouver & de condamner ce qui eſt mal : & il y a bien plus à craindre pour ceux qui voyent ſans peine

Digitized by Google

qu'on perſecute l'innocence, que pour ceux qui s'en affligent par le zele qu'ils ont pour la juſtice & pour la verité.

Vous pouvez n'avoir rien de plus cher que d'eſtre en bonne intelligence avec vos Superieures, & cependant avoir le malheur d'eſtre mal avec eux ſans que cela vous mette mal avec Dieu. Il ſuffit que vous ne leur donniez volontairement aucun lieu de ſe plaindre de vous; & que vous faſſiez meſme des efforts ſur voſtre naturel pour leur témoigner de l'ouverture & de la confiance. Comme vous craignez qu'ils ne vous ayent pour ſuſpecte, il ſe peut faire auſſi que vous les ſoupçonniez d'un changement à voſtre égard qui n'eſt pas veritable. Mais quoiqu'il en ſoit, honorez-les, ſupportez leurs défauts, & ayez de la peine du peu d'approbation que vous eſtes reduite de donner à leur conduite, parce que Dieu ne vous commande point que vous approuviez ce qui ne nous paroiſt pas équitable en eux, mais que vous n'entrepreniez point de les juger, & que vous excuſiez le plus qu'il vous eſt poſſible les fautes viſibles qu'ils peuvent commettre.

Pour ce qui eſt de l'accablement où vous

vous dites que cela vous met, je ne m'en eſtonne pas. Car la ſeule crainte que vous n'y veniez à offenſer Dieu, eſt capable de vous cauſer du trouble. Ce que vous avez à faire, eſt de vous efforcer un peu d'en ſortir, & d'avoir recours pour cela au petit exercice dont nous ſommes convenus.

Mais c'eſt la reſolution que j'ay priſe, me dites-vous, de m'appliquer à cette pratique, qui m'afflige davantage, parceque je ne me voy point dans cette indifference où je devrois eſtre.

Vous n'auriez pas beſoin de travailler, de prier, de gemir devant Dieu pour obtenir cette grace ſi vous la poſſediez déja: & c'eſt vous affliger inutilement que de vous abattre de ce que vous n'avez pas encore acquis une perfection qui doit eſtre juſques à la fin de voſtre vie l'objet de vos deſirs, de voſtre travail, & de vos prieres, & qu'on ne peut meſme deſirer que par une grace toute particuliere.

Il faut donc nous humilier devant Dieu de ce que nous avons encore trop de ſenſibilité pour ce qui nous touche, & de ce que la ſoumiſſion que nous deſirons voir pour ſes volontez, n'eſt pas ca-

pable de reſtablir le calme dans noſtre ame auſſi prontement que nous le deſirerions. Mais cela ne doit pas empêcher que nous ne nous abandonnions à ſa miſericorde, & que nous n'attendions avec une humble confiance qu'il acheve en nous ſon ouvrage.

Il eſt vray qu'une perſonne à qui Dieu fait la grace de connoiſtre plus particulierement ſes obligations, doit auſſi eſtre plus fidele à les remplir. Mais je ne demeure pas d'accorder que tout ceque vous regardez comme des fautes commiſes contre le reſpect que vous devez à vos ſuperieurs, en ſoit effectivement. Et ſi ces fautes eſtoient veritables il faudroit ſeulement tâcher de les reparer par une voye ſi humiliante que vous n'euſſiez plus la legereté de les commettre davantage.

Prenez donc garde de ne vous pas laiſſer abattre par les craintes qui vous ſont ordinaires. Reglez voſtre exterieur, en ſorte que rien ne bleſſe la charité. Et pour cequi eſt de l'interieur contentez-vous de repreſenter à J. C. vos troubles & vos inquietudes en le priant de faire que tous ces flots qui vous emportent & qui vous agitent,

ſe briſent à ſes pieds. Il vous rendra bien-toſt le calme ſi c'eſt pour ſa gloire, & que cela vous ſoit utile. Mais s'il vous commande de marcher ſur cette mer agitée, il ne faut pas laiſſer d'aller à luy avec confiance, bien loin de vous éloigner de luy.

N'interrompez donc rien dans le cours de vos exercices ordinaires de pieté, & faites que toutes ces tempeſtes ne ſervent qu'à vous élever plus facilement à luy, comme les eaux du deluge ne ſervirent qu'à élever de terre l'arche qui eſtoit la figure de l'Egliſe & de tous les fidelles qui la compoſent. Ainſi je ne ſuis point du tout d'avis que vous quittiez la ſainte Communion par la crainte que vous avez que les ſentimens qui s'élevent en vous contre certaines perſonnes ne refroidiſſent ou ne diminuent la charité que vous leur devez, puiſque ce Sacrement en eſt le remede, & qu'il nous a eſté laiſſé par J. C. pour nourrir & fortifier en nous cette divine charité que vous apprehendez de bleſſer.

Le 15. May 1665.

LETTRE LV.

A une Religieuse.

Il luy marque comme elle doit pratiquer la resolution qu'elle avoit prise à l'égard de quelques peines & de quelques troubles, & avec quels sentimens elle doit regarder I. C. dans les foiblesses & les impuissances qu'il a prises pour nostre salut.

MA Sœur,
J'ay à répondre à deux de vos lettres dont l'une est du 6. & l'autre du 13. de ce mois. Elles m'ont toutes deux donné beaucoup de consolation vous voyant dans la resolution où il y avoit long-temps que je souhaittois qu'il plust à Dieu de vous mettre, & dont j'espere avec sa misericorde que rien ne sera capable de vous détourner.

Vous ne pouvez assurément rien faire de mieux que de vous déterminer à oublier tout le passé, & de vous attacher uniquement à la volonté de Dieu, ne considerant plus vos fautes pour vous en inquieter, mais seulement pour vous en humilier, qui est l'avantage qu'il

veut que vous en tiriez. Prenez garde neanmoins de ne pas donner trop d'étenduë à cette reſolution, & qu'en voulant entrer dans une diſpoſition que Dieu demande de vous, vous ne vous propoſiez une choſe qu'il ne veut peut-eſtre pas encore vous accorder, & à laquelle pourtant il veut que vous aſpiriez.

Car le deſſein de ne vous plus inquieter de ce qui vous troubloit auparavant, peut renfermer deux choſes. La premiere eſt une exemption parfaite de toute ſorte de trouble & d'inquietude ou du moins une parfaite tranquilité d'eſprit au milieu de toutes les agitations de voſtre cœur. La ſeconde eſt une ferme reſolution de demeurer ſoumiſe aux ordres de la volonté de Dieu malgré tous les troubles & toutes les inquietudes de voſtre eſprit.

La premiere diſpoſition emporte un calme parfait dans toutes les puiſſances de l'ame. La ſeconde ſubſiſte au milieu de toutes les agitations du cœur. On peut eſtre avancé dans la pieté ſans avoir la premiere. Mais on ne peut eſtre établi comme il faut dans la charité, ſans la ſeconde. Dieu met dans cette

parfaite tranquilité les ames à qui il luy plaît de faire cette misericorde, lorsqu'elles y pensent le moins. Mais souvent il se plaist à laisser les ames les plus innocentes dans les troubles & les peines qui les agitent, en se contentant de former en elles la resolution de demeurer attachées à sa volonté nonobstant toutes ces agitations.

Il ne vous est pas difficile maintenant de connoistre quelles bornes vous vous estes prescrites dans le dessein que vous avez formé de ne vous plus inquieter, & si vous vous arrestez à la seconde maniere d'y entrer, que je viens de vous marquer & qui est la seule que Dieu demande de vous. Car si vous supportez patiemment & humblement, par exemple, l'impuissance où vous vous trouvez de vous exprimer en vous approchant du sacrement de penitence le peu de presence d'esprit où vous estes quand vous approchez de la Communion, & les autres foiblesses qui vous affligent; vous pouvez vous assurer d'être dans la disposition où Dieu vous demande pour luy estre agreable, & vous devez demeurer en repos à cet égard. Et vous m'avoüerez, que le trou-

ble que ces imperfections vous causoient, n'estoit en vous qu'un amusement d'esprit, & un effet de vostre amour propre, qui auroit esté bien aise que vous eussiez pû vous rendre témoignage à vous mesme que vous faisiez les choses comme il faut.

* Pour satisfaire à la question que vous me faites dans vostre derniere lettre touchant la maniere dont vous devez honorer J. C. dans son enfance, & vivre de la foy par rapport à ce mystere, je croy pour cela que vous l'y devez adorer comme un Dieu plein d'amour, plein de bonté, plein de puissance au milieu des foiblesses, des impuissances, & des infirmitez dont il a voulu paroistre environné dans cet estat: Que vous l'y devez considerer comme vostre soutien, vostre force, & le remede à vos maux, & ainsi comme l'objet unique de vostre esperance dans vos foiblesses, vos impuissances, & vos infirmitez: Que vous devez supporter ces mesmes impuissances & ces mesmes foiblesses avec le mesme esprit qu'il a supporté celles qu'il a prises pour vostre amour, c'est à dire les supporter dans cet esprit de penitence avec lequel il a

ſupporté les ſiennes, & en tâchant de les ſouffrir autant de temps qu'il plaira à Dieu de vous y laiſſer pour ſatisfaire à ſa juſtice, de meſme qu'il eſt demeuré dans l'eſtat de l'enfance tout autant de temps que Dieu y laiſſe les autres enfans: Et qu'enfin vous devez regarder la patience avec laquelle vous devez ſupporter vos foibleſſes, vos langueurs & vos impuiſſances, comme le moyen par lequel il veut eſtre honoré en vous, comme l'unique ſacrifice qu'il exige preſentement de vous, & comme la voye la plus ſeure de vous purifier de plus en plus de vos fautes.

Voila, comme je penſe, la veritable maniere dont vous devez honorer J. C. dans ſon enfance, & vivre de la foy de ce myſtere, qui eſt un myſtere d'amour & d'une conſolation tres-grande, mais toute ſpirituelle & toute interieure.

Car tous ceux qui eurent part aux prémices de cet eſtat ſi humiliant de J. C. comme la ſainte Vierge, ſaint Joſeph, & les Bergers, n'y virent rien de conſolant ſelon les ſens; & quoique ces derniers fuſſent gens groſſiers, Dieu ne voulut point qu'il leur parut rien d'extraordinaire dans cet enfant, ſinon

qu'une extrême pauvreté, qui bien loin de leur donner quelque esperance d'une délivrance prochaine que tous les Juifs attendoient, devoit au contraire leur ôster toute la confiance que la nouvelle de cette naissance leur avoit pû donner. Ainsi, le seul esprit de la foy fit que l'ayant reconnu par l'estat où l'Ange leur avoit dit qu'ils le trouveroient, ils s'en allerent glorifiant & loüant Dieu de ce qu'ils avoient veu.

Que nous sommes éloignez de cette foy de ces Bergers! & que nous avons de peine à loüer & glorifier Dieu, lors qu'adorant J. C. dans la crêche ou dans quelque autre mystere de son enfance, nous ne nous en sentons point sensiblement touchez, & nous n'y trouvons rien de lumineux & d'éclatant!

Nous voulons que ce divin enfant nous caresse, qu'il nous tende les bras, qu'il nous donne des assurances de la bonté avec laquelle il reçoit nos services; enfin nous voulons que tout nous soit favorable & que J. C. enfant soit pour nous dans la joye, dans la douceur, dans la lumiere & dans l'abondance. Cependant, c'est dans les tenebres & dans l'obscurité qu'il prend naissance.

Ce n'eſt que ſous les pauvres langes dont il eſt enveloppé qu'il eſt renonnu par les bergers, & ce n'eſt que parce qu'il eſt couché dans une crêche comme les enfans nouveaux nez ſont dans leur berceau, qu'ils jugent que c'eſt celuy dont les Anges ont publié la gloire & la majeſté.

Imitons la foy de ces bons bergers, & ſouvenons-nous de ce que S. Paul dit, qu'il a fallu que J. C. ſoit entré dans ce profond aneantiſſement, & qu'il ſe ſoit rendu *entierement ſemblables* à nous qui *ſommes ſes freres*, en ſe reveſtant de toutes nos foibleſſes, afin qu'il peuſt faire aux yeux de ſon Pere les fonctions *d'un Preſtre plein de compaſſion* pour nos propres foibleſſes. De ſorte que nous pouvons ſuivant la penſée de S. Paul, regarder toutes les foibleſſes & les impuiſſances où nous voyons J. C. dans ſon enfance, comme les premiers degrez par leſquels il eſt entré dans les fonctions de ſon ſacerdoce, & comme les prémices du ſacrifice qu'il a offert à ſon Pere ſur la croix pour nos pechez.

Imitez-le en cela, ma Sœur, & faites que vos foibleſſes vous ſervent par la

patience & l'humilité avec leſquelles vous les ſupporterez, de diſpoſition au ſacrifice entier de vous-meſme que vous deſirez avec tant d'ardeur de luy faire en vous conſacrant à honorer ſon enfance.

Le 20. May 1665.

LETTRE LVI.

A une Damoiſelle.

Il luy déclare qu'elle ſe doit ſoumettre aux mortifications qu'on luy impoſe pluſtoſt qu'à celles qu'elle choiſit par ſa propre volonté, & qu'elle doit s'aſſujettir à ce qu'on luy propoſe pour ſon ſalut. Il luy marque l'uſage qu'elle doit faire du zele qu'elle a pour la verité, & comme elle doit eſtre diſpoſée à l'égard de ſes défauts.

MADEMOISELLE,

Quoique je réponde prontement à voſtre lettre, ne craignez point que j'uſe de précipitation. Il n'y a rien dedans qui me ſoit nouveau, & que je n'euſſe prévu, ou pour mieux dire que je n'euſſe apprehendé, lorſque je vous ay parlé.

Digitized by Google

Ma conduite ne vous paroiſt étonnante que parcequ'elle eſt contraire à voſtre inclination, & que j'entreprens de vous ravir cette authorité que vous vous eſtes reſervée. Il y a long-temps que je m'en ſuis aperçu, quoique je ne vous en aye rien dit ; & j'ay toûjours attendu qu'il pluſt à Dieu de vous éclairer là-deſſus. Mais j'ay enfin reconnu que ma patience vous eſtoit nuiſible, & que je ne pouvois plus differer à vous dire mes ſentimens, ſans manquer à ce que je vous dois, & ſans me rendre devant Dieu indigne de la confiance que vous avez en moy.

Vous en croirez ce qu'il vous plaira, mais je vous proteſte que je ne m'arrête point à tout ce que l'on me peut dire de vous, & que je vous croy préferablement à tout autre dans ce qui vous regarde. Mais il ne s'enſuit pas pour cela que je me croye obligé de ſuivre vos lumieres ; & au contraire, j'eſtime qu'il eſt de la charité que je vous dois de m'en rendre juge, & de vous détourner de les ſuivre, lorſque je ne les croy pas propres à vous conduire à Dieu. Quoiqu'il en ſoit, tout ce que je vous puis dire maintenant eſt qu'il faut que

vous obeïſſiez, & que vous paſſiez par deſſus toutes les vaines raiſons que vous pretendez avoir de craindre.

C'eſt une choſe admirable que vous ayez plus d'apprehenſion de vous relâcher en quittant les pratiques de mortification que vous vous eſtes propoſées de ſuivre, quoique vous ne ſçachiez pas préciſement ſi elles ſont approuvées de Dieu, que d'eſperance que Dieu vous affermira dans ſon ſervice en vous humiliant, & en vous mortifiant de la maniere qu'on vous le propoſe. Il ſemble à vous entendre parler que l'on veüille vous porter à accorder à vos ſens tout ce qu'ils demandent: & vous ne faites pas difficulté d'appeller un artifice du demon ce qui tend à ruiner ce qu'il y auroit de luy dans les mortifications que vous avez pratiquées juſques icy, à regler vôtre eſprit & voſtre cœur, & à vous affermir dans les voyes de Dieu. Quand vous aurez eſté un temps conſiderable dans la pratique de ce que je demande de vous, & que je vous propoſay dans ma derniere lettre à laquelle vous n'avez rien répondu, je vous écouteray dans ce que vous aurez à me repreſenter à cet égard. Juſques-là je n'ay rien

à vous dire, ſinon que je ſouhaite que vous obeïſſez à la perſonne que je vous ay marquée dans tout cequ'elle vous ordonnera pour tous les beſoins de vôtre corps, & cela ſans replique & avec joie.

Il ne ſert de rien de dire qu'il ignore vos beſoins. Car je les ſçay; & moy qui les ſçay, je vous dis que vous luy devez obeïr. Vous ſerez peuteſtre ſurpriſe de cette maniere abſoluë de vous dire mon ſentiment. Mais je vous puis dire que je me ſuis fait violence pour vous en tant dire là-deſſus: & ſi j'avois ſuivi le mouvement qui m'anime, je vous aurois écrit ſimplement de ne point tant raiſonner & d'obeïr.

Ce n'eſt pas que je pretende vous oſter la liberté de me repreſenter ſur ce ſujet tout ce qui peut vous faire de la peine. Dites moy au contraire tant que vous voudrez, ce qui peut contribuer au ſoulagement de voſtre conſcience, pourveu qu'en meſme temps vous vous ſoumettiez à ce que je demanderay de vous, & je ſeray content.

Il n'y a rien dans ce que je vous dis icy qui tende à vous empeſcher de vous croire tres-coupable devant Dieu. Mais

je vous porte ſeulement à vous croire d'autant plus obligée à Dieu des miſericordes qu'il vous a faites, que vous en eſtes plus indigne, & que vous feriez un plus mauvais uſage de ſes graces, s'il ne vous ſoûtenoit. Ne doutez donc point que je ne ſois perſuadé autant que vous le deſirez de voſtre miſere: & aſſurément toute la peine que vous avez de ma conduite ceſſera dés lors que vous ne voudrez plus juger de mes avis par ceux que vous eſtimez que je devrois vous donner.

Mais je ne m'étonne pas que vous ne me faſſiez pas cette juſtice, puiſque tout ce que vous faites n'eſt, dites-vous, que pour tenter ſi vous ne me ferez point changer de diſpoſition. Et moy aucontraire, tout ceque je vous conſeille eſt pour vous porter à la mortification de ce deſir, & à n'avoir de conſolation que celle de ſçavoir que vous faites la volonté de Dieu en ſouffrant les privations que vous éprouvez.

* Pour finir cette lettre par où vous avez commencé la voſtre, il faut que je vous conjure de ne regarder les graces que vous recevez de Dieu, que dans la volonté qu'il a euë de toute

eternité de vous ſanctifier en ſon Fils & par ſon Fils J. C. Ne faites donc jamais de reflexion ſur ceux de ſes miniſtres dont il veut ſe ſervir pour vous aſſiſter, ſinon pour luy demander qu'il les éclaire & qu'il ne permette pas qu'ils vous communiquent que cequ'ils aprennent de luy pour voſtre propre inſtruction.

Tous les hommes quels qu'ils ſoient ne ſont que de foibles inſtrumens dont Dieu ſe ſert pour les plus grands ouvrages de ſa miſericorde ; & il ſe plaiſt tres ſouvent à y employer les plus indignes & les plus foibles, afin que toute la gloire luy en ſoit renduë, & qu'on ne jette point la veuë ſur la creature, mais ſur celuy qui prend plaiſir à ſe ſervir d'un peu d'eau & de peu de paroles pour regenerer les fidelles, & retracer dans leur cœur les traits de la Divinité que le peché en avoit effacez.

Je me joins donc à vous pour le loüer de la grace qu'il vous a faite d'entrer à cet égard dans la diſpoſition ſainte où il y a long-temps que je vous ſouhaite. J'ay toûjours bien cru que les efforts que vous faiſiez, y eſtoient les plus grands obſtacles, & je ſuis bien aiſe

qu'il plaise à Dieu de vous faire connoître avec quel dégagement & quel des-interessement nous devons desirer mesme la possession de la vertu que nous nous efforçons le plus d'acquerir.

Que vous trouverez d'utilité dans cette sainte soumission & dans cet entier abandonnement de vous-mesme aux ordres de la divine providence! Cette pratique renferme un fonds inépuisable de richesses spirituelles; & c'est comme un tresor caché où l'ame puise les forces, les vertus, & les lumieres dont elle a besoin. Je ne m'étendray point à vous en faire voir les avantages. L'experience vous en fera plus voir que je ne vous en pourrois dire. Et j'espere que vous direz bientost avec le Roy Prophete : Seigneur, il m'est tres-avantageux que vous m'ayez abandonné pour un temps à moy-mesme, & que j'aye trouvé mon aneantissement & mon humiliation dans cet abandonnement, parce qu'il m'a servi à connoître les voies profondes & toutes miraculeuses dont vous vous servez pour sanctifier vos Saints.

* Je demeure bien d'accord que vostre renouvellement vous oblige à

avoir tous les ſentimens que vous m'exprimez dans voſtre lettre ; mais je ne penſe pas qu'il fuſt à propos de les faire connoiſtre autrement que par une grande fidelité à faire ce qu'on vous fait voir que Dieu demande de vous.

Reſervez à un autre temps à faire éclater cette generoſité chreſtienne que Dieu vous met dans le cœur, & ſouvenez-vous qu'il n'a permis la chute de ſaint Pierre, que pour nous aprendre à nous défier de cette ardeur que nous reſſentons quelquefois pour la verité & pour l'établiſſement du bien, à ne nous produire pas comme luy indiſcretement, mais à conſerver dans le fond de noſtre cœur les ſentimens qu'il nous donne, & à les tenir cachez juſqu'à ce qu'il nous oblige luy-meſme de parler.

Il y a eu de tres-grand Saints qui ont voulu que Dieu les aſſuraſt par des miracles qu'il vouloit qu'ils s'expoſaſent pour la deffenſe de la Religion chreſtienne. Et ces illuſtres Martyrs ſe tenoient cachez dans des grottes pendant que de ſimples filles confeſſoient J. C. devant les Juges & les Tyrans du ſiecle. Tout ce que je puis donc

Digitized by Google

vous conseiller estant exposée comme vous estes, c'est un humble silence & une ardente priere pour demander à J. C. qu'il répande dans le cœur de tous les fidelles l'amour des veritez dont il vous donne la connoissance.

* Puisque l'impuissance où vous vous trouvez de vous accuser de toutes vos fautes, n'est point volontaire, ne vous en inquietez point. Il suffit que vous disiez les choses dont vous vous souvenez sans penser ensuite à la maniere dont vous les avez dites, vous contentant seulement de vous en humilier devant Dieu, & de renoncer en general à tout ce qui peut luy déplaire en vous. Ainsi tâchez de vous interdire toutes les autres reflexions qui ne servent qu'à satisfaire l'amour propre, & à faire trouver du repos dans l'assurance vaine d'une innocence imaginaire, au lieu que la veritable seureté de l'ame chrestienne consiste dans la conviction de son neant, de son impuissance, & de sa misere, & de ne pouvoir trouver de force pour se relever de ses cheutes que dans le secours de la grace.

Le 13. Juin 1665.

Digitized by Google

LETTRE LVII.

A une Superieure de Monaſtere.

Il la conſole d'une langueur qui luy eſtoit demeurée aprés une longue maladie, & qui ſembloit l'avertir d'une mort aſſez prochaine. Il luy inſinuë les motifs qui peuvent le plus ſervir à luy faire enviſager la mort avec quelque ſorte d'aſſurance & conſolation, & à diminuer l'apprehenſion qu'elle en avoit.

MA MERE,

Il me ſemble qu'il y a aſſez long-temps que je garde le ſilence pour ne point craindre de vous eſtre importun en vous écrivant ce mot, & je croirois meſme bleſſer la charité que je vous dois, ſi je le gardois davantage, aprés avoir apris l'extrémité de maladie où vous avez eſté, & la langueur où vous eſtes reduite.

Il paroiſt par là que noſtre Seigneur veut que vous vous diſpoſiez à conſommer en vous le ſacrifice que vous avez commencé de luy offrir depuis tant de temps. Adorez donc humblement cet or-

dre de ſa divine providence. Soûmettez-vous avec amour à cequ'il luy plaira d'ordonner touchant voſtre vie & voſtre mort. Et ſi c'eſt ſa volonté de rompre vos liens entierement & de finir vos maux, loüez ſa bonté, & beniſſez ſa main charitable qui vous tire des miſeres de cette vie.

Souvenez-vous ſur tout, que la mort eſt l'action de la plus grande importance, de la plus grande humilité, & du plus grand amour que nous puiſſions faire ſur la terre: qu'il n'y en a point par laquelle nous puiſſions honorer Dieu davantage, parcequ'il n'y en a point où nous ſoyons plus aneantis devant luy, & où ſa puiſſance & noſtre neant paroiſſent davantage; que c'eſt-elle qui doit finir le cours de toutes nos foibleſſes & de toutes nos infidelitez; & qu'elle eſt enfin le paſſage à la gloire que J. C. nous a acquiſe par ſon ſang.

Ne nous effrayez point ſur tout de la rigueur de ſes jugemens, puiſque ce n'eſt point ſur vos merites que vous vous appuyez, mais ſur ſes miſericordes infinies. Ne vous regardez point pour cet

effet dans ce que vous estes par vous-même; mais enviſagez uniquement l'union que vous avez avec J.C. tâchez de vous unir à luy pour offrir à Dieu ſon Pere les momens qui vous reſtent dans les diſpoſitions ſaintes avec leſquelles il a expiré ſur la croix, & demandez-luy humblement que le meſme eſprit qui a conſommé ſon ſacrifice, acheve auſſi le voſtre, afinque vous le puiſſiez loüer eternellement.

Je vous parle comme une perſonne qui n'eſpere pas que vous ayez encore beaucoup de temps à vivre, quoique je n'oublie rien pour demander à Dieu qu'il vous laiſſe encore au monde pour le bien des perſonnes que vous ſervez. Mais j'ay cru que je vous devois cette derniere marque de l'amitié ſincere que Dieu m'a donnée pour vous, & que devant tous les jours vivre comme ſi tous les jours nous devions mourir, vous ne ſeriez point ſurpriſe d'entendre de ma bouche un langage qu'on ne fait qu'aux mourans. Car je ne vous diſſimuleray point que ſi voſtre mal continuë, il y a de l'apparence que Dieu vous veut appeller à luy, & que c'eſt dans cette

penſée que je vous prie d'eſtre perſuadée que je ne vous oublieray jamais à l'Autel, & que je tâcheray de plus en plus de me rendre digne de l'union que nous devons avoir eternellement en J. C. qui ſeul doit eſtre le fondement & l'appuy de voſtre eſperance, comme il ſera luy ſeul voſtre force & voſtre ſoutien dans voſtre dernier combat, & voſtre guide dans la gloire qu'il vous prepare pour récompenſe de voſtre fidelité à ſon ſervice.

Le 1. Juillet 1665.

Digitized by Google

LETTRE LVIII.

A une Religieuſe.

Il luy montre qu'elle doit communier nonobſtant quelques imperfections dont elle ſe plaint. Il luy reproche quelques emportemens de colere où elle s'eſtoit laiſſé aller par un zele indiſcret. Il l'avertit qu'on ne doit pas pratiquer les vertus par les mouvemens de l'inclination naturelle, mais pour plaire à Dieu; qu'on ne doit point avoir de jalouſie de la perfection d'autruy, qu'on doit eſtre perſuadé qu'on a toûjours beaucoup d'infidelitez à expier par la penitence; qu'on doit juger favorablement des jugemens de Dieu à l'égard des morts. Il luy enſeigne comme elle devoit pratiquer l'avertiſſement qu'elle devoit faire à une perſonne pour ſon ſalut; comme elle devoit profiter à ſes ſœurs, & comme elle devoit eſtre diſpoſée à l'égard des mortifications.

MA Sœur,

Pour commencer par la premiere de vos lettres qui eſt du 24. du mois paſſé, je vous diray que je ne me fonde pas ſeulement pour vous conſeiller la communion, ſur la ſoumiſſion que vous devez au conſeil que l'on vous en donne, mais ſur ceque les choſes dont

vous

vous vous plaignez ne ſont pas opoſées à la ſainteté de ce myſtere.

Je dis que ces choſes ne ſont pas opoſées à la ſainteté de ce myſtere, parce-qu'elles ne ſont pas volontaires en vous, & que vous ne vous les eſtes pas procurées par quelque infidelité précedente, puiſque vous reconnoiſſez vous-même, que vous eſtes beaucoup plus apliquée à luy les jours que vous ne communiez pas, que les jours où vous avez communié.

Tout ce que je puis donc vous dire eſt que cette foibleſſe & cette inaplication où vous vous trouvez les jours où vous vous diſpoſez à communier, vient uniquement de ce que vous ne faites pas cette action avec aſſez de ſimplicité, de détachement de vous-meſme, de ſoumiſſion aux Miniſtres de J. C. & de confiance en Dieu, & qu'il y a encore en vous des reſtes de ces repugnances avec leſquelles vous vous eſtes accouſtumée d'enviſager ce Sacrement, & que le ſeul reſſouvenir de voſtre indignité, une legere reflexion ſur le fond de vos miſeres, une veuë éloignée des choſes paſſées eſt capable de renouveller en vous, & d'y exciter enſuite ce

trouble qui vous fait tant de peine, & qui venant à estre fortifié par le peu d'ardeur que vous ressentez aux approches de J. C. & par la difficulté que vous avez de vous apliquer à luy lors qu'il est en vous, vous affoiblit au point que vous le dites.

Voila la veritable cause de ce que vous éprouvez les jours de vos Communions. Ainsi pour faire cesser ces dégousts & ces découragemens, vous n'avez qu'à en détourner la cause, c'est à dire, à détourner vostre veuë de dessus vous-mesme pour n'envisager uniquement que J. C. qui doit estre le remede à toutes vos foiblesses, & l'ordre de ses Ministres qui vous ordonnent de vous en aprocher. Si vous le faites dans cette disposition, ne doutez point que vos troubles ne cessent, & que vous n'éprouviez cette paix du cœur aprés laquelle vous soupirez.

* Il suffit dans l'impuissance où vous vous trouvez quelquefois de vous accuser de certaines fautes que vous sçavez bien en general avoir commises, parce que vostre conscience vous en a reprise sur l'heure, mais dont vous ne vous souvenez plus en particulier lors

qu'il s'agit de vous en accuſer, que vous ſoyez dans la diſpoſition de le faire ſi vous vous en reſſouveniez actuellement. Ainſi quand cela vous arrive, vous ne devez pas faire difficulté de Communier, particulierement ſi dans le moment que vous vous eſtes apperçu de ces fautes, vous avez eſté fidelle à vous en humilier devant Dieu, & à en concevoir de la douleur. Car ſouvent lors qu'on le fait comme il faut, Dieu pardonne en meſme temps ces fautes. C'eſt pourquoy ſur ce qu'il eſt dit dans l'Ecriture, que *ſi le juſte tombe il ne ſe bleſſe point, parce que Dieu le ſoutenant de ſa main l'en empeſche*, les Peres de l'Egliſe entendent par cette *main*, la grace qu'il leur donne dans le moment de leur chute pour s'en relever. Pſ. 36. 24.

* Vous m'avez dis peu de choſe dans voſtre derniere lettre de la maniere dont vous vous eſtes conduite depuis le retour de Monſieur N. Vous m'en avez neanmoins aſſez dit pour avoir lieu de vous reprocher voſtre trop de chaleur. Depuis le temps que vous vous chagrinez de cequ'on n'agit pas auſſi raiſonnablement que vous vous figurez qu'on le devroit faire, avez-vous gagné quel-

que choſe, & avez-vous remarqué qu'on ait beaucoup profité des expreſſions fortes dont vous vous eſtes ſervie, & de la chaleur que vous avez fait paroître en ces rencontres? Je ne le penſe pas: & vous auriez peut-eſtre de la peine à me répondre, ſi je vous demandois avec S. Paul; *Quel fruit donc vous avez tiré* de ce zele?

Aux Rom. 6. 21.

Vous me répondrez peut-eſtre que vous avez du moins dégagé voſtre conſcience, & que vous avez la ſatisfaction d'eſtre aſſurée de n'avoir point de part au mal qui ſe commet, & que vous blâmez hautement. J'en demeure d'accord. Mais ſi cela ne ſert qu'à augmenter le mal ou à le multiplier, ne m'avouërez-vous pas que le plus ſur eſt de garder le ſilence, & de ſe contenter, lorſqu'on n'a point d'authorité de gemir devant Dieu, & de ne point éclater devant les hommes. Prenez donc ce parti là je vous en ſupplie, & dorénavant demeurez tellement recueillie en vous-meſme que toutes les conteſtations de voſtre maiſon ſoient incapables de vous faire perdre la paix de voſtre ame. Ce n'eſt pas qu'il faille eſtre indifferent à ce qui peut eſtre avantageux ou nuiſible. Mais c'eſt qu'il faut preferer

l'union & la charité à toutes choſes. Je me ſouviens de m'eſtre entretenu avec vous pluſieurs fois ſur ce ſujet là, & que nous ſommes convenus de certaines regles qu'il ſeroit bon de ſuivre, & qui mettroient vôtre eſprit dans un grand calme.

* Si vous me connoiſſiez bien vous n'apprehenderiez point tant que je ne fuſſe trop diſpoſé à croire pluſtoſt le bien que le mal, & peut-eſtre que ſi j'eſtois moins ſoubçonneux, je ne ſerois pas ſi ferme à ne vous point laiſſer engager auſſi avant que vous le ſouhaitez dans les exercices exterieurs de la penitence & de la mortification.

Mais enfin pour vous mettre une bonne fois la conſcience en repos à cet égard, je ne crains point de vous dire qu'il n'y a rien ce me ſemble de plus à craindre dans les exercices de pieté que de s'appliquer à acquerir les vertus ſuivant l'inclination de ſon cœur & la pente naturelle de ſes deſirs; au lieu qu'on doit s'appliquer uniquement en toutes choſes à ſe conformer à la volonté de Dieu. De ſorte que ce n'eſt pas un petit avantage lorſqu'on nous détourne de ſuivre cette pente & cette inclination de noſtre cœur, & qu'on

nous fait arriver à la fin que nous nous proposons par une voye toute contraire & où nostre inclination n'a point de part.

Par exemple, une personne est d'une humeur mélancholique ; si elle se laisse aller à cette passion qui domine en elle, elle s'attachera fortement à la solitude & à la mortification du corps, comme aux moyens les plus propres pour la conduire à Dieu, & en effet, comme à ceux où elle trouve plus de douceur & de repos d'esprit. Mais parce qu'il est à craindre que cette douceur & ce repos d'esprit qu'elle gouste, ne viennent que de ce qu'elle satisfait son humeur dans ces sortes d'exercices, il faut qu'elle tâche de sanctifier cette inclination par d'autres voyes, qui n'étant pas si conformes à cette pente de son cœur, la tiendront encore plus dégagée d'elle-mesme, & de toutes les autres creatures, & fortifieront en elle l'amour de la solitude & de la mortification en l'unissant à Dieu & en la portant à détruire en elle tout ce qui n'est point conforme à sa sainte volonté. C'est le fruit que je remarque par vôtre lettre que vous avez tiré de la con-

duite que l'on a tenuë sur vous. Et ainsi il y a lieu de croire que Dieu donnera sa benediction à ce qu'il y a commencé & qu'il lâchevera, pourveu que vous continuïez de vostre part à luy être fidelle dans les differentes dispositions où il permet que vous entriez.

Celles que vous avez raporté les premieres dans vostre lettre, quelques peines qu'elles vous ayent faites, ne sont pas fort à craindre. Vous vous y estes assez bien conduite graces à Dieu: & je vous conseille quand elles se presenteront à vous pour vous jetter dans le trouble, de les mépriser encore davantage que vous n'avez fait, sans vous efforcer de produire d'autre acte que celuy d'un humble abandonnement à Dieu.

Si vous estes bien convaincuë que vous n'estes par vous-mesme que peché, & qu'ainsi vos actions ne peuvent avoir de merite devant Dieu, qu'autant qu'elles ont pour principe son amour, il servira peu au demon de vous representer le fond de misere qui est en vous, & l'incapacité où vous estes de faire quelque chose qui puisse plaire à Dieu. Car il vous sera toûjours aisé de luy répon-

dre : Je l'avouë. Je ne ſuis qu'un abyſme de miſere & de peché ; mais je ne laiſſe pas de tout eſperer, puiſque J. C. eſt ma juſtice & mon innocence, que j'ay le bonheur d'eſtre un des membres de ſon corps, & que ce *n'eſt plus moy qui vis, mais luy qui vit en moy.* Ne vous arreſtez donc point à ces aprehenſions que cet ennemy s'efforce de renouveller en vous. Et quoiqu'elles vous paroiſſent bien fondées, ne laiſſez pas d'en détourner prontement voſtre eſprit, ſans luy permettre de faire tant de reflexion ſur voſtre propre mifere ; de peur que ce qui pourroit ſervir à un autre pour l'établir dans une veritable, humilité, ne vous jette dans l'abatement & dans la triſteſſe. Et ne doutez point que celle dont vous me parlez ne ſoit venuë de ce que vous vous eſtes trop arreſtée à conſiderer les opoſitions qui ſont en vous au bien que vous deſirez.

Aux Gal. 2. 20.

* Vous avez dans la regle de S. Auguſtin cequ'il faut faire pour ſe défendre de l'envie & de la jalouſie, & ainſi je n'ay rien à vous dire là-deſſus ſinon qu'il faut eſtre fidelle dans ces rencontres à loüer Dieu du bien que vous voyez dans les autres, à l'en remercier, & à

Digitized by Google

le prier d'achever ce qu'il a commencé dans ces perſonnes. C'eſt le moyen d'augmenter en vous la charité que vous leur devez, & de bannir inſenſiblement cette mélancholie qui s'empare de vôtre eſprit à la veuë du bien qu'elles pratiquent. Je ne croy pas pourtant qu'elle naiſſe préciſément de ce principe, mais de ce que la facilité ou la fidelité avec laquelle elles le pratiquent, excite en vous l'amour du meſme bien, & en meſme temps y réveille le ſouvenir de la difficulté que vous éprouvez à le faire, & que vous ne pouvez ſuporter qu'avec quelque ſorte d'impatience.

* La facilité avec laquelle vous paſſez du mépris des autres à l'eſtime de vous-meſme, eſt fort naturelle, & vient de l'amour propre qui nous inſpire de nous élever toujours au deſſus des autres, & ſur leurs ruines. Il faut extrémement vous humilier de cette pente, & recourir à Dieu par la priere, afin qu'il vous en délivre. Et ainſi vous devez faire de ce défaut & de tous les autres, le même uſage que Dieu vous fait la grace de faire de ces petits défauts contre la charité dont vous me parlez à la fin de voſtre lettre.

Et il ne faut point vous mettre en peine de ce que toutes ces choſes vous échapent lors que vous vous preſentez au tribunal de la confeſſion. Il ſuffit que vous ſoyez dans la diſpoſition de vous accuſer de cequ'il plaira à noſtre Seigneur de vous faire connoiſtre : & comme il connoiſt voſtre cœur, il ſuppléra aiſément à ce défaut, pourveu que ce ne ſoit point une vaine idée d'humilité, ou je ne ſçay quelle ſorte de reſpect humain qui vous empeſche de dire bien ſincerement les infidelitez que vous reconnoiſſez en vous aux graces que vous avez reçuës. Car dequoy s'accuſera une Religieuſe ſi ce n'eſt de ces ſortes de fautes ? Mais quand on ne ſe ſouvient effectivement de rien, il faut eſtre en repos, & dire ſimplement qu'on n'a rien ſur ſa conſcience qui faſſe peine, quoiqu'on ſoit perſuadé qu'on a commis beaucoup d'infidelitez qu'on a beſoin d'expier par la penitence.

* L'affection que vous aviez pour les perſonnes dont vous me parlez, & le juſte ſujet qu'il y a de craindre qu'ils ne ſoient morts ſans avoir fait reſtitution des biens de l'Egliſe dont ils ont fait un ſi mauvais uſage, & dont ils

ſe ſont ſi fort enrichis, ont pu cauſer cette vive impreſſion que vous avez euë de leur damnation. Mais quelque forte que ſoit voſtre apprehenſion, il faut bien vous donner de garde qu'elle vous empeſche de leur rendre ceque vous leur devez, puiſque vous ne ſçavez pas s'il n'a point plû à Dieu de les toucher avant leur mort, & d'uſer à leur égard de cette miſericorde infinie qui change en un moment les cœurs les plus endurcis, & qui les mettant dans la diſpoſition de ſatisfaire pleinement à leurs obligations, fait qu'il ne leur impute point l'impuiſſance où ils ſont par la mort qu'il leur envoye, de le faire exterieurement.

Les reſſorts de la bonté de Dieu ſont incomprehẽſibles. Ainſi lorſque des perſonnes ſont mortes dans la communion de l'Egliſe nous ne devons point deſeſperer abſolument de leur ſalut, quelque raiſon que nous ayions d'apprehender pour eux les juſtes jugemens de Dieu : mais nous devons prier Dieu pour elles dans la veuë qu'il aura pu leur faire miſericorde, & qu'ils ont d'autant plus beſoin des prieres des vivans qu'ils ſont plus redevables à ſa

juſtice, & qu'ils y ont apparemment moins ſatisfait en cette vie.

Pour cequi eſt de la perſonne qui vit encore, & dont le ſalut vous eſt cher, il m'eut eſté plus facile de vous marquer la maniere dont vous pouvez luy écrire, ſi j'avois ſceu en quel degré vous luy apartenez: car on parle diverſement à un pere, à un frere, à un oncle, ou à un couſin. Mais quelque qualité que cette perſonne ait à voſtre égard, je croy que vous pouvez luy écrire la peine de conſcience que vous avez euë au ſujet de ces deffunts, & la vive apprehenſion que vous avez de leur perte.

Vous pourrez enſuite le conjurer de conſulter ſa propre conſcience, & de voir s'il n'a point eu de part à leur mauvaiſe conduite, & s'il ne les y a point flattez & entretenus, & ainſi s'il n'a point en quelque façon autoriſé leur déreglement: & vous le ſupplirez de croire qu'il n'y a rien que le ſeule zele que Dieu veut que vous ayez pour ſon ſalut, qui vous porte à luy écrire de la ſorte. Vous pourriez parler plus fortement, ſi c'eſtoit une perſonne qui eut profité luy-meſme du bien de l'E-

gliſe, & qu'il falluſt porter à en faire reſtitution. Mais il ne paroiſt pas par voſtre lettre que vous craigniez cela pour luy ; mais ſeulement qu'il ait manqué à en reprendre les autres, cequi eſt bien different, & cequi demande meſme plus d'adreſſe, & plus de liaiſon avec une perſonne, pour luy en pouvoir écrire.

* Prenez garde, qu'en évitant trop la converſation de vos Sœurs dans les temps où voſtre regle vous le permet, vous ne fuyiez d'un coſté la mortification qu'il y a à voir mépriſer ſes ſentimens quelque juſtes & raiſonnables qu'ils ſoient, & de l'autre vous ne manquiez à la charité que vous leur devez, en manquant de leur faire connoiſtre leurs obligations ſelon les occaſions que Dieu vous en pourroit preſenter.

J'aprouve fort que vous vous trouviez dans les lieux de Communauté indifferemment avec toutes ; mais je ne voudrois pas que vous évitaſſiez de vous trouver en particulier avec celles qui vous font de ces propoſitions que vous condamnez, parceque ceque vous leur pourriez dire pourroit leur eſtre utile,

& que telle qui dans la chaleur de l'entretien, traiteroit ceque vous diriez de ridicule, feroit reflexion en particulier ſur vos raiſons, & ne ſuivroit pas ce qu'un zele peu reglé luy inſpire.

Enfin il ne faut point rechercher à s'entrenir en particulier : mais lorſqu'on s'y trouve engagé malgré ſoy, & qu'on nous fait conſiderer de certains deſſeins qui tendent à la deſtruction de la charité, il faut tâcher d'en faire connoiſtre aux autres les mauvaiſes ſuites, & faire tout ſon poſſible pour les empeſcher de ſe bleſſer, & de tomber dans le precipice.

Il faut donc bien prendre garde qu'en voulant ſuivre trop ſcrupuleuſement l'atrait que Dieu donne pour la retraite interieure, on ne conſerve pas aſſez de liberté d'eſprit pour diſtinguer ce qui eſt tout-à-fait inutile d'avec ce qui peut contribuer à entretenir & à faire croiſtre la charité, & pour faire que la meſme lumiere qui découvre les amuſemens qu'il faut fuïr, faſſe remarquer ceux qu'il faut charitablement ſupporter pour eſtre utile au prochain.

Je ne ſçay ſi vous comprenez bien ce que je veux dire, ou ſi je dois m'ex-

pliquer davantage. Mais j'aime mieux laisser à l'esprit de Dieu à vous le faire comprendre, puisqu'en effet il n'y a que luy qui puisse bien vous faire faire le discernement des choses que vous devez fuïr ou ne pas fuïr. Il faut sur tout prendre garde de ne chocquer personne à moins que ce ne soit dans des choses évidemment contraires à son devoir: & je préfererois dans les indifferentes une condescendance sage & judicieuse à une trop grande reserve & à une trop grande retenuë.

* Le reproche que vous me faites d'estre inflexible au sujet des mortifications, ne me paroist pas juste, puisqu'il me semble qu'il n'y a de difference entre vos sentimens & les miens sur ce point, qu'en ce que vous aspirez à une sorte de mortification, & que je vous porte à une autre dans laquelle vous avoüez que vous ne trouvez pas peu de difficulté, & ainsi qui a assez, selon vous, le caractere d'une bonne mortification.

Celles que vous me proposez dans le dernier article de vostre lettre sont fort saintes. Mais je ne suis pas d'avis que vous vous y appliquiez presentement.

» L'Auteur de l'Imitation de J. C. introduit J. C. meſme parlant a l'ame de » cette ſorte : On ne doit pas ſuivre » tous les mouvemens qui d'abord paroiſſent bons, ni rejetter auſſi-toſt ce » qui ſemblent mauvais. Il eſt bon quelquefois d'uſer de ſuſpenſion & de retenuë meſme dans les bons mouvemens » & les bons deſirs, de peur que vous » empreſſant trop vous ne rempliſſiez » voſtre eſprit de diſtractions, ou que » n'eſtant pas aſſez reglée au dehors, » vous ne cauſiez du ſcandale aux autres, » ou que trouvant quelque reſiſtance à » ce que vous ſouhaitiez, vous ne retombiez dans le trouble & l'abatement.

Contentez-vous donc de ſuivre cette inſpiration à l'égard des choſes fâcheuſes & incommodes qui vous arrivent par l'ordre de la divine Providence. Comme il y aura moins de voſtre choix, dans ces choſes, le reſpect, l'humilité, & l'amour avec leſquels vous les embraſſerez vous rendront plus agreable à Dieu que tout ce que vous pouriez faire de plus rude par voſtre choix. Mais je dis plus. Car la ſoumiſſion de cœur & d'eſprit avec laquelle vous pratiquerez

ce qu'il y aura de plus foible, & ce ſemble de plus conforme aux inclinations de la nature dans les choſes qui vont au ſoulagement du corps, ſera ce qui plaira à Dieu davantage.

Par exemple dans la deffenſe qu'on vous a faite de jeûner, la meilleure maniere de vous mortifier, & de ſuivre le mouvement que Dieu vous donne eſt de rejetter tous les moyens qui ſe preſentent à voſtre eſprit, & tous les artifices dont vous pourriez vous ſervir pour conſerver voſtre maniere de jeûner qui vous eſt interdite; de vous contenter de prendre indifferemment & ſans choix tout ce qu'on vous preſenteray à moins que ce ne fuſt quelque choſe que vous euſſiez experimenté eſtre contraire à voſtre ſanté; car alors il ne le faudroit pas prendre de crainte que cela ne vint à augmenter voſtre indiſpoſition, & ainſi à vous éloigner encore plus du pouvoir de jeûner auquel vous aſpirez, mais dont vous devez porter patiemment la privation, parce qu'il vous doit eſtre fort indifferent par quel moyen voſtre corps ſoit abatu, que ceſſoit par le jeûne ou par l'infirmité, pourveu qu'il ſoit hu-

milié & en eſtat de ſuivre l'ame dans le culte qu'elle doit à Dieu, qui conſiſte dans l'amour que nous luy devons.

Le 12. Juillet 1665.

LETTRE LIX.

A une Religieuſe nouvellement éluë Superieure.

Il luy témoigne qu'il la croit ſaintement eluë, & luy marque comme elle ſe doit conduire dans ſa charge.

MA MERE,

Je ſçay de quel œil vous regardez la charge où vous eſtes elevée, & je ne prétens pas par cette lettre en diminuer le poids & la peſanteur, mais ſeulement vous dire qu'aprés y avoir bien fait reflexion devant Dieu je trouve que voſtre nouvelle élection eſt accompagnée de toutes les circonſtances qui doivent adoucir l'amertume que des perſonnes comme vous doivent reſſentir de ſe voir au deſſus des autres.

Digitized by Google

Car, que tant de filles ſoient convenuës de vous donner leur voix, & qu'elles en ſoient convenuës malgré toutes les raiſons humaines qu'il ſembloit qu'elles euſſent de vous la refuſer, cela me paroiſt une eſpece de miracle, & ne pouvoir eſtre l'ouvrage que de l'Eſprit ſaint qui unit les cœurs dans l'amour du meſme bien. De ſorte qu'il y a tout lieu d'eſperer qu'il verſera ſur elles ſes benedictions, & que pour recompenſer la fidelité qu'elles ont euë dans cette occaſion à ſuivre ſes lumieres & à combattre les ſentimens de la nature qui aime le relâchement, & qui apprehende la ſeverité de la diſcipline, il leur donnera toute la fidelité que vous pouvez deſirer pour profiter de vos ſaintes inſtructions.

Ce n'eſt pas que je ne prevoye que vous rencontrerez beaucoup de difficultez dans la ſuite du temps, & qu'il n'y ait lieu de craindre que quelques-unes de vos filles ne vous cauſent beaucoup de déplaiſir par leurs contradictions & leurs reſiſtances. Mais j'eſpere que vous ſurmonterez tous ces obſtacles par voſtre patience & par vôtre douceur, & que pourveu que vous

Digitized by Google

vouliez un peu vous apliquer, non pas à flatter les ſens ni les inclinations de la nature corrompuë (car cette condeſcendance ſeroit criminelle,) mais à faciliter le bien que vous voulez faire embraſſer, en ménageant les eſprits, & en vous proportionnant à leur foibleſſe, la grace de JESUS-CHRIST demeurera victorieuſe nonobſtant leurs oppoſitions.

1. Aux Cor. 9. 19. & ſſ. C'eſt ainſi que l'Apoſtre S. Paul en uſoit. *Eſtant libre*, dit-il, *à l'égard de tous je me ſuis rendu le ſerviteur de tous pour pouvoir gagner à Dieu plus de perſonnes. I'ay vécu avec les Iuifs comme Iuif pour gagner les Iuifs; avec ceux qui ſont ſous la loy, comme ſi j'euſſe encore eſté ſous la loy, quoique je n'y fuſſe plus aſſujetti; avec ceux qui vivent ſans loy, comme ſi j'euſſe eſté auſſi ſans loy, quoique je ne fuſſe pas ſans loy à l'égard de Dieu, mais que je fuſſe ſoumis à la loy de I. C. pour gagner ceux qui eſtoient ſans loy. Ie me ſuis rendu foible avec les foibles pour gagner les foibles. Enfin je me ſuis fait tout à tous pour en ſauver quelques-uns à quelque prix que ce fuſt.* Mais remarquez je vous prie, que quoique ce grand

Apoſtre ſe ſoit rendu *comme foible avec les foibles*, il ne s'eſt pas neanmoins propoſé de gagner par cette condeſcendance charitable tous ceux envers leſquels il en uſoit ; *mais qu'il s'eſt fait tout à tous pour en ſauver quelques uns à quelque prix que ce fuſt.*

Ainſi il ne faut pas que vous prétendiez gagner tout d'un coup tous les eſprits à Dieu. Et ſi J.C. meſme a fait ſi peu de profit par ſes predications & converti ſi peu de monde par ſes miracles & par ſes exemples, nous ne devons point nous étonner de ce que ſi peu de perſonnes profitent de nos avertiſſemens, & il ne faut pas nous laiſſer abatre par les opoſitions que l'on met au bien que nous voulons établir.

Il faut prier & gemir beaucoup devant Dieu pour ces perſonnes, & avoir beaucoup de compaſſion de leur miſere, les ſupportant avec patience & regardant leurs reſiſtances comme un moyen dont Dieu ſe ſert pour nous éprouver & nous faire travailler à purifier nos intentions, & à examiner ſi nous ne recherchons veritablement que ſa gloire, & ſi nous ne nous recherchons point nous-meſmes

dans le bien que nous voulons faire.

Aux Rom. 15. 1. 2. C'eſt ce que Saint Paul veut nous inſinuer par ces paroles de ſon Epiſtre aux Romains: *Nous devons, nous qui qui ſommes plus forts ſupporter ceux qui ſont foibles & infirmes, & non pas chercher noſtre propre ſatisfaction. Que chacun de nous,* ajoûte-t'il, *tâche de ſatisfaire ſon prochain en ce qui eſt bon, & qui le peut édifier, puiſque I. C. n'a pas cherché à ſe ſatisfaire luy-meſme.* *Aux Heb. 12. 2. & ſſ.* Et dans l'Epiſtre aux Hebreux. *Courons,* dit-il, *par la patience dans cette carriere qui nous eſt ouverte, jettant les yeux ſur I. C. comme ſur l'auteur, & le conſommateur de noſtre foy, qui au lieu de la vie tranquile & heureuſe dont il pouvoit joüir, à ſouffert la croix, en mépriſant la honte & l'ignominie, & eſt maintenant aſſis à la droite du trône de Dieu. Penſez donc en vous meſme à celuy qui a ſouffert une ſi grande contradiction de la part des pecheurs qui ſe ſont élevez contre luy, afin que vous ne tombiez pas dans l'abattement. Car vous n'avez pas encore reſiſté juſques à répandre voſtre ſang en combattant contre le peché.*

Voila quel eſt l'exemple que vous

devez vous proposer, & jusques où doit aller la douceur & la patience avec laquelle vous devez souffrir les contradictions que vous pourrez recevoir dans l'exercice de vostre charge.

Souvenez-vous, s'il vous plaist, que vous devez avoir des entrailles de mere pour toutes vos filles, & que si la charité selon l'Apostre ne se réjoüit point de l'injustice, mais seulement de ce qu'on marche dans la verité, *elle doit aussi*, selon le mesme Apostre, *estre patiente & douce, n'estre point temeraire ni précipité, ne s'aigrir point & n'avoir point de mauvais soupçons, tolerer tout, croire tout, esperer tout, & souffrir toutes choses* : Ce qui marque qu'elle doit estre éclairée & agissante pour remettre dans la bonne voye ceux qui s'en détournent en s'égarant dans le chemin du vice. 1. Aux Cor. 13. 4. & ſ.

Vous n'aurez pas de peine à conserver cet esprit de douceur & de patience si vous observez trois choses, que je croy devoir prendre la liberté de vous representer.

La premiere est de profiter des défauts que vous avez remarquez dans la conduite de la mere qui vous a

précedée, soit à vostre égard, soit à l'égard du conseil qui luy avoit esté donné; & ainsi de faire tellement tout de concert avec vos Conseilleres, qu'il paroisse que vous n'entreprenez rien de vous même, mais que vous agissez par leur avis, ayant esté choisies pour cela par toute la Communauté.

Rétablissez pour cet effet la forme reguliere de les assembler toutes : & quoiqu'auparavant vous puissiez leur communiquer les choses en particulier afin de les leur faire goûter, ne concluez jamais rien qu'aprés les avoir toutes assemblées, & avoir pris leur avis & suivi la pluralité. Cette voye me paroist la plus propre pour rétablir en peu de temps la regularité, & faire que l'on reçoive les choses avec plus de douceur.

La seconde chose que je souhaiterois que vous fissiez, seroit de vous décharger sur les Officieres de ce qui regarde leurs offices en particulier, & de vous contenter du compte qu'elles sont obligées de vous rendre de temps en temps, à moins qu'il ne s'y commist quelque défaut considerable qui demandast un pront remede. Et alors vous en avertiriez

tiriez en particulier l'Officiere ; & ſi elle n'y mettoit ordre vous en parleriez au Conſeil, afin d'y pourvoir ſelon la rigueur de la diſcipline reguliere. Si l'on n'en uſe de la ſorte on ne reformera point les abus des particulieres, & vous ſerez accablée de mille petits ſoins dont une Superieure doit eſtre exente, parcequ'elle doit principalement s'occuper comme J. C. de ce qui regarde le ſervice de ſon Pere.

La troiſiéme eſt d'éviter de donner lieu aux ſoupçons d'intereſt & d'avarice, & de faire paroiſtre un tel dégagement & une telle équité dans les ordres que vous donnerez pour ſubvenir aux beſoins de vos filles, qu'on ne puiſſe les attribuer qu'à l'eſprit de regularité, & que la confiance que vous devez avoir en Dieu y éclate viſiblement.

Il eſt du devoir d'une bonne Superieure de prévenir tous les beſoins des perſonnes qui luy ſont ſoumiſes, & de leur accorder ce qu'elles peuvent ſouhaiter, ſi à propos, qu'elles n'ayent pas meſme lieu de ſe laiſſer aller à ces deſirs. La regle de ſaint Auguſtin eſt préciſe ſur ce point ; & on ne pourra rien

vous reprocher quand vous ferez voir que ce que vous retranchez, ou ce que vous ajoûtez, eſt appuyé ſur cette regle.

Le 23. Aouſt 1665.

LETTRE LX.

A une Religieuſe.

Il luy donne quelques avis pour la tirer d'un eſtat d'abatement & de trouble. Il luy enſeigne ce qu'elle doit pratiquer pour ſe bien confeſſer, & pour en tirer le fruit qu'elle doit.

MA Sœur,
Il y a trop de temps que je differe à répondre à voſtre lettre, & je ne puis reſiſter au mouvement preſſant que j'ay d'y ſatisfaire. Je prie Dieu de me conduire en cela, afin que ce ſoit luy qui éclairciſſe vos difficultez par mon miniſtere. J'ay lieu d'eſperer cette grace de ſa bonté, puiſque c'eſt *luy qui*, comme dit ſaint Paul, *a mis en nous la parole de la reconciliation, & que lorſque nous exhortons* & que

2. Aux Cor. 5. 14. 20.

nous *conjurons* quelqu'un *au nom de J. C. de ſe reconcilier avec Dieu, nous faiſons la charge de ſes Ambaſſadeurs, Dieu meſme l'exhortant & le conjurant par noſtre bouche.*

Ne prenez pas trop davantage de ce que je vous applique ces paroles de ſaint Paul, & ne croyez pas que je me ſerve de ce terme de reconciliation, pour fortifier les penſées qui roulent inceſſamment dans voſtre eſprit, & dans leſquelles vous ſçavez que je n'ay jamais pû entrer. Cependant toute voſtre lettre ſi je l'ay bien compriſe, ne tend qu'à les juſtifier : & quoique vous ne vous en ſoyez pas propoſé la défenſe en l'écrivant, neanmoins il eſt viſible que tout ce que vous y avez mis, va à prouver que vous avez plus beſoin que jamais de cette reconciliation dont parle l'Apoſtre. Quoiqu'il en ſoit il eſt temps de mettre des bornes à tous les troubles & à toutes les inquietudes qui vous agitent à cet égard, & de prendre une conduite ſeure & chreſtienne dont vous ne vous départiez jamais.

Or cette conduite doit conſiſter à agir en toutes choſes avec plus de ſimplicité & moins de reflexion ſur vous-

meſme & ſur vos difficultez que vous ne faites, vous tenant fortement attachée à la volonté de Dieu qui fait ou qui permet tout ce qui vous arrive, & vous ſoumettant humblement à ſes ordres particulierement dans les choſes les plus contraires aux inclinations & aux deſirs que la grace meſme forme en vous.

Le défaut de cette pratique a cauſé cét extréme abatement où vous a mis l'experience que vous avez de voſtre peu de force dans les rencontres que vous me marquez. Car ſi vous y euſſiez eu recours, au lieu de vous abattre dans la veuë de vos foibleſſes, vous euſſiez experimenté avec S. Paul, que *lorſque vous eſtes plus foible, c'eſt alors que vous eſtes plus forte*, & que vous ne pouvez trouver de plus puiſſant ſecours que dans l'amour de la volonté de Dieu qui s'execute en vous, & qui vous laiſſe long-tẽps dans les langueurs que *le corps du peché* cauſe en vous, afin que vous ſoyez plus fidelle à recourir à luy, &, comme dit ſaint Paul en parlant de ſes propres foibleſſes, *afin que vous ne mettiez point voſtre confiance en vous-meſme; mais en Dieu qui reſſuſcite les morts,*

2. *Aux Cor.* 12. 10.

Aux Rom. 6. 6.

2. *Aux Cor.* 1. 9.

qui vous a délivrée de tant de maux, qui vous en délivre encore *tous* les jours, & qui *vous en délivrera à l'avenir, comme je l'espere de sa bonté.*

C'est encore le défaut de cette pratique qui fait que vous vous tourmentez en vain touchant la priere, & que vous formez des raisonnemens sur de faux principes pour entretenir des pensées que vous devez absolument rejetter comme contraires à l'esprit de la foy & de la verité.

Car 1. quand il seroit vray que l'estat où vous estes est un effet de l'abandonnement de Dieu, s'ensuit-il pour cela qu'il faille se laisser aller au trouble & à l'inquietude? La certitude que vous auriez de cet éloignement de vôtre Dieu, ne vous obligeroit-elle pas au contraire à tâcher de le rappeller, & de l'engager à se raprocher de vous par vos larmes & vos gemissemens? Et l'humilité avec laquelle vous adoreriez en ce point la rigueur de ses jugemens sur vous, & vous voudriez y demeurer soumise, ne seroit-elle pas seule capable de l'attirer dans vostre cœur, ou plustost ne seroit-elle pas une preuve convaincante qu'il y seroit déja entré,

& qu'il ſe diſpoſeroit à vous faire miſericorde?

2. C'eſt raiſonner ſur de faux principes que de s'imaginer n'avoir pas l'eſprit de priere, parce qu'on ne ſe ſent pas appliqué à Dieu de la maniere qu'on le ſouhaiteroit, & ſelon laquelle l'on s'y eſt meſme ſenti appliqué pluſieurs fois, ſi d'aillieurs l'on n'a pas ſujet de douter que ce meſme Eſprit n'opere en meſme temps dans le fond du cœur, celle de toutes les prieres qui eſt la plus agreable à Dieu, & qui eſt la marque la plus aſſurée de ſa preſence dans une ame.

Vous ne vous ſeriez donc point ſervie des paroles de ſaint Auguſtin pour vous fortifier dans voſtre erreur, ſi vous aviez bien compris quel eſt l'Eſprit de priere dont il parle, ou ſi vous vous eſtiez ſouvenuë que ce grand Saint dit en tant de lieux de ſes ouvrages, & particulierement dans ſes explications des Pſeaumes, que la veritable priere du Chreſtien conſiſte dans l'ardent deſir qu'il a d'eſtre à Dieu, & dans le gemiſſement interieur, que forment en luy ce deſir & la veuë de ſes propres miſeres.

Digitized by Google

Et c'eſt ce que ſaint Paul nous apprend, lorſque parlant de la priere que forme en nous l'eſprit de Dieu, il ſe ſert du terme de gemiſſement. *Vous n'avez point receu*, dit-il aux Romains, *un eſprit de ſervitude pour vivre encore dans la crainte; mais vous avez receu l'Eſprit d'adoption des enfans de Dieu par lequel nous crions : Mon Pere, mon Pere. Et c'eſt cet Eſprit qui nous ſoulage & nous aide dans nos foibleſſes. Car nous ne ſçavons ce que nous devons demander à Dieu dans nos prieres pour le prier comme il faut; mais le ſaint Eſprit prie luy-meſme pour nous par des gemiſſemens ineffables. Et celuy qui penetre le fond du cœur entend bien ce deſir interieur de l'Eſprit qui demande pour les Saints ce qui eſt conforme à Dieu.* 2. Chap 8. 15. 26. 27.

Vous voyez donc que, ſelon la doctrine de ce grand Apoſtre, c'eſt *l'Eſprit de Dieu qui prie en nous*, & qu'il y prie par *des gemiſſemens* qui ne ſont entendus que de Dieu ſeul. Et ainſi c'eſt par ce *gemiſſement* qu'il trouve dans le cœur des Saints aprés l'y avoir mis, qu'il demande pour eux ce qui eſt conforme à la volonté de Dieu, quoiqu'ils

ne ſçachent pas bien ſouvent eux-meſmes ce qu'ils luy doivent demander pour prier comme il faut.

C'eſt donc en vain que vous voulez diſcerner en vous les operations de cet Eſprit ſaint, & penetrer dans *ces gemiſſemens ineffables qu'il forme* en vôtre cœur, puiſqu'il n'y a que Dieu, ſelon l'Apoſtre, qui puiſſe entendre ce deſir interieur de l'eſprit. Il ſuffit que vous vous uniſſiez à cet Eſprit ſaint qui prie en vous, & que vous vous abandonniez à luy, afin qu'il augmente & cette faim & cette ſoif de la juſtice à laquelle noſtre Seigneur a promis une ſi grande recompenſe, & qui fait une des huit beatitudes de l'Evangile.

* La maniere dont vous devez combatre l'orgueil qui vous empeſche de faire connoiſtre à voſtre Confeſſeur tous les mouvemens de voſtre cœur eſt d'eſtre fidelle à luy découvrir les mauvaiſes inclinations que vous croyez eſtre les cauſes de vos cheutes, & je croy que vous devez eſtre ſi exacte en ce point, que vous devez regarder le ſilence que vous aurez gardé à cet égard ou par honte, ou par quelque autre

foibleſſe, comme une faute conſiderable, & dont vous ne devez point manquer de vous accuſer. Vous voyez bien que cela ſuppoſe que vous vous ſoyez aperceu de ces cauſes de vos fautes avant voſtre confeſſion ou au moins en vous en accuſant. Car ſi vous n'avez eu cette lumiere qu'aprés voſtre confeſſion, il ſuffira de vous humilier devant Dieu de voſtre ignorance, & au cas que vous remarquiez en ſuite que ces inclinations vous faſſent commettre de nouvelles fautes, de ne pas manquer de le découvrir à voſtre Confeſſeur, afin que connoiſſant les cauſes de vos maux, il puiſſe y appliquer les remedes propres à les guerir.

Et prenez bien garde d'éviter en cela l'empreſſement, auſſi bien que dans tous vos autres exercices de pieté. Car cela ne vous cauſeroit que du trouble, & feroit que vous ne vous y appliqueriez que d'une maniere toute humaine: au lieu que pour le faire chreſtiennement, il faut d'abord enviſager voſtre propre impuiſſance, & le beſoin que vous avez de la grace de Dieu pour découvrir humblement à voſtre Medecin toutes les playes que le peché a

pû faire dans voſtre ame, & que vous ne luy avez peut-eſtre pas encore découvertes comme il faut, ne vous en eſtant pas apperceuë vous-meſme, ou n'ayant pas eu aſſez de courage pour les découvrir, & en ſuite chercher dans la connoiſſance que Dieu a de l'effort que vous vous faites pour luy obeïr en cela, dequoy vous ſoutenir, & vous conſoler dans les infidelitez que vous pourrez commettre contre cette pratique, attendant humblement de luy la force qui vous eſt neceſſaire pour faire ces accuſations dans toute la ſincerité, & toute l'humilité qu'il demande.

Ne vous arreſtez donc point à toutes les autres fauſſes veuës que l'amour propre vous ſuggerera pour vous en empeſcher, comme à la crainte qu'on ne vous juge plus ſpirituelle que vous n'eſtes, & aux autres penſées de cette nature. Meſpriſez tout cela, & penſez uniquement à vous humilier pour l'amour de noſtre Seigneur, & à pourſuivre voſtre orgueil par tout où vous pourriez craindre qu'il ne ſe fuſt retranché. Cette petite guerre vous donnera d'abord beaucoup de peine. Mais

enfin Dieu répandra ſa douceur dans voſtre cœur, & cette terre ſterille produira des fruits d'une humble confeſſion, & d'une accuſation ſincere qui réjoüira les Anges, & vous unira plus fortement à J. C.

Le 12. Septembre 1665.

LETTRE LXI.

A une Demoiſelle.

Il l'inſtruit ſur divers beſoins, & ſur les ſentimens qu'on doit avoir quand on eſt vrayment penitent.

MADEMOISELLE,
J'ay bien de la joye du changement qu'il a plu à noſtre Seigneur de faire en vous. Que ces petits commencemens, qui ſont les effets d'une grande miſericorde, veu que vous en eſtes ſi indigne, vous animent & vous encouragent à mettre toute voſtre confiance en Dieu, & à luy rendre ce que vous luy devez. Ainſi ne vous étonnez point de la foibleſſe que vous

éprouvez, & des efforts qu'il vous faudra faire pour demeurer fidelle à Dieu dans ce qu'on vous a ordonné de faire.

A meſure que vous vous humilirez devant Dieu, & que vous recourerez à luy dans la priere, vos forces s'augmenteront, les chaînes des habitudes qui vous retiennent ſe briſeront, & vous gouterez enfin cette parfaite liberté des enfans de Dieu, qui conſiſte dans un parfait aſſujettiſſement à ſa divine volonté, & aux regles de l'Evangile.

Ne vous propoſez preſentement que de gemir & d'implorer le ſecours du ciel dont vous avez un ſi extréme beſoin : & conſiderez *que nous pouvons tout en celuy qui nous fortifie*, & qu'il n'y a point d'excés dont le Sang de J. C. ne ſoit capable de nous purifier, puiſqu'il a meſme eſté verſé pour ceux qui l'ont tiré de ſes vaines avec une ſi grande cruauté. Sur tout ne vous rebutez point de ces affoibliſſemens où vous vous trouvez. Mais quoiqu'il arrive, dites toûjours à nôtre Seigneur que vous voulez luy eſtre ſoumiſe, & mettre en luy toute voſtre confiance.

Digitized by Google

En verité nous ſommes bien à plaindre d'avoir de ſi bas ſentimens de la bonté & de la miſericorde de Dieu aprés les marques qu'il nous en a données, & de nous laiſſer ſeduire par des veuës auſſi extravagantes que celles dont le demon ſe ſert pour nous rendre eſclaves de nos paſſions !

Rendez-vous donc exacte à tout ce qu'on vous a preſcrit, quoique vous le faſſiez, ce vous ſemble, ſans gouſt & ſans preſque aucun ſentiment de Dieu. C'eſt le ſeul moyen de faire ceſſer ces laſſitudes que vous ſentez dans le chemin de la vertu. Vous ſçavez qu'aprés les longues & grandes maladies on eſt bien du temps à reprendre ſes forces, & qu'on ſe laſſe bien toſt, quelque leger effort qu'on faſſe pour marcher. Mais vous n'ignorez pas auſſi que l'on conſeille aux convaleſcens de ne ſe point rebuter de leurs laſſitudes, & qu'à force de marcher ils ſe fortifient & deviennent enfin capables de faire ſans peine tous leurs exercices ordinaires. Et c'eſt ce que vous éprouverez ſans doute ſi vous perſeverez dans ce que vous avez ſi genereuſement entrepris pour Dieu.

Digitized by Google

* Ne vous mettez point tant en peine de la maniere dont le temps de voſtre priere ſe paſſe, pourveu que vous y repreſentiez à Dieu vos miſeres, & que vous vous y efforciez de flechir ſa miſericorde. Je vous prie ſur tout de ne pas laiſſer paſſer un jour ſans lire quelque choſe de l'Evangile ou des Epiſtres des Apoſtres.

* Pour ce qui eſt de la plainte que vous faites, elle n'eſt pas juſte. Penſez-vous donc que ce ſoit un grand mal de ce qu'on vous reproche voſtre vie paſſée? Ne l'avez-vous pas bien merité? Et ne devez-vous pas meſme vous ſentir obligée à ces perſonnes, puiſque par ce moyen elles vous portent à vous tenir toûjours dans la confuſion & l'humiliation, qui eſt le centre d'une ame penitente? N'examinez point le motif qui les fait agir; mais conſiderez le deſſein que Dieu a de ſe ſervir de leurs reproches pour vous humilier; & vous faire pratiquer la patience chreſtienne; & ſouvenez-vous que David le modelle de tous les penitens commença à eſperer que Dieu le reſtabliroit dans ſon Royaume que ſon fils Abſalon vouloit uſurper, s'il ſouf-

roit patiemment le traitement injurieux que luy faisoit Semëi dans sa fuite.

* Il ne faut point aussi que vous soyez surprise des nouvelles attaques que vous ressentez: & quand Dieu useroit envers vous de cette rigueur dont vous me parlez, vous ne pouvez nier qu'il ne le fist avec beaucoup de justice, & que vous n'auriez aucun lieu de vous en plaindre.

Le premier sentiment d'une ame penitente doit estre une entiere conviction de son indignité, qui luy fasse respecter la conduite qu'il plaist à Dieu de tenir sur elle, en reconnoissant qu'elle ne merite que les effets de sa colere & de son indignation, & que les peines qu'elle trouve à resister au vice sont mesme beaucoup au dessous de cequ'elle devroit souffrir. Mais en mesme temps il faut que cette peine mesme luy serve de consolation. Car, selon les SS. Peres, une des marques les plus certaines que l'on puisse avoir du changement d'un cœur, c'est lorsque ce qui luy plaisoit auparavant commence à luy déplaire, & qu'il commence à éprouver qu'il y a en luy quelque chose qui resiste aux inclina-

tions malheureuſes qui l'emportent vers le mal.

Bien loin donc de ſe décourager lors qu'on ſe voit expoſé à ce combat, il faut en concevoir plus deſperance, & recourir avec plus de fidelité à la priere pour obtenir le ſecours dont on a beſoin pour en demeurer victorieux. Et il ne faut pas ſe rebuter s'il ſemble que Dieu ne nous exauce pas en la maniere que nous voudrions. Mais il faut imiter cette femme de l'Evangile, qui ſe voyant rejettée de J.C. avec des paroles rudes, ne laiſſa pas de le preſſer, & qui avoüant ſa miſere & ſon indignité le força, pour le dire ainſi, de luy accorder ce qu'elle luy demandoit.

En ſaint Marc. 7. & ſ.

* La nouvelle perſecution perſonnelle que vous ſouffrez de la part des perſonnes que vous me marquez, eſt une marque que Dieu a agréé voſtre penitence, & qu'il a agreable le ſervice que vous tâchez de luy rendre en maintenant un bien qui peut contribuer à ſa gloire. Il eſt vray que cet eſtat eſt tres-penible, & qu'on a beſoin d'être ſoutenu de Dieu pour en faire un bon uſage. Mais il faut eſperer de

ſa bonté & de ſa miſericorde qu'il vous fera cette grace.

Dites tous les jours le Pſeaume 38. pour vous aider à l'obtenir ; & tâchez d'imiter le Roy penitent dont je viens de vous parler, dans l'humble ſilence qu'il gardoit à l'égard de ceux qui s'élevoient contre luy, & qu'il ne conſideroit que comme les inſtrumens dont Dieu ſe ſervoit pour l'humilier.

Dites donc ſouvent à l'exemple de ce ſaint Penitent? Je me ſuis teuë, Seigneur, & je ne me plains point des outrages que l'on me fait, parceque je regarde tout cela dans l'ordre de voſtre providence, & comme des moyens dont vous voulez vous ſervir pour me faire éviter la confuſion eternelle que j'ay meritée.

Adorez ſouvent J. C. dans l'eſtat d'aneantiſſement où il s'eſt mis pour l'amour de vous, & qui a fait dire de luy au ſaint vieillard Simeon lorſqu'il ne faiſoit encore que de naiſtre, *qu'il eſtoit pour eſtre en butte à la contradiction des hommes.* *En ſaint Luc. 2. 34.*

Liſez & meditez ſouvent la fin du Chap. 2. de la 1. Epiſtre de ſaint Pierre depuis le verſet 19. Liſez auſſi ſouvent le Chap. 18. du 3. livre de l'Imitation J. C.

Digitized by Google

Mais quoique vous deviez autant qu'il vous eſt poſſible ſouffrir avec un humble ſilence tout cequ'on dit contre vous, je vous conſeille neanmoins de prendre avec vous Mademoiſelle N. pour vous en plaindre en ſa preſence à Madame ſa mere : & cela plus pour ſçavoir d'elle ſi vous luy avez cauſé quelque déplaiſir particulier qui l'obligé de témoigner tant d'aigreur contre vous, afin que vous luy en faſſiez ſatisfaction, que pour luy impoſer ſilence ſur les choſes fâcheuſes qu'elle dit de vous. Vous pourrez neanmoins luy faire entendre doucement que c'eſt à elle à examiner ſi en cela elle ne bleſſe point la charité qu'elle vous doit. Peut-eſtre que cette conduite la fera un peu rentrer en elle-meſme, & que la douceur & la moderation que vous luy ferez paroiſtre la touchera, & qu'ainſi, ſelon l'expreſſion de l'Evangile, vous aurez gagné voſtre ſœur ſans qu'il ſoit beſoin d'un plus grand éclairciſſement.

En ſaint Matth. 18. 15. Cela ſeul nous doit porter à ces ſortes d'éclairciſſemens. Car nous devons avoir plus de peine des playes que les perſonnes qui nous outragent, ſe font à

elles-meſmes, que de celles que nous en recevons, puiſque celles-cy eſtant ſouffertes avec charité, peuvent beaucoup contribuer à noſtre ſanctification.

Le 22. Septembre 1665.

LETTRE LXII.

A une Dame.

Il luy repreſente que c'eſt un grand défaut d'attribuer à un abandon de Dieu tout ce qui nous arrive contre noſtre gré, & que nous devons pluſtoſt eſtre appliquez à en tirer avantage pour noſtre ſalut. Il luy repreſente encore comme ſatan tâche de jetter les ames foibles dans le deſeſpoir, & de quelle maniere elles doivent luy reſiſter.

MADAME,

Autant que je puis concevoir voſtre eſtat par ce que vous m'écrivez, tout voſtre mal vient de ce que vous ne regardez point les choſes des yeux de la foy & par ſes lumieres. Car ſi vous le faiſiez, comme vous y eſtes obligée, & comme je vous y ay ſi

Digitized by Google

ſouvent exhortée, vous ne concluriez pas de toutes choſes qu'elles ſont les effets d'un pur abandonnement de Dieu qui vous laiſſe à vous-meſme, afin que vous ſuiviez les déreglemens de voſtre eſprit. Il n'y a rien de plus faux que cette penſée; rien de plus contraire aux ſentimens que vous devez avoir de Dieu, & à la reconnoiſſance où vous devez eſtre de ſes bontez; & rien de plus capable de vous ſeduire & de vous engager dans le précipice que vous voulez éviter.

Pluſt-à-Dieu que vous euſſiez une bonne fois compris les avantages que vous pouvez tirer des maux qui vous pourſuivent. Quand ce ne ſeroit que l'humiliation qui vous en revient, penſez-vous que ce ſoit peu de choſe? Et Dieu ne vous abandonne-t-il point ainſi à vous-meſme, afin qu'eſtant dans le dernier point d'accablement, & ſentant bien que vous ne pouvez deſirer ni chercher par voſtre propre force les moyens d'en ſortir, il vous faſſe connoiſtre plus ſenſiblement voſtre miſere, & le beſoin que vous avez de ſon ſecours?

Jamais ſaint Paul n'a mieux connu la grandeur de la miſericorde qu'il

avoit receuë de Dieu par ſa converſion, qu'en ſe comparant luy-meſme à ce qu'il eſtoit lorſque Dieu l'avoit appellé à ſon ſervice. *J'eſtois*, dit-il, *auparavant un blaſphemateur, un perſecuteur, & un outrageux ennemy de ſon Egliſe. Mais j'ay reçu miſericorde, afin que je fuſſe le premier en qui I. C. fiſt éclater ſon extréme patience, & que j'en fuſſe* comme un *modelle* & un *exemple à ceux qui croyent en luy pour acquerir la vie eternelle.* 1. à Tim. 1. 13. 16.

Voyez, je vous prie, comme ce grand Apoſtre tire avantage de la cruelle perſecution qu'il avoit faite à l'Egliſe & à J. C. meſme; comme il ſe ſert de ce peché où il s'eſtoit abandonné par un zele aveugle, pour adorer la bonté de Dieu qui éclattoit dans l'extréme patience avec laquelle il l'avoit ſupporté; & enfin comme il s'humilie dans la veuë de cette extréme miſere, & de cette extréme bonté en s'eſtimant le *plus grand de tous les pecheurs*, & ſe repreſentant comme un ſujet de conſolation pour ceux qui ſe trouveroient dans la ſuite du temps engagez dans les plus horribles deſordres, voulant que nul homme ne deſeſperât de la mi- 1. à Tim. 1. 15.

ſericorde de Dieu, aprés qu'elle avoit éclaté d'une maniere ſi admirable en ſa perſonne.

Voila de quelle maniere les Saints ne ſe regardent pas tant dans ce qu'ils ſont par eux-meſmes, que dans ce qu'ils peuvent devenir par la grace & par la miſericorde de Dieu. Ils l'ont toûjours preſente devant les yeux ſoit qu'ils conſiderent l'abyſme dont elle les a tirez, ſoit qu'ils enviſagent leur propre corruption. Imitez leur conduite, Madame, & ne vous laiſſez point abatre aux attaques de vôtre ennemy. Il n'eſt puiſſant pour vous troubler, que par ceque vous craignez trop d'eſtre troublée. Il n'eſt fort contre vous, que parceque vous vous eſtimez foible pour luy reſiſter; & il ne vous pourſuit avec tant d'obſtination, que parceque vous penſez avoir Dieu contre vous.

Je ne ſçay ſi je ne vous ay point déja communiqué une penſée que Dieu m'a donnée pour vous en liſant le 36. chapitre d'Iſaïe. Ce prophete rapporte que Rabſacés general de l'armée des Aſſyriens, qui eſtoient les ennemis du peuple de Dieu, ayant aſſiegé Jeruſalem où le Roy Ezechias eſtoit

Iſa. 36. 7. 10.

enfermé, ordonna à ceux qui luy furent envoyez de la part de ce Prince, de luy dire que c'estoit en vain qu'il esperoit pouvoir soutenir le siege & resister aux armes des Assyriens, & que s'il répondoit : *C'est dans le Seigneur nostre Dieu que nous mettons toute nôtre confiance*, ils luy réplicassent de sa part, comme s'il luy parloit luy-mesme: *Croyez-vous que je sois venu dans cette terre sans l'ordre de Dieu ? C'est le Seigneur qui m'a dit : Entrez dans cette terre, & détruisez tout.*

Voila, Madame, l'artifice dont le demon, qui estoit figuré par ce general de l'armée des ennemis de Dieu, se sert pour perdre les ames fidelles figurées par la ville de Jerusalem. Quand cet ennemy de nostre salut paroist avec ses troupes, c'est à dire avec une foule de mauvaises pensées devant des ames innocentes, & qu'à la veuë de ces horribles fantômes, elles font reflexion sur le danger dont elles sont menacées, & y appliquent leur esprit & leur volonté pour l'éviter, il s'efforce de les jetter dans le desespoir, en leur faisant entendre que Dieu les luy a abandonnées, & que les avantages

qu'il a remportées sur elles, sont des suites & des marques de cet abandonnement.

Mais que doivent faire alors ces ames fidelles, sinon ceque fit le Roy Ezechias. Au lieu de se laisser abatre par cet artifice de ses ennemis, & de diminuer la confiance qu'il avoit en Dieu, ayant appris ces horribles blasphêmes, *il déchira ses vestemens* pour marque de la douleur qu'il avoit de l'injure que ces miserables avoient faite à Dieu; il se couvrit d'un sac, & estant entré dans la maison du Seigneur, envoya avertir le Prophete Isaïe de toutes ces choses, & le pria de se joindre à luy pour obtenir de Dieu misericorde. Et comme le Roy des Assyriens se voyant forcé de faire lever le siege pour aller combattre un puissant ennemy que Dieu, qui commençoit à exaucer les prieres des Juifs & à les proteger, avoit suscité aux Assyriens, & voulant neanmoins faire un dernier effort pour détourner Ezechias de s'appuyer davantage sur la protection de Dieu, luy eut envoyé une lettre qui contenoit presque les mesmes choses que Rabsacés avoit dites à ceux qui luy avoient

Isa. 37. 1. 2.

1 à-mes me v 9. 10.

parlé

parlé de la part de ce Roy de Juda : Ce Prince bien loin de diminuer rien de sa confiance, aprés avoir reçu la lettre du Roy des Assyriens de la main de ses Ambassadeurs & l'avoir leuë, remonta dans le Temple, & l'ayant presenté ouverte devant le Seigneur, il le pria de nouveau avec beaucoup d'humilité de tirer vangeance de l'injure qui estoit faite à sa Majesté divine, & de jetter sur luy & sur son peuple les yeux de sa misericorde.

C'est ainsi, Madame, que de quelque artifice que le demon puisse se servir pour vous tromper, & vous faire défier de la bonté de Dieu, il faut que vous demeuriez ferme dans la confiance que vous devez avoir en luy. Il ne faut point que les imaginations & les sentimens qu'il a excitez en vous, quels-qu'ils soient, vous fassent donner créance à ses persuasions criminelles. Mais il faut s'humilier devant Dieu, & se mettre en priere en luy representant la malignité de la tentation dont nous sommes attaquez, & qui souvent redouble ses efforts dans le temps mesme où Dieu nous soutient plus fortement, & auquel le demon sent bien que

Dieu le veut forcer de nous laiſſer en repos.

Reprenez donc courage, je vous prie, & combattez genereuſement cet ennemy. Il ne vous pourra nuire tant que vous vous humilierez devant Dieu. Et plus il vous pourſuivra, plus vous vous tiendrez attachée à luy, ſi vous demeurez dans cette ſainte diſpoſition. Je ſçay que cela eſt difficile. Mais je ſçay auſſi que Dieu vous fait la miſericorde de le pratiquer, & que tout voſtre trouble vient de ce que le ſentiment que vous avez de voſtre foibleſſe, & l'impreſſion que font en vous les choſes que vous condamnez ſemblent l'emporter ſur voſtre reſiſtance. Mais c'eſt en cela meſme qu'il faut que vous ſoyez ſoumiſe à Dieu, & que vous vous abandonniez à ſa miſericorde.

Il nous eſt utile que Dieu nous cache à nous-meſmes ceque nous ſommes, afin que nous le ſervions avec crainte & tremblement. Vous voyez qu'il eſt dit aujourd'huy dans l'Epiſtre que Dieu aveugla ſaint Paul, & que ne voulant pas luy apprendre par luy-meſme ce qu'il devoit faire, il l'envoya à Ananie

qui luy fit connoiſtre ce que Dieu demandoit de luy. Aveuglez-vous donc vous-meſme, ſur ce qui vous regarde pour recourir à la lumiere de ceux par qui Dieu vous veut faire connoiſtre ſa volonté. Et, quoique vous ne deviez rien attendre de vous-meſme, vous devez neanmoins tout eſperer de la bonté de Dieu, s'il voit en vous cette docilité à vous ſoumettre aux lumieres de ces perſonnes. *Aux Actes 18.*

Le 25. Ianv. 1666.

LETTRE LXIII.

A une Demoiſelle.

Il luy enſeigne comme la charité oblige à ſe conduire à l'égard des perſonnes avec leſquelles on a une liaiſon particuliere, qu'elles ſemblent vouloir rompre.

MADEMOISELLE,

Le ſujet ſur lequel il m'eſt venu en penſée de vous écrire, eſt une des dernieres choſes que vous m'avez dites, qui eſt la crainte que vous aviez que la

charité que vous devez à quelques-unes de vos amies ne fuſt intereſſée dans toutes les petites broüilleries qui vous arrivent, & dans les ſujets de mécontentement que vous en pouvez avoir. Cela m'a fait repaſſer ſur ce que je vous avois ouï dire à ce ſujet, & ſur ce que j'ay remarqué dans la conduite que vous avez tenuë depuis quelque temps avec quelques-unes de ces perſonnes. Et pour ne vous rien diſſimuler de ce que je croy eſtre utile à voſtre perfection, je vous diray, avec toute la ſincerité que je vous dois, qu'il m'a ſemblé qu'il y a eu depuis un an bien du changement en vous à cet égard. Car au lieu que vous me portiez à leur donner quelque ſecours, & que vous craigniez qu'elles n'euſſent lieu de ſe plaindre de moy, vous avez travaillé au contraire à m'en éloigner, vous avez eſté ſurpriſe de ce que je les voulois voir, & j'ay trouvé plus d'éloignement en vous que d'inclination, qu'on leur rendiſt quelque bon office, ou qu'on leur donnaſt quelque marque d'amitié.

Je veux croire que cela vient de ce que vous avez remarqué vous-meſme quelque changement en elles, & qu'au

lieu qu'elles témoignoient auparavant de l'eſtime pour les gens, & qu'il ſembloit qu'elles euſſent quelque diſpoſition à les écouter & à prendre confiance en eux, elles n'ont fait paroiſtre depuis que de l'oppoſition, ou tout au moins de l'indifference. Mais cela ne me paroiſt pas une raiſon ſuffiſante pour authoriſer voſtre changement, & cela prouve ſeulement ou que ce que vous faiſiez alors pour elles eſtoit intereſſé, & ne partoit pas d'une charité bien dégagée de toutes veuës humaines, ou que cette charité, ſi elle eſtoit pure & déſintereſſée, s'eſt alterée depuis inſenſiblement, & ſans que vous vous en ſoyez aperçuë.

En effet, ſi la liaiſon que vous aviez avec elles ou que vous deſiriez de leur procurer avec d'autres, venoit d'un deſir ardent de leur ſalut, leur changement n'a pas dû vous rebuter, & leur ſalut ne vous doit pas eſtre moins cher, quoiqu'elles n'ayent que du dédain pour ceux que vous eſtimez ſelon Dieu. Et bien loin d'empeſcher ces perſonnes qui leur pourroient eſtre utiles, de leur donner quelques marques d'amitié & de bien-veillance, vous devriez vous-mê-

me les y exciter, & vous appliquer à guerir ces perſonnes des ſoubçons ou des fauſſes impreſſions qui auroient pû cauſer en elles leur refroidiſſement. Cependant il ſemble que vous ayez de l'indifference pour cela, & que vous vous ſouciez peu que ces perſonnes rentrent en elles-meſmes & ſe reconnoiſſent.

Et c'eſt ſurquoy, Mademoiſelle, je vous prie de faire quelque attention plus particuliere. Car il arrive bien ſouvent qu'en ſe laiſſant aller à ces ſentimens, on donne lieu à des perſonnes de s'engager dans une inimitié veritable, & que ce qui n'eſtoit au commencement qu'un ſimple refroidiſſement devient une averſion réelle & effective. D'abord les perſonnes croyent avoir quelque raiſon de ſe plaindre des autres, & qu'on leur a cauſé quelque déplaiſir. Cela les éloigne un peu, & les porte à vivre avec plus de reſerve, & meſme à entrer dans quelque emportement. Si celles qui s'en aperçoivent & qui ne croyent pas avoir donné de fondement legitime à cette conduite, ſe retirent de leur coſté, & ne leur donnent plus les marques d'amitié & de confiance qu'elles leur donnoient auparavant, cela les fortifie dans

leurs ſoubçons & dans leurs penſées, & leur fait croire leur éloignement juſte & raiſonnable, parce que ce changement prétendu leur fait paroiſtre le leur legitime & meſme neceſſaire.

Qu'arrive-t'il de-là ? Il arrive que comme il y a tres-peu de perſonnes capables de moderation, particulierement parmy les perſonnes de voſtre ſexe, elles ſe laiſſent aller avec impetuoſité au reſſentiment : & la maniere dont on a veſcu avec elles depuis le changement qu'on y a remarqué, leur devient une raiſon ſolide de ſe diviſer entierement. De ſorte qu'au lieu qu'on les euſt pû guerir d'abord en leur témoignant toûjours la meſme charité malgré leurs mauvais traitemens & leurs injuſtices, elles deviennent incurables, parce qu'elles pretendent qu'on les a beaucoup offenſées, en ne leur témoignant plus la meſme ouverture & la meſme familiarité.

Je croy donc que la conduite la plus chreſtienne & la plus ſeure que l'on puiſſe garder lorſqu'on voit que des perſonnes ſe diviſent de nous, ſans que nous leur en ayons donné ſujet, ou bien parcequ'elles en prennent de choſes bon-

nes & legitimes, & qui ne les bleſſ
que parcequ'elles ſont elles-meſi
dans l'erreur ou dans quelque ſorte
prévention ; c'eſt de ne point chan
de noſtre coſté de conduite à leur
gard, mais de veiller tellement ſur n
& ſur nos actions qu'elles y remarqu
toujours la meſme inclination à les
bliger & à les ſervir. Car aſſuréme
ſi nous tenons cette conduite, il fauc
neceſſairement que ces perſonnes cha
gent la leur, & que toſt ou tard ell
entrent en éclairciſſement avec nou
& qu'en ſe détrompant elles ſe repe
tent du mauvais traitement qu'ell
nous ont fait. Mais quand cela n'arr
veroit pas, & que l'égalité de noſt
conduite ne leur changeroit pas le cœu
nous aurions toujours de noſtre coſ
l'avantage d'avoir fait ce qui nous e
preſcrit dans l'Evangile, où il ne nou
eſt pas ſeulement commandé de ne poin
haïr ceux qui nous haïſſent, mais en
core de les aimer, de prier pour eux
de leur faire du bien. De ſorte qu'il n
faut point d'autre motif à une ame fi
delle pour témoigner à ces perſonne
plus d'ouverture & de tendreſſe qu'o
n'auroit d'inclination à leur en témoi.

Digitized by Google

gner, que par cequ'elle a remarqué en elles quelque refroidiſſement.

Ce n'eſt pas qu'il faille alors s'ouvrir à ces perſonnes ſur toutes choſes. Au contraire, il eſt de la charité qu'on leur doit, de diſſimuler toutes celles dont on pourroit croire qu'elles ſe choqueroient; & il faut, pour ainſi dire, ſe reveſtir de toutes ſortes de formes pour les éclairer, à l'exemple de J. C. qui guerit l'incredulité des deux diſciples qui s'en alloient à Emmaüs en voulant paroiſtre y aller comme eux, & en les interrogeant ſur ce qui s'eſtoit paſſé en ſa propre perſonne dans la ville de Jeruſalem.

Je vous prie, Mademoiſelle, de conſiderer devant Dieu combien il eſt utile d'en uſer de la ſorte, & au contraire, combien il eſt dangereux de prendre une autre conduite, puiſqu'il n'eſt pas poſſible d'eſtre dans cette vie ſans que la charité que Dieu nous donne pour le prochain y ſoit exercée par l'injuſtice & l'infidelité de quelqu'un.

Moyſe eſtoit l'homme le plus doux qui fut au monde, comme Dieu luy-meſme en rend témoignage dans l'Ecriture ſainte. Cependant il n'a pu empê- *Aux Nomb. 6. 12. 13.*

cher avec toute ſa douceur que ſon propre frere & que ſa ſœur ne murmuraſſent & ne s'élevaſſent contre luy : & le different que ces trois perſonnes ſi étroitement unies par les liens de la nature eurent entr'elles, fut ſi conſiderable que Dieu luy-meſme fut obligé d'interpoſer ſon authorité pour les accommoder.

La même pag. 9. 11.

Quelles obligations les Iſraëlites n'avoient-ils pas à ce grand homme que Dieu avoit choiſi pour les tirer de la captivité de l'Egypte ? Quelles graces Dieu ne leur avoit-il pas faites ſous ſa conduite & par ſon miniſtere. Cependant combien de fois ont-ils murmuré contre luy dans le deſert ? Combien de fois ſe ſont-ils ſoulevez contre luy ? Combien de fois ont-ils blâmé ſa conduite ? Ne s'eſt-il pas vû prés d'eſtre lapidé par eux, & n'ont-ils pas voulu choiſir un autre chef que luy ?

Au 4 Numb. 1 30. &

Qu'y a-t'il eu de plus doux & d'une converſation plus charmante que J. C. Quelles graces n'a-t'il pas accordées aux Juifs dans ce nombre infiny de merveilles & de gueriſons qu'il a operées en leur faveur ? Et neanmoins quelles contradictions n'a-t'il pas ſouffertes de leur

En S. Matt. 1 6. 27. 61.

Digitized by Google

part? Quelles calomnies na-t-on pas publiées contre luy? De quelle maniere l'a-t'on observé, afin de le *surprendre dans ses paroles?* Comment a-t-on interpreté la douceur avec laquelle il traitoit les pecheurs? N'a-t'on pas esté jusques à attribuer ses plus grands miracles à une secrette intelligence avec les demons, dont on a dit mesme qu'il estoit possedé? Combien de gens l'ont-ils abandonné par cequ'ils ont trouvé trop de dureté dans ses paroles? L'un de ses disciples ne l'a-t'il pas trahy? Les autres ne l'ont-ils pas abandonné? & un de ceux à qui il avoit fait plus de grace, ne l'a-t'il pas renoncé avec *Anathême & avec execration?*

En saint Mat. 22. 15.

En saint Mat. 9. 11 En S. Luc, 19. 5. 7.

En saint Jean, 7. 20. 8 48.

La même, 6. 61.

En saint Marc, 14. 61.

Nous ne devons donc pas nous imaginer pouvoir estre en cette vie sans contradiction de la part des hommes. Mais nous devons nous préparer à porter cette contradiction comme Moyse, qui a esté particulierement en cela la figure de J. C. & comme J. C. mesme l'a portée.

Que fit Moyse dans le differend qu'il eut avec son frere & sa sœur? Il le dissimula. Il souffrit, sans se plaindre pas mesme à Dieu, leurs murmures & leurs

mépris. Et ce fut Dieu qui fut sa deffence & qui les obligea de se rendre dans le Tabernacle où il vouloit terminer ce differend. Et son cœur estoit si éloigné d'en avoir aucun ressentiment, que dés qu'il s'aperçut que Dieu avoit châtié sa sœur pour cette faute en la frapant de lepre, il luy demanda sa guerison.

Quelle égalité n'a-t'il pas gardée dans la conduite qu'il a tenuë à l'égard des Israëlites ? Lisez le livre de l'Exode & celui des Nombres, & vous le verrez toûjours le mesme envers eux ; toûjours prest à les secourir, toûjours en priere pour eux devant Dieu ; toûjours disposé à se sacrifier luy-mesme pour apaiser sa colere, que leurs crimes & leurs revoltes avoient meritée. S'il se plaint de leur ingratitude, c'est pour presser Dieu de leur changer le cœur : & quoique Dieu luy offre de les exterminer & de l'établir sur un peuple plus nombreux & plus puissant, il le refuse & leur obtient toûjours misericorde. Avec quelle bonté ne tâche-t'il pas de les faire rentrer en eux-mesmes, en leur remontrant l'injustice des plaintes qu'ils faisoient contre luy, & leur representant que tous leurs murmures tomboient sur Dieu

Exod 32. 32.

La même, 10. 21. & ff.

meſme qui en eſtoit offenſé.

Quant à noſtre Seigneur J. C. il ne faut qu'ouvrir l'Evangile pour voir qu'il a toûjours conſervé juſques ſur la croix la meſme bonté, la meſme douceur, & la meſme charité pour ceux qui le perſecutoient & qui le faiſoient mourir.

Vous voyez donc, Mademoiſelle, que ſi nous voulons imiter J. C. qui eſt l'autheur de la loy nouvelle, & le grand Legiſlateur que Dieu avoit donné à ſon peuple dans la loy écrite, il ne faut point changer de conduite à l'égard de ceux avec qui nous avons eſté unis, de quelque maniere que ce ſoit, bien que nous remarquions en eux beaucoup de changement à noſtre égard. Mais nous devons oppoſer à leurs froideurs, à leur mépris, & à leurs injuſtices un cœur toûjours égal, toûjours ouvert, & toujours apliqué à chercher les occaſions de les obliger & de les ſervir, particulierement dans les choſes qui les peuvent porter à Dieu.

Je ſçay bien que cette égalité de conduite eſt tres-difficile à tenir. Mais auſſi je ſuis convaincu que c'eſt le moyen le plus aſſuré pour nous défendre de toutes les impreſſions malignes que les

choſes, qui choquent dans les autres, peuvent faire dans noſtre cœur ; & que c'eſt le meilleur expedient pour empêcher le ravage que font d'ordinaire le reſſentiment, le dépit, & les autres paſſions excitées par les mauvais traitemens qu'on ſouffre. Enfin il faut demeurer d'accord que pourveu que nous gardions cette conduite, nous devons eſtre exents de nous troubler pour les inquietudes & les abatemens d'eſprit où ces contradictions nous reduiſent ; parceque c'eſt une marque que toutes ces repugnances que nous reſſentons pour ceux qui nous les cauſent, toutes ces impatiences qui s'élevent en nous contre ce qu'ils diſent ou ce qu'ils font, & tous les autres mouvemens contraires à la charité que nous leur devons, ne ſont qu'au dehors, & pour ainſi dire, qu'à la ſurface de l'ame. De ſorte que le cœur demeure toûjours plein d'une tendreſſe ſincere & veritable, quoiqu'on ne la ſente pas à cauſe de l'amertume & de l'affliction où l'on eſt. Et elle ne ſe découvre que par la fidelité que l'on a à s'efforcer de pratiquer dans les occaſions les meſmes actions de famliarité & de bien-veillance qu'on

pratiquoit auparavant.

Je ne ſçay. Mademoiſelle, ſi je m'explique bien. Mais je ſuis tellement penetré de ce que je vous dis, qu'il me ſemble que vous n'aurez pas de peine à le comprendre, & que j'eſpere que celuy qui m'a donné pour vous ces ſentimens, les gravera luy-même dans voſtre cœur, & fera qu'ils y produiront des fruits de charité & d'amour pour le prochain, qui luy ſeront tres-agréables. C'eſt ce que je luy demande pour vous avec d'autant plus d'ardeur, que je ſuis certain que ſi une fois vous penetrez bien dans ces veritez, elles vous feront goûter les avantages de voſtre condition. C'eſtoit une ſeconde choſe ſur laquelle j'avois reſolu de vous entretenir. Mais il ne me reſte du temps qu'autant qu'il m'en faut pour vous aſſurer de la continuation de mon deſir tres-ardent que vous ſoyez toute à Dieu & dégagée de l'amour des choſes du monde.

Le 15. Fev. 1666.

LETTRE LXIV.

A une Demoiſelle.

Il l'exhorte à moderer les reflexions qu'elle fait ſur elle meſme. Il luy explique comme on ne ſçauroit rien faire de bon par ſoy-meſme, & comme la grace fait fructifier l'ame peu à peu. Il l'invite à ne ſe pas rendre juge d'elle-meſme, & à eſtre bien ſoumiſe à ſon confeſſeur,

MADEMOISELLE,

Il y a long-temps que je vous ay dit qu'il ne faut pas blâmer en general toutes les reflexions que l'on fait ſur ſoy-meſme, & qu'il y en a quelques-unes dont on ne peut ſe diſpenſer, & qui ſont tres-utiles. Mais il y en a d'autres qui nuiſent beaucoup à l'ame, & qui ne ſervent qu'à l'affoiblir, à la troubler, & à l'éloigner de Dieu. Je crains bien que celles dont vous me parlez ne ſoient de cette derniere eſpece, & que toutes les veuës que vous me marquez ne ſoient cauſe de l'eſtat penible où vous vous trouvez. Ce n'eſt pas que je prétende que vous puiſſiez empeſcher ces veuës & ces reflexions

de ſe préſenter à voſtre eſprit. Il a trop de vivacité pour cela. Mais c'eſt que je ſouhaiterois que vous vous miſſiez en eſtat de n'en eſtre pas ſi ſuſceptible, & qu'à force de les mépriſer & de ne vous y point arreſter, vous devinſſiez enfin moins refléchiſſante que vous n'eſtes.

Par exemple, penſez-vous qu'il n'eût pas eſté meilleur de ne pas écouter ſi facilement la penſée qui vous vint à l'eſprit aprés avoir lu ma derniere lettre, & de ne pas conclure auſſi poſitivement que vous avez fait, que je n'avois pas pris ce que vous me mandiez conformément à vos veuës.

Premierement devez-vous en écrivant vous propoſer autre choſe que de découvrir le fond de voſtre cœur tel que vous le connoiſſez: & ſi vous le faites, ne devez-vous pas eſperer que Dieu mettra dans les perſonnes en qui vous avez confiance, la lumiere neceſſaire pour en juger, & pour vous donner les avis dont vous avez beſoin? Mais bien loin de cela; parcequ'on ne vous répond pas peut-eſtre ſelon que vous le deſirez ou que vous avez jugé qu'on devoit le faire, vous concluez auſſi-toſt

qu'on n'a pas pris les choſes conformément à vos veuës ; & ſans autre conſideration vous condamnez ce qu'on vous écrit, & vous vous abandonnez à une multitude de reflexions qui venant au ſecours de ce premier jugement pour le juſtifier, vous paroiſſent autant de preuves qui vous perſuadent qu'on n'a pas compris ce que vous vouliez dire. Faut-il vous eſtonner aprés cela, ſi étant auſſi ingenieuſe à trouver dequoy vous inquiéter, vous vous trouvez effectivement dans le trouble ?

En ſecond lieu, permettez-moy de vous dire qu'il n'eſt pas vray que je n'aye point pris ce que vous me mandiez conformément à vos veuës. J'ay eu preſent en vous répondant, tout ce que vous me marquez de particulier dans voſtre derniere lettre ; & je ne vous ay point du tout ſoupçonnée de croire que vous puſſiez de vous-meſme pratiquer aucun bien, mais j'ay voulu ſeulement vous faire concevoir, que ſi vous eſtiez de vous-meſme ſemblable à ces arbres infructueux qui ne portent point de bon fruit, vous pouviez par le ſecours de la grace de J. C. devenir feconde en bonnes œuvres, & que pour cela il ne

falloit pas trop s'éloigner des Sacremens, puiſqu'ils ſont comme autant de canaux par où coulent les eaux pures & ſaintes de la grace, qui arroſent le champ de l'Egliſe, & le rendent fertile & abondant.

Le juſte, ſelon le Prophete Roy, *doit eſtre ſemblable à un arbre qui eſt planté ſur le bord des eaux, & qui porte ſon fruit quand la ſaiſon en eſt venuë.* Conſiderez, s'il vous plaiſt, que le Prophete ne dit pas, que le juſte eſt ſemblable à un arbre qui eſtant planté ſur le courant des eaux, porte toûjours du fruit, veu qu'il n'y a pas meſme d'arbre de cette ſorte. Mais il dit, qu'il eſt ſemblable à un arbre qui eſtant arroſé d'une eau courante, porte du fruit dans ſon temps. Et ainſi il ſuppoſe qu'il eſt long-temps arroſé de ces eaux ſans porter de fruit. Ce n'eſt pas qu'il n'en tire de grands avantages dans ce temps même, & que ces eaux ne luy ſervent beaucoup, quoiqu'il ne ſoit point chargé de fruits. Car elles font qu'il croiſt & ſe fortifie. L'humeur qu'en reçoivent toutes ſes racines l'entretient & le nourrit. Enfin, la fraîcheur qu'elles luy communiquent, eſt cauſe, comme le Prophete ajoûte, qu'aucune de ſes feüilles ne

ſe ſeiche & ne tombe, malgré toute l'ardeur & la ſeichereſſe de l'eſté. Mais enfin, ce n'eſt qu'aprés quelques années qu'il devient fertile, & qu'il fait voir par une abondance de fruits l'avantage qu'il a tiré des eaux qui ont arroſé ſes racines dés-lors qu'il ne pouvoit encore produire que des feuilles. Je ne fais point icy l'application de tout ce diſcours à ce qui vous regarde. Elle eſt toute naturelle: & ſi voſtre eſprit avoit eſté moins préoccupé qu'il n'eſtoit, vous n'euſſiez pas eu de peine à la faire ſur ce que je vous avois mandé, & à penetrer dans ma penſée, ſuppoſé que je ne l'euſſe pas aſſez bien expliquée.

3. Toutes vos reflexions roulent ſur des principes faux, puiſqu'elles ſuppoſent que pour plaire à Dieu & pour porter des fruits dignes de luy, il faut faire ſes actions avec toute la lumiere & toute la liberté d'eſprit qu'il y a ſi long-temps que vous deſirez. Vous expliquez enſuite le défaut de cette lumiere & de cette liberté d'eſprit, que vous pretendez eſtre en vous, par l'abus que vous vous accuſez de faire de vos communions. Et comme cet abus prétendu n'eſt fondé que ſur ce que vous vous

rendez juge du fruit que vous pouvez tirer de ce Sacrement, vous concluez que n'en apercevant point en vous, vous devez absolument vous en abstenir. De sorte que fondée sur cette conclusion qui n'a pour principe que vostre propre imagination, tout ce qu'on vous a prescrit à cet égard s'efface de vostre esprit, & vous persistez ainsi à estre toujours l'arbitre & le juge des dispositions de vostre cœur, quoique vous vous figuriez les avoir entierement soûmises au jugement des autres.

Voila à peu prés comme les choses se passent en vous, & la veritable source de toutes vos peines. Car si vous aviez une bonne fois remis entre les mains de Dieu ce qui regarde vostre salut; si vous aviez bien resolu d'approcher de J. C. non pas selon vos veuës, & selon l'utilité que vous croyez en tirer, mais selon le discernement de ceux à qui vous avez confié vostre ame, vous vous contenteriez d'exposer simplement vos foiblesses & vos miseres, & tout ce que vous estimez vous rendre indigne d'en approcher; & aprés cela vous demeureriez en paix en executant humblement les avis que l'on

vous auroit donnez. Mais parceque vous n'agiſſez pas en effet avec ce dégagement entier de toutes vos veuës, & de toutes vos lumieres, vous avez de la peine à vous rendre aux choſes qui ne ſont pas conformes à ceque vous jugez de vos diſpoſitions ; & cette peine eſtant accompagnée du deſir que Dieu vous donne de vous ſoumettre au jugement des autres, cauſe les troubles & les inquietudes où vous vous trouvez.

4. Ce ſont ces meſmes reflexions qui vous ont empéchée de vous rendre aux avis qu'on vous avoit donnez touchant la confeſſion, & qui vous font dire qu'il vous eſt impoſſible de rien faire avec voſtre Confeſſeur; que vous ne pouvez croire qu'il y ait de ſeureté à aller toûjours vers une perſonne qui vous laiſſe demeurer dans toutes ſortes de fautes, ſans que vous puiſſiez reconnoiſtre s'il s'en aperçoit. Car ces penſées ne ſont-elles pas bien dignes d'une ame qui veut ſincerement fermer les yeux à toutes choſes, pour s'attacher uniquement à Dieu, & vivre de la foy ? Il faut donc ſçavoir comment un Confeſſeur prendra les

choſes pour s'en approcher, afin que s'il les prend bien ſelon que nous le voulons, nous les faſſions; & s'il les prend mal, c'eſt à dire d'une maniere qui ne nous revienne pas, nous les laiſſions là, quoique d'ailleurs nous croyions que Dieu les demande de nous. Je vous en fais juge. Cela eſt-il raiſonnable?

Mais je m'aperçois que le deſir de vous faire connoiſtre le mal que vous peuvent cauſer les reflexions auxquelles vous vous laiſſez aller, me porte trop loin, & que j'en fais moy-meſme peut-eſtre un peu trop. Il vaut donc mieux me contenter de vous exhorter à commencer ſerieuſement à entrer dans les ſentimens d'abnegation de vous-meſme où vous devez eſtre pour ſuivre J. C. dans ſon aneantiſſement, & luy devenir conforme.

Et comme pour y travailler comme il faut, vous devez ſurmonter autant qu'il vous ſera poſſible la repugnance que vous avez à vous ſoumettre à vôtre Confeſſeur; ouvrez-luy voſtre cœur comme à J. C. meſme, dont il vous tient la place; priez-le de veiller ſur vous, & de s'appliquer à faire que vous

vous surmontiez dans les choses qu'il jugera n'estre pas conformes à ce que Dieu demande de vous ; & soyez bien persuadée qu'il n'y a rien en ce qui regarde les devoirs des inferieurs envers leurs Superieurs, que je ne vous croye obligée de luy rendre. Je ne vous parle point par prévention. C'est devant Dieu que je vous dis cecy ; & c'est luy seul qui m'oblige de vous parler de la sorte.

* N'embrassez point plusieurs choses à la fois. Proposez-vous seulement de suivre la regle qu'on vous a proposée pour vostre conduite. Ainsi ne témoignez point comme vous faites ordinairement, vouloir certaines choses dont on vous dispense, comme garder l'abstinence & quelques autres pratiques exterieures de penitence ou de charité. Toutes vos peines & tous vos scrupules de conscience à cet égard sont inutiles ; & je suis convaincu que vostre conduite dans toutes ces choses peut estre tres-defectueuse si vous n'y prénez garde ; & je vous croy plus obligée que beaucoup d'autres à obeïr en ces occasions là avec une grande simplicité & soumission d'esprit.

* Cet

Cet hiver dont vous vous plaignez eſt dû nombre de ces ſouffrances, dont ſaint Paul dit, que quelque dures & penibles qu'elles ſoient, *elles n'ont point de proportion avec cette gloire que Dieu doit un jour découvrir en nous.* Tâchez donc de trouver dans ces paroles vôtre conſolation, puiſque ni les obſcuritez de voſtre eſprit, ni les foibleſſes de voſtre volonté ne ſeront pas capables de vous ravir cette gloire, pourveu que vous demeuriez fidelle à Dieu. C'eſt pourquoy tout voſtre ſoin doit eſtre de vous abandonner à la conduite de ſa providence, & à ſa miſericorde, afin que vous puiſſiez trouver une paix ſolide dans toutes vos foibleſſes, dont vous ne devez attendre l'entiere délivrance que par voſtre mort.

Aux Rom. 8. 18.

N'avez-vous pas aſſez coûté à JESUS-CHRIST pour eſperer qu'il aura ſoin de vous ſoutenir? Et ſi vous avez tant de confiance en moy qui le merite ſi peu, & qui ne puis rien pour vous que par luy, pourquoy n'en auriez-vous pas incomparablement davantage en ce divin Maiſtre, qui vous a donné des marques de ſa charité que

nulle creature ne peut égaler.

Le 1. Mars 1666.

LETTRE LXV.

A une Demoiſelle.

Il luy donne divers avis ſur ſes beſoins, pour acquerir le repos interieur.

MADEMOISELLE,
Il valoit mieux faire les fautes que vous apprehendiez de commettre, que de differer à m'écrire ſimplement ce qui ſe paſſoit en vous, puiſque vous vous y ſentiez portée. Il y auroit eu aſſurément à cela plus d'humilité, & vous euſſiez eu l'avantage de ne point écouter les reflexions qui ſe ſont preſentées à voſtre eſprit, & qui peuvent eſtre venuës de voſtre amour propre.

C'eſtoit aſſez que je vous euſſe mandé de m'écrire pour croire que vous le pouviez faire ſans déplaire à Dieu; & cette ſeule veuë devoit effacer toutes les autres. Dans le combat & l'agitation il falloit invoquer Dieu; & aprés une

humble priere, il falloit écrire en ſa preſence les choſes le plus ſimplement qu'il vous auroit eſté poſſible ſans vous embaraſſer ni de l'expreſſion ni de la ſuite. Moins il y a de choix dans les termes dont on exprime les choſes, plus elles paroiſſent partir du fond du cœur & de ſon abondance, & ainſi elles n'en valent que mieux.

Prenez bien garde auſſi que la conviction où vous eſtes, que vos infidelitez ont eſté la cauſe de ce trouble, ne l'augmente; car ce ſeroit une mauvaiſe marque. La veritable douleur que l'ame chreſtienne a de ſa negligence, l'humilie & la tient aneantie devant Dieu, mais elle ne la jette point dans l'inquietude, & ne luy fait point perdre la confiance qu'elle doit avoir en ſa miſericorde. Au contraire, elle fait qu'elle adore ſa juſtice dans les fautes qu'il a permis qu'elle ait commiſes, & elle s'y ſoumet en eſperant que par ſa grace il ſçaura en tirer ſa gloire & ſon propre ſalut.

Vous avez donc raiſon de deſirer qu'on ſe joigne à vous pour demander à Dieu la reſignation & la ſoumiſſion qui vous eſt neceſſaire pour porter ſelon ſes deſſeins, la privation que vous endurez

depuis ſi long-temps, parcequ'en effet cette reſignation eſt la ſeule choſe que vous devez deſirer pour le repos de vôtre ame, & que l'inquietude que vous avez de ce qui ſe paſſe en vous au ſujet des myſteres de noſtre Seigneur, eſt une marque que vous ne luy eſtes pas auſſi ſoumiſe que vous y eſtes obligée, pour meriter qu'il ſe faſſe ſentir à vôtre cœur.

Vous devez vous ſouvenir que je vous ay dit pluſieurs fois, que vous n'auriez point de veritable paix en vous-meſme juſques à ce que vous fuſſiez plus ſimple, & que vous fiſſiez moins de reflexion ſur le bien & ſur le mal qui peut eſtre en vous, c'eſt à dire, que vous y fuſſiez plus indifferente pour vous occuper d'avantage de Dieu & des moyens de luy plaire.

Cette indifference me paroiſt vous eſtre abſolument neceſſaire pour exclure de voſtre cœur ces troubles que vous apprehendez avec tant de raiſon. Vous ſçavez que cette indifference n'exclut ni l'humiliation, ni l'horreur du peché dans ſa cauſe & dans ſes effets, ni le gemiſſement interieur qui eſt neceſſaire pour en eſtre délivré. Je ne m'éten-

dray donc pas d'avantage là-dessus, & je me contenteray de vous dire que vous devez passer par dessus tout ce qui se passe en vous, au sujet des mysteres, comme si ces choses se passoient hors de vous, & n'y faire aucune attention.

Allez à J. C. & n'examinez point tant s'il vous conduit à luy par de grans sentimens pour ce qu'il a fait pour vous, & par de grandes lumieres sur tous ses mysteres. Fermez les yeux à toutes ces extravagances dont vous parlez : & ouvrez vostre cœur à la bonté de ce Sauveur afin qu'il y répande la grace particuliere de ses mysteres sans vouloir penetrer cette mesme grace. C'est à luy à répandre sa grace en nous, selon la mesure qu'il y veut donner. Et c'est à nous à nous en estimer toujours tres-indignes, & à nous tenir trop heureux de ce qu'il nous souffre devant luy.

* Je dis la mesme chose pour la Communion. Continuez à suivre les conseils que l'on vous a donnez là-dessus, & ne vous arrestez point à considerer trop scrupuleusement ce qui se passe en vous, lorsque vous vous en estes approchée ou que vous vous estes retirée de ce Sacrement. Car ce n'est pas sur cela

qu'il faut vous regler.

Si vous éprouvez plus de contradiction & d'opposition dans cet exercice de pieté que dans les autres, c'est que vostre esprit est accoûtumé par une longue habitude à s'y porter avec plus de contention qu'aux autres. Cette contention vous est imperceptible, parce-qu'encore qu'elle ne soit pas effectivement dans la volonté, qui tâche de se conduire aussi raisonnablement dans cette occasion que dans toutes les autres, elle subsiste neanmoins dans un certain tour & une certaine disposition, & dans une certaine prévention qui est en vous & que vous ne connoissez pas. Mais esperez qu'elle se dissipera peu à peu avec la grace de nostre Seigneur, pourveu que vous soyez fidele à vous interdire ces reflexions qui vous sont ordinaires, & à vous aveugler, pour ainsi dire, vous-mesme, afin de suivre ce que l'on vous dit que Dieu demande de vous dans une chose, dont vous voyez bien que le trouble & la crainte qui vous occupent, vous rendent incapable de bien juger par vous-mesme.

* L'extrême soin que vous avez de couvrir vos fautes ne vient point d'hy-

Digitized by Google

pocrisie, mais seulement d'amour propre comme vous le dites ensuite. Il s'en faut humilier devant Dieu, & prendre garde à ne rien faire exterieurement pour se faire estimer moins coupable & pour diminuer ses fautes. Lorsque cela se passe seulement en vous-mesme, & que ces pensées que vostre amour propre vous suggere se presentent simplement à vostre esprit pour vous justifier en vous-mesme, il faut simplement l'en détourner, & recourir interieurement à J. C. comme à celuy seul qui peut vous guerir de cette foiblesse.

* Je n'ay rien à ajoûter à ce que vous pratiquez pour vous défendre de cette pente que vous avez à juger des autres : & je suis bien aise que vous ayez reconnu par vostre propre experience, que ce n'est pas seulement l'attention que l'on a sur soy-mesme qui fortifie dans ces rencontres, mais l'humiliation d'esprit dans laquelle on tâche d'entrer.

* Ne vous arrestez point à considerer d'où vient cette sorte de presence de Dieu où vous avez esté depuis le temps que vous marquez. Vous avez

bien fait de ne faire aucun effort pour en ſortir. Il n'en faut jamais faire ni pour entrer dans ces diſpoſitions ni pour en ſortir. Mais il faut dans ces occaſions vous abandonner humblement à l'eſprit de noſtre Seigneur, afin qu'il agiſſe en vous ſelon l'étenduë de ſa miſericorde ſans vous trop appliquer à ce qu'il fait alors en vous.

Cant. 6 Souvenez-vous que l'Epoux des Cantiques dit à ſon Epouſe, que ſes yeux l'ont obligé à ſe cacher & à ſe retirer, pour nous apprendre qu'il eſt à craindre que lorſque nous recherchons avec trop de curioſité de connoiſtre ce que Dieu opere en nous par ſa grace, il ne ceſſe ſon ouvrage & ne nous abandonne à nous-mêmes. Vous avez bien fait de découvrir cette diſpoſition, & vous ferez bien de le faire quand cela vous arrivera. Mais aprés cela demeurez en repos, ſuivez Dieu, & ſans tant éplucher de quelle maniere il vous ſoûtient, demeurez attachée à à vos devoirs; & ſoit qu'il ſe cache ou qu'il ſe découvre, ayez une égalle reconnoiſſance pour ſes bontez, & une égalle confiance en ſa miſericorde.

* Pour vous défendre de l'inclination que vous ſentez d'accommoder la vertu

à vos inclinations naturelles, il faut ne vous attacher aux choſes que dans la veuë d'accomplir en elles la volonté de Dieu. C'eſt la maniere dont ſaint Paul nous apprend, que nous pouvons nous ſacrifier à Dieu & nous offrir à luy *comme des hoſties vivantes, ſaintes & agréables à ſes yeux*, quand il dit: *Ne vous conformez point au ſiecle preſent, mais qu'il ſe faſſe en vous une transformation par le renouvellement de voſtre eſprit, afin que vous reconnoiſſiez quelle eſt la volonté de Dieu, ce qui eſt bon, ce qui eſt agreable à ſes yeux, & ce qui eſt parfait.* Aux Rom. 12. 1. 2.

Ainſi c'eſt dans l'éloignement des maximes du monde & dans l'aſſujettiſſement à la volonté de Dieu que cet Apoſtre nous apprend que conſiſte l'eſprit de victime où il nous exhorte d'entrer. Et l'on entre ſelon luy dans cet eſprit lorſque l'on tâche de s'appliquer indifferemment à toutes les choſes que l'on eſt obligé de faire, pour ſuivre l'ordre de la divine providence, & pour ſe ſoumettre à la volonté de Dieu.

* Je paſſe à voſtre lettre du 7. de ce mois qui ne m'a eſté renduë que comme j'achevois celle-cy. Toute voſtre

peine, si je ne me trompe, ne vient que de ce que vous ne distinguez pas assez le sentiment de la tentation, de la tentation même & du peché; ou comme vous le remarquez vous-même, de ce que vous vous êtes trop laissé aller à l'apprehention que vostre perte ne soit causée par cette passion qui se glisse si aisément dans les meilleures actions : au lieu que tout ce que vous me mandez doit seulement vous exciter à la combattre & à ne vous laisser point surprendre à ses attaques, & particulierement à celles qui naissent de la comparaison que l'on fait de soy-mesme avec les autres.

Ce que je vous prie de considerer, est que souvent les choses ne sont pas aussi réelles que nous nous le figurons. Ordinairement ce ne sont que de simples pensées qui peuvent venir ou de la corruption naturelle du cœur ou de la suggestion du demon; & ainsi il faut les laisser passer sans s'en faire de la peine; & un simple desaveu de ces choses suffit.

Ne soyez donc point surprise de ce que Dieu vous fait connoistre ce que vous estes; car c'est une grace. Vous auriez bien plus de raison d'être en peine,

Digitized by Google

ſi ce mauvais fond eſtant en vous, vous ne vous en apperceviez pas. Et je veux bien vous dire pour voſtre conſolation qu'il y a plus d'un an, que je vous ſouhaite, non pas l'inquietude que vous avez, mais les lumieres qui la cauſent. Cette inquietude paſſera avec le temps, s'il plaiſt à Dieu, & l'amour de voſtre propre abjection & l'eſprit d'humilité prendront tout-à-fait le deſſus.

Il faut pour cela beaucoup prier, beaucoup s'aneantir devant Dieu, & prendre bien garde que l'amour de vous-meſme ne ſoit ce qui vous fait deſirer avec tant d'empreſſement l'humilité, & ce qui vous rend inſupportable un eſtat auſſi imparfait qu'eſt celuy d'une ame qui n'eſt point parfaitement humble.

C'eſt pourquoy le meilleur eſt d'avoüer humblement devant Dieu noſtre propre miſere, de luy repreſenter ſouvent les playes que l'orgueil fait en nôtre ame, & de luy abandonner le ſoin de noſtre gueriſon en acceptant l'humiliation qui nous revient de ces foibleſſes, & en condamnant & expiant le mieux qu'il nous eſt poſſible les fautes que nous commettons à cet égard.

Le 18. Mars 1666.

LETTRE LXVI.

A une Novice.

Il luy explique quel bonheur c'eſt de ſe conſacrer à Dieu dans la vie Religieuſe, & dans quelles diſpoſitions il faut eſtre pour en bien accomplir le deſſein.

MA CHERE SŒUR,

Je vous ſuis beaucoup obligé de la peine que vous avez priſe de m'écrire, & de me communiquer les ſentimens que Dieu vous donne pour la vie religieuſe.

L'Apoſtre ſaint Jean dans la lettre qu'il a écrite à un de ſes amis nommé Caïus, luy mande qu'il n'a point de plus grande joie que lors qu'il entend dire que ſes enfans marchent dans la verité, & ſe conduiſent ſelon les lumieres de cette meſme verité. Je ſçay que je ſuis bien éloigné de l'ardeur & de la pureté du zele de ce grand Saint pour les ames qu'il avoit engendrées en J. C. par la prédication de l'Evangile, & que je n'ay en rien contribué à la reſolution

que vous avez priſe de vous conſacrer à Dieu. Mais cependant je ne laiſſe pas de reſſentir une joie toute extraordinaire lorſque j'apprens que vous vous fortifiez dans cette ſainte reſolution, & que vous vous affermiſſez toûjours de plus en plus dans le deſſein de ſuivre J. C. qui eſt la verité eternelle, *& l'auteur & le conſommateur de noſtre foy.* Aux Heb. 12. 2.

J'ay dautant plus de conſolation de vous voir dans cette fermeté, que je ſuis perſuadé qu'il eſt fort à craindre qu'une perſonne qui a formé une fois dans ſon cœur par le mouvement du ſaint Eſprit le deſire de faire des vœux & de ſe donner toute à Dieu, venant à changer de diſpoſition ne ſe rende coupable d'une eſpece de larcin d'elle-meſme qu'elle fait à J. C. & ne décheoie par cette infidelité d'un eſtat de grace auquel il eſt peut-eſtre plus difficile de retourner, qu'il n'eſt difficile à un Payen de ſe convertir à la Foy. *Il eſt impoſſible*, dit ſaint Paul, *que ceux qui ont eſté une fois éclairez, qui ont goûté le don du ciel, qui ont eſté rendus participans de la grace du ſaint Eſprit, qui ſe ſont nourris de la ſainte* Aux Heb. 6. 4. & ſ.

parole de Dieu, & de l'esperance des grandeurs du siecle à venir, & qui aprés cela sont retombez, se renouvellent par la penitence, parcequ'autant qu'il est en eux ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu, & l'exposent à l'ignominie.

Pouvez-vous nier, M. C. S. que Dieu ne vous ait *éclairée* aprés la connoissance qu'il vous a donnée de la vanité du monde & des égaremens de ceux qui le suivent? N'avez-vous pas *goûté le don du ciel*, & n'est-ce pas cette douceur & ce repos interieur qu'éprouvent ceux qui se chargent du joux de J. C. qui vous ont attirée dans la solitude & dans la retraite? Si vous n'aviez esté rendu *participante* de l'Esprit de J. C. vous seriez-vous dépoüillée avec tant de joie de tout ce qui tient de la vanité du siecle pour embrasser sa croix, & pour *porter sur vostre corps la mortification de vostre divin Sauveur?* Dequoy vous estes-vous *nourrie* depuis vostre entrée au Monastere, que *de la sainte parole de Dieu*, qui vous a soutenuë & fortifiée dans vos combats, & qui vous a fait croistre dans l'amour & l'estime des vertus Religieuses? Enfin n'estes-vous pas remplie de

2. Aux Cor. 4. 10.

l'eſperance des grandeurs du ſiecle à venir, & n'eſt-ce pas la veuë des biens que *Dieu a préparez à ceux qui l'aiment & qui le ſuivent,* qui vous fait mépriſer toutes les creatures ? 1. Aux 2. 9.

Pourriez-vous donc vous rengager dans le monde, & tourner la teſte vers ces biens périſſables que vous avez foulez aux pieds, ſans vous expoſer à une eſpece de recheute tres-perilleuſe pour voſtre ſalut? Ce n'eſt pas qu'il ſe faille engager témerairement. Mais c'eſt que je ſuppoſe qu'avant que de prendre l'habit vous avez bien examiné ce que vous entrepreniez, & qu'ainſi vous eſtant en quelque ſorte déterminée par cette ceremonie, où l'on vous a comme promiſe à J. C. il ne faut plus écouter les penſées pour le monde qui pourroient ſe preſenter à voſtre eſprit, & qu'au contraire il faut mépriſer genereuſement ces penſées, & tout ce qui tend à vous détourner d'achever voſtre ſacrifice.

Une ame chreſtienne ſans meſme eſtre Religieuſe, ne doit eſtre attachée qu'à J. C. & à ſa croix, & n'avoir de conſolation que celle de ſçavoir qu'elle travaille à faire ſa ſainte volonté. Et

ainſi ne penſez pas qu'en vivant dans le monde on puiſſe s'exenter de ces obligations. Elles regardent tous les Chreſtiens. L'avantage que les Religieuſes ont ſur les perſonnes qui vivent dans les engagemens du monde, eſt que les Religieuſes qui ont l'eſprit de leur vocation, portent avec joye & avec amour les croix qu'il plaiſt à Dieu leur envoyer, & qu'ainſi elles les portent plus facilement & avec fruit; au lieu que les perſonnes du monde les portant ſouvent malgré elles, en ſont accablées, & gemiſſent preſque ſans fruit ſous le poids des adverſitez qui les environnent.

Deplus il y a mille occaſions où la volonté de Dieu leur eſt cachée. Et quoique les regles de l'Evangile ſoient tres-claires & tres-certaines en elles-meſmes; elles ſont neanmoins tellement obſcurcies par la corruption du ſiecle, & par le mauvais exemple de quelques gens meſmes qui font profeſſion de pieté, qu'il eſt preſque impoſſible à une perſonne qui eſt au milieu de toutes ces tenebres, de bien diſcerner ceque Dieu demande d'elle: au lieu que dans une maiſon religieuſe

l'on eſt toûjours aſſeuré de faire la volonté de Dieu, pourveu que l'on ſoit exacte à ſuivre ſes regles & ſes conſtitutions, & que ſa devotion ſoit toute reglée par la foy & par l'obeïſſance.

Et c'eſt à quoy je vous exhorte de vous rendre fidelle, vous conjurant de vous ſouvenir que toute la pieté conſiſte à chercher Dieu avec ſimplicité & docilité deſprit, & ſans aucun retour ſur quoique ce ſoit au monde. Car on n'eſt vrayment Religieuſe qu'à proportion qu'on eſt ſoumiſe à la volonté de Dieu par l'obeïſſance qu'on luy a voüée.

Attachez-vous donc fortement à cette divine volonté, & ſouvenez-vous continuellement qu'elle vous eſt manifeſtée dans les choſes qui vous ſont preſcrites par vos Regles & vos Conſtitutions, & univerſellement dans tout ceque l'obeïſſance demande de vous. Ne negligez aucune de ces choſes, & tâchez d'eſtre auſſi exacte dans les moindres que dans les plus grandes. Vous y ſerez également fidelle ſi vous n'avez point de volonté, & ſi vous vous renoncez vous-meſme comme il

faut. C'eſt pourquoy l'on peut dire avec verité, que c'eſt dans cette abnegation de ſoy-meſme que conſiſte l'unique difficulté de la vie religieuſe, & que c'eſt d'elle que dépend abſolument la perfection d'une perſonne qui cherche ſincerement Dieu dans la Religion, & que ſans elle ſa vie eſt tout-a-fait miſerable & ſon eſtat tres-dangereux.

Vous devez par conſequent ſouhaitter de toute l'ardeur de voſtre cœur qu'on vous exerce dans cette ſainte pratique, & qu'on s'y applique ſelon qu'on jugera que vous aurez beſoin d'y eſtre exercée. Il n'y a point d'autre voie pour s'aſſurer ſolidement qu'on pourra faire ſon ſalut dans la vie religieuſe: & celles qui ſouffrent cet exercice ſans ſe rebuter des dégouts & des amertumes qu'on y éprouve dans les commencemens, ſont aſſurement tres-heureuſes.

Il ne faut donc rien vous propoſer de mediocre dans la vie que vous voulez embraſſer. Il eſt vray que c'eſt une voie bien étroite pour la nature, & qui ne peut eſtre adoucie ni élargie que par la grace. Mais c'eſt pour cela meſme qu'en vous y engageant vous devez

beaucoup eſperer de la miſericorde de Dieu, n'y ayant point de peine que la grace & l'onction interieure du S. Eſprit n'adouciſſe d'une maniere qui n'eſt ſenſible qu'aux perſonnes qui l'éprouvent. Et c'eſt ceque j'eſpere que vous éprouverez à l'égard des petites difficultez que vous pouvez avoir.

Il eut peut-eſtre eſté plus conforme à la ſimplicité que je viens de vous recommander, de me les marquer en particulier, ſuppoſé que Dieu vous donne aſſez d'ouverture de cœur pour le faire, que de me dire que vous auriez cru trop entreprendre ſi vous l'aviez fait ſans ma permiſſion, comme ſi vous pouviez douter de la ſincerité de la charité que Dieu me donne pour vôtre ſalut.

Je vous diray neanmoins ſur cette plainte generale que vous faites contre vous-meſme, que quand il y auroit eu quelque défaut dans la diſpoſition qui vous a portée à faire ceque vous avez fait, il ſuffit, dans l'apprehenſion que vous en avez, de vous en humilier, & de la déſavoüer devant Dieu, en le priant de purifier voſtre motif & voſtre intention : aprés quoy il ne faut

plus vous arreſter à cela, & il ſuffira de penſer ſerieuſement à vous dépoüiller de vous-meſme & de vos mauvaiſes habitudes; ce qui n'eſt pas l'ouvrage d'un jour ni d'une année, mais celuy de toute voſtre vie.

Il ſeroit à ſouhaiter, à la verité, qu'on fuſt entierement quitte de toutes ſes mauvaiſes inclinations avant que de ſe conſacrer à Dieu: mais c'eſt cequ'il ne faut pas eſperer. C'eſt aſſez qu'on ſoit dans la diſpoſition de les combattre genereuſement pour ſon amour; qu'on veüille travailler ſerieuſement par la priere, par l'humiliation, & par toutes les pratiques de la vie religieuſe, à les mortifier; qu'on embraſſe les voies que les Superieurs preſentent pour cela; & qu'on ſoit reſolu de paſſer par-deſſus tous les reſpects humains, & toutes les veuës de l'amour propre, de travailler de tout ſon pouvoir à vaincre les repugnances qu'il fait naiſtre pour le bien & la pratique de la vertu, & de tenir ſon cœur dans une ſainte indifference pour toute autre choſe que pour la volonté de Dieu, dont l'accompliſſement doit eſtre l'unique objet des deſirs d'une veritable Religieuſe.

Digitized by Google

Je ne ſçay ſi je ne me ſuis point trop avancé en vous écrivant comme je fais à cauſe des raiſons que vous croirez peut-eſtre que je pourrois avoir de vous parler de la ſorte, & de vous exhorter à perſeverer dans le bien que vous avez commencé : Mais aprés y avoir ſerieuſement penſé, j'ay cru que je vous ferois tort de vous croire capable de me ſoupçonner de ces veuës humaines, ayant le bonheur d'eſtre auſſi connu que je ſuis de vous. Auſſi je puis vous proteſter devant Dieu qu'aucune de ces veuës ne m'eſt venuë dans l'eſprit, & que je n'en ay point eu d'autre que de ſeconder les deſſeins de Dieu ſur vous, & de ſatisfaire au deſir qu'il me donne pour voſtre perfection. J'eſpere que le meſme eſprit qui m'a porté à vous dire avec tant de liberté mes ſentimens, vous perſuadera pleinement de ce que je vous dis.

Le 24. Mars 1666.

Digitized by Google

LETTRE LXVII.

A une Demoiſelle.

Il l'exhorte à ſe faire connoiſtre par une lettre, & à ſe mettre en eſtat d'entrer dans une ſolide penitence par les ſecours que Dieu luy preſente, quelque mortification qu'elle y trouve.

MADEMOISELLE,

Si la peine que je reſſens de l'état où vous eſtes pouvoit vous ſoulager, vos inquietudes diminueroient ſenſiblement, & vous rentreriez bientoſt dans le calme. Mais cette peine que je reſſens pour cequi vous regarde ne vous peut eſtre qu'inutile, par ceque je ne ſuis pas en eſtat de vous accorder ceque vous me demandez, & que cela ne dépend pas de moy abſolument. Il ſemble neanmoins que vos inquietudes ne ſe ſeroient pas augmentées au point qu'elles le ſont preſentement, ſi vous aviez voulu faire uſage de cequi eſtoit, pour ainſi dire, en voſtre diſpoſition, & employer le temps que je vous ay donné, à me parler avec la ſimplicité

& l'ouverture de cœur avec leſquelles vous voulez bien que je vous diſe que vous devez me parler.

Il ne vous reſte plus maintenant qu'une voie pour vous tirer de cette peine, qui ſeroit de m'écrire ce qui vous trouble & vous inquiete, en me faiſant une peinture des agitations de voſtre eſprit. Peut-eſtre même que cette maniere vous ſeroit auſſi la plus cõmode y ayant bien des choſes qu'on écrit plus facilement qu'on ne les dit. Vous avez pour cela un avantage qui n'eſt pas peu conſiderable, c'eſt de vous expliquer aſſez bien par écrit, & de marquer tres-bien les differens caracteres des paſſions qui vous agitent. On ſe poſſede auſſi mieux en écrivant, & l'on a plus de temps pour rechercher les choſes paſſées qui s'échappent ſouvent de l'eſprit lorſqu'on eſt ſur le point de les dire de vive voix. Je ne ſçay point d'autre moyen maintenant de vous ſervir que celuy là, & je ne puis vous rien mander ſur les paroles vagues dont vous vous eſtes ſervie dans voſtre lettre.

Comme il s'agit de faire le portrait de voſtre vie qui vous paroiſt le plus penible, je ne doute point que cela ne

vous faſſe de la peine. Mais vous devez vous ſouvenir, Mademoiſelle, que c'eſt peut-eſtre pour vous y exciter que Dieu vous donne un ſi grand amour pour un Saint, qui s'eſt plu à repreſenter ſes pechez avec les couleurs les plus vives, que l'humilité chreſtienne, & le zele pour la gloire de Dieu ayent pu fournir à ſon eſprit.

Vous eſtes bien éloignée, graces à Dieu, des choſes qu'il nous a dépeintes dans ſes écrits. Mais quand cela ſeroit, il y auroit encore une grande difference entre cequ'il a fait, & ceque vous pourrez faire, puiſqu'il s'eſt fait connoiſtre à tous les fidelles dans toute la ſuite des temps, & qu'il s'eſt ſoumis au jugement que tous les hommes indifferemment en voudroient porter : au lieu qu'il ne s'agit icy que de s'ouvrir à une perſonne dont je croy que la fidelité vous eſt aſſez connuë, & qui a toute l'inclination du monde à donner les meilleurs interpretations qu'il eſt poſſible à tout cequi vous regarde.

Juſques à ceque vous ayez ſatisfait à ce devoir, je ne voy de ſureté pour vous que dans l'humiliation & dans la priere, afin d'attirer ſur vous les graces qui

qui vous ſont neceſſaires pour vous connoiſtre vous-meſme, & pour ſortir de l'eſtat où vous vous trouvez.

Prenez garde pourtant que tout cecy ne ſoit une ruſe & un artifice de l'ennemy de voſtre ſalut, qui tâche par là de vous rengager dans cette ancienne amitié que vous croyez eſteinte. Il ne vous ſera pas difficile de découvrir la part qu'il prend dans tout ce trouble & dans tous vos embaras, ſi vous vous ſentez quelquefois diſpoſée à vous réunir à cette perſonne, & ſi la bonne intelligence que vous pourriez avoir avec elle, vous paroiſt un moyen aſſuré de rentrer dans la quietude fauſſe ou vraye, que vous éprouviez auparavant.

Si cela eſt, défiez-vous de tout ce qui ſe paſſe en vous, & aprés y avoir renoncé & vous en eſtre humiliée devant Dieu, ne vous y apliquez en aucune maniere ni ſur quelque pretexte que ce ſoit. Rendez-vous exacte à la priere, & à embraſſer la mortification de l'eſprit, & tout cela ſe diſſipera bien-toſt. Il eſt bon que vous ayez au milieu de vous des ſujets de vous aneantir & de vous humilier ſans

ceſſe devant Dieu & devant les hommes.

Nous ne ſommes jamais plus redevables à Dieu que lorſqu'il nous découvre le fond de noſtre miſere, & que nous nous devenons en quelque ſorte inſuportables à nous-meſmes. Suivez donc en cela ſes deſſeins ſur vous, & faites l'uſage qu'il veut que vous faſſiez de l'eſtat où il permet que vous vous trouviez; & perſuadez-vous bien qu'il n'y a rien de plus dangereux dans la vie chreſtienne ni de plus oppoſé à la ſolide pieté, que la reſerve à l'égard de ceux avec qui Dieu ne veut pas que nous en ayons, & qu'il eſt impoſſible de marcher librement dans la voye étroite que l'Evangile nous marque, ſi nous ne nous ſommes une bonne fois déchargez de tout ce que nous pouvons avoir dans le cœur à une perſonne qui nous puiſſe faire reparer nos fautes par une ſolide penitence.

Si vous vous eſtiez ouverte il a huit ans ſur les choſes qui vous tourmentent maintenant, vous ne ſeriez pas dans la peine où vous eſtes, & ſans doute que vous auriez fait plus de progrés dans la vertu. Mais le malheur eſt

que nous ne connoiſſons quelquefois le mal qu'il y a dans les choſes que fort tard, & que nous ſommes ſouvent étonnez que lorſque nous nous croyons fort avancez dans la pureté du cœur, nous n'avons pas encore commencé à le dégager des choſes qui le tiennent plus attaché à la creature.

Reconnoiſſons en cela nos tenebres & noſtre miſere, & recourons avec confiance à celuy de qui nous devons attendre les lumieres & les ſecours qui nous ſont neceſſaires pour en ſortir. Gemiſſons pour cet effet ſans ceſſe; humilions-nous, & embraſſons avec joye les occaſions qui ſe preſentent de nous renoncer nous-meſmes, de porter noſtre croix, & de ſuivre J. C.

* On croiroit que vous auriez de tres-grands ſujets de vous plaindre de voſtre Confeſſeur à voir l'embaras où vous eſtes ſur ſon ſujet. Cependant tout cela ſe reduit à ne pouvoir ſouffrir qu'il vous oblige d'éviter la converſation & la familiarité de certaines perſonnes qui vous peuvent nuire; ce qui eſt une des plus eſſentielles obligations d'une perſonne qui ſonge ſerieuſement à quitter le monde.

Cela veut dire, Mademoiſelle, que par ceque cette perſonne travaille à voſtre ſanctification, & qu'il ne vous flatte point, c'eſt un homme ſec & dont les paroles n'ont point d'onction pour vous. Ne craignez point que je vous renvoye à luy ſur cela, comme il ſemble que vous apprehendiez que je le faſſe ſur vos autres difficultez. La choſe eſt trop claire ; & ſi vous y aviez fait vous-meſme un peu de reflexion, vous n'auriez pas eu de peine à vous apercevoir que le joug qu'il vous impoſe, ne vous paroiſt peſant, que parceque vous eſtes foible & bien éloignée de cette ferveur avec laquelle il faut embraſſer tout ce qui crucifie & fait mourir à ſoy-même.

Regardez donc tous les dégouſts que vous avez pour ſa conduite, comme une tres-dangereuſe tentation pour vous. Humiliez-vous devant Dieu de ceque vous eſtes encore ſi peu avancée dans la mortification, & ſi peu ſoumiſe à ceux qui vous tiennent la place de J. C. Et puiſque vous voulez que je vous écrive librement ma penſée ſur ce que vous me propoſez & que vous me propoſerez à l'avenir, je vous di-

Digitized by Google

ray que j'eſtime infiniment la conduite que voſtre Confeſſeur tient ſur vous; qu'elle marque bien qu'il eſt éclairé; que pourveu que vous ayez la docilité que vous devez avoir, il vous doit eſtre tres-utile, & que quand meſme vous ne vous appercevriez pas ſi-toſt des avantages que vous en tirez, vous ne devez pas laiſſer de vous ſoumettre à ſes avis, quelque repugnance que vous ſentiez à les ſuivre.

Il ne s'agit point de trouver de la douceur aux pieds des Miniſtres de J. C. ni de goûter un grand repos dans les choſes qu'ils vous preſcrivent. Cela eſt bon pour des ames qui n'ont point de paſſion à vaincre, & qui ſont dans un parfait dégagement. Douceur ou non, repos ou trouble, onction ſi vous voulez, tout cela eſt indifferent, & ne doit point eſtre le motif de nôtre ſoumiſſion aux Miniſtres de J. C. dans le Sacrement de penitence. Mais c'eſt d'une part la veuë de J. C. qu'il faut regarder & reverer dans ſon Miniſtre, qui doit nous faire ſoumettre à ſa conduite; & d'autre part le ſentiment que nous devons avoir du beſoin que nous avons qu'on nous faſſe faire

le bien comme malgré nous, puiſque nous n'avons pas la fidelité de le faire par nous-meſmes.

Ne vous arreſtez donc point à conſiderer l'amertume que vous reſſentez à la veuë des choſes qu'il vous impoſe; mais regardez la plûtoſt comme une marque du beſoin que vous avez de ce remede, & priez Dieu qu'il y donne ſa benediction.

Ne vous amuſez point non plus à y chercher des explications. Cela n'eſt bon à rien qu'à ſatisfaire la nature, & à ſe tromper ſoy-meſme. Car quand on en uſe de la ſorte, il arrive à l'ame ce qu'on voit quelquefois arriver au corps, qui eſt que les remedes que l'on ne prend qu'à moitié & ſans ſuivre l'ordonnance du Medecin, mais en ſuivant plûtoſt ſa fantaiſie, nuiſent plus qu'ils ne ſervent à la ſanté.

On vous a donné pour penitence de n'avoir point de familiarité avec de certaines perſonnes qu'on croit vous pouvoir nuir. Cela veut dire que vous devez éviter de les voir & d'avoir des converſations particulieres avec elles; & que ſi on veut vous y engager, vous devez honneſtement vous en dégager,

Digitized by Google

& dire que vous ne le pouvez pas pour de bonnes raiſons qui vous regardent. Que ſi par quelque occaſion imprévuë, vous vous trouvez engagée à parler à quelqu'une de ces perſonnes, la defenſe qui vous a eſté faite, ne vous empeſche pas de l'écouter ni de luy répondre ſuccintement, & ſelon que la bienſéance & l'honneſteté le demandent. Mais elle ne vous permet pas de rechercher à donner lieu à un plus long entretien, & elle vous engage à quitter cette perſonne le plus prontement qu'il vous eſt poſſible, aprés avoir répondu ſuccintement à ce qu'elle ſouhaite de vous, & avoir ſatisfait aux regles de la civilité. Vous devez eſtre exacte à en uſer de la ſorte en toute occaſion, juſqu'à cequ'il ait plu à Dieu de mettre ces perſonnes dans des diſpoſitions plus chreſtiennes. Et alors il ſera bon d'en donner avis à voſtre Confeſſeur, afin qu'il juge de qu'elle maniere vous en devez uſer dans la ſuite.

Ce que vous ajoûtez touchant l'explication que vous donnez à cette penitence, n'eſt pas plus raiſonnable; & cette liberté d'expliquer à ſa maniere,

& ſelon cequi eſt le plus commode les penitences qu'on a preſcrites, vient d'une erreur directement oppoſée aux maximes que vous devez ſuivre. Aprés tout le plus ſeur dans ces occaſions là, eſt de n'avoir point honte de s'expliquer avec ceux qui nous impoſent de ſemblables penitences, & de leur propoſer humblement & ſimplement nos difficultez, en les ſuppliant de n'avoir point d'égard à nos foibleſſes, mais de nous dire cequ'ils trouvent de plus utile pour noſtre ſalut. Je crains fort, Mademoiſelle, que vous ne me trouviez auſſi ſec & auſſi dédaigneux que voſtre Confeſſeur; mais je vous parle avec ſincerité, & je vous dis les choſes comme je croy y eſtre obligé pour ſatisfaire à ceque vous avez deſiré de moy.

Pour cequi eſt des raiſons particulieres que vous croyez avoir de reſſentir quelque peine de ce qu'un homme comme luy vous impoſe de ſemblables penitences, elles n'ont de force que dans voſtre imagination; & tout ceque vous bâtiſſez dans voſtre eſprit ſur ce fondement ſi ruineux, ne peut avoir de verité.

Digitized by Google

Ce qu'il a dit à Monſieur N. prouve ſeulement que c'eſt un homme franc, qui dit cequ'il penſe. Je ne ſçay ſi j'en aurois autant dit que luy, mais je n'en aurois peut-eſtre pas moins penſé. S'il ne condamne vos amis que ſur de pareilles choſes, il ne leur fera pas grand tort, je vous en aſſure.

Priez Dieu pour moy, s'il vous plaiſt, & demandez-luy pour vous & pour moy de ne chercher purement que luy en toutes choſes, & *de le chercher & de le ſervir en eſprit & en verité.* *En ſaint Jean, 4. 24.*

Le 9. Avril 1666.

LETTRE LXVIII.

A une Demoiſelle.

Il luy témoigne le zele qu'il a de contribuer à ſon ſalut, & luy donne quelques avis touchant l'éloignement des occaſions, & la charité envers le prochain.

MADEMOISELLE,

Je ne ſçay ceque vous direz de ma lenteur à répondre à la lettre

que vous vous eſtes donné la peine de m'écrire. Ne vous a-t-il point ſemblé que c'eſtoit un effet de la mauvaiſe humeur où vous penſiez que j'eſtois, lorſque je vous ay renvoyé à l'Epitre de ſaint Paul aux Hebreux? Ou bien n'avez-vous point cru que c'eſtoit un artifice dont je me ſervois pour vous faire demeurer dans la privation à laquelle vous vous eſtiez vous-meſme condamnée, & dans les larmes & les gemiſſemens interieurs auxquels vous me mandiez que vous vous eſtiez abandonnée? Vous en croirez cequ'il vous plaira, pourveu que vous ne croiyez pas que je n'ay point eſté touché de l'eſtat fâcheux où vous me mandez que vous eſtes.

Vous ſerez peut-eſtre ſurpriſe qu'ayant contribué par ma lettre à voſtre affliction, je veüille neanmoins vous faire croire que j'y ay eſté fort ſenſible. Mais vous n'aurez pas de peine à le comprendre, ſi vous conſiderez que la meſme charité qui m'a fait deſirer que vous euſſiez le trouble de conſcience que vous me marquez, m'a fait craindre que vous ne ſoyez accablée par un excés d'abatement & de triſteſſe.

Digitized by Google

Cependant cette crainte n'a pas esté capable de m'engager plûtoſt à vous écrire : & la penſée que j'ay euë que cet abatement & cette triſteſſe vous pourroient eſtre ſalutaires, m'a retenu & m'a fait garder le ſilence.

Ainſi ce que je puis vous dire en cette rencontre, eſt que je me trouve à vôtre égard dans la meſme diſpoſition que ſaint Paul eſtoit à l'égard des Corinthiens, lorſqu'il leur addreſſa ces paroles : *Pluſt à Dieu que vous vouluſſiez ſupporter un peu mon imprudendence : & ſupportez la*, je vous prie. *Car j'ay pour vous un amour de jalouſie, & d'une jalouſie qui n'eſt que pour Dieu, parceque je vous ay fiancez à cet unique Epoux qui eſt J. C. pour vous preſenter à luy comme une Vierge toute pure.* Et il ajoûte enſuite : *Mais j'apprehende qu'ainſi que le ſerpent ſeduiſit Eve par ſes artifices, vos eſprits auſſi ne ſe corrompent & ne dégénerent de cette ſimplicité que doivent avoir ceux qui ſont à J. C.* 2. Aux Cor. 11. 1. 2. 3.

Or, quelle eſt cette ſimplicité dont ſaint Paul apprehendoit ſi fort que les Corinthiens ne dégeneraſſent, ſi ce n'eſt

celle de l'eſprit & du cœur, par laquelle on eſt attaché à J. C. comme à l'unique objet de toutes ſes affections, en ne ſouffrant point qu'elles ſe répandent dans les creatures. Car c'eſt ce qu'il leur veut inſinuer lorſqu'il leur dit que ſon deſſein eſt de les preſenter à J. C. comme des Epouſes vierges & pures, qui ne doivent appartenir qu'à luy ſeul.

Je ſçay, Mademoiſelle, que je ſuis infiniment éloigné de la charité de ce S. Apoſtre, & que je n'ay aucune qualité à voſtre égard qui m'engage à entrer dans un zele pareil à celuy qu'il témoigne dans ces paroles. Mais je ne puis pas nier que dans la liaiſon que Dieu a permis que nous ayons euë enſemble, mon unique deſir n'ait eſté de vous voir entierement degagée de toutes les creatures, pour vous appliquer uniquement à Dieu, & paroiſtre un jour devant luy, comme une vierge toute pure, c'eſt à dire, qui luy a conſacré toutes ſes affections, qui a renoncé à toutes les conſolations qu'elle auroit pû trouver dans le monde, & qui veut mettre ſon repos uniquement dans J. C. en luy conſacrant toutes ſes pen-

Digitized by Google

ſées, toutes ſes actions, & tous les mouvemens de ſon cœur.

Ne vous eſtonnez donc plus ſi je ſuis ſi délicat ſur ce point là, & ſi je vous fais de grands crimes, ſelon vous, de choſes qui paſſeroient pour fort innocentes & fort legitimes dans l'eſprit des autres. C'eſt que je ſouhaite que vous ſoyez uniquement à J. C. & que nul pretexte de reconnoiſſance ni de compaſſion, ne vous porte à vous raprocher des creatures, & à vous lier à elles d'une maniere trop ſenſible. Car il n'y a rien en cela que d'humain, quelque aparence qu'on y puiſſe donner de pieté & de devoir.

Je vous prie de lire le 7. & le 8. chapitre du 2. livre de l'Imitation de J. C. Vous y trouverez des choſes fort touchantes à ce ſujet, & qui vous ſeront plus utiles que tout ce que je pourrois vous en dire.

Tout ce que je puis y ajoûter pour ſatisfaire à voſtre billet, eſt qu'il y a lieu d'eſperer que Dieu aura eſté ſatisfait du jugement que vous avez porté contre vous-meſme en cette occaſion, & qu'ainſi vous devez agir à l'ordinaire, vous ſervant de l'experience que

vous avez de voſtre propre foibleſſe, pour fuïr avec plus de fidelité les moindres occaſions, & avoir plus de précaution pour ne vous laiſſer point ſurprendre aux vains pretextes de la charité que nous devons au prochain.

Vous avez un avantage pour cela dans l'eſtat où vous eſtes, que ce n'eſt pas à vous à veiller aux beſoins des perſonnes avec qui la providence vous a liée, à moins que vous n'y ſoyez engagée par quelque neceſſité indiſpenſable. Et ainſi vous pouvez ſans crainte fermer les yeux à tout ce qui regarde ces perſonnes, afin de ne les avoir ouverts que pour J. C. qui eſt le ſeul que vous devez vous propoſer d'aimer & de ſervir.

* Ne vous laiſſez point endormir ſur ce que voſtre cœur paroiſt plus tranquile à l'égard des objets qui ſembloient l'attirer avec plus de violence. Deffiez-vous toûjours de vous-meſme à cet égard ; & ſouvenez-vous du commandement que J. C. nous fait en pluſieurs endroits de l'Evangile, de veiller & de prier ſans ceſſe.

* Nos foibleſſes & nos recheutes ne ſont pas toujours des marques d'une entiere privation de la charité, mais

quelquefois des marques de ſa foibleſſe & du beſoin qu'elle a d'eſtre augmentée par une plus grande exactitude dans les moindres choſes, & par une plus frequente participation des Sacremens.

Evitez le plus que vous pourrez les entretiens inutiles, gardez la retraite, ſoyez fidelle à vos exercices ; & vous verrez que voſtre cœur ſe détachera inſenſiblement de toutes les creatures, & qu'il ne s'occupera que de Dieu. Aimez la mortification, embraſſez avec amour & avec ſoumiſſion les choſes qui vous humilieront, & qui contrarieront vos ſentimens & vos inclinations ; & vous verrez que voſtre ame s'élevera inſenſiblement au deſſus d'elle-meſme pour s'unir à Dieu, & ſuivre J. C. dans ſes humiliations & ſes aneantiſſemens, en quoy conſiſte le veritable bonheur des Chreſtiens.

* Vous me connoiſſez bien peu, ſi vous croyez que je me tienne offenſé de la difficulté que l'on peut avoir à ſuivre les avis que je croy eſtre obligé de donner aux perſonnes qui me font l'honneur de m'en demander. Et en particulier, il y a ſi peu de raiſon de croire qu'on trouve mauvais que vous vous

plaigniez de la ſeparation à laquelle on vous invite, que je ne comprens pas comment toutes ces reflexions ont pu tomber dans voſtre eſprit. Et ainſi, Mademoiſelle, pour vous mettre en repos à cet égard, je vous ſupplie de trouver bon, que je vous déclare une fois pour toutes, qu'il n'y a rien qui m'édifie d'avantage ni qui m'oblige plus ſenſiblement que la ſincerité & la ſimplicité avec laquelle on me fait l'honneur de me découvrir les peines ou les difficultez que l'on reſſent dans les choſes que je conſeille.

Celles que vous éprouvez maintenant me ſurprennent d'autant moins que je les avois preveuës, & qu'elles ſont preſque inévitables : mais il faut eſperer qu'elles diminuëront à proportion que vous aurez plus de fidelité à vous attacher à J. C. qui doit eſtre l'unique objet de nos affections. Il eſt bon que vous reſſentiez un peu voſtre mal, & que vous gemiſſiez quelque temps ſous ces chaiſnes volontaires, que la ſeule grace peut rompre. Et noſtre Seigneur ne vous laiſſe languir dans cette dure captivité, que pour vous obliger à recourir à luy avec plus de fidelité, & à n'at-

Digitized by Google

tendre que de luy voſtre parfaite délivrance.

Pour ne vous rien diſſimuler, je crains toujours que vous ne vous appuiyez trop ſur le bras de chair dont il eſt parlé dans l'Ecriture ſainte, & que ce ne ſoit plûtoſt des raiſons & des conſiderations humaines, que la veuë de Dieu & de vos obligations qui vous faſſe entreprendre le combat & eſperer la victoire. Pour l'amour de noſtre Seigneur évitez de tout voſtre cœur ces veuës humaines dans voſtre conduite, & que ce ſoit la ſeule volonté de Dieu qui ſoit le motif de vos actions & l'appuy de vos eſperances.

* J'aurois mieux compris la diſpoſition preſente de voſtre cœur, ſi vous m'euſſiez marqué quel eſt le déplaiſir particulier qui cauſe le trouble dont vous vous plaignez; & ſi ce ſont vos anciennes inquietudes qui ſe renouvellent, ou que vous ayez reçu depuis peu quelque mécontentement. Mais enfin, quelque ſoit le ſujet de toutes ces agitations, vous les exprimez aſſez pour ſatisfaire à la difficulté qu'elles forment dans voſtre eſprit, & pour vous conjurer de ne rien relâcher pour elles de vos

exercices ordinaires ni de vos communions.

Ce que je penſe que Dieu demande de vous dans ces occaſions-là, c'eſt à l'égard des perſonnes que vous croyez eſtre cauſe de ce trouble, d'avoir pour elles toute la charité que Dieu nous commande d'avoir pour toutes les perſonnes qui nous ont offenſez ; de leur en donner tous les témoignages exterieurs qu'il vous ſera poſſible ; d'en rechercher meſme toutes les occaſions, & de ne vous point laiſſer aller à aucune plainte contre elles, meſme devant les perſonnes qui approuveroient voſtre reſſentiment, & qui blâmeroient leur conduite.

Et à l'égard des perſonnes dont vous portez les interefts, & auſquelles vous ne pouvez ſouffrir qu'on faſſe la moindre injure, il faut que vous n'enviſagiez que l'ordre de ſa divine providence pour adorer la ſageſſe & la bonté de Dieu dans les évenemens qui paroiſſent les plus contraires à ceque vous jugez le plus équitable, & pour le prier de fortifier par ſa grace ces perſonnes qui reçoivent quelque déplaiſir à vôtre occaſion, & de leur donner les lu-

mieres & les forces qui leur ſont neceſſaires pour en tirer les avantages, pour leſquels il permet que ces diſgraces leur arrivent.

Le 10. Avril 1666.

LETTRE LXIX.

A une Religieuſe.

Il luy parle de quelques inquietudes qu'elle s'étoit attirées, du profit qu'elle en doit faire, & du moyen qu'elle doit prendre pour en ſortir.

MA Sœur,

Tout ce que je puis vous dire aprés avoir lu pluſieurs fois voſtre lettre, & avoir conſideré devant Dieu tout ce qu'elle contient, eſt que c'eſt avec beaucoup de juſtice que l'Egliſe nous engage à demander à Dieu dans l'office de la plûpart des jours de l'année, qu'il conſerve nos cœurs & nos corps dans la charité & dans la patience de J. C. Car dans la verité, il faut bien peu de choſe pour nous troubler

& nous jetter dans de grandes peines & dans de grandes inquietudes.

Si vous euſſiez eu un peu de fidelité au commencement à n'écouter point voſtre propre jugement, & à reſiſter aux veuës qui vous portoient à éviter ce qu'on deſiroit de vous, vous ne fuſſiez point tombée dans toutes ces angoiſſes d'eſprit. Mais Dieu a permis que vous ayez oublié voſtre devoir en cette occaſion, afin que vous ſçuſſiez par voſtre propre experience combien il eſt dangereux de vouloir choiſir quelque choſe lorſqu'on a entierement renoncé à ſa propre volonté, & que l'on doit avoir de l'indifference pour toute autre choſe que pour l'accompliſſement de la volonté de Dieu, qui nous eſt connuë par l'ordre de nos ſuperieurs.

Quelque douleur que j'aye de vous voir affligée, je ne puis pourtant m'empeſcher d'eſtre bien aiſe de tout ce trouble & de toutes ces inquietudes; parce que j'eſpere que Dieu en tirera ſa gloire, & qu'il veut par là vous aprendre à eſtre plus ſoûmiſe & à eſtre plus dégagée de vous-meſme que vous n'eſtes.

Quoy donc, eſt-ce que vous ignorez

encore qu'une Religieuſe ne doit rien refuſer ni rien deſirer; qu'elle doit s'abandonner entierement à l'ordre de la divine providence pour tout ce qui la regarde; & que tous les emplois de la Religion luy doivent eſtre indifferens, excepté ceux qui ſont les plus vils & les plus abjets, pour leſquels elle doit avoir au fonds de ſon cœur plus d'eſtime & plus d'affection, eſtant les plus propres à entretenir en elle l'amour de ſon abjection?

Comme il n'y a pas d'apparence que ce ſoit l'ignorance de ces veritez, qui vous ait fait agir comme vous avez fait, je ne m'arreſteray pas à vous en perſuader; & je croy qu'il me ſuffit de vous marquer en peu de mots ce que vous devez faire pour rentrer dans le calme, & faire uſage de cette faute que vous avez commiſe, afin que ſi Dieu permettoit encore que vous tombaſſiez par ſurpriſe dans de ſemblables peines, vous ne fuſſiez point ſi long-temps à vous en relever. Peut-eſtre que je ne vous manderay que ceque vous avez déja fait; mais cela ne laiſſera pas de vous ſervir, puiſqu'en ce cas là cela vous fera connoiſtre que Dieu vous ſoutient

& vous assiste par luy-mesme dans le temps où vous le meritez le moins, & où il semble qu'il ait eu plus de sujet de s'éloigner de vous.

La premiere chose que je desire que vous fassiez, est de considerer devant Dieu ce que vous a cousté une simple repugnance que vous avez euë à un employ, qui d'ailleurs est tres-saint & tres-aimable, lors qu'on y est engagé, comme dit saint Augustin, par la necessité de la charité; & combien il est dangereux d'arrester quoique ce soit dans son esprit, lorsque selon l'ordre de Dieu l'on n'a point droit de disposer de soy-mesme, & que l'on s'est consacré entierement à luy sans s'estre reservé quoy que ce soit au monde.

Considerez ensuite toutes les foiblesses dans lesquelles cette repugnance vous a fait tomber, comme sont tous les artifices dont vous vous estes servie pour faire condescendre vostre Mere à vôtre propre volonté, & toutes ces fausses veuës de penitence & de mortification qui vous ont portée ensuite à agir contre les ordres mesmes que vous aviez tirez comme par force de vostre Superieure. Et concluez de ces considera-

Digitized by Google

tions l'obligation que vous avez de vous humilier beaucoup devant Dieu ; de luy confeſſer voſtre miſere & voſtre foibleſſe ; de travailler particulierement pendant cette année à ne deſirer & à ne refuſer aucun des emplois auſquels on vous apliquera. Et pour reparer en quelque ſorte voſtre faute, & vous remettre en l'eſtat où vous deviez eſtre en acceptant cette charge, allez au plûtoſt trouver voſtre Superieure, & dans un ſentiment veritable d'humilité découvrez-luy toutes les fautes que vous avez faites en cela contre l'obeïſſance, les artifices dont vous vous eſtes ſervie pour l'empeſcher de vous engager dans cet employ, & le peu de ſoumiſſion que vous avez euë dans les choſes dont elle vous avoit diſpenſée. Accuſez-vous auſſi de n'avoir pas ſuivi le ſentiment que Dieu vous avoit donné de vous ouvrir à elle, & ainſi d'avoir negligé un moyen que Dieu vous preſentoit de rentrer dans la paix & dans voſtre devoir.

Pour ce qui eſt de la diſpoſition où vous me marquez que vous eſtes entrée enſuite, tout s'eſtant paſſé en vous-meſme, & n'ayant indiſpoſé perſonne,

je croy qu'il n'ya pas eu un grand mal, & que le desaveu que vous en avez pu faire en general, & l'humiliation que vous avez euë devant Dieu de vous voir poursuivie par des sentimens si déraisonnables, auront pu servir à reparer la faute que vous aurez pu commettre en cela.

Quant aux dispositions de dégagement des creatures où vous vous estes trouvée depuis, helas ! ma sœur, que pouvez-vous esperer de vous-mesme aprés les maux que vostre peu de dégagement vient de vous faire souffrir ? Loüez Dieu, lorsque vostre cœur paroist libre à l'égard de quelque objet : mais croyez qu'il y a mille attaches en vous qui vous sont inconnuës, & dont il n'y a que la grace qui puisse vous dégager.

Que ces dispositions neanmoins servent à vous rendre plus forte pour ne vous laisser pas abattre comme vous avez fait dans cette occasion-cy. Craignez mesme que ce trouble & cette inquietude que vous y avez éprouvé, ne soient venus de vostre orgueil, & de ce que vous avez de la peine à vous voir sujette à tant de foiblesses & de miseres, & si facile à estre ébranlée dans

vos

vos bonnes resolutions. Car cõme il n'y a rien dont nous devions estre plus persuadez que de nostre impuissance pour le moindre bien, il n'y a rien aussi dont nous devions estre moins surpris que de nous voir tomber, & de nous voir remplis de sentimens contraires à ceux de J. C. Mais il faut tâcher de nous élever à luy au milieu de toutes ces miseres, & de l'engager par des prieres ferventes, & par nos gemissemens à nous fortifier de son secours.

Ne vous écoutez donc plus tant vous-mesme une autrefois, soyez plus attentive à suivre J. C. & n'envisagez plus tant vos infidelitez, puisque vous ne pouvez vous en occuper sans vous affoiblir & sans donner lieu à des craintes qui vous empeschent de vous appliquer aux moyens de l'aimer, qui sont tous uniquement renfermez dans l'accomplissement de vos Regles & dans un éloignement sincere pour tout ce qui peut y apporter quelque retardement.

* Il ne faut pas que vous vous imaginiez que la facilité avec laquelle il vous semble que vous donnez en vous mesme de mauvaises interpretations aux actions de vos sœurs, soit une marque

que vous manquiez de charité pour elles. Tous les jugemens desavantageux au prochain qui nous tombent en l'esprit ou que nous formons sur ses actions, ne nous rendent pas toûjours coupables devant Dieu, & il y en a mesme que nous ferions mal de rejetter absolument, & que nous sommes obligez de découvrir aux autres. C'est ce qui a porté S. Augustin à recommander à ses Religieuses de veiller les unes sur les autres, afin de s'avertir mutuellement des fautes qu'elles pourroient commettre; ce qui ne se peut faire sans que l'on juge d'abord desavantageusement du prochain.

De plus, cette pensée que vous avez de donner un mauvais sens à toutes ces actions, ne vous affligeroit pas au point qu'elle fait, si Dieu par un effet de sa misericorde n'avoit mis dans vostre cœur cette charité & cette tendresse qui fait qu'on prend le party de ceux que l'on aime lorsqu'on voit qu'on les offense. De sorte que la peine que vous en ressentez, est une marque que la meilleure partie de vous-mesme se declare pour elles contre cette ancienne habitude que vous pretendez avoir de

prendre en mauvaise part toutes leurs actions. Quoiqu'il en soit, je croy que ce que Dieu demande de vous à cet égard, est que lorsque vostre esprit est agité de ces soupçons & de ces jugemens, vous vous en humiliez interieurement devant luy, vous ressouvenant qu'il n'y a que luy qui connoisse le fonds des cœurs, & qui ne se peut tromper, & luy demandant l'esprit de douceur & de charité qui vous est necessaire pour supporter les défauts des autres.

Que si aprés cela ces pensées continuent à occuper vostre esprit, mépriſez-les, & ne les découvrez qu'aux personnes qui s'en peuvent servir utilement; & conduisez vous en cela conformément à vostre Regle qui contient tout ce qu'on peut dire là-dessus de plus judicieux, & de plus conforme aux maximes de l'Evangile.

Attachez-vous aussi à rendre quelque bon office à celles de vos sœurs pour lesquelles vous auriez eu quelque pensée de mépris, quelque rudesse ou quelque dégoust, & accoutumez-vous insensiblement à suporter mesme avec douceur les deffauts réels & effectifs

qu'elles pourroient avoir, en vous tenant toujours en esprit au dessous d'elles comme estant bien plus infidelle à Dieu dans d'autres occasions, & luy estant uniquement redevable de ceque vous ne faites pas actuellement les fautes que vous leur voyez commettre.

* Continuez de loüer Dieu des preuves qu'il vous donne de sa charité au milieu de tous les maux dont vous estes environnée. Vous ne pouvez sans beaucoup d'infidelité manquer à cette humble reconnoissance que vous luy devez pour cet excés de sa charité envers vous: & plus vous sentez en vous de pente à ce qui luy est opposé, plus vous devez vous estimer indigne du secours qu'il vous donne, & ainsi vous devez luy en témoigner plus de reconnoissance.

Ne regardez point cecy comme un simple conseil que je vous donne, mais regardez-le comme une chose à laquelle vous estes tres-étroitement obligée de vous appliquer, & à laquelle seule il y a long-temps que je souhaite que vous reduisiez la plûpart de vos exercices. De sorte que quelque violentes que soient les passions qui vous poursuivent, vous ne devez jamais perdre

la veuë & le ſentiment de cette miſericorde pour l'en remercier, vous ſouvenant que J. C. n'eſtoit pas moins à Dieu, ni moins l'objet des complaiſances éternelles de ſon Pere lorſqu'il étoit entre les mains du demon, & qu'après que cet eſprit l'eut *tranſporté ſur la plus haute partie du Temple*, & ſur *le ſommet d'une montagne*, il eut la témerité de luy offrir toutes les grandeurs de la terre pourveu qu'il vouluſt l'adorer. *En ſaint Matt. 4. 5. 8. 9.*

Ne ceſſez point auſſi d'adorer Dieu dans la privation des choſes qui vous ſemblent les plus neceſſaires pour aller à luy, & *humiliez-vous*, comme dit l'Apoſtre S. Pierre, *ſous ſa main toute-puiſſante en jettant dans le ſein* de ſa providence *le ſoin de toutes les choſes qui vous regardent.* Ainſi lorſque vous ſentez le beſoin que vous avez d'humilité, de confiance, d'eſtime & d'amour pour les choſes de Dieu, ſouvenez-vous de ces paroles de J. C. *Voſtre Pere qui eſt dans le Ciel, ſçait que vous avez beſoin de toutes ces choſes*; & repoſez-vous ſur ce qu'il peut en un moment vaincre toute la rebellion de vôtre cœur, & vous accorder ce qui vous manque *1. Ep. 5. 6.* *En ſaint Mat. 6. 32.*

& que vous n'attendez que de luy. Car il n'y a rien de plus necessaire à une ame chrestienne que ce respect qu'elle doit avoir pour la conduite que Dieu tient sur elle, & l'humble confiance avec laquelle elle doit attendre avec patience & soumission qu'il achéve ce qu'il a commencé en son cœur, & qu'il gueriſſe par les remedes qu'il a établis dans l'Eglise, les bleſſures que le peché y a faites.

Si vous estes fidelle à cette pratique, vous pourrez borner & arrester aiſément toutes les reflexions de vostre esprit qui l'abbatent ; & ces paroles de nostre Seigneur : *Ce n'est pas à vous à connoiſtre les temps & les momens que mon Pere a reſervez à ſon ſouverain pouvoir*, Aux Act. 1. 7. ſeront comme un frein à l'impatience que fait naiſtre en vous la veuë de vos foibleſſes.

Il ſuffit que vous cherchiez ſincerement le Royaume de Dieu & ſa juſtice, que vous ſoupiriez aprés ſon établiſſement dans vostre cœur & dans celuy des autres ; que vous le demandiez ſans ceſſe à Dieu avec beaucoup d'ardeur, mais en meſme temps avec une humble ſoumiſſion de cœur aux ordres de ſa ſageſſe &

de sa providence ; luy témoignant une sainte joye de ce qu'il a *reservé à son souverain pouvoir les temps & les momens*, ausquels il a resolu de toute eternité de vous distribuer ses graces, de les distribuer aux autres *selon la mesure du don de I. C.* En S. Luc 17. 21. Aux Eph. 4. 7.

* La facilité que vous avez trouvée depuis quelque temps à vous élever à Dieu au milieu de vos peines, est un effet de sa presence dans vostre cœur. Cependant il faut toujours se souvenir qu'on n'est guere de temps en cette vie dans une mesme disposition. Le trouble succede bien-tost au calme & à la paix, & les tenebres à la lumiere : & ainsi reciproquement la lumiere succede aux tenebres, & la paix & le calme au trouble & à l'inquietude. Le secret est de se servir de la disposition où l'on se trouve selon l'ordre de la providence pour passer utilement à celle qui la doit suivre. Cela est un peu difficile. Mais quand on regarde toutes choses en Dieu, & qu'on a de l'indifference pour toute autre chose que pour ce qu'il veut, ou ce qu'il permet, on entre aisément dans ces dispositions, & l'on passe sans

abatement & ſans découragement des plus grandes lumieres aux plus grandes tenebres ; comme l'on paſſe avec une joye moderée des plus grandes tenebres aux plus grandes lumieres.

Je veux croire que cette veuë continuelle de vos défauts où vous eſtes entrée depuis, a eſté une ſuite de cette bonne diſpoſition. Neanmoins, je vous prie de vous défier ordinairement de ces reflexions trop vives & trop fortes qui vous viennent à cet égard, ſur tout lorſqu'elles ſuccederont à cette facilité que vous éprouvez maintenant, & aux autres graces qu'il plaira à Dieu de vous donner.

Je ſçay bien que la veritable marque & le veritable caractere des dons de Dieu & de ſes graces, eſt d'humilier l'ame qui les reçoit, & qu'il n'y a rien qui doive plus l'humilier que la veuë de ſes fautes & de ſes foibleſſes. Mais ce qui ſeroit à deſirer dans une autre perſonne, & qui luy ſeroit avantageux pourroit vous eſtre contraire ; & il ſeroit à craindre que le demon ne ſe ſerviſt de la vive impreſſion que fait en vous la veuë de vos défauts, pour vous troubler & pour empeſcher l'effet de la

grace que vous auriez reçuë.

Ne vous laiſſez-donc pas trop aller à ces reflexions, & contentez-vous de vous humilier en general devant Dieu des défauts qu'il connoiſt en vous, ſans vous apliquer alors à les examiner en particulier. Car par ce moyen vous ſuivrez le mouvement de la grace qui vous portera à vous confondre devant Dieu dans la veuë de vos miſeres, & vous ne ſerez pas expoſée à la malignité du demon qui peut ſe ſervir de ces veuës & de ces recherches particulieres pour vous tourmenter & vous inquieter inutilement pour des choſes qui meritent un ſimple déſaveu, & non pas d'auſſi grans efforts que ceux que vous me marquez que vous avez eſté obligée de faire contre les défauts que vous avez reconnu que vous commettiez contre la charité.

Vous devez ſuivre ce conſeil avec d'autant plus de ſoumiſſion & de confiance qu'il ſemble que Dieu vous a découvert luy-meſme l'artifice de voſtre ennemy, puiſque vous me mandez que vous craignez qu'il n'ait beaucoup de part à toutes ces penſées & à tous ces jugemens contraires au prochain, qui

vous ont agitée. Ne vous exposez donc plus à ces tentations, & soyez fort retenuë & fort circonspecte à cet égard.

Pour ce qui est de ce naturel violent dont vous apprehendez que cet ennemy n'abuse pour vous surprendre, vous n'avez rien à craindre, pourveu que vous demeuriez dans les bornes qu'on vous a prescrites; que vous n'entrepreniez jamais rien de vous-mesme; que vous ne fassiez rien de ce qui peut vous tomber en l'esprit sans avoir demandé avis; & que tous vos desirs soient reünis dans le seul desir de suivre la volonté de Dieu.

Il y a toutes les aparances que vôtre disposition interieure pour Dieu vient de luy, & elle est fort bonne. Ainsi n'en ayez point de peine, & donnez-vous bien de garde de vouloir vous procurer à vous-mesme d'autre aplication au bien que celle là. Celle qui nous unit immediatement à luy est la plus desirable; & il n'y a point de meilleure maniere de luy estre uny que de l'estre de cœur & d'esprit.

Le 13. Avril 1666.

LETTRE LXX.

A une Dame.

Il l'instruit sur ses besoins & sur ses dispositions.

MADAME,

Je ne sçay comment il s'est pû faire que j'aye esté si long-temps sans répondre à vostre derniere lettre : car Dieu me donne toûjours un grand desir de vous servir, & de contribuer autant que je pourray à l'accomplissement de sa sainte volonté en vous. Il est vray que j'ay esté depuis quinze jours extraordinairement occupé. Mais je ne trouve pas moy mesme cette raison assez bonne pour me justifier, & j'aime mieux croire que Dieu l'a permis ainsi contre ma propre inclination, afin de vous exercer un peu, & de vous apprendre à recevoir avec un grand dégagement le secours que vous attendez des creatures, & à recourir à luy dans ces temps-là mesmes avec d'autant plus de confiance & d'humilité

que vous vous voyez plus abandonnée des hommes.

Voſtre lettre commence par le déplaiſir que vous avez de ceque vous ne pouvez demeurer long-temps ſans avoir la conſcience inquietée. Vous vous eſtiez, dites-vous, déja aperceuë de cette foibleſſe ; mais vous ne croyez pas en avoir reſſenti encore une ſi grande douleur. Et vous ajoûtez en ſuite que vous penſez que cela vient de ce que vous aviez eſperé qu'avec le temps & la fidelité à ceque l'on demanderoit de vous, vous acquerreriez plus de fermeté & de tranquilité.

Je ne doute point que cette eſperance dont vous vous eſtiez flattée, ne ſoit la cauſe veritable de cette douleur que vous reſſentez, & qu'elle ne rende plus vive & plus ſenſible la peine que vous avez de l'agitation & du trouble auquel vous eſtes ſujette. Mais auſſi pourquoy vous eſtiez-vous flattée de cette eſperance ? Eſt-ce là ceque vous devez vous promettre dans la fidelité avec laquelle vous tâchez de faire les choſes que l'on vous conſeille ? N'eſt-il pas bien juſte, que Dieu, en vous laiſſant dans vos foibleſſes &

vos inquietudes, vous apprenne à le chercher avec plus de pureté d'intention & de dégagement de vous-meſme ?

Ce n'eſt pas noſtre repos que nous devons chercher dans la privation des choſes qui nous troublent & nous perſecutent, mais l'accompliſſement de la volonté de Dieu en nous. Deſorte que ſi cette ſainte volonté s'accomplit par les troubles & par les perſecutions interieures & ſecrettes que nous ſouffrons, elles nous doivent eſtre tres-cheres, par rapport à ce deſſein de Dieu ſur nous, quoiqu'elles ſoient en elles-meſmes à craindre par rapport à noſtre foibleſſe ; & nous devons nous y ſoumettre avec joie, comme à la croix que J.C. veut que nous prenions & que nous portions tous les jours à ſa ſuite.

Qui vous a dit que l'amour propre n'a point de part dans l'empreſſement que vous avez d'eſtre établie dans la fermeté & la tranquilité aprés laquelle vous ſoupirez ? Croyez-vous que la nature ne ſe laſſe pas de ſe voir toûjours foible & inquiette, & qu'elle n'ait pas honte de ſe voir ébranlée par des cho-

ſes dont elle recommoiſt bien-toſt aprés la vanité, & que pour s'épargner à elle-meſme cette honte, elle ne ſouhaite pas de ſe voir en quelque ſorte inébranlable.

Et ainſi, à bien prendre les choſes, vous devez plûtoſt eſtre occupée de la douleur & de la peine que vous reſſentez de ce que vous n'eſtes pas exente de ces troubles & de ces agitations, que des troubles & des agitations mêmes que vous éprouvez. Car il ſe peut faire que ces troubles & ces agitations ſoient des moyens ordonnez de Dieu pour voſtre ſanctification, ou ſi vous voulez des foibleſſes qu'il vous laiſſe exprés pour vous humilier: au lieu qu'il eſt bien à craindre que cette douleur & ce déplaiſir ne ſoient des effets de l'amour propre, qui cherche à ſe deffaire d'un ſujet qui l'incommode & qui le tuë par le ſentiment continuel que vous eſtes obligée d'avoir de vôtre foibleſſe, de voſtre legereté, & de voſtre inconſtance dans le bien.

Ne vous arreſtez donc point tant, je vous prie, à conſiderer ces agitations & ces troubles de conſcience auxquels vous eſtes ſujette, & encore

moins à considerer le déplaisir que vous en avez. Toutes ces veuës & toutes ces reflexions ne serviroient qu'à vous abattre & à vous affliger inutilement.

Ce que Dieu demande de vous, est que vous conserviez une volonté toûjours égale de l'aimer & de le servir, malgré tout ce qui vous trouble & vous agite, & que vous croiyez qu'il peut en un moment calmer vostre cœur & vostre esprit, s'il juge que cela soit utile pour sa gloire & pour vostre salut.

L'auteur du livre de l'Imitation de J. C. dit que lorsque la grace se retire de l'homme il devient pauvre & infirme, & qu'il demeure exposé à toutes sortes de peines & de troubles ; mais qu'il ne doit pas alors pour cela s'abatre ni perdre confiance, qu'au contraire il doit se soumettre paisiblement à la volonté de Dieu, & souffrir tout ce qui luy arrive de penible pour la gloire de J. C. *Dans le 2. liv. chap. 9.*

Voila la conduite que vous devez tenir lorsque tous ces mouvemens opposez les uns aux autres se presentent en foule à vostre esprit. Gardez-vous bien alors d'en vouloir faire le discernement,

ses dont elle reconnoist bien-tost aprés la vanité, & que pour s'épargner à elle-mesme cette honte, elle ne souhaite pas de se voir en quelque sorte inébranlable.

Et ainsi, à bien prendre les choses, vous devez plûtost estre occupée de la douleur & de la peine que vous ressentez de ce que vous n'estes pas exente de ces troubles & de ces agitations, que des troubles & des agitations mêmes que vous éprouvez. Car il se peut faire que ces troubles & ces agitations soient des moyens ordonnez de Dieu pour vostre sanctification, ou si vous voulez des foiblesses qu'il vous laisse exprés pour vous humilier: au lieu qu'il est bien à craindre que cette douleur & ce déplaisir ne soient des effets de l'amour propre, qui cherche à se deffaire d'un sujet qui l'incommode & qui le tuë par le sentiment continuel que vous estes obligée d'avoir de vôtre foiblesse, de vostre legereté, & de vostre inconstance dans le bien.

Ne vous arrestez donc point tant, je vous prie, à considerer ces agitations & ces troubles de conscience auxquels vous estes sujette, & encore

moins à considerer le déplaisir que vous en avez. Toutes ces veuës & toutes ces reflexions ne servirient qu'à vous abattre & à vous affliger inutilement.

Ce que Dieu demande de vous, est que vous conserviez une volonté toûjours égale de l'aimer & de le servir, malgré tout ce qui vous trouble & vous agite, & que vous croiyez qu'il peut en un moment calmer vostre cœur & vostre esprit, s'il juge que cela soit utile pour sa gloire & pour vostre salut.

L'auteur du livre de l'Imitation de J. C. dit que lorsque la grace se retire de l'homme il devient pauvre & infirme, & qu'il demeure exposé à toutes sortes de peines & de troubles ; mais qu'il ne doit pas alors pour cela s'abatre ni perdre confiance, qu'au contraire il doit se soumettre paisiblement à la volonté de Dieu, & souffrir tout ce qui luy arrive de penible pour la gloire de J. C. *Dans le 2. liv. chap. 9.*

Voila la conduite que vous devez tenir lorsque tous ces mouvemens opposez les uns aux autres se presentent en foule à vostre esprit. Gardez-vous bien alors d'en vouloir faire le discernement,

Car l'effort que vous pourriez faire pour cela, ne ſerviroit qu'à vous jetter dans de nouveaux troubles, & meſme plus grands & plus fâcheux que les permiers. Et ainſi ne vous apliquez à chercher le bien & le mal que vous y pouvez faire qu'aprés que vous eſtes dans un calme parfait : encore je croy que le mieux ſeroit & dans le calme & dans le trouble, de ne rien enviſager en particulier, mais de s'abaiſſer & de s'humilier devant Dieu dans cette veuë generale de toutes vos foibleſſes, & de conſiderer plûtoſt la bonté & la miſericorde infinie avec laquelle il vous ſouffre & vous ſupporte dans toutes ces miſeres, que de vous attacher à les conſiderer trop fixement.

* Il n'y a rien que de bon dans le changement que vous reconnoiſſez en vous à l'égard de la ſainte Communion. Cela vous doit obliger à eſtre encore plus exacte à ſuivre ce qu'on vous a preſcrit à cet égard, & à vous tenir dans une grande liberté d'eſprit pour vous y ſoumettre par obeïſſance, ſans que les veuës du paſſé vous arreſtent dans cette pratique.

* Lorſque vous vous trouvez ſaiſie

de ces veuës contre les choſes de la Foy & de la Religion qui vous affligent tant, tâchez doucement d'en détourner voſtre eſprit ; & ſans vous embarraſſer alors à faire des efforts pour former des actes contraires, ou pour entrer dans des diſpoſitions oppoſées, contentez-vous de vous preſenter en eſprit aux pieds de J. C. pour le porter à jetter un regard favorable ſur nous. Ainſi quand voſtre eſprit s'irrite ou s'aigrit à la veuë de quelque myſtere, ne vous y arreſtez pas davantage, mais tournez-le doucement vers la verité ou les autres objets pour leſquels vous ſentez plus de pente.

La peine que vous avez à mediter ſur la Paſſion de noſtre Seigneur ou à la reverer par quelques marques exterieures, n'eſt rien & paſſera avec le temps. Ce ne ſont pas des meditations ny de grands ſentimens pour les ſouffrances que J. C. demande de nous, mais que nous menions effectivement une vie crucifiée avec luy, & que nous témoignions l'amour & le reſpect que nous avons à l'égard de ce qu'il a fait & de ce qu'il a ſouffert

pour nous, en nous efforçant de l'imiter & de le ſuivre.

Qu'importe donc que vous ne puiſſiez beaucoup apliquer voſtre eſprit ſur ces myſteres, pourveu que voſtre cœur en ſoit penetré, & qu'il ne s'occupe qu'à la pourſuite des vertus qui y éclatent. Voila à quoy il faut s'apliquer, & non pas à ſe laiſſer tromper par le demon, qui tâche de nous rendre fort ſenſibles ſur cequ'il y a, pour ainſi dire, de moins conſiderable dans la Religion & dans la pieté chrétienne. Aimez cequi vous mortifie, cequi vous humilie, & cequi vous crucifie. Embraſſez-le avec joie & avec perſeverance; & ne vous mettez point en peine alors du reſte. Dieu y pourvoira, & ſçaura bien faire le diſcernement de cequi eſt de vous d'avec ce qui eſt de voſtre ennemy.

Ne vous laiſſez donc plus aller je vous prie à ces penſées, que jamais vous ne pourrez parvenir juſques à avoir de l'amour & de l'eſtime pour les choſes ſaintes. A quoy bon s'affliger d'une choſe que Dieu peut vous accorder quand il luy plaira, & qu'il ne vous a peut-être pas accordée juſques icy au point que

vous le desirez, parcequ'il voit qu'elle ne vous seroit pas utile maintenant pour l'accomplissement de ses desseins sur vous ? N'est-ce pas assez d'estre affligée de ce que vous ne l'avez pas à present, sans vous affliger encore de ce que vous n'avez pas lieu d'esperer de l'obtenir de Dieu ? Y a-t'il rien de plus contraire aux maximes de J. C. que cette inquietude pour l'avenir ? Et n'est-ce pas, comme il dit luy-même ; *assez à chaque jour de son mal* ? Mais enfin quand cela seroit, ne faudroit-il pas aussi bien se soumettre aux ordres de Dieu en cela qu'en tout le reste ?

Vous ne faites pas mal de croire que tous les vrais fidelles ont des sentimens de pieté qui vous manquent. Mais si Dieu n'en avoit gravé de bons dans le fond de vostre cœur d'une maniere toute particuliere & qui vous est cachée ; vous ne demeureriez pas aussi ferme dans les regles que vous vous estes prescrites, & vous n'auriez pas tant d'affliction de ce que vous vous en croyez éloignée.

Quoiqu'il en soit, il faut à l'égard de l'estime & de l'amour des choses

ſaintes ſe conduire comme à l'égard des autres vertus, qu'il faut tous les jours tâcher d'acquerir comme ſi l'on n'y avoit fait aucun progrés. Les SS. Peres diſent qu'il n'y a perſonne qui s'eſtime moins humble que celuy qui l'eſt veritablement. On peut dire la meſme choſe de la vertu de la Religion, qui produit en nous l'amour & l'eſtime des choſes ſaintes; qu'on en a jamais plus que lorſqu'on craint de n'en pas avoir aſſez. Et ſi vous croyez que les autres en ayent bien plus que vous, il faut vous réjoüir de ce que Dieu au moins eſt honoré en eux comme il le doit être, & de ceque vous poſſedez ainſi en eux cet amour & cette eſtime, lorſque vous en loüez Dieu, & que vous le priez de leur augmenter ces graces.

* La crainte que vous avez que tout ce que je vous dis ne ſoit que pour vous faire porter vos peines plus doucement pendant cette vie, quoique je n'eſtime pas qu'elles puiſſent vous eſtre utiles pour l'autre, n'a nul fondement: & je ne puis vous dire autre choſe, ſinon que depuis que je vous ay parlé, je l'ay toujours fait avec toute la ſincerité poſſible, ne vous ayant rien déguiſé de

mes ſentimens. Et je ſuis ſi éloigné de croire que vous ne puiſſiez vous ſauver en l'état où vous eſtes, qu'une de mes plus grandes aplications à Dieu dans la priere, eſt de le benir des miſericordes qu'il vous a faites, & de luy demander qu'il luy plaiſe d'achever en vous ce qu'il y a commencé.

Si voſtre peine eſtoit fondée ſur ce que je puis ne pas avoir toute la lumiere ni toute la grace neceſſaire pour diſcerner ce qui ſe paſſe en vous, je l'excuſerois. Mais comme elle n'eſt fondée que ſur la crainte que je ne vous déguiſe mes ſentimens, j'ay lieu de me plaindre, & de vous prier de me faire juſtice & d'eſtre plus perſuadée que vous n'eſtes de ma ſincerité.

Je ne puis finir cette lettre ſans vous exhorter à faire vos lectures aux heures qu'on vous a marquées, & à ne les point quitter quelque tentation qui vous arrive pour vous en détourner. Ne vous imaginez-pas auſſi que vous ne tiriez aucun profit de ces lectures, parce qu'auſſi-toſt que vous les avez faites, il ne vous en demeure pas, ce vous ſemble, le moindre ſouvenir. Elles vous ſont comme une ſemence qui

demeure cachée dans la terre pendant l'hyver, & qui pouſſe & produit du fruit en ſon temps. Il ſuffit que vous n'admettiez point pendant le temps que vous les faites de diſtractions volontaires, & qu'au commencement & à la fin vous preſentiez voſtre cœur à J. C. qui eſt la verité éternelle, afin qu'il y grave les veritez dont il veut ſe ſervir pour vous éclairer & vous attirer à luy.

* Prenez garde auſſi que l'impatience & l'orgueil ne ſe couvrent du pretexte ſpecieux d'utilité pour vous faire deſirer avec trop d'empreſſement de vous voir délivrée de vos peines. Les tentations ſe ſurmontent plus aiſément peu à peu par la patience & par une humble attente du ſecours de Dieu, que par un empreſſement humain, accompagné de chagrin & de mauvaiſe humeur contre ſoy-meſme : & rien ne ſeroit plus capable de fortifier celles qui vous attaquent que vôtre peu de fermeté dans les bonnes reſolutions que vous avez priſes, & qui ont eſté aprouvées par les perſonnes en qui Dieu vous donne quelque confiance. Conſiderez que les tentations ne ſont plus ou moins fortes que ſelon qu'il plaiſt à Dieu qu'elles

le ſoient, & qu'il les regle par un ordre ſecret de ſa ſageſſe & de ſa juſtice pour le bien des Elus. Ainſi quelque violentes & quelque fâcheuſes que puiſſent eſtre celles dont vous ſerez attaquée, vous devez eſperer que *Dieu vous en fera ſortir avec avantage en vous donnant moyen de les ſupporter.* Ne voyez-vous pas meſme que ces diſpoſitions ſi contraires aux ſentimens où vous vous trouvez de temps en temps, ſont des preuves convainquantes qu'il veille ſur vous, & qu'il ne vous abandonne pas à leur malignité? Il y veille aſſurément, Madame, & il le fait avec tant d'effuſion de ſa bonté & de ſa miſericorde, que je ne comprens pas comment vous ne le connoiſſez pas, & ne luy en rendez pas de continuelles actions de graces.

Le 2. Iuin. 1666.

LETTRE LXXI.

A une Demoiſelle.

Il luy enſeigne à regarder & à employer comme des moyens de s'avancer dans la vertu, ce qu'elle enviſage comme des obſtacles.

MADEMOISELLE,

Les plaintes que vous me faites ſont juſtes; mais il ne faut pas pour cela s'y abandonner ni ſouffrir qu'elles diminuent l'eſtime que vous devez avoir de l'eſtat où vous vous eſtes engagée. Si vous eſtes fidelle à regarder les choſes dans l'ordre de la divine providence, & ſi vous conſiderez que Dieu les permet pour l'accompliſſement de ſes deſſeins éternels, elles ne feront point d'impreſſions malignes dans voſtre eſprit, ou du moins, ſi elles y en font, elles ſeront legeres, & s'effaceront aiſément par la ſoumiſſion de voſtre cœur à ſa divine volonté.

Ainſi j'ay raiſon de vous dire que ce que vous enviſagez comme des obſtacles à la perfection, eſt le moyen le plus

plus propre pour y faire arriver prontement: & toutes ces contradictions, toutes ces médiſances & ces calomnies, toutes ces paroles de murmure, enfin toutes ces injuſtices eſtant ſouffertes en ſilence & avec humilité, ſont les preuves les plus ſinceres que nous puiſſions donner à Dieu de noſtre amour & du reſpect que nous avons pour toutes ſes volontez.

Il eſt vray qu'il eſt difficile de ne ſe laiſſer point abattre par tant d'épreuves & tant de ſecouſſes. Mais il faut chercher dans la priere & dans la fidelité à faire uſage des moindres contradictions, les forces dont on a beſoin pour eſtre fidelle dans les plus grandes. Je ne vous ſçaurois que dire, ſinon que cequi devroit m'affliger vous honorant comme je vous honore, & ſouhaitant avec autant d'ardeur que je ſouhaite voſtre repos, me réjoüit & me conſole, parceque j'y voy des marques aſſurées de la charité que Dieu a pour vous.

Il aime ſans doute toutes les perſonnes qui tâchent de ſupporter leur prochain dans ſes foibleſſes, de gemir en le ſupportant, & d'attirer ſur ceux qui

les perſecutent ſes graces & ſes miſericordes. Souvenez-vous de ces paroles de J. C. *Le frere livrera le frere à la mort, & le pere le fils. Les enfans s'éleveront contre leurs peres & leurs meres, & les feront mourir: & vous ſerez haïs de tout le monde à cauſe de mon nom.* Vous n'en eſtes pas encore-là.

En S. Mat. 10. 21.

Liſez ſouvent les chap. 13. 14. 15. & 16. de S. Jean, & cherchez aux pieds de J. C. perſecuté & haï injuſtement des Phariſiens, des Scribes, & des Preſtres de la Loy, les forces dont vous avez beſoin pour ſupporter les emportemens des perſonnes dont vous vous plaignez. Gardez-vous bien de les flatter dans leurs paſſions ni d'authoriſer par voſtre ſilence, lorſque vous vous trouvez avec elles, les fautes qu'elles commettent contre le reſpect qu'elles doivent à la perſonne qu'elles outragent ſi injuſtement.

Un des plus grands défauts des perſonnes qui prennent leur conduite des autres, eſt qu'elles ne veulent rien excuſer en eux, & qu'elles voudroient qu'ils fuſſent impécables, ou qu'ils euſſent une ſageſſe toute divine. On ne juge d'ordinaire de ce qu'ils auroient

Digitized by Google

dû faire que par les évenemens : de ſorte que s'il arrive du bruit de ce qu'ils ont dit ou de ce qu'ils ont fait, quelque juſte que ſoit la choſe en elle-même, quelque raiſon qu'ils ayent euë de la dire ou de la faire, on la condamne; & comme on ne la peut blâmer dans le fond, on s'attache à la maniere de la dire, ou au défaut de veuës ou de prévoyance, quoique bien ſouvent ils ayent préveu tout ce qui en eſt arrivé, & qu'ils n'ayent pas cru pour cela ſe devoir taire, ayant eu des raiſons de parler comme ils ont fait, plus fortes que celles qui les pouvoient inviter à s'en abſtenir.

On eſt ſi accoutumé à dire à l'égard de toutes les choſes qui ne plaiſent pas: *Cet homme eſt de mauvaiſe humeur*, qu'on croit par là ſe défendre aſſez, & pouvoir enſuite alleguer aux autres cette cauſe pour adoucir la peine qu'on a à obeïr, qui ſouvent ne vient que d'orgueil & d'attachement à ceque l'on veut. En verité il y a bien du déſordre dans cette conduite, & je vous prie de l'éviter autant qu'il vous ſera poſſible.

* Il faut beaucoup loüer Dieu de

l'impreſſion que ſa verité fait dans vôtre cœur, & faire une grande eſtime de la fermeté qu'il vous donne dans la pratique des choſes que l'on juge neceſſaires pour voſtre ſalut & pour l'accompliſſement de ſes deſſeins en vous. Mais quand vous ne ſentiriez pas cette douceur qui vous fait agir, il ne faudroit pas laiſſer d'eſtre auſſi ferme dans la pratique de ces choſes, & de vous y appliquer avec la meſme fidelité, en vous tenant dans un eſprit de confiance & d'amour toujours humiliée devant Dieu. Car c'eſt particulierement dans cette humiliation & cet aneantiſſement de l'ame que Dieu eſt ſouverainement honoré. Et cette reſolution où elle eſt d'aimer uniquement ſa volonté & de l'adorer en toutes choſes, eſt comme un ſacrifice continuel par lequel elle luy immole ſans ceſſe tous ſes deſirs, toutes ſes inclinations, & toutes ſes volontez.

L'inquietude que vous éprouvez dans les occaſions fâcheuſes, n'eſt pas une marque du peu de ſincerité qu'il y auroit dans cette proteſtation que vous faites à Dieu, de vouloir vous ſoumettre à tous les ordres de ſa volonté;

mais une marque de voſtre foibleſſe & du beſoin que vous avez que ſa grace vous eſtabliſſe dans une ſoumiſſion parfaite.

Vous vous trompez donc lorſqu'il vous ſemble, qu'afin que vous euſſiez lieu d'eſperer que c'eſt ſincerement que vous voulez vous ſoumettre à la volonté de Dieu en toutes choſes, vous devriez avoir l'eſprit parfaitement calme & ſans deſirs. La vertu que Dieu vous inſpire de pratiquer, ne conſiſte pas à rendre l'eſprit vuide de toutes ſortes de deſirs & de troubles, mais à le rendre toujours ſoumis à Dieu, & attaché à ſa ſainte volonté, malgré tous les troubles & toutes les inquietudes qui l'agitent. Cette vertu conſiſte à regler tous ſes deſirs, & à les aſſujettir à ce grand deſir qu'il faut avoir, que Dieu regne & domine ſouverainement dans ſes creatures. Ainſi ce que vous devez faire lorſque vous vous apercevez de ce trouble & de cette inquietude, eſt de vous jetter en eſprit aux pieds de J. C. pour adorer le pouvoir qu'il a de calmer voſtre ame, pour tâcher de vous ſoumettre pleinement à l'ordre de ſa volonté, par lequel il luy

plaiſt de vous laiſſer dans cette miſere & cette foibleſſe, & pour luy demander qu'il ſoit toute voſtre force & tout voſtre appuy contre vous-meſme.

* Vous avez raiſon de croire que la recherche trop empreſſée des moyens de vous convertir entierement à Dieu, eſt contre cette pratique, puiſqu'elle conſiſte à ſe faire de toutes choſes des moyens pour aller à luy, en les conſiderant toutes dans l'ordre de ſa divine providence & de ſa divine volonté, qui regle & qui permet tous les évenemens les plus fâcheux.

Ainſi quand cette recherche trop empreſſée vous trouble, il faut élever vôtre cœur à Dieu pour luy demander l'accompliſſement de ſa ſainte volonté, & en même temps empeſcher que vôtre eſprit ne s'occupe des moyens de ſervir Dieu qui ſe preſentent alors à vous, pour vous appliquer à ce que l'obeiſſance, ou la charité, ou les devoirs de voſtre eſtat demandent de vous dans ce moment, ſans vous inquieter des ſcrupules ou des peines qui vous peuvent venir enſuite de ce que vous n'avez pas eſté fidelle au mouvement que Dieu vous avoit donné. Car la plus

grande fidelité qu'il demande de vous preſentement, eſt d'aimer ſa ſainte volonté, & de la faire regner en vous par une parfaite indifference à l'égard de tout ce qui ne vous eſt point preſcrit pour voſtre ſalut.

* Je vous conſeille d'eſtre fort reſervée, pour ne point donner lieu aux perſonnes de s'échauffer & de faire de plus grans efforts pour établir leurs fauſſes opinions. Priez beaucoup Dieu qu'il répande ſes lumieres ſur toutes les perſonnes qui s'écartent de la voye de la verité, & tâchez de la leur rendre aimable par voſtre douceur, vôtre moderation, & voſtre ſimplicité.

Le grand ſecret pour détromper ceux qui vous ſoupçonnent d'avoir de mauvais ſentimens, eſt d'aimer à parler peu, d'eſtre fort ſoumiſe, & nullement arreſtée à vos ſentimens dans les choſes indifferentes; & de ne faire paroiſtre aucun attachement à qui que ce ſoit.

Dieu ſçaura bien ſans nous faire triompher la verité du menſonge: & nous ne devons entreprendre d'y contribuer que lorſqu'il nous y engage ſi évidemment, qu'il y auroit de la lâcheté

& de l'infidelité, ſoit à ne pas éclairer les perſonnes qui cherchent ſincerement à eſtre éclairées, ſoit à flatter les perſonnes qui ſeroient dans un aveuglement volontaire. Et ce ſeroit trahir ſa conſcience d'en uſer ainſi.

Le 29. Juin 1666.

LETTRE LXXII.

A une Demoiſelle.

Il l'exhorte à eſtre ſoumiſe à tout ce qu'on deſire d'elle pour ſon ſalut & à ne prendre pas ſes peines pour des préſages d'une miſere éternelle, mais pour des moyens d'attirer les graces de Dieu en elle, & de ſe ſauver.

MADEMOISELLE,

Vous pouviez croire que je ne m'arreſterois pas à la priere que vous me faiſiez, & qu'il ne me ſeroit pas difficile de faire le diſcernement de ce qu'une mauvaiſe humeur peut inſpirer, d'avec ceque la raiſon éclairée des lumieres de la foy inſpire, lorſqu'elle n'eſt pas obſcurcie par les nuages que

la passion excite. Un peu de soumission aux ordres de Dieu & un peu d'indifference pour les choses mesmes que vous pensiez les plus utiles, estoit capable de dissiper ces nuages, & de vous mettre en estat de mépriser les difficultez qui vous paroissoient insurmontables.

Ne faut-il pas avoüer que nostre foiblesse est bien grande ? Toute vostre peine vient de ceque vous croyez avoir quelque droit de suivre mes avis dans les choses qui vous regardent. Je vous les donne comme vous le souhaitez. Et au lieu de les suivre, vous vous inquietez de la maniere dont vous les recevez. Qu'importe par où ils vous viennent, pourveu que vous les receviez ? Et si vous croyez que ce soit la volonté de Dieu que vous vous y soumettiez, pourquoy ne vous y soumettez-vous pas entierement ? A quoy servent tous ces raisonnemens & toutes ces reflexions, que le veritable esprit d'obeïssance doit étouffer dés qu'ils se presentent ?

Pourquoy dire, quand je vous mande de montrer vostre lettre à Madame N. qu'elle l'a gardée vingt-quatre

heures, & qu'elle a eu tout le temps de la lire ? Si elle l'avoit luë, elle vous l'auroit dit, & vous auriez eſté diſpenſée de la luy lire ? Si elle ne l'a pas luë ; & qu'on juge qu'il eſt à propos qu'elle la liſe, & que vous preniez delà ſujet de vous éclaircir avec elle, pourquoy en ne le faiſant pas voulez-vous vous rendre juge de celuy à qui vous pretendez devoir quelque déference ? N'eſt-il pas vray qu'il ſeroit bien plus ſeur d'obeïr avec ſimplicité, & que s'il faut quelquefois examiner ce que l'on a à faire, ce n'eſt pas dans des choſes comme celles-cy, qui ſont entierement indifferentes, & qui ne bleſſent que parcequ'elles choquent nos veuë & nos inclinations ?

Si Madame N. a lû voſtre lettre, n'a-t'elle pas pu trouver mauvais qu'encore que je vous prie de la luy communiquer vous ne l'ayez pas fait ? N'a-t'elle pas raiſon de croire que vous vous cachez d'elle & que vous vous en défiez ? C'eſtoit la moindre choſe que vous l'allaſſiez trouver pour luy dire que je vous priois de la luy communiquer, mais que vous ne vous eſtes pas preſſée de le faire, parceque vous croiyez

qu'elle l'avoit luë. C'eſtoit le moyen de reparer en quelque maniere voſtre faute, & donner lieu de croire que vous vous repentiez de voſtre conduite, & que vous en reconnoiſſiez le défaut. Gardez-vous donc bien de n'en plus jamais uſer de la ſorte ; car rien n'eſt plus contraire à l'eſprit de ſoumiſſion que Dieu vous oblige d'avoir à l'égard des perſonnes à qui vous vous êtes ſoumiſe pour voſtre conduite.

Ce que vous me mandez dans voſtre ſeconde lettre du 16. de ce mois vient du meſme principe que toutes vos autres peines ; c'eſt-à-dire, de la liberté que vous prenez de juger des choſes, que vous devez ſimplement executer, ſans tant de retours & ſans tant de reflexions.

J'ay eſté aujourd'huy, dites-vous, *trouver mon Confeſſeur.... Il me ſemble qu'il devoit m'empeſcher de Communier, & contre mon ſentiment il m'a dit de le faire. Ie crains, &c.* Ne voila-t'il pas une maniere de raiſonner bien digne d'une perſonne qui veut faire croire qu'elle a de la ſoumiſſion pour les perſonnes que Dieu luy commande d'honorer. Et bien vous croyez

voſtre indiſpoſition fort conſiderable. Voſtre medecin cependant n'y a appliqué qu'un remede qui vous paroiſt fort ordinaire & qu'on vous a ſi ſouvent conſeillé : à cauſe de cela il faut s'en inquieter, & rechercher ſi vous vous expliquez bien, ou ſi vous vous expliquez mal. A quoy bon tout cela? Combien vous a-t'on dit, que c'eſt aſſez que vous diſiez les choſes ſelon la lumiere que vous en avez & le moins mal que vous pouvez, & qu'aprés cela vous n'avez qu'à faire ceque l'on vous dit, ſans vous laiſſer aller aux vaines craintes qui s'élevent enſuite dans vôtre eſprit lorſque les choſes tournent autrement que vous ne penſiez. Aſſeurément cette conduite n'eſt point raiſonnable. Il faut agir avec plus de ſimplicité & plus de ſoumiſſion, & travailler fortement à arreſter la vivacité de voſtre eſprit qui vous emporte.

Ainſi vous avez fait ce que vous avez deu lorſque vous avez eſté découvrir voſtre indiſpoſition à voſtre Confeſſeur. Il en a parfaitement bien uſé lorſqu'il s'eſt contenté de vous renvoyer à Madame N. & c'eſt une marque qu'il a le diſcernement qu'il

faut pour voſtre conduite. Cela ne s'accorde pas avec vos penſées. Mais il ne s'enſuit pas pour cela qu'il n'ait dû agir de la ſorte, & que dans de ſemblables occaſions, vous deviez faire autre choſe que de vous humilier & d'obeïr. Et toute cette triſteſſe que vous avez euë juſqu'icy, ne vient que de tentation & de foibleſſe. Je vous parle un peu fortement. Mais vous connoiſtrez mieux par là la charité que j'ay pour vous, que ſi je vous déguiſois la verité. Je tâcheray s'il plaiſt à Dieu, de ne la cacher jamais à perſonne, & encore moins a vous, eſtant obligé par tant de conſiderations de vous ſervir pour voſtre ſalut, autant qu'il plaira à Dieu de m'en rendre capable. Continuez-donc de découvrir ainſi à voſtre Confeſſeur vos diſpoſitions, ſoit dans la Confeſſion, ſoit hors de la Confeſſion, afin qu'il puiſſe appliquer à vos maux les remedes qu'il jugera neceſſaires.

Au reſte je ne puis me reſoudre à laiſſer paſſer quelques paroles d'une de vos dernieres lettres, ſans les relever. Il faut, dites-vous, ſe reſoudre à rouler le temps: & ce qui eſt de plus épou- «

» vantable, eſt qu'aprés avoir paſſé icy
» une vie miſerable, tant dans l'eſprit,
» que dans la privation de cequi pour-
» roit un peu en adoucir la rigueur,
» elle ſera le commencement d'une mi-
» ſere eternelle.

Se peut-il faire que vous n'ayez pas veu le deffaut de ce raiſonnement. Ne ſçavez-vous pas que le partage des ames fidelles dans cette vie, ce ſont les larmes, les privations, les croix, & les ſouffrances ? Pourquoy donc concluez-vous tout le contraire des peines que Dieu permet vous arriver ?

En ſaint Jean, 16. 16. 20. 21. 22. *Vous pleurerez & vous gemirez*, dit J. C. *à ſes Apoſtres, & le monde ſera dans la joie. Vous ſerez dans la triſteſſe, mais voſtre triſteſſe ſe changera en joie. Lorſqu'une femme enfante, elle eſt dans la triſteſſe, parceque ſon heure eſt venuë ; mais aprés qu'elle a enfanté un fils, elle ne ſe ſouvient plus de ſes maux, dans la joie qu'elle a de ce qu'un homme eſt né dans le monde. Vous eſtes donc maintenant dans la triſteſſe, mais je vous verray de nou-*

En ſaint Mat. 5. 5. 6. 11. 12. *veau, & voſtre cœur ſe réjoüira, & nul ne vous ravira voſtre joie. Bienheureux ceux qui pleurent, parcequ'ils*

ſeront conſolez. Bien-heureux ceux qui ſont affamez & alterez de la juſtice, parcequ'ils ſeront raſſaſiez. Vous ſerez bien-heureux lorſque les hommes vous chargeront d'injures & de reproches, qu'ils vous perſecuteront, & qu'acauſe de moy ils diront fauſſement toute ſorte de mal contre vous. Réjouïſſez-vous alors, & ſoiez ravis de joie, parce qu'une grande recompenſe vous eſt reſervée dans le ciel.

Il me ſemble que J. C. raiſonne tout autrement que vous dans ces paſſages, & que ſelon ſes principes, c'eſt tres-mal conclure que de dire: Je me trouve miſerable dans cette vie de quelque coſté que je me tourne. Donc je le ſeray dans l'autre. Car aucontraire il faut dire: Je ne reſſens que peine & qu'affliction dans l'eſprit & dans le corps; je n'ay ni joie ni conſolation en cette vie. Donc j'ay lieu d'eſperer que Dieu m'en prépare dans l'autre, & qu'aprés m'avoir fait part des ſouffrances & de la croix de ſon fils, il me rendra participante de ſa gloire.

Cela eſt vray, me direz-vous, lorſque l'on fait un bon uſage de ſes peines, de ſes privations & de ſes ſouf-

frances. J'en demeure d'accord avec vous.

Ce ne ſont donc pas préciſement les miſeres de cette vie qui doivent nous affliger, puiſqu'aucontraire elles doivent faire toute noſtre eſperance. Mais toute noſtre peine doit venir de la crainte de ne pas aſſez ménager toutes les mortifications que Dieu nous envoye; de n'en pas faire un aſſez bon uſage; de ne les eſtimer pas autant que nous le devons; & de n'en pas embraſſer toutes les ſuites avec aſſez d'humilité, de foy, & de confiance en la bonté de celuy qui nous les envoye.

Mais quoique ce ſoit là cequi doit faire la peine d'une ame vrayment chreſtienne, elle ne doit pourtant pas s'y abandonner, ny croire que lorſqu'elle ſe ſent abatuë dans ſes maux, cela vienne preciſément de cequ'elle ne les ſouffre pas dans ces diſpoſitions chreſtiennes, & qu'ainſi ils ſont pour elle le commencement des maux eternels que Dieu a préparez à ceux qui mépriſent *les richeſſes de ſa bonté & de ſa longue patience.* Car on peut avoir le cœur tres-ſoumis à Dieu, quoyqu'on reſſente tres-vivement toutes ſes

Aux Rom. 2. 4

Digitized by Google

miſeres, & que la peine que l'on en reſſent, trouble & jette quelquefois dans la langueur.

Ce qu'il faut faire alors, eſt de s'exciter & de s'encourager ſoy-meſme à la priere, de demeurer plus ferme que jamais dans la pratique de la ſoumiſſion aux ordres de Dieu, & de remettre à ſa divine Providence le ſoin de tout ce qui nous regarde.

Voila de quelle maniere vous devez enviſager les choſes qui vous affligent. Vous ne pouvez pas empeſcher ces ſortes de penſées de ſe repreſenter à voſtre eſprit, mais vous devez l'en détourner. Vous ne pouvez pas faire qu'elles ne vous affligent & ne vous tuent, comme vous dites; mais vous pouvez embraſſer l'affliction & la mort meſme qu'elles vous cauſent. Vous ne pouvez pas vous empeſcher d'eſtre ſaiſie de triſteſſe & de prier avec J. C. que ce calice paſſe & s'éloigne de vous; mais vous pouvez dans cette agonie redoubler vos prieres, & demander à Dieu en vous proſternant devant luy, que ſa volonté s'accompliſſe & non pas la voſtre. C'eſt ainſi que les peines qui vous affligent, vous ſanctifi-

ront, & que bien loin d'avoir de la douleur de vous *voir privée de cequi pourroit un peu en adoucir la rigueur*, ce ſera cequi fera le comble de voſtre joie. On me force de finir, parceque la perſonne qui doit porter ma lettre à Paris eſt ſur le point de partir.

Le 29. Ianvier 1667.

LETTRE LXXIII.

A une Dame.

Il luy montre que la principale regle de la pieté chreſtienne, eſt de ſuivre Dieu dans ce qu'il permet, & ſur tout dans les occaſions particulieres qui ſe preſentent de ſouffrir. Il luy enſeigne la neceſſité qu'il y a de ne point cacher ſes defauts à ceux à qui l'on eſt plus obligé de les découvrir; & comme elle doit uſer de la Communion.

MADAME,

N'attribuez point à mes prieres les diſpoſitions où Dieu vous met, mais à ſa bonté & ſa miſericorde infinie, qui veut par là vous faire connoître combien il eſt avantageux de s'a-

Digitized by Google

bandonner à ſa divine providence, en luy laiſſant entierement le ſoin de tout ce qui nous regarde.

Tous les Myſteres que nous avons celebrez ces jours paſſez nous en ſont des leçons; & on y voit par tout Dieu tirer ſa gloire des évenemens qui y ſemblent les plus oppoſez, & faire ſervir à l'execution de ſes deſſeins ſur J. C. & les SS. Innocens, ce que la ſeule ambition, & le deſir de regner avoient inſpiré à un Empereur payen, & à un Prince qui avoit uſurpé le Royaume de Judée.

Qui auroit cru en entendant publier *l'Edit d'Auguſte pour faire un dénombrement des habitans de toute la terre,* que Dieu ne le permettoit, qu'afin que ſaint Joſeph fuſt obligé de venir à Bethléem *pour s'y faire enregiſtrer*, & que par ce moyen on viſt l'accompliſſement de la prophetie qui portoit que le Meſſie *naiſtroit en Bethléem?* *Luc. 2. 1. 5.* *Michée 5 2. Mat. 2. 5. 6.*

Herode prend le deſſein de faire mourir J. C. & il faut que ſon Pere & ſa Mere pour luy ſauver la vie s'enfuient en Egypte. Mais c'eſt, dit ſaint Mathieu, *afin que cette parole que le Seigneur avoit dite par un Prophete fuſt* *En ſaint Mat. 2. 13. 14. 15. Oſée, 11. 1.*

En ſaint Marc. 2. 21. *accomplie: Je rapelleray mon Fils de l'Egypte.*

En ſaint Luc 1. 32. Saint Joſeph revient de l'Egypte & penſe à s'établir en Bethléem, parce

En ſaint Mat. 2. 22. 23. que l'Ange avoit dit de J. C. *que Dieu luy donneroit le trône de David ſon Pere. Mais ayant apris qu'Archelaüs regnoit en Judée à la place de ſon Pere, il apprehenda d'y aller, & il ſe retira en Nazareth, afin que cette prediction des Prophetes fuſt accomplie: Il ſera appellé Nazaréen.*

Voyez comment Dieu ſçait faire tout ſervir à l'execution de ſes deſſeins & de ſes volontez ſur ſon Fils, & comment ſaint Joſeph, Herode, & Auguſte, quoique d'une maniere bien differente, contribuent tous à l'accompliſſement de ces meſmes volontez.

Je ne métenderay pas davantage ſur ces conſiderations ny ſur beaucoup d'autres qui ſe preſentent en foule à l'occaſion des myſteres que nous venons de celebrer. Ce que je viens de marquer en paſſant ſuffit pour vous faire conclure avec moy, que la principale maxime de la pieté chreſtienne eſt de ſuivre Dieu & de ſe ſou-

Digitized by Google

mettre avec le plus de reſpect & de fidelité qu'il eſt poſſible, aux ordres de ſa providence, qui nous ſont manifeſtez dans tous les évenemens. Et ainſi quelque contradiction que vous reſſentiez en vous-même pour l'exercice de charité que l'on vous a commis, & quelque juſte crainte que vous ayez d'y ſuccomber & de ne pouvoir pas vous en acquiter, ne laiſſez pas en cela d'adorer la providence de Dieu, qui a permis qu'on vous impoſaſt ce petit joug pour exercer voſtre foy, & vous donner lieu de luy ſacrifier vos intereſts & voſtre repos.

Il y a ſi long-temps que vous ſoupirez aprés des penitences exterieures, & que vous vous plaignez de ce qu'on ne vous permet rien d'extraordinaire. Voilà une occaſion qui ſe preſente de ſouffrir, & de ſouffrir beaucoup pour J. C. & cependant il ſemble que vous craigniez de l'embraſſer, & qu'il faille vous y contraindre, comme les Juifs contraignirent Simeon le Cyrenéen de porter la croix de J. C.

C'eſt, dites-vous, l'experience que vous avez faite pendant pleurs an-

nées qui vous donne toutes ces repugnances. Mais peut-estre que dans ce temps-là, Dieu ne vous avoit pas encore fait la grace qu'il vous fait de le regarder en toutes choſes, & de trouver voſtre joie & voſtre conſolation dans l'accompliſſement de ſes deſſeins, quelque contraires qu'ils ſoient aux inclinations de la nature.

Cette ſeule penſée : Dieu demande cela de moy, puiſque l'obeïſſance me le preſcrit, diminuëra toutes vos peines, ou du moins vous les rendra precieuſes. Vous y aurez meſme cet avantage, qui eſt que vous ne ſerez point expoſée aux inſtances que l'on vous fait pour ne point faire de certaines auſteritez que vous croyez devoir pratiquer, & qu'on ne ſçauroit vous faire, à ce qu'il vous ſemble, ſans qu'on vous geſne extrémement. Car quelque peine que vous ayez, elle ne ſera connuë que de Dieu, parceque comme elle ſera attachée à cet exercice de charité, on n'y prendra pas garde, & vous ſerez à l'abry des importunitez que l'on fait pour vous faire prendre du ſoulagement.

Ce n'eſt pas que le reſpect que vous

devez avoir pour l'ordre de la divine providence qui vous engage dans cet exercice, ne doive vous obliger de ménager vos forces le plus qu'il vous ſera poſſible, afin d'y pouvoir ſubſiſter plus long-temps. Ainſi uſez librement de la liberté qu'on vous a donnée de prendre quelque choſe l'aprés diſnée, & meſme de prendre un peu de repos ; & moderez ſi bien voſtre zele & voſtre activité que vous ne ſuccombiez point, s'il eſt poſſible, ſous le travail, & que vous le puiſſiez continuer long-temps. Le ſilence que vous vous propoſez de garder dans cet exercice de charité y contribuëra beaucoup; & vous ne ſçauriez croire combien vous en tirerez de force de corps & d'eſprit.

Je prie noſtre Seigneur, qu'il vous faſſe connoiſtre & reſſentir, comme vous le devez, la charité qu'il vous fait paroiſtre dans le mouvement qu'il a permis qu'on ait eu de vous deſtiner à cette œuvre de charité, afin que vous puiſſiez faire uſage de toutes les occaſions que vous y aurez *de luy offrir voſtre corps comme une hoſtie vivante, ſainte, & agréable à ſes yeux, pour* Aux Rom. 12. 1.

luy rendre un culte raiſonnable & ſpirituel; & de vous établir toujours de plus en plus dans l'amour des choſes qui crucifient en vous le vieil homme, & qui y font regner l'homme nouveau. L'Evangile nous le propoſe dans ces saints jours *croiſſant en ſageſſe, en âge, & en grace devant Dieu & devant les hommes* ſous la conduite de ſa ſainte Mere & de S. Joſeph, *à qui il eſtoit ſoumis*. Qu'il en ſoit donc ainſi de vous.

En ſaint Luc 2. 52. Là même. v. 51.

Si neanmoins voſtre peine continuë à cet égard, je vous ſupplie de me l'écrire avec ſimplicité, & de ne faire aucune difficulté de me découvrir juſques aux moindres choſes qui pourroient alterer la paix interieure que je vous ſouhaite, & que vous trouverez dans la ſoumiſſion de voſtre cœur à la volonté de Dieu.

J'avois deſſein de remettre à une autrefois de ſatisfaire à ce que vous m'avez propoſé dans voſtre lettre precedente: mais comme j'en ay le temps, je ſuis bien-aiſe de le faire pour voſtre ſatisfaction.

Le veritable moyen de vaincre l'orgueil & l'amour de ſoy-meſme qui fait que l'on ſe ménage auprés des perſonnes

pour

pour qui l'on a quelques égards, comme ſont les confeſſeurs & les perſonnes en qui l'on a quelque confiance, eſt de prendre une forte reſolution de le combattre, de demander ſouvent à Dieu qu'il le détruiſe, & de s'apliquer enſuite avec ſoin à le ſurmonter dans toutes les occaſions, en ne ſe ménageant à l'égard de qui que ce ſoit ni ſur quoy que ce ſoit.

Cecy en particulier ne ſçauroit avoir trop d'étenduë, puiſque quelque legere que ſoit la choſe que l'on tait à confeſſe par ce principe, elle devient conſiderable, & que c'eſt plûtoſt de ceque l'on s'eſt laiſſé ſurmonter à ces ſortes de reſpects humains que l'on doit alors s'acuſer, que de la choſe meſme que l'on a tuë.

Conſiderez ſouvent la vanité qu'il y a à ſe vouloir ainſi ménager devant les hommes, pendant que l'on eſt ſi imparfait devant Dieu, & combien une ame qui ne cherche qu'à luy plaire doit eſtre éloignée de tous ces égards qui viennent d'un deſir ſecret de plaire aux hommes, & de paſſer à leur yeux pour autre qu'on eſt, qui eſt la choſe du monde qu'une ame chreſtienne doit

davantage aprehender, puiſque faiſant profeſſion d'eſtre toute à Dieu qui eſt le Dieu de verité, elle doit ſur tout fuïr tout déguiſement, & tout cequi a la moindre apparence de menſonge.

Conſiderez auſſi le peu de raiſon qu'il y a de ſe vouloir tant ménager auprés des autres, puiſque l'on n'eſt en effet que ceque l'on eſt devant Dieu. Car ſoit qu'ils nous eſtiment ou qu'ils nous mépriſent, nous n'en ſommes ny plus ny moins devant luy, ſi ce n'eſt que lorſqu'ils nous donnent quelque marque du mépris qu'ils font de nous, & que nous le ſouffrons avec humilité & avec patience, nous en devenons plus agreables à ſes yeux. Ce fut pour cela que noſtre Seigneur ſe preſenta à l'Aveugle né, & ſe fit connoiſtre à luy auſſi-toſt qu'il eut eſté rejetté des Juifs, & chaſſé de leur Synagogue.

En ſaint Jean, 9. 35. & ſ. Deplus une ame chreſtienne qui met toute ſa joie à ſe rendre conforme à J. C. cherit tout cequi peut l'humilier & l'aneantir dans l'eſprit des autres. Car elle ſçait que quoiqu'elle faſſe pour s'humilier, elle ſera toûjours infiniment éloignée de l'abaiſſement du Fils de Dieu, qui a paſſé dans l'eſpr

des Prestres, des Pharisiens, & des Docteurs de la loy, & d'un si grand nombre de peuple, *pour un yvrogne, un homme possedé du diable, & un seducteur.* Cependant il n'y avoit rien de plus éloigné de J. C. Et que peut-on penser de nous à nostre desavantage, qui ne soit beaucoup au dessous de ceque nous sommes en effet, n'estant dans nostre propre fonds que misere, qu'orgueil, & que peché?

En saint Mat. 11. 19. S. Iean, 7. 20 8 48. & saint Matth. 2. 63.

Je ne voy donc point d'autre moyen de vous ayder dans l'impuissance où vous croyez estre en ces rencontres de vous ouvrir, que d'écrire la chose que vous apprehendez de taire, avant que de vous presenter aux personnes, à qui vous estes obligée de vous ouvrir, afin que si-vous ne pouvez la leur dire, vous la leur lisiez sans vous arrester à tout ce qui se presente à vostre esprit.

Vous en devriez user ainsi lors qu'avant que de vous presenter au confessionnal vous vous sentez combatuë par des sentimens contraires, & que vous commencez à ressentir de la repugnance à dire une faute quelque legere qu'elle soit, comme quelque chose qui seroit contre la temperance. Car il fau-

droit eſtre exacte à l'écrire toute telle que vous la concervez ; & ſi dans le confeſſionnal voſtre repugnance duroit encore, il faudroit ſimplement lire ce que vous auriez écrit.

Si vous ne vous rendez exacte à agir ainſi pendant un certain temps, vous ne vous ſurmonterez jamais entierement. Cependant vous avez lieu de craindre que ce ne ſoit là la ſource de vos maux: & c'eſt meſme une grace de Dieu toute particuliere de ceque vous ne ſçauriez vous calmer, lorſque vous n'avez pas agi avec aſſez de ſimplicité & de ſincerité dans ces rencontres, l'unique regle dans la confeſſion eſtant de dire ſimplement & ſincerement tout ceque nous croyons qui peut déplaire à Dieu en nous.

Que ſi voſtre conſcience, parcequ'elle eſt naturellement fort timide & fort inquiete, vous fait de la peine ſur beaucoup de choſes, où d'autres n'en auroient pas, & où quelquesfois il vous ſemble que vous devriez n'en pas avoir, regardez cela comme un ſujet d'humiliation que Dieu vous envoye ; portez cette croix avec patience, & embraſſez avec courage toutes les peines &

Digitized by Google

toutes les amertumes interieures dont cette croix eſt accompagnée. Mais croyez que ſouvent elles ne viennent que de voſtre amour propre, qui fait que vous ne pouvez ſouffrir de vous voir expoſée à découvrir ainſi toutes vos foibleſſes : au lieu qu'une ame vrayment chreſtienne trouve toute ſa ſatisfaction dans tout ce qui l'humilie & l'aneantit dans l'eſprit des autres.

* Il eſt vray qu'il y a peu de fautes où la cupidité ne ſe meſle. Mais il faut mettre une grande difference entre les fautes qui l'ont pour principe, & qui partent de ſon mouvement, & celles où elle ſe gliſſe comme inſenſiblement & comme malgré nous. C'eſt de ces premieres fautes dont vous devez entendre le ſecond avis que je vous ay donné, de vous preſenter à confeſſe lorſque vous connoiſſez que les fautes dans leſquelles vous ſerez tombée, procederont de quelque ſource & de quelque inclination qui ſeroit capable de diminuer en vous la charité, comme de quelque recherche viſible de vous-meſme, de l'attache à quelque choſe contre l'ordre de Dieu, de l'adherance à voſtre humeur, ou de quel-

que autre paſſion prédominante.

* La connoiſſance que vous avez de vos defauts & de l'éloignement où vous eſtes de la perfection qui eſt neceſſaire pour s'aprocher dignement de J. C. ne doit point vous en faire retirer ſans l'avis de voſtre Confeſſeur.

Il faut extrémement ſe défier de ces grans ſentimens que l'on a pour les diſpoſitions que Dieu demande des perſonnes qui s'approchent de luy dans ce Sacrement, lorſque ces ſentimens ne font que jetter de la terreur dans l'eſprit, & laiſſer dans l'ame une fauſſe imagination qu'elle eſt capable d'acquerir toutes ces diſpoſitions. Car il eſt fort à craindre que ces ſentimens ne ſoient l'ouvrage du demon ou de noſtre propre eſprit; ceux que l'Eſprit de Dieu inſpire dans les cœurs, eſtant toûjours accompagnez d'une humble confiance en Dieu, & d'un deſir ſincere de prendre les voyes par leſquelles on peut ſe rendre digne d'aprocher de J. C. ſans croire qu'on puiſſe en effet poſſeder toutes les diſpoſitions que demande la ſainteté de ce myſtere ? Ne vous arreſtez donc point à toutes ces vaines imaginations d'impuiſſance & d'incapacité, qui ne ſont

Digitized by Google

que des amuſemens & des adreſſes de voſtre ennemy pour vous ſurprendre & vous éloigner de voſtre devoir. Mais apliquez-vous ſerieuſement à vaincre les obſtacles veritables à la frequentation de ce myſtere qui ſont en vous, comme ſeroit ce défaut d'ouverture pour voſtre Confeſſeur dont nous venons de parler, & les fauſſes imaginations qui vous détournent de la confiance que vous luy devez, & qui vous viennent ordinairement quand vous vous diſpoſez à vous confeſſer.

Ne contez point au nombre de ces obſtacles l'inapplication de voſtre eſprit, vos ennuis & vos dégouſts, ny meſme le peu de fidelité qu'il vous ſemble que vous apportez à ſuivre les lumieres que Dieu vous donne. Il ſuffit que vous vous humiliiez de toutes ces choſes devant Dieu, & que vous demandiez à noſtre Seigneur la grace qui vous eſt neceſſaire pour adorer en cela ſa conduite ſur vous; de luy demeurer ſoumiſe dans les choſes les plus contraires à vos inclinations; d'embraſſer l'humiliation dont ces choſes ſont accompagnées; de regarder cette inaplication & ces ennuis qui tous ſont tant

de peine, comme la croix que noſtre Seigneur veut que vous portiez tous les jours à ſa ſuite; & de le prier ſans ceſſe de ne permettre pas que cela puiſſe retarder voſtre avancement dans ſon amour.

* La crainte qu'on ne prenne pour ſcrupule ou pour foibleſſe d'eſprit, l'accuſation que l'on fait de certaines fautes qui ne paroiſſent pas conſiderables, ne doit point empeſcher de s'en accuſer. Car ce n'eſt point à nous à nous mettre en peine de la maniere dont le Confeſſeur prend les choſes, & du jugement qu'il en porte; mais à les dire avec la plus grande ſimplicité que nous pouvons, & ſelon que nous les concevons, à moins que dans la ſuite du temps, & aprés avoir bien examiné les choſes il ne nous diſſe de ne nous en plus confeſſer.

Le 30. Ianvier 1667.

LETTRE LXXIV.

A un Curé de ſes amis.

Sur les devoirs & les droits d'un Doyen rural.

MONSIEUR,

J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & les papiers dont elle eſtoit accompagnée. Si l'on jugeoit des plaintes que vous faites de Monſieur N. par celles que vous formez de ce qu'il a écrit à M. voſtre Archeveſque contre la parole qu'il vous en avoit donnée, on auroit lieu de craindre qu'elles ne fuſſent pas auſſi-bien fondées que vous penſez, parce que ce Prelat m'a aſſeuré qu'il ne luy avoit point encore écrit touchant vôtre démeſlé, & qu'il n'en ſçavoit que ceque vos lettres luy en avoient appris.

Je ne laiſſe pas neanmoins, Monſieur, de vous eſtre obligé de ceque vous avez bien voulu les faire paſſer par mes mains, parceque connoiſſant comme

vous faites, combien j'eſtime & hono-
re Monſieur N. c'eſt une marque que
c'eſt plûtoſt en ami commun que vous
avez deſiré que je repreſentaſſe à ce
Prelat les ſujets que vous croyez avoir
de vous plaindre de luy, que non pas
à deſſein de luy nuire, ou d'augmenter
le nombre de ceux qui excitent contre
luy les tempeſtes dont il eſt agité.
C'eſt auſſi cequi m'a déterminé à vous
rendre auprés de luy l'office que vous
deſiriez de moy, eſperant ſervir égale-
ment l'un & l'autre, en l'engageant à ſe
rendre l'arbitre de voſtre differend. C'eſt
cequ'il m'a promis avec beaucoup de
bonté, me chargeant de vous aſſeurer
qu'auſſi-toſt qu'il aura oüi Monſieur N.
il reglera toutes choſes d'une maniere
dont vous ſerez ſatisfait, & qui calmera
de part & d'autres les eſprits.

Cependant, Monſieur, je vous ſup-
plie tres-humblement de trouver bon
qu'aprés avoir pris vos intereſts au-
prés de voſtre Prelat, je deffende un
peu devant vous ceux de Monſieur N.
& que je me plaigne à vous-meſme
de ceque vous avez pû donner de
mauvaiſes interpretations à ce qu'il a
cru devoir faire pour maintenir la

droits de la charge qu'on luy a commiſe.

Il ſe peut faire qu'il les porte un peu trop loin ; mais il eſt aſſez difficile de croire qu'il le faſſe par un eſprit de domination & d'empire, comme il ſemble qu'on ait voulu vous le faire entendre. Je croy meſme que s'il y a quelque excés dans cequ'il prétend, il ne vient que de la haute idée qu'il a de la dignité des Curez, & de cequ'il croit qu'ayant l'honneur d'eſtre leur Doyen, il doit avoir quelque marque particuliere qui le diſtingue du commun des Eccleſiaſtiques, & qui oblige les peuples à reſpecter en ſa perſonne l'eſpece d'intendance & de juriſdiction, quelle qu'elle ſoit, qu'il a ſur leurs Paſteurs.

Je ne ſçay comment on conſidere dans le monde un Doyen rural, ou Doyen de la chreſtienté. Mais pour moy, je le regarde comme celuy qui eſt commis de l'Eveſque pour eſtre l'aide des Curez dans leur miniſtere & leur compagnon dans leurs combats : *Fratrem & cooperatorem & commilitonem meum* ; diſoit autrefois ſaint Paul en parlant d'Epaphrodite.

Le Doyen rural doit estre toujours prest de secourir les Curez de son doyenné, contre ceux qui entreprennent sur leur jurisdiction ; de dresser des procés verbaux des entrepriſes qu'on fait contre eux, & d'en instruire l'Evesque. Il doit contribuer, autant qu'il luy est possible, à ramener dans leur bercail leurs brebis égarées, & mesme à guerir celles dont les maux sont plus grands & qui ont besoin des plus puissans remedes. C'est pourquoy l'Evesque luy donne le pouvoir de remettre les cas reservez ; & c'estoit luy autrefois qui presentoit à l'Evesque, au commencement du caresme, ceux qui dans les Parroisses de son détroit, estoient admis à la penitence publique, & qui aprés les avoir fait passer par les differens degrez de la penitence, selon qu'il jugeoit qu'ils en avoient besoin, les representoit à l'Evesque le jeudy saint pour estre reçus à la Communion du corps & du sang de J. C.

De plus, c'est une chose constante dans l'histoire Ecclesiastique, que l'office des Corévêques, ausquels les Doyens ruraux ont succedé, estoit de veiller sur les Parroisses de la campagne ; ce

Digitized by Google

qui fait que dans les Capitulaires de Charlemagne ils ſont appellez, *Villani Epiſcopi :* & un ſçavant Archevêque de ce temps dit qu'on leur doit dans l'Egliſe un rang different de celuy des autres Preſtres, *Quia Epiſcopum ſollicitudine Epiſcopali in pagis viſitandis levant, ejuſque vices gerunt.* Et c'eſt ſur cette obligation qu'ont encore aujourd'huy les Doyens ruraux d'avoir l'œil ſur les peuples & ſur les Curez dans l'étenduë de leurs doyennez, qu'eſt fondée la viſite qu'ils ſont obligez de faire tous les ans. Pour cette raiſon dans le Chapitre, *ut ſingulæ,* qui eſt tiré d'un Concile tenu à Rome ſous Jean IX. en 904. il eſt dit que le devoir de l'Archipreſtre, c'eſt à dire du Doyen rural, eſt non ſeulement de veiller ſur les peuples, mais encore de conſiderer ce qui ſe paſſe parmy les Curez, d'examiner leur conduite & leur vie, & d'en faire le rapport à l'Eveſque: Que l'Eveſque de ſon coſté ne doit pas prétendre que les peuples n'ont point beſoin d'Archipreſtre ou ne Doyen rural, comme s'il ſuffiſoit luy ſeul pour gouverner tout ſon dioceſe : car il faut qu'il partage les

De cons. cord. ſacerd. & imper.

charges de ſon Eveſché. Et il ajoûte qu'ainſi que l'Eveſque preſide ſur l'Egliſe cathedrale qui eſt la mere des autres Egliſes du dioceſe, de meſme les Archipreſtres, c'eſt à dire les Doyens ruraux préſident ſur les peuples de la campagne, afin que la diſcipline eccleſiaſtique ſoit exactement obſervée, avec cette reſerve neanmoins qu'ils raporteront tout à l'Eveſque, & qu'ils ne feront rien ſans ſes ordres.

Ce n'eſt donc pas, Monſieur, un ſi grand crime que l'on pourroit penſer, à un Doyen de chreſtienté, de vouloir honorer ſon miniſtere, & de craindre de bleſſer par ſa lâcheté le pouvoir & les droits d'une charge qui luy a eſté commiſe, & qui fait qu'il eſt apellé, comme parle le Concile de Cologne, *in partem ſollicitudinis Epiſcopalis*, ou comme dit le chap. 2. au titre : *Ne Prælati vices ſuas*, &c. *ad agendas vices Epiſcoporum*.

Je ſçay bien que quelque avantage que ce rayon de la puiſſance épiſcopale qui rejaillit ſur les Doyens ruraux, leur donne au deſſus des Curez, il ne laiſſe pas d'y avoir une tres-grande difference entre eux touchant leur inſti-

Digitized by Google

tution. Car la miſſion des Curez, eſt toute divine auſſi bien que celle des Evêques, ſuivant la doctrine du Concile de Neocesarée & des autres Conciles; au lieu que celle des Doyens ruraux n'eſt que d'inſtitution eccleſiaſtique, & prend ſa ſource & ſon origine dans la volonté des Eveſques qui les font & qui reglent leur pouvoir. Ainſi il eſt juſte que chacun demeure dans les bornes qui leur ſont preſcrites par les Canons & par l'uſage commun de l'Egliſe qui en eſt l'interprete auſſi bien que de la volonté des Prelats dans les choſes qui ſont de leur inſtitution.

Et ainſi, Monſieur, je ne puis m'empeſcher de loüer la moderation que vous avez gardée en refuſant de ſuivre les conſeils violens qu'on vous ſuggeroit & en remettant le jugement de ce different à M. voſtre Prelat. Car vous ne devez point douter qu'il n'ait tout le zele qu'il doit avoir pour la conſervation des droits de ſes Curez, & qu'il ne ſoit plus capable que perſonne de regler ceux de ſes Archipreſtres & de ſes Doyens.

Monſieur N. de ſon coſté ne ſçauroit improuver une conduite ſi ſage &

ſi judicieuſe, ni refuſer de ſe ſoumettre à ce que ce Prelat en ordonnera : & il eſt trop éclairé dans la ſcience de l'Egliſe pour ne ſçavoir pas que la dignité du Sacerdoce ne conſiſte pas à vouloir dominer dans le Clergé & à prendre les premieres places dans les aſſemblées, mais à ne point s'élever au deſſus de ceux dont on eſt le chef, & comme dit J. C. à ne pas imiter *les Princes des Nations*, qui ne cherchent que la gloire de commander.

En ſaint Luc, 22. 25.

Et ainſi je ne doute point que dés que le Prelat aura reglé les principaux points qui ſont en conteſtation entre vous & Monſieur N. vous n'embraſſiez l'un & l'autre ce qu'il aura reglé avec une égale déference, & que chacun ne témoigne par ſa ſoumiſſion qu'il n'a agi, comme il a fait, que par un principe de conſcience & pour ſoutenir les droits de ſon miniſtere.

C'eſt dans cette eſperance, Monſieur, que j'ay tâché de m'acquitter de la commiſſion que vous m'avez donnée ; & je m'eſtimerois heureux ſi je pouvois contribuer à entretenir la paix & l'union entre des perſonnes qui doivent *travailler* enſemble, ſelon l'expreſſion

Digitized by Google

de l'Apoſtre, *à la conſommation des Saints*, & à la ſanctification des fideles qui ſont commis à leur conduite. Je ſuis avec toute ſorte de reſpect & de ſincerité. *Aux Epheſ. 4. 12.*

Le 9. Mars 1667.

LETTRE LXXV.

A une Religieuſe.

Il luy repreſente comme elle a manqué dans la conduite qu'elle a tenuë à l'égard d'une perſonne à qui elle devoit beaucoup de reſpect, & l'inſtruit pour la Confeſſion, & ſur un genre de charité qu'il faut exercer à l'égard de certaines perſonnes.

MA MERE,

Vous me preſſez de vous écrire, & je n'ay rien de bon à vous mander; car il me paroiſt trop de chaleur & trop d'emportement dans toutes vos lettres, & ainſi je n'y puis répondre ſans vous témoigner que je ne puis aprouver bien des expreſſions dont vous vous ſervez, qui ne me paroiſſent pas aſſez reſpectueuſes ni proportionnées au

Digitized by Google

ſujet & aux perſonnes dont vous parlez.

Je ne puis meſme que je ne ſois ſurpris d'un auſſi grand changement que je remarque dans vos diſpoſitions & celles de vos ſœurs à l'égard de Monſieur N. Et qui ne ſeroit étonné de voir qu'aprés avoir tant ſouhaité d'eſtre ſous ſa conduite, aprés avoir tant agi pour l'engager à l'accorder, on le juge tout d'un coup incapable de cet employ, & qu'on perde en moins d'un mois l'eſtime & le reſpect que l'on avoit pour luy; & cela parcequ'il ne prend pas autant qu'on le deſireroit les intereſts de ceux que l'on aime & que lon conſidere, & qu'il a paru avoir trop de condeſcendance pour des perſonnes pour qui la prudence & la charité demandent qu'on en ait d'avantage à cauſe de leur foibleſſe?

C'eſt de luy-même qu'il veut parler.

Ce n'eſt pas que j'aye trouvé mauvais que vous ayez eu ſoin de me mander tout ce qui s'eſt paſſé dans la viſite. Cela eſtoit neceſſaire, & il eſt bon d'eſtre informé de tout. Mais il eſt à craindre que lorſqu'on s'eſt propoſé une fin, & qu'on s'efforce de pouſſer une perſonne, on n'examine pas aſſez ce que l'on écrit à ſon déſavantage;

Digitized by Google

qu'on ne s'informe pas assez exactement de la verité de faits qu'on a à alleguer contre luy, & qu'on n'exagére un peu de certaines choses en mesme temps qu'on en supprime d'autres qui pourroient l'excuser. Examinez donc bien, je vous prie, si vous n'estes point tombée dans l'un de ces défauts en écrivant, & si le zele pour les choses ou pour les personnes que vous affectionnez, ne vous a point surprise & engagée dans quelque jugement temeraire & précipité.

* Je ne comprens pas bien comment la cause qui vous empesche de vous presenter au tribunal de la penitence tous les huit jours, ne vous empesche pas de communier. Car, croyez-vous qu'il faille avoir moins de douleur de ses fautes pour aprocher de J. C. que pour recevoir l'absolution du Prestre ?

Ce n'est donc pas pour cette raison-là qu'il n'est pas necessaire de se presenter si souvent à confesse; mais parceque l'on peut expier les fautes journalieres par d'autres voyes, comme par des actions d'humilité, par la priere & la mortification; parceque l'on se repose quelquefois de telle sorte sur l'absolu-

tion du Preſtre qu'on neglige de s'exciter à la contrition, & de ſatisfaire à Dieu par la pratique des bonnes œuvres ; parce qu'on ne recherche ſouvent qu'à y décharger ſa conſcience & que cela fait qu'on oublie ſes fautes, & qu'on y retombe plus facilement ; au lieu qu'en ne s'en accuſant pas ſi ſouvent, on les a plus preſentes dans ſon eſprit, & l'on craint davantage d'y retomber.

Enfin il y a pluſieurs autres raiſons pour leſquelles on peut quelquesfois differer d'aller à confeſſe, comme quand on n'a pas beaucoup de lumiere ſur ſes fautes, & qu'on n'en remarque pas de conſiderables ; ou lorſque Dieu fait la miſericorde d'eſtre plus ſur ſes gardes, & de luy eſtre plus fidelle. Mais on ne doit point s'abſtenir de ſe confeſſer préciſement par la raiſon que l'on ne reſſent point de douleur de ſes fautes, & ne laiſſer pas pourtant de communier. Car ſi l'on remarque effectivement en ſoy quelque infidelité conſiderable, & que l'on n'en ait pas de douleur, il eſt bon, à la verité, de ne pas s'en accuſer ſi-toſt : mais ſi l'on n'eſt pas en diſpoſition d'en demander pardon

à Dieu, peut-on ſe croire en un eſtat fort propre à s'approcher ſouvent de luy dans ce redoutable myſtere ?

Tout ceque je viens de dire de la douleur & du reſſentiment de vos fautes, ſe doit entendre de la douleur interieure, & non pas de celle qui eſt ſenſible, & dont on peut quelquesfois eſtre privé, quoiqu'on ait un veritable regret de ſes fautes. Le ſoin que l'on a de les expier par des œuvres contraires, & par les voyes de l'humiliation & de l'aneantiſſement, doit faire reconnoiſtre ſi l'on a veritablement cette douleur interieure.

* Je ſuis ſurpris de ceque vous vous figurez, qu'il faille des gens de haute qualité pour faire le bien chez vous. Ne ſçavez-vous pas que ce ſont les pauvres & les ſimples que Dieu choiſit pour faire ſes plus grands ouvrages ? Je puis bien vous dire ſur ce ſujet, & ſur celuy dont vous me parlez dans dans voſtre ſeconde lettre, *que vous ne ſçavez*, ſelon l'expreſſion de J. C. *de quel eſprit vous eſtes*, c'eſt à dire, quel eſt l'eſprit qui vous fait agir. Car aſſurément il faut un peu plus moderer ſon zele ; & nous ne de- *En ſaint Luc, 9. 55.*

vons jamais demander à Dieu que la conversion de ceux que nous croyons éloignez de luy. Et il faut bien plûtoſt luy demander qu'il retire du monde ceux *qui ſont perſecutez pour la juſtice*, de crainte qu'ils ne s'affoibliſſent, que non pas ceux qui les perſecutent, pour leſquels il faut demander du temps, afin qu'ils faſſent penitence.

En ſaint Mat 5. 10.

* Ce qui vous ſurprend ſi fort dans la conduite de Dieu ſur les ames, n'eſt pas ſi extraordinaire. Il permet ſouvent que les plus innocentes ſoient les moins éclairées ſur certaines choſes pour les humilier, & pour exercer la charité de ceux qui ayant plus de lumiere ont ſouvent moins de vertu, & ainſi ont beſoin que Dieu leur preſente ces occaſions, afin qu'en ſupportant patiemment les autres, ils avancent eux-meſmes dans la perfection. Faites, ma mere, cet uſage des lumieres que Dieu vous donne, & vous ne ſerez point ſurpriſe du peu de lumiere de ces perſonnes dont vous reſpectez la vertu. Je prie noſtre Seigneur de vous en faire la grace.

Le 18. Septembre 1667.

Digitized by Google

LETTRE LXXVI.

A une Dame.

Il luy enſeigne comme elle ſe doit conduire envers celuy à qui elle s'addreſſoit pour ſa conſcience, & comme elle doit eſtre ſoumiſe en ce qui regarde ſes communions.

MADAME,

Tout ceque vous me mandez dans voſtre derniere lettre, & tout ce qui eſtoit contenu dans la precedente n'eſt pas auſſi fâcheux que vous penſez, & ne doit vous faire rien diminuer de la confiance que vous devez avoir en la miſericorde de Dieu. Je demeure d'accord que ce que vous me marquez de vos diſpoſitions eſt tres-affligeant & tres-difficile à ſupporter. Mais c'eſt en cela meſme qu'elles peuvent davantage contribuer à vous ſanctifier, ſi vous perſeverez dans la pratique de la ſoumiſſion à la volonté de Dieu, que vous dites eſtre voſtre ſeule priere, voſtre ſeule préparation à la communion, & voſtre ſeule action de graces.

Digitized by Google

Il n'eſt pas étonnant que voſtre Confeſſeur ne connoiſſant pas toute la ſuite de vos actions ny le fond de voſtre cœur, & eſtant d'ailleurs plein des difficultez qu'il trouve dans les autres, & qu'il connoiſt avoir des cauſes tres fâcheuſes, craigne pour vous & ne ſcache à quoy ſe déterminer. Mais repoſez-vous ſur moy, & tâchez ſeulement de vous ſoumettre comme vous le devez à la conduite qu'il plaira à Dieu qu'il tienne ſur vous.

La diſtinction qu'il met entre le cœur & la penſée ne vous doit point troubler. Car comme il eſt de l'humilité de ſe défier toûjours de ſoy-meſme, il faut craindre auſſi-bien que luy que les ſentimens dont vous parlez ne viennent pas du cœur. Il ne faut pas pourtant trop s'arreſter à examiner d'où ils partent, mais ſeulement le ſupplier de demander à Dieu qu'il les mette dans voſtre cœur, comme vous tâcherez de le luy demander vous-meſme.

L'ordre qu'il vous a donné de vous aquiter exactement de vos obligations dans tout le cours de la journée, eſt tres-ſage & tres-conforme à vos beſoins. Mais il me ſemble que lorſque vous retour-

Digitized by Google

retournâtes à luy la derniere fois, c'eſtoit de cette fidelité dont vous luy deviez rendre compte, en luy marquant les fautes que vous y aviez pû commettre, & non du jugement que vous portiez de voſtre diſpoſition. Vous ne devez jamais entreprendre d'en juger, mais vous devez ſeulement en rendre compte à cette perſonne le plus ſincerement que vous pourrez, afin qu'il en juge par ſes lumieres, & non par la penſée que vous avez que ces ſentimens vous donnent de la force ou font impreſſion ſur vous. Car encore un coup, vous ne pouvez bien en juger, & toutes ces choſes meſmes ſont des ſignes tres-équivoques ſur leſquels vous ne devez point vous apuyer, mais ſur le plus ou le moins de fidelité à faire cequi vous eſt ordonné.

Quand il vous a demandé ſi en vous laiſſant quinze jours ou trois ſemaines ſans communier cela vous feroit quelque peine, vous luy deviez répondre que vous vous ſoumettriez à tout ce qu'il luy plairoit de vous ordonner, & que quoique ceux qui vous ont conduite euſſent déja fait cette épreuve pluſieurs fois, vous le ſuppliïez neau-

moins d'en uſer avec toute ſorte de liberté; que vous eſperiez qu'avec la grace de noſtre Seigneur vous embraſſeriez tout ce qu'il vous feroit voir eſtre propre à détruire les obſtacles qui peuvent eſtre en vous à ſa bonté: mais que vous croiyez neanmoins eſtre obligée de luy dire qu'ayant eſté pluſieurs ſemaines ſans approcher de l'Euchariſtie, pendant leſquelles il vous ſembloit que Dieu vous faiſoit la grace de faire l'uſage que vous deviez de cette privation, & de la porter dans un eſprit de penitence, cela ne vous avoit point ſervi à vous tirer de l'affliction d'eſprit où vous vous trouvez aſſez ordinairement, & qui vous fait demander ſans ceſſe à Dieu de vous faire connoiſtre ce qui peut luy déplaire en vous, en meſme temps que vous tâchez d'adorer ſes deſſeins ſur vous.

Si vous luy euſſiez répondu de la ſorte, il ne vous euſt pas dit qu'on n'avoit point encore fait cette épreuve, ou il auroit dit qu'il ne l'avoit pas faite encore luy-meſme. Mais enfin je vous conſeille de le luy dire bien ſimplement, afin qu'il puiſſe mieux juger des choſes; & de luy faire enten-

Digitized by Google

dre en meſme temps que ſi vous les luy dites comme elles ſont, c'eſt ſans deſſein qu'il ſe faſſe la moindre contrainte, & que la plus grande conſolation que vous puiſſiez avoir, ſera d'être aſſurée qu'il ſuit les lumieres que Dieu luy donne pour vous, ſans s'arreſter à vos foibleſſes.

Ainſi témoignez-luy que vous eſperez que Dieu vous fera la grace de vous ſoumettre à ce qu'il vous ordonnera, puiſqu'il vous en donne une ſi grande volonté. Et aprés cela laiſſez-le faire. S'il vous ſepare de la Communion, ne vous amuſez point à regarder cela comme une preuve que toutes les oppoſitions que vous reſſentez au bien, ſont réelles, & que vous avez obligé Dieu par vos infidelitez à vous abandonner à vous-meſme; mais regardez-le comme une occaſion favorable qu'il vous preſente d'entrer dans cet amour de voſtre humiliation, & dans ce ſaint abandonnement de tout ce qui vous regarde à ſa divine providence, auquel vous devez ſans ceſſe vous exercer.

Et bien loin d'avoir alors de la peine de luy ouvrir voſtre cœur & de l'aller trouver, ne laiſſez point paſſer plus de

quinze jours ſans luy rendre compte de voſtre eſtat, & ſans vous accuſer de vos fautes. Lorſqu'il vous demandera voſtre diſpoſition à l'égard de la Communion, répondez-luy qu'elle eſt de s'en aprocher quand il vous l'ordonnera, ou d'en demeurer privée tant qu'il le jugera à propos, en croyant que puiſ qu'il plaiſt à Dieu de vous priver de ce pain celeſte ou pour vous punir de vos fautes paſſées, ou parce qu'il vous en juge indigne, vous n'en devez aprocher que par obeïſſance, afin que cette diſpoſition ſupplée à celles que vous n'avez pas.

Il eſt bon auſſi que vous luy marquiez qu'encore que vous ayez pluſieurs fois communié dans le meſme abatement où vous eſtes, & ſans ſentir en vous aucun autre mouvement qui vous y portaſt, que celuy d'obeïr au conſeil de ceux qui vous conduiſoient, vous vous eſtes ſenti fortifiée aprés la communion; que ſouvent vos abatemens ont ceſſé, & vos craintes ſe ſont évanouïes, & que vous vous eſtes trouvée capable en pluſieurs occaſions de ſouffrir pour l'amour de Dieu les choſes qui ſe ſont preſentées.

Digitized by Google

Ne faites point difficulté de vous expliquer comme je vous le marque icy, & meſme je vous l'ordonne, parceque je vous y croy obligée; & que quand meſme vous douteriez ſi les choſes ſont comme je les exprime, vous ne vous y devriez pas arreſter; car j'en puis mieux juger que vous. Mais enfin laiſſez-le toujours dans la liberté d'agir voſtre égard comme il luy plaira ſans craindre que ſa conduite vous faſſe quelque préjudice. Car quand en vous ſeparant de la communion il ſe pourroit faire que Dieu ne demanderoit pas cela de vous, cette ſeparation ne vous pourroit nuire ſi vous la ſuportiez avec les diſpoſitions que je vous ay marquées. Et ſi au contraire c'eſt Dieu qui luy inſpire d'en uſer ainſi, il vous ſera plus avantageux de vous y ſoumettre.

Il a raiſon de dire que ce qui luy fait le plus de peine, eſt de voir des perſonnes qui ne font pas de grandes fautes, paſſer leur vie dans un abatement & un découragement continuel. Car en effet, quand on ne connoiſt pas à fond les perſonnes, cette ſorte d'eſtat où elles ſont, eſt capable de faire beaucoup de peine. Mais lorſqu'on les con-

noiſt, comme je vous connois, & qu'on eſt aſſuré que ces perſonnes ne cachent rien volontairement de cequ'elles croyent pouvoir cauſer en elles ces diſpoſitions, & qu'on n'y remarque point de fautes conſiderables que celles pour leſquelles on a lieu de préſumer qu'elles ont ſatisfait à la juſtice de Dieu, on eſt plus en repos, & on ſe porte plus à croire que Dieu demande d'elles qu'elles s'oublient elles-mêmes & tout ce qui ſe paſſe en elles, pour vivre ſelon l'eſprit de la foy, & ſe conformer à ſa volonté, que non pas qu'elles ſe troublent & s'inquietent pour ſortir d'un eſtat, où il veut pour de tres-juſtes raiſons & pour des motifs de bonté & de miſericorde qu'elles demeurent. Et c'eſt ainſi que Dieu ordonne toutes choſes pour le ſalut & la gloire de ſes Elus & de ſes Saints.

Ne vous contentez pas de lire une fois cecy; mais peſez-le bien devant Dieu, & executez-le fidellement. Souvenez-vous ſur tout que l'humilité, la dépendance de Dieu & des perſonnes qui nous tiennent ſa place en ce monde, le détachement des créatures & des choſes qui nous ſemblent les

Digitized by Google

plus utiles, & meſme les plus neceſſaires pour arriver à la perfection, peuvent faire meriter à une ame la communion fréquente, quoiqu'on n'y aperçoive pas des mouvemens de devotion ſenſible; la faim ſpirituelle que cette viande celeſte demande dans ceux qui la reçoivent, conſiſtant proprement dans l'amour de la juſtice & de la verité, & dans une humble ſoumiſſion aux volontez de Dieu.

Et encore que l'abatement ſoit une diſpoſition fâcheuſe & qui peut eſtre un grand obſtacle à la pieté, il n'eſt point vray qu'il ſoit impoſſible de rien faire de bon tant qu'on y demeure, mais il eſt vray ſeulement qu'on ne le fait qu'avec peine. De ſorte que parcequ'il y a peu de perſonnes capables de ſe faire toute la violence neceſſaire pour ſervir Dieu dans cet eſtat, & pour ſurmonter tous les dégouſts & toutes les afflictions d'eſprit dont il eſt accompagné, on peut dire, parlant generalement, que c'eſt un eſtat dangereux, & dont il eſt bon, quelque uſage qu'on en faſſe, de demander à Dieu d'eſtre délivré, en luy diſant ſans ceſſe avec David : *Rendez-moy, Seigneur,*

la joye de voſtre aſſiſtance ſalutaire, &
Pſ. 50. 14. *fortifiez moy par un eſprit qui me faſſe faire le bien d'une volonté pleine & parfaite.*

Je croy que c'eſt dans cette veuë que voſtre Confeſſeur a tant de peine de voſtre eſtat. Mais j'eſpere que lorſque vous luy aurez dit les choſes comme je viens de vous les marquer, il s'appliquera plus à vous faire entrer dans l'ordre de la volonté de Dieu, qui permet cette peine pour vôtre ſanctification & pour éprouver voſtre fidelité, qu'à vous faire tant conſiderer cette peine. Car c'eſt par cette fidelité qu'on doit juger du bon ou du mauvais uſage que l'on fait d'une diſpoſition qui n'eſt pas mauvaiſe en elle meſme, quoiqu'elle ſoit penible.

Le 18. Nov. 1667.

Digitized by Google

LETTRE LXXVII.

A une Demoiſelle.

Il la conſole ſur la mort d'un frere.

MADEMOISELLE,

J'avois déja apris le malheur qui eſt arrivé dans voſtre famille, & je me diſpoſois à vous témoigner la part que je prens à la juſte affliction que vous en aviez, lorſque j'ay reçu voſtre lettre. Je vous ſuis fort obligé de ceque vous avez bien voulu me faire part vous-meſme de cette grande perte ſi fâcheuſe dans toutes ſes circonſtances; & je voudrois que le ſoin que j'auray de me ſouvenir à l'Autel du défunt, fuſt capable de vous ſoulager dans voſtre douleur; car aſſurément elle diminueroit bien-toſt, ou au moins elle vous laiſſeroit toute la liberté de vous conformer en cette rencontre à la volonté de Dieu, qui regle & ordonne toutes choſes pour l'accompliſſement de ſes deſſeins ſur nous.

Ce n'eſt, Mademoiſelle, que dans

cette conformité de voſtre volonté à celle de Dieu, que vous pouvez trouver quelque conſolation ; & quoique les craintes que vous avez pour l'eſtat du deffunt ſoient aſſez bien fondées, il ne faut pas neanmoins qu'elles vous empêchent d'adorer & de reſpecter les jugemens de Dieu ſur luy, rien ne devant faire ſortir une ame chreſtienne de la diſpoſition où elle doit eſtre continuellement de ſe ſoumettre avec un profond reſpect à tout ce qu'il ordonne.

Si quelque choſe arrivoit contre l'ordre de ſa ſageſſe & de ſa providence, il me ſemble que nous aurions quelque ſujet d'eſtre inconſolables. Mais rien n'arrivant que par l'ordre de cette ſageſſe & de cette providence, nous ne devons point douter que celuy qui a *conté tous les cheveux de noſtre teſte*, n'ait auſſi conté tous les momens de noſtre vie, & ordonné toutes les circonſtances de noſtre mort.

En S. Mat. 10. 30.

Il faut donc nous anéantir devant ſon adorable majeſté, & chercher uniquement de la force & de la conſolation dans l'aſſurance que nous avons qu'il regle & ordonne toutes choſes pour ſa

plus grande gloire. Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit permis de ſe conſoler auſſi ſur les marques que les mourans donnent de leur converſion, & qu'il ne faille en glorifier Dieu en meſme temps que nous redoutons pour eux ſes jugemens. Il faut meſme que les effets de ſa miſericorde envers eux nous rendent plus ardens à leur procurer le ſecours dont ils ont beſoin, & que nous tâchions de ſuppléer par nos prieres & par d'autres exercices de pieté à la brieveté de leur penitence.

Celle de Monſieur voſtre frere a eſté courte, mais elle n'en aura pas moins eſté efficace devant Dieu, s'il a fait ce que vous me mandez, du fond du cœur & ſincerement, comme il le faut croire. Car toute l'Ecriture nous aprend qu'il n'y a rien qui nous faſſe obtenir de Dieu plus facilement le pardon de nos pechez, que la facilité avec laquelle nous pardonnons aux autres les injuſtices qu'ils nous ont faites. Et comme entre les offenſes il n'y en a point de plus grande que celle par laquelle on nous ôte la vie, il n'y en a point auſſi dont le pardon ſoit plus puiſſant devant Dieu pour le porter à nous faire miſericorde.

Les autres circonſtances de ſa mort qui vous la rendent plus amére, ne ſont preſque pas conſiderables, puiſqu'elles ne regardent que la douceur que vous auriez pû trouver dans ſa converſation, & dans les témoignages qu'il vous euſt pû donner de ſon amitié. Car il y a long-temps que vous avez ſacrifié à Dieu tout cela ; & vous devez eſtre bien-aiſe qu'il vous en ait privée entierement, parceque vous devez craindre que vous n'en euſſiez pas fait tout l'uſage que vous auriez dû, & que l'obligation que vous auriez euë de répondre à ſon affection, ne vous euſt engagée dans des complaiſances, dont une ame qui veut eſtre à Dieu, doit toujours eſtre bien-aiſe d'eſtre délivrée, quelque innocentes qu'elles puiſſent eſtre. Je prie noſtre Seigneur de vous faire connoiſtre les autres avantages qu'il veut que vous tiriez de cet accident funeſte, & particulierement l'obligation que nous avons de nous tenir toujours preſts de paroiſtre devant Dieu, l'heure à laquelle il luy plaira de nous appeller eſtant ſi incertaine, & y ayant mille ſortes de morts, qui, pour ainſi dire, nous pendent tous les jours ſur la teſte.

Digitized by Google

* Je voudrois eſtre auſſi capable de vous aider que vous vous le figurez. Je le ferois de tres-grand cœur ; car je ſuis extrémement touché des peines dont vous me parlez. Mais il s'en faut bien que je n'aye les lumieres & l'experience qui ſont neceſſaires pour cela, & peut-eſtre auſſi que vous n'ayez toute la confiance & toute la docilité que vous croyez avoir, & ſans leſquelles tous les avis qu'on vous pourroit donner ne ſçauroient vous eſtre utiles. Vous devez eſtre convaincuë de ſes veritez par toute voſtre conduite paſſée: & je vous diray avec toute la ſincerité poſſible que ſi vous aviez pû ſuivre les avis & les conſeils que l'on vous a donnez, il y auroit peut-eſtre bien du temps que vous joüiriez de la liberté que vous ſouhaitez avec tant d'ardeur.

* Vous faites bien de penſer ſerieuſement à faire penitence. Mais il n'eſt point neceſſaire pour cela de quitter voſtre famille, & il eſt bon de reparer ſes fautes à la veuë meſme des perſonnes qui ont pû en eſtre mal édifiées. Il ne faut pas que tous vos deſirs de penitence ne tendent qu'à des actions exterieures de mortification. Car quoi-

qu'elles ſoient fort utiles, ce ne ſont pas celles-là principalement que Dieu exige de vous; mais ce ſont celles qui vont à humilier le cœur & l'eſprit; à combattre les paſſions & les inclinations de l'ame, & à arracher du cœur l'amour de ſoy-meſme, & toute attache aux creatures. C'eſt par où il faut commencer. Et c'eſt pour obtenir cet eſprit de gémiſſement, d'humiliation, & de dégagement interieur qu'il faut employer toutes les œuvres exterieures de penitence qu'on vous permettra.

* Ne craignez point que ce que vous apellez ſentiment d'humilité, m'empeſche de dire aux perſonnes ce que je juge leur eſtre neceſſaire & leur pouvoir eſtre utile. J'agis plus ſimplement que vous ne penſez: & quoique je m'eſtime peu capable par moy-meſme de ſervir le prochain, je ne laiſſe pas de dire & de faire fort librement ce qui me paroiſt le devoir aider, en eſperant que Dieu par ſa bonté y donnera d'autant plus de benediction qu'il met dans le cœur des perſonnes qui s'adreſſent à moy plus de confiance en ce que je leur dis de ſa part.

Le 28. Decembre 1667.

LETTRE LXXVIII.

A une Religieuſe ſa ſœur.

Il l'encourage contre quelques craintes qu'elle avoit, qui le regardoient, & luy témoigne la diſpoſition tranquile où Dieu le mettoit ſur ce qui luy pouvoit arriver. Il luy donne quelques avis pour ſa conſcience.

MA SŒUR,

Il eſt à craindre que toutes vos peines & vos difficultez ne viennent de ceque vous vous rendez trop ſenſible à ce qui me regarde & aux ſuites que vous prévoyez que les préventions que l'on prendroit contre moy, pourroient avoir. Il faut s'élever au deſſus de toutes ces veuës, & laiſſer à Dieu le ſoin de noſtre innocence. Souvent il arrive tout le contraire de ceque nous apprehendions. Mais quand il faudroit ſuccomber ſous l'injuſtice & la calomnie, on devroit s'en conſoler, & ſe réjoüir de ce que noſtre Seigneur nous rendroit en cela participans de ſa croix & de ſes ſouffrances.

Souvenez-vous qu'elles doivent faire

toute noſtre joie, & que les circonſtances meſmes que vous alleguez, ſont ce qui les rend glorieuſes. Bien loin donc d'en avoir la moindre triſteſſe, il faut s'en réjoüir en noſtre Seigneur, & luy demander ſeulement les graces qui nous ſont neceſſaires pour porter chreſtiennement cette petite perſecution. Le plus grand mal que l'on puiſſe faire eſt d'empeſcher que nous n'ayons pendant quelque temps la liberté de nous voir, & peut-eſtre de nous écrire. Mais qu'eſt-ce que cela pour s'en allarmer? Et ſuppoſé que ce ſoit ce que vous avez de plus cher au monde, ne devez-vous pas eſtre bien-aiſe de le ſacrifier à Dieu & à la charité qu'il veut que vous ayez pour vos ſœurs?

Vous direz que vos beſoins ſont grans. Mais croyez-vous que ceux de vos ſœurs ſoient moindres, ou qu'elles les eſtiment moindres, & qu'elles ne ſe creuſſent pas ſoulagées ſi elles avoient la liberté de les dire aux perſonnes en qui elles peuvent avoir confiance? Elles en ſont privées. Pourquoy donc ne voudriez-vous pas prendre part à leur peine & à leur mortification?

Faut-il donc pourriez-vous dire, ſe

voir toujours l'objet de la jalousie & de l'envie des autres ? Mais que peut-on faire autre chose en ces rencontres, que retrancher par esprit de charité ce qui peut donner sujet ou servir de pretexte à ces passions malignes ? On les a, direz-vous, sans fondement, par un esprit d'animosité, par un ressentiment tres-injuste. Tout cela est vray. Mais nous devons faire tout ce qui est en nostre pouvoir pour détruire ces malheureuses dispositions dans les personnes qui nous les font paroistre, & pour ne mettre aucun obstacle aux dispositions de paix, d'union, & de charité qu'on tâche de leur inspirer.

Mais quoy ! comment avez vous la pensée que nous voyions sans peine qu'on s'efforce de vous mettre mal dans l'esprit de Monsieur N. à nostre occasion ? Mais comment pouvez vous craindre cela, & croire qu'il ajoûtera plûtost foy à ce que des esprits passionnez luy pourroient dire, qu'à ce qu'il voit de ses yeux ? Que n'a-t'on pas fait pour me décrier auprés de vostre Prelat ? N'y a-t'on pas bien réussi ? J'ay sçeu fort long-temps tous les contes qu'on luy a faits. Je ne m'en suis

pas mis en peine. Je n'ay point voulu chercher les occasions d'effacer de son esprit les impressions qu'on luy pouvoit avoir données : & Dieu a permis que par une longue suite d'actions, il ait connu si clairement le contraire de ce qu'on luy avoit raporté, que cela mesme a servi à faire qu'il ait plus de confiance & de bonté pour moy. Quand nous faisons nostre devoir, il faut que nous nous remettions paisiblement à Dieu de tout cequ'il luy plaira de permettre. Nous ne devons gueres nous mettre en peine, comme dit saint Paul, du jugement que les hommes portent de nous. Dieu sçait le fond de mon cœur & de mes intentions ; & j'espere qu'il me fera misericorde pour cequ'il peut y avoir de défectueux. Peut-estre qu'il y connoist quelque défaut que je ne connois pas, & dont il veut me purifier par ce moyen. Que son saint nom soit beni, & que sa sainte volonté se fasse, & non la nostre.

1. Cor. 4. 3.

Je m'avise qu'il vaut mieux que je mette dans un papier à part ceque j'ay à vous dire sur les peines de vostre conscience, afin que vous puissiez communiquer à vos sœurs ceque je viens

de vous dire, & vous en ſervir pour leur mettre l'eſprit en repos, & leur faire connoiſtre comment je prens les choſes, & comment je ſuis perſuadé qu'elles les doivent prendre.

Je croy que vous ne devez point entrer en ſcrupule ſur les inquietudes que vous avez dans cette affaire. Il les faut ſimplement porter avec un eſprit de patience & d'humilité, remettre tous vos intereſts entre les mains de Dieu, & tâcher de demeurer ferme dans la reſolution de ſe ſoumettre à tout ceque ſa providence ordonnera. Pourveu que vous conſerviez cette reſolution dans le fond de voſtre cœur, ne vous mettez pas beaucoup en peine des agitations de voſtre eſprit. Il ne ſe peut que vous n'en ayez.

Cet acte d'abandonnement à la providence n'empéchera peut-eſtre pas que voſtre inquietude ne revienne; mais alors il s'en faudra mettre fort peu en peine. Il faudra ſeulement recourir à la priere & meſme aux ſacremens, afin que noſtre Seigneur mette le calme dans voſtre cœur par cette diſpoſition ferme, où je ſuppoſe que vous eſtes, de ne vouloir que ceque Dieu veut,

& de luy vouloir sacrifier toutes choses.

Est-il donc raisonnable de dire que vous ne sauriez vous resoudre à rien, quand vous étes ainsi laissée à vous-même ? Ne vous a-t'on pas dit plusieurs fois ceque vous deviez faire en de semblables occasions, & que quand vous ne sçavez pas le mal que vous avez fait dans les choses, il n'y a qu'à vous humilier devant Dieu, à luy en demander pardon, & à poursuivre vostre chemin ? Si vous voulez toute vostre vie vous laisser aller à des scrupules mal fondez, & à ne faire aucun usâge de cequ'on vous a dit, vous vous tourmenterez toûjours sans raison.

Aprés tout, voila bien de quoy vous inquieter. On vous attaque, dites-vous, sur un sujet que vous devez avoir plus à cœur que tout autre : vous croyez qu'on vous va priver des choses que vous croyez justes & utiles à vostre salut : vous en ressentez du trouble ; & plusieurs pensées, comme disoit nostre Seigneur à ses Apostres, occupent vôtre esprit & l'agitent. Ne voila-t'il pas qui est bien surprenant. Voudriez-vous estre Ange, & ne point ressentir

En saint Luc, 24. 38.

les foibleſſes qui ſont communes aux ames meſmes les plus fidelles ?

Mais je crains, direz-vous, que tout cela ne ſoit contraire à la ſoumiſſion d'eſprit qu'il faut avoir dans toutes ces choſes pour plaire à Dieu. Non. Tous ces mouvemens, toutes ces inquietudes, & toutes ces agitations n'y ſont point contraires, lorſque le cœur demeure toûjours dans la reſolution de ſe ſoumettre, qu'il demande ardemment à Dieu cette grace, & qu'il n'execute rien de ceque ces mouvemens, & ces inquietudes luy pourroient inſpirer contre ſon devoir, & contre la charité. Mettez-vous donc une bonne fois l'eſprit en repos à cet égard, & loüez Dieu de cequ'il vous donne une occaſion ſi favorable d'embraſſer ſa croix, de vivre dans l'aneantiſſement, dans la mortification, & dans l'abnegation de vous-meſme.

Au reſte je ne puis m'empeſcher de vous dire que voſtre patience ſeroit bien courte, ſi vous en eſtiez au bout pour un ſujet auſſi leger que celuy que vous me marquez ſur la fin de voſtre lettre : & il n'en faudroit pas davantage pour vous convaincre par vous-

meſme, combien les préventions ſont à craindre, puiſque celles qu'il paroiſt que vous avez contre Monſieur N. vous font prendre pour des marques de mépris, ce qui peut-eſtre l'effet d'une eſtime particuliere & d'une tres-bonne intention. Je ſuis bien aiſe que vous m'ayez exprimé vous-meſme vos ſentimens dans toute leur force: mais je vous avouë que j'ay eſté ſurpris de ce que vous vous eſtes laiſſé aller ſi facilement à de ſi étranges penſées. Encore faut il un peu plus aprofondir les choſes avant que de ſouffrir qu'elles préoccupent au point qu'il ſemble que vous eſtes préoccupée, & ne pas s'arreſter indifferemment à tout ce qui ſe preſente à l'eſprit.

Je ne croy pas qu'il puiſſe rien y avoir de plus déſavantageux aux écrits de pieté dont il s'agit, que la maniere dont vous y paroiſſez attachée. Car c'eſt une preuve évidente qu'ils vous ſont peu utiles, & qu'ils ſervent pluſtoſt à ſatisfaire voſtre eſprit, qu'à édifier vôtre cœur & à l'établir dans un veritable dégagement de toutes choſes, ſans lequel il n'y a point de veritable pieté.

Aprés tout dequoy vous plaignez

vous? Si l'on a fait entendre à Monsieur N. que ces écrits sont pleins d'erreurs, en peut-il raisonnablement prendre la deffense sans les avoir lus? Cela seroit tres-déraisonnable particulierement dans la conjoncture où il est, dans laquelle s'il agissoit autrement, il feroit voir qu'il agit par prévention, & que le seul nom de l'autheur luy feroit aprouver les choses; ce qui seroit agir fort imprudemment. Hé bien, il lira vos écrits de pieté! Quel inconvenient y a-t'il en cela? S'il y a quelques fautes dedans ou quelques erreurs, ne luy sera-t'on pas obligé d'avoir pris soin de les découvrir & de les corriger? Et s'il n'y en a point, ne sera-ce pas toujours une chose avantageuse d'avoir son aprobation? Ne vous embaraſſez-donc point de cequ'il desire de voir ces écrits. Donnez-les luy de bonne grace, & même jusques à mes lettres. J'espere qu'il ne verra rien de moy dont il soit mal édifié, & sur quoy il ne soit aisé de le satisfaire. Je vous prie d'agir dans cet esprit, & assurément vous y trouverez le repos de vostre ame.

Le 9. Janv. 1668.

LETTRE LXXIX.

A une Superieure de Monaſtere.

Il luy témoigne avec quelle perfection il aimoit ſes amis. Il la conſole ſur quelque choſe qui luy pouvoit faire peine.

MA MERE,

Je vous prie de croire que je n'ay point eu deſſein de vous faire des reproches dans ma lettre, mais ſeulement de vous ouvrir mon cœur ſur les choſes que j'avois reconnu vous faire de la peine par la lettre que vous aviez écrite à Monſieur N. Soyez perſuadée, je vous prie, que je n'en puis avoir aucune ſur les ſentimens que vous avez pour cet amy. Je ne ſçay ce que c'eſt que de ſeparer mes intereſts de ceux des perſonnes que j'ayme & que j'honore; & j'ay bien plus de joye de l'eſtime & de l'affection que l'on a pour eux, que de toutes les bontez que l'on pourroit avoir pour moy. Il y a long-temps, graces à Dieu, que j'ay appris de ſaint Paul, que la *charité n'eſt point envieuſe;*

envieuſe ; quelle ne cherche point ſes propres intereſts ; qu'elle ne ſe picque & ne s'aigrit point ; qu'elle n'a point de mauvais ſoupçons ; & qu'elle ne ſe réjoüit point de l'injuſtice, mais qu'elle ſe réjoüit de la verité. 1. aux Cor. 13. 4. 5. 8. Et ainſi comme il n'y a perſonne qui me connoiſſe mieux que moy-meſme, je ne puis avoir que de la joye des marques d'eſtime & de reſpect que l'on donne aux autres, ſçachant que j'en ſuis tres-indigne devant Dieu.

Pour ce qui eſt des plaintes que vous faites de voſtre Prelat, il me ſemble qu'elles ne viennent que de ce que vous ne regardez pas les choſes comme il faut, & que vous attribuez à une eſpece d'inſenſibilité pour vous, ce qui peut n'eſtre cauſé que par l'eſtime qu'il fait de voſtre vertu & par la confiance qu'il a que vous eſtes aſſez forte pour ſupporter les foibleſſes de vos ſœurs, & pour entrer dans les diſpoſitions où eſtoit S. Paul, lorſqu'il diſoit, qu'il *ne mangeroit pluſtoſt jamais de chair que de ſcandaliſer ſon frere* 1. aux Cor. 8. 13.

Priez beaucoup Dieu qu'il l'éclaire & luy faſſe connoiſtre ſa ſainte volonté ; & ne doutez point que voſtre

soumission à tous ses ordres, ne l'oblige à faire une tres-grande distinction de vous & des autres. Mais ne vous imaginez-pas pour cela que vous deviez joüir avec plus de liberté des consolations que l'on peut avoir dans cette vie, puisque les veritables & solides recompenses des ames chrestiennes sur la terre sont les afflictions & les privations des choses qui leur sont les plus cheres, & qui sont en elles-mesmes les plus innocentes.

Il n'importe par où elles nous arrivent. Il les faut toûjours regarder dans l'ordre de Dieu, & les embrasser dans cette veuë avec joye & avec amour comme les marques les plus sensible que l'on puisse recevoir de sa bonté C'est la disposition où je prie nostre Seigneur de vous faire entrer, & que j vous supplie de luy demander pour moy vous conjurant de croire qu'encore qu je sois tres-éloigné de rendre à vostr maison tous les bons offices que vou pensez, on ne sçauroit avoir plus d desir que j'en ay de luy en rendre, & d vous faire connoistre à toutes en particulier & en general combien je suis vous en nostre Seigneur J. C.

Le 30. Mars 1668.

Digitized by Google

LETTRE LXXX.

A une Dame.

Il l'inſtruit ſur l'eſtime qu'elle doit faire d'un Eveſque ſur la conduite que tenoit ce Prelat à l'égard des Confeſſeurs qu'il envoyoit à un Monaſtere.

MADAME,

Vous jugez bien que je ſuppoſe que vous m'avez écrit de la maniere que vous avez fait, ſans reflexion, puiſque je continuë de vous écrire comme je fais pour vous obeïr ; car ſans cela je n'aurois pas manqué de vous répondre avec toutes les marques de reſpect que je devrois garder.

Il ſe peut faire que les veuës humaines que vous me marquez contribuent à la conduite du Prelat dont vous vous plaignez. Mais il ſe peut faire auſſi qu'il en ait d'autres plus chrêtiennes & que la ſeule veuë de Dieu luy inſpire. Dans le doute, j'aimerois mieux croire le bien, & demander à Dieu qu'il détournaſt le mal que je

craindrois. Il n'eſt pas difficile de conclure que les perſonnes ne ſont gueres propres pour la conduite des affaires de Dieu, aprés que l'on a ſuppoſé qu'elles ont tant de conſiderations humaines. Mais auſſi s'il ſe trouve qu'aucune de ces conſiderations humaines ne les faſſe agir, il ne ſera pas non plus difficile de conclure qu'elles peuvent être propres pour la conduite des affaires de Dieu. Tout donc, en cette occaſion, dépend de la connoiſſance des motifs ſecrets qui font agir les gens: & j'aimerois aſſez à en laiſſer à Dieu le jugement en me reſervant le ſoin de luy demander qu'il les éclaire & qu'il les faſſe agir conformément à ſes deſſeins. Ils ne ſont pas toûjours tels que nous nous les figurons, quoique nous ne concevions rien que de bien, & qui ne nous paroiſſe eſtre pour ſa plus grande gloire, dans ce que nous croyons que l'on devroit faire.

A quoy bon, dites-vous, craindre qu'on ne connoiſſe que les confeſſeurs des quatre-temps que vous deſirez qu'on donne à cette maiſon pour qui vous parlez, ſoient amis de Monſieur N. Ce Prelat ne devroit-il pas luy-même

paſſer par deſſus de ſemblables difficultez.

Permettez-moy, Madame, de vous dire qu'il ſembleroit à vous entendre parler, que S. Paul auroit eu grand tort de ſe *faire couper les cheveux à Cenchrée*, & de ſe joindre, quand il fut arrivé à Jeruſalem, à deux ou trois autres perſonnes, qui avoient *fait vœu* comme luy, afin de témoigner aux Juifs qu'il ne condamnoit point la loy, puiſqu'il s'y ſoumettoit luy-meſme. Car ne devoit-il pas ſe railler luy-meſme de l'attachement que les Juifs avoient à ces ceremonies, qu'il preſchoit par tout eſtre devenuës infructueuſes, & eſtre abolies par l'Evangile de J. C. Et ainſi pourquoy uſoit-il de cette condeſcendance ? C'eſtoit ſans doute, Madame, pour apprendre aux ſuperieurs meſmes à avoir dans de certaines rencontres de la condeſcendance pour la foibleſſe de leurs inferieurs, & à n'eſtre point ſages à leurs propres yeux, lorſque la charité les obligeroit d'avoir égard à cette foibleſſe de leurs freres. Et c'eſt aſſurément cequi a porté ce Prelat à uſer de la condeſcendance dont vous vous plaignez. *Aux Act. 18. 18.*

Aprés tout on n'a jamais oüi dire que pour faire du bien dans un Monaſtere il falluſt que les filles fuſſent perſuadées que tous les Confeſſeurs euſſent entr'eux une ſi grande liaiſon qu'elles cruſſent n'en avoir qu'un. Mais l'on a aſſez ſouvent remarqué que lorſque pluſieurs témoignoient n'avoir aucune intelligence entr'eux, & qu'ils agiſſoient neanmoins par les meſmes maximes, & gardoient la meſme conduite, ſans qu'on euſt lieu de croire qu'ils s'entrecommuniquoient les choſes, cela faiſoit un merveilleux effet. Le Prelat a pû avoir cette veuë, & ainſi ne pas ſuivre les prétentions de certaines filles, mais uſer de condeſcendance à l'égard d'autres plus foibles dans une choſe qu'il juge juſte, ſans ſouffrir qu'elles s'en faſſent un retranchement pour ne ſe point ſervir de perſonnes éclairées, quiſqu'il s'en eſt reſervé le choix.

Il eſt vray qu'il faut de la fermeté, de la generoſité, & de l'uniformité dans la conduite que l'on a à tenir ſur les autres. Mais, Madame, comme c'eſt de Dieu qu'il faut attendre ces dons, & que vous avez lieu de croire qu'ils me manquent, j'oſe me promet-

Digitized by Google

tre de voſtre charité que vous les demanderez à noſtre Seigneur pour moy, & que vous le prierez de me faire la grace de connoiſtre & de ſuivre ſa volonté, afin de m'y conformer en toutes choſes.

Le 30. Aouſt 1668.

LETTRE LXXXI.

A une Religieuſe.

Il la conſole ſur la maladie qu'elle avoit. Il luy repreſente ſur cela un excellent ſentiment d'un ſerviteur de Dieu, & luy enſeigne l'uſage qu'on doit faire de cet eſtat.

MA Sœur,

Vous voulez que je vous écrive, & vous pouvez bien croire que je n'ay pas de peine à vous obeïr en cela, puiſque je n'ay pas de plus grande conſolation en ce monde que de vous entretenir de l'obligation commune que nous avons de nous dégager de toutes choſes pour nous attacher uniquement à Dieu, & d'aimer & embraſſer uniquement ſa ſainte volonté. Je vous

avouë neanmoins que je ne vous aurois pas écrit, ſi vous ne m'aviez témoigné le deſirer, parce que j'aurois aprehendé de vous détourner de l'application que vous avez dans voſtre fiévre à celuy qui en regle tous les accés & tous les autres accidens, & qui s'en ſert pour vous rendre conforme à ſon Fils bien-aimé.

Je me ſouviens d'une réponſe admirable que fit un grand ſerviteur de Dieu dont je vous ay fait lire la vie, lorſqu'il s'aperçut qu'on s'affligeoit des » douleurs qu'il ſouffroit. Ne me plaignez » point, diſoit-il. La maladie eſt l'eſtat » naturel des chreſtiens, parce que l'on » eſt par là comme l'on devroit toujours » eſtre, dans la privation de tous les » biens & de tous les plaiſirs des ſens, » exent de toutes les paſſions qui troublent pendant tout le cours de la vie, » ſans avarice & ſans ambition, & dans » l'attente continuelle de la mort. N'eſt-» ce pas ainſi, ajoûtoit-il, que les chrê-» tiens doivent paſſer leur vie? Et n'eſt-» ce pas un grand bonheur, quand on » ſe trouve par neceſſité en l'eſtat où » l'on eſt obligé d'eſtre, & qu'on n'a » autre choſe à faire qu'à s'y ſoumettre » humblement.

Digitized by Google

Je vous ay toujours veu ſi perſuadée de ces grandes veritez, & il me ſemble que Dieu vous a fait la grace de connoiſtre ſi parfaitement le danger de la ſanté & les avantages de la maladie pour vous, que je ne doute point que vous ne m'euſſiez fait la meſme réponſe, ſi je vous avois témoigné eſtre touché de la longueur de vos maux. Il y a long-temps que vous eſtes par la miſericorde de Dieu convaincuë qu'une ame chreſtienne ne doit eſtre attachée qu'à J. C. & à ſa croix, & n'avoir de conſolation que celle de ſçavoir qu'elle fait ſa volonté en ſouffrant & en attendant avec patience les effets de ſa miſericorde. Et ainſi vous n'avez qu'à benir Dieu dans vos peines, & qu'à vous *glorifier* avec S. Paul *dans la croix de noſtre Seigneur J. C par qui le monde* doit eſtre *mort & crucifié* pour vous, comme vous devez eſtre morte & crucifiée *pour le monde.* Aux Gal. 6. 14.

Il eſt vray que les perſonnes que Dieu a favoriſées d'un corps plus fort pour eſtre des hoſties vivantes par la pratique des jeûnes continuels, des veilles, & des autres penitences de la Religion, doivent s'eſtimer tres-heureu-

ſes ; mais celles qui ſont ſujettes à de grandes maladies & à de continuelles infirmitez ne le ſont pas moins, puiſqu'outre qu'en ſe réjoüiſſant de l'avantage que les autres ont pardeſſus elles, elles participent à leurs merites; il importe peu que ce ſoit la maladie ou les exercices de la penitence laborieuſe qui mortifient le corps & qui le mettent dans cet eſtat de victime & d'hoſtie où nous devons tous entrer.

Il y a même cecy d'avantageux dans la maladie, qu'il y a moins de noſtre choix, & que devenant à charge aux autres & dépendant de leurs ſoins, il y a bien plus de mortifications interieures & même exterieures à ſouffrir. Il eſt vray que l'on n'a pas dans la maladie la conſolation de ſuivre les obſervances regulieres. Mais outre que c'eſt un ſujet de mortification pour vous, il y a pluſieurs voyes de ſuppléer à ce défaut ; & une ame qui ne veut que ce que Dieu veut, trouve toute ſa conſolation dans l'accompliſſement de ſa ſainte volonté. L'interieur de la vertu croiſt ſouvent dans les ames fidelles à meſure que l'exterieur décroiſt, & que la foibleſſe du corps les rend moins

capables des mortifications exterieures. Cela ſuffit pour donner du repos aux infirmes, & les tenir dans un humble ſilence & dans un ſaint repos à l'égard de la conduite que Dieu tient ſur elles.

C'eſt ce que je vous conjure de conſiderer ſouvent, en vous étudiant à acquerir une grande ſimplicité, & à vous défaire de toutes ces veuës ſur vous-meſme, de tous ces retours, & de toutes ces reflexions qui pourroient y eſtre contraires. Ne donnez donc point d'entrée à toutes ces choſes dans voſtre cœur, mais ouvrez-le ſeulement à ce que Dieu veut que vous voyiez, & n'enviſagez en toutes choſes que les deſſeins de ſa ſageſſe & de ſa bonté, & l'obligation que vous avez de vous y conformer.

Loüez Dieu de ceque les ſentimens que vous avez pour la penitence s'augmentent de plus en plus; & demandez-luy qu'il luy plaiſe par ſa miſericorde de les rendre tels qu'ils puiſſent purifier toujours de plus en plus voſtre cœur & l'enflammer de ſon amour. N'entreprenez rien neanmoins d'extraordinaire lorſque vous ſerez dans une meilleure ſanté, & ſervez-vous de ces dif-

positions seulement pour faire bien ce qui est de vostre devoir. Je croy que Dieu n'en demande pas d'avantage de vous, & que ce qui fait que vous aspirez à d'autres pratiques, c'est que vous ne considerez pas, selon que vous le devriez, toutes celles qui sont inseparables de vostre estat, & qui en font tout le merite, & que vous ne les regardez pas comme les moyens dont Dieu veut se servir pour vous faire pratiquer cette vie penitente à laquelle il vous a appellée.

Il est donc bien juste de ne point penser à d'autres exercices, que vous ne soyez entierement fidelle à Dieu dans ceux que vous estes tres-assurée qu'il demande de vous, & qui ne vous fournissent tous les jours que trop d'occasions de mourir à vous-mesme; d'entrer dans l'amour de vôtre abjection; de pratiquer la patience en suportant le prochain, & de sacrifier tout ce que la nature a de plus cher. C'est en cela que consiste la veritable penitence, parceque ce sont proprement ces pratiques qui dégagent le cœur des creatures & de luy-même pour l'unir à Dieu, qui est la fin de la penitence chrêtienne, & de la conversion du cœur.

Digitized by Google

Je n'ignore pas ce que vous me mandez touchant le fruit qu'on peut tirer des penitences exterieures, & je n'ay garde de m'éloigner des ſentimens ni des veuës des SS. Peres qui les ont ordonnées aux penitens ſelon l'eſprit de l'Egliſe. Mais je conſidere que vous eſtes dans un autre eſtat que les perſonnes à qui ils les impoſoient, & que la profeſſion où vous eſtes engagée par la miſericorde de Dieu, vous obligeant à une vie de penitence, on doit vous traiter comme on traitoit ceux à qui l'on avoit impoſé ces penitences canoniques. Car on n'y en ajoûtoit pas de nouvelles dans le cours de leurs penitences, mais on les exhortoit à s'acquiter avec amour de celles qui leur eſtoient preſcrites; & c'étoit ſelon qu'ils y eſtoient plus ou moins fidelles qu'on jugeoit de leur converſion, & que l'on en augmentoit ou l'on en diminuoit le temps, mais non pas les pratiques exterieures de leur penitence. Quoiqu'il en ſoit, je croy que Dieu aura plus agréable voſtre obeïſſance que voſtre ſacrifice dans l'état d'infirmité où vous eſtes reduite.

Le 15. Sept. 1668.

Digitized by Google

LETTRE LXXXII.

A une Religieuse.

Il l'instruit de qu'elle maniere elle devoit s'humilier pour ses fautes passées dans l'extrémité de maladie où elle estoit ; & comme elle ne doit désirer que l'accomplissement de la volonté de Dieu soit dans sa vie soit dans sa mort.

MA Sœur,

Je ne sçay si je fais bien de vous écrire ; car je ne sçay si vous serez en estat de lire ma lettre. Neanmoins comme vous avez auprés de vous la sœur N. en qui vous pouvez avoir toute confiance, j'ay crû que je n'avois qu'à la luy adresser, afin que si vous estiez en estat de l'entendre, elle vous la lust ou vous en dist du moins la substance.

Je loüe Dieu de ceque vous n'avez d'inquietude que sur la chose dont vous m'avez écrit. Elle estoit suffisamment renfermée dans celles que vous aviez dites pour ne vous en mettre pas en peine. Cependant il vous estoit aisé de vous tirer de cette peine en disant

la choſe à voſtre Confeſſeur comme l'unique ſur laquelle vous craigniez de n'avoir pas ſatisfait à voſtre conſcience en vous en accuſant, ſoit pour ne l'avoir pas fait avec aſſez de conviction du mal que vous y avez pu commettre, ſoit pour en avoir omis des circonſtances qui vous rendoient plus coupable, & que vous avez pu mieux connoiſtre depuis, que vous ne faiſiez alors.

Vous eſtes dans un eſtat où vous ne devez guere vous ménager ſur les choſes qui vous font de la peine, devant eſtre bien-aiſe d'avoir ces occaſions de vous humilier & de vous aneantir devant Dieu & devant les hommes. Ne vous amuſez pas neanmoins à chercher ces ſujets de mortification; & ſouvenez-vous de ce que je vous ay ſur tout recommandé, qui eſt de ne vous apliquer point aux choſes paſſées, ſi ce n'eſt pour vous en humilier en general, & pour reconnoiſtre que vous ne devez mettre toute voſtre confiance qu'en J. C. Voſtre unique penſée doit eſtre de vous conformer à la volonté de Dieu, en adorant les ordres de ſa divine volonté; & de luy offrir vos douleurs, voſtre vie, & voſtre mort dans un eſprit

de penitence & d'expiation pour toutes vos fautes.

Tenez-vous donc unie à J. C. comme à l'unique objet de voſtre eſperance ; & conſolez-vous ſur ce qu'il nous a aſſurez luy-meſme que *nul ne peut ravir de ſes mains les brebis que ſon Pere luy a données.* S'il falloit vous donner de l'aſſurance ſur les connoiſſances particulieres que j'ay de vous, j'aurois peut-eſtre plus de lieu que vous ne penſez, de vous encourager & de vous animer à la confiance. Mais Dieu me garde de prendre une conduite ſi éloignée de celle que j'ay tenuë juſques icy, & que je vous exhorte jamais à vous apuyer ſur autre choſe que ſur la miſericorde de noſtre Dieu, & ſur les merites infinis de J. C. *qui nous a rachetez, & nous a lavez & purifiez dans ſon ſang.* Ce qui doit faire toute nôtre eſperance, c'eſt la foy que nous avons en luy ; c'eſt *la charité qu'il a répanduë dans noſtre cœur* ; c'eſt la pieté qui nous fait regarder Dieu comme noſtre Pere, & comme un Pere plein de bonté & preſt à pardonner à ceux qui recourent à ſa miſericorde avec un cœur ſincere & pur.

En ſaint Jean 10. 28. 29.

Apoc. 5. 9. 1. 5.

Aux Rom. 5. 5.

Digitized by Google

Je croy neanmoins devoir vous dire que je n'ay pas la moindre peine ſur tout ce que je vous ay dit dans les occaſions où vous m'avez ouvert voſtre cœur, & où je vous ay pu témoigner le jugement que je portois de vos diſpoſitions: & je puis vous aſſurer dans la derniere ſincerité que je vous ay toûjours parlé ſelon l'eſtenduë de la lumiere que j'ay euë, & le plus conformément que j'ay pu aux veritez que j'ay apriſes dans la lecture de l'Ecriture ſainte & des SS. Peres. Mais helas! qu'eſt-ce que la lumiere & le jugement d'un homme, & d'un homme, comme moy?

Ne ſongez-donc encore un coup qu'à mettre tous vos intereſts entre les mains de Dieu. Ne regardez voſtre mal que dans l'ordre de ſa divine volonté: & s'il y a quelque circonſtance conſolante pour vous dans ce qu'il ne vous l'a envoyé qu'aprés que vous avez executé ce que vous aviez deſiré avec tant d'ardeur, n'aimez meſme en cela que l'ordre de ſa providence qui l'a ainſi permis pour *la loüange de ſa grace* & de ſa miſericorde. Tâchez d'entrer dans les ſentimens d'amour & de

C'étoit une cõfeſſion generale de toute ſa vie qu'elle luy avoit faite.

Ame Gal. 1. 6.

reconnoiſſance que vous luy devez ; ne vous occupez que du deſir de voir ſa ſainte volonté accomplie en vous ; & priez-le avec ardeur de détruire ce qui pourroit eſtre encore en vous de contraire à ce deſir.

Redoublez auſſi voſtre confiance en l'interceſſion de la ſainte Vierge, de voſtre Ange Gardien, & de vos ſaints Patrons ; & demandez-leur qu'ils vous obtiennent l'amour & la ſoumiſſion que vous devez avoir pour toutes les volontez de Dieu.

C'eſt, ma ſœur, le dernier ſacrifice que vous devez tâcher d'offrir à Dieu dans tout le temps qui vous reſte. Di-
» tes-luy : Mon Dieu vous n'avez point
» agréé le ſacrifice que j'aurois pu vous
» offrir dans la Religion en tâchant de
» me rendre plus exacte & plus fidelle à
» mon devoir, & en m'efforçant d'ex-
» pier mes fautes par les exercices de la
» mortification & de la penitence. Mais,
» Seigneur, me voicy, je viens pour fai-
» re voſtre ſainte volonté, pour adorer
» non ſeulement dans le temps, mais dans
» toute l'éternité les ordres de voſtre ſa-
» geſſe & de voſtre providence, & pour
» m'y ſoumettre avec joye & avec amour.

Digitized by Google

Vous eſtes le ſouverain eſtre de qui je dépens & à qui je dois rendre ce ſouverain hommage: *Me voicy, je viens, mon Dieu, pour faire voſtre ſainte volonté.*

Voila, ma Sœur, la diſpoſition où je le prie de vous faire entrer en attendant le moment heureux qui doit terminer cette vie miſerable pour vous en faire gouſter une heureuſe, que J. C. vous a acquiſe par ſon ſang, & qu'il veut que vous eſperiez de ſa bonté infinie.

Le 29. Octobre 1669.

LETTRE LXXXIII.

A une Religieuſe.

Sur la mort d'une Religieuſe du meſme Monaſtere que celle à qui il écrit. Il l'inſtruit ſur la ſoumiſſion à la volonté de Dieu & ſur la confiance en ſa grace.

MA Sœur,

Vous n'eſtes pas la ſeule perſonne de qui la douleur croiſt de jour en jour au ſujet de la mort de la ſœur N.

Digitized by Google

& celle que j'ay reſſentie s'augmente ſans ceſſe par la reflexion preſque continuelle que je fais ſur les circonſtances de cette mort, qui ne ſont connuës que de Dieu & de moy, & qui me cauſent une affliction tres-ſenſible. Je ne laiſſe pourtant pas d'entrer, autant que je puis, dans les diſpoſitions que vous me marquez, & d'adorer avec vous la conduite & l'ordre de la providence dans tout ce qui me paroiſt de plus affligeant en cette mort.

Je n'ay pas eſté ſurpris de ceque l'on a trouvé de ſi conſolant dans la maniere dont elle eſt morte. Il y avoit déja long-temps que Dieu avoit mis tous ces ſentimens dans ſon cœur, & que je voyois avec joye qu'elle s'y eſtabliſſoit de plus en plus. Tout ceque je vous puis dire, c'eſt qu'il luy a ſervi de quelque choſe d'avoir eſté extrémement docile, & de prendre pour aller à Dieu les voyes qu'on luy a marquées, ſans s'arreſter aux difficultez qu'elle s'y figuroit, & qui naiſſoient des préventions de ſon eſprit.

Je ne doute point auſſi que ce ne ſoit là un des principaux avantages que noſtre Seigneur vous fera tirer de cette

mort, & qu'elle pourra beaucoup contribuer à vous faire entrer dans ce détachement de voſtre propre ſens, & dans cette liberté d'eſprit que vous deſirez avec tant d'ardeur.

Pour ce qui eſt de voſtre diſpoſition preſente il ne faut que ces cinq ou ſix paroles que vous m'avez écrites, pour vous y ſoutenir & vous y faire trouver toute la conſolation qu'une ame vrayment chreſtienne doit deſirer en ce monde. *Dieu la connoiſt*, dites vous. *Il la peut détruire s'il le veut, que ſa ſainte volonté ſoit faite.*

Que ces paroles ſont pleines de grace & de verité !. Qu'elles ſont puiſſantes & efficaces ! Qu'elles renferment de douceur & de conſolation ! Dieu connoiſt voſtre diſpoſition, & il la peut détruire s'il le veut. Il ne la détruit pas. Il ne veut donc pas la détruire. C'eſt donc ſa volonté qu'elle ſubſiſte. Que ſa volonté ſoit faite. Voila ceque S. Pierre appelle *s'humilier ſous la puiſſante main de Dieu.* Voila cequ'il appelle, *jetter dans ſon ſein toutes ſes inquietudes, parcequ'il a ſoin de nous.* Voila enfin ce qu'il appelle, *ſouffrir ſelon la volonté de Dieu, & remettre ſon*

1. de S. Pier. 5. 6. 7. Là même ch. 4. 19.

ame entre les mains de celuy qui en eſt le createur, & qui nous ſera fidelle ſi nous perſeverons dans les bonnes œuvres.

C'eſt donc à cette perſeverance dans les bonnes œuvres, que vous devez avoir recours. Vous ne devez jamais vous en départir ; & c'eſt par elle que nous ſommes aſſurez avec l'Apoſtre S. Paul, que *ni la mort, ni la vie, ni les Anges, ni les Principautez, ni les Puiſſances, ni les choſes preſentes, ni les futures, ni tout ce qu'il y a au plus haut* des cieux, *ou au plus profond* des enfers, *ne neus pourra jamais ſeparer de l'amour de Dieu en J. C. noſtre Seigneur.*

Aux Rom. 8. 38. 39.

Ne dites donc plus jamais qu'il vous ſeroit plus avantageux d'eſtre privée de la vie, que de vivre dans la violence où vous vivez. Car ce n'eſt pas à une perſonne qui ne veut que ceque Dieu veut, à diſcerner cequi luy eſt plus avantageux, & elle doit eſtre perſuadée que rien ne luy put eſtre plus avantageux que d'accomplir la volonté de Dieu.

Ne dites plus auſſi qu'il ne vous eſt pas poſſible de vous reſoudre à fre-

Digitized by Google

quenter les Sacremens ; car cela eſt toujours poſſible à une perſonne qui n'en aproche que par obeïſſance & pour ſe ſoumettre à la volonté de Dieu. Mais dites avec S. Paul : *Je puis tout en celuy qui me fortifie. Je ſens de la ſatisfaction & de la joye dans les foibleſſes & dans les neceſſitez où je me trouve reduite. Car lorſque je ſuis foible, c'eſt alors que je ſuis forte.* Aux Phil 4. 13. 2. Aux Cor. 12. 10. Je ſuis forte ; parceque le ſentiment que j'ay de ma miſere m'oblige à recourir à Dieu. Je ſuis forte ; parceque ne m'apuyant que ſur ſa bonté & ſur ſa miſericorde, il eſt luy-meſme ma force & mon eſperance. Je ſuis forte ; parceque ne voyant rien en moy que tenebres, qu'obſcurité, que foibleſſe, je me tourne vers celuy qui eſt la lumiere & le ſouverain Medecin *venu pour les malades & non pour les ſains.* En S. Mat. 9. 12. Je ſuis forte enfin ; parceque je ne veux de force, de courage, & de perfection qu'autant qu'il plaiſt à Dieu de m'en donner, & que ſi c'eſt ſa volonté que je gemiſſe toujours ſous le poids de mes foibleſſes, je ne luy demande autre choſe ſinon que je ne l'offenſe point, mais que je luy ſois fidele en toutes choſes.

Digitized by Google

Il faut, ma ſœur, toujours demeurer ferme dans ce prindipe, Que nous ne ſçavons cequi nous eſt le plus utile en ce monde, & que ce qu'il y a de plus ſeur, eſt de ſe conformer en toutes choſes à la volonté de Dieu qui nous eſt declarée par ſes Miniſtres.

Il y a long-temps que vous luy demandez qu'il luy plaiſe d'éloigner de vous la tentation qui vous afflige. On a ſuffiſamment aprofondi le fond de voſtre cœur & de vos diſpoſitions à cet égard. On a tout lieu de croire qu'il n'y a rien en tout cela de volontaire, & que ce ſont de purs efforts du demon, n'y ayant rien de moins réel que ce qui ſe paſſe en vous avec plus de violence, & qui y fait de plus fortes impreſſions. Que vous reſte-t'il donc ſinon de demeurer en paix, & de tâcher d'eſtre fidelle à ce que vous ſçavez d'ailleurs que Dieu demande de vous, en vous repoſant, quant à la diſpoſition interieure où vous vous trouvez, ſur ceque Dieu la connoiſt, qu'il la peut détruire s'il veut, & que vous ne devez rien deſirer ſinon que ſa ſainte volonté ſoit faite en vous.

Ainſi défiez-vous extrémement de ces

Digitized by Google

mouvemens violens que vous avez quelquefois pour la perfection, & de ces ardens desirs pour des dispositions interieures que Dieu ne demande point de vous. Tenez-vous, selon le conseil de l'Apostre, *dans les bornes de la moderation, selon la mesure du don de la foy que Dieu vous a donnée.* Si vous croyez qu'il demande de vous quelque chose de particulier que vous ne faites pas, proposez-le avec une grande simplicité, afin qu'on examine s'il le demande en effet de vous.

Aux Cor. 12. 13.

* Pour cequi est de prier Dieu pour vous, vous pouvez croire que je ne vous oublie point, & qu'il n'y a rien que je luy demande avec plus d'ardeur que l'accomplissement de sa sainte volonté en vous. J'espere qu'il nous exaucera enfin, & que s'il ne nous accorde pas cequ'il y a si long-temps que nous luy demandons en particulier pour vous, ce sera par misericorde qu'il nous refusera, & qu'en cela mesme il aura la bonté de nous exaucer.

Le 4. Nov. 1669.

LETTRE LXXXIV.

A un Eccleſiaſtique.

Sur la mort d'une de ſes Sœurs qui eſtoit morte tout nouvellement, & que cét Eccleſiaſtique avoit aſſiſtée.

MONSIEUR,

Je vous ſuis beaucoup obligé de la bonté avec laquelle vous m'avez prévenu, & de ce que non contant d'avoir aſſiſté ma ſœur avec tant de charité, vous avez voulu encore diminuer la juſte douleur que je pouvois reſſentir de ſa perte.

Ce que vous m'avez fait la grace de me mander de ſes diſpoſitions, m'a d'autant plus conſolé, que je ſçay que ce n'eſtoient point des diſpoſitions paſſageres, & dans leſquelles l'état où elle ſe voyoit l'euſt fait entrer; mais celles où elle travailloit depuis pluſieurs années à s'établir, & où elle ſe propoſoit de paſſer le reſte de ſa vie, ſi Dieu euſt permis qu'elle euſt eſté plus longue.

Je puis meſme vous dire, Monſieur, que

Digitized by Google

j'ay toutes les raiſons du monde de croire que ce ſont ces diſpoſitions de penitence dans leſquelles elle a expiré, qui luy ont cauſé le redoublement de maladie qui l'a emportée, & qu'il a fallu que ſon corps ait ſuccombé ſous le deſir ardent dont ſon cœur eſtoit enflammé, d'expier par ſa mort les fautes de ſa vie. Il s'en faut bien qu'elles euſſent eſté telles qu'elles ſe les figuroit, & que les luy faiſoient imaginer le grand amour qu'elle avoit pour Dieu, & la vive impreſſion que l'horreur du peché avoit faite en elle ſans qu'elle le cruſt.

Dieu luy cachoit tellement ce qu'il operoit en elle, & le cachoit tellement aux yeux des autres par les défauts que la vivacité de ſon eſprit & la chaleur de ſon temperament luy faiſoient commettre, que je ſuis aſſuré qu'elle a eſté peu connuë meſme de ſes Confeſſeurs, quoiqu'elle n'euſt aucun deſſein de ſe cacher à eux, & qu'une de ſes applications depuis pluſieurs années fuſt de leur ouvrir ſon cœur avec toute la ſincerité & la ſimplicité poſſible. Mais quand il falloit en venir juſques à leur rendre conte de ſes diſpoſitions, toutes ſes idées ſe renverſoient ſans qu'elle en

peuſt deviner la cauſe, & ſon eſprit demeuroit dans les tenebres: & ſi elle avoit quelque lumiere ce n'eſtoit que pour s'apercevoir qu'il s'en faloit beaucoup qu'elle ne fiſt connoiſtre tel qu'elle ſe le figuroit, le fond de corruption qu'elle croyoit eſtre en elle, & qu'on ne la connuſt pour auſſi criminelle qu'elle jugeoit l'eſtre.

Cela faiſoit qu'elle eſtoit toûjours dans le gemiſſement & dans la crainte de ne faire pas l'uſage qu'elle devoit des Sacremens, & que ces ſources de graces & de benedictions ne fuſſent pour elle un ſujet de condamnation. Elle ſe figuroit auſſi que ceque je viens de dire, & ſes autres défauts venoient de ceque vous me mandez qu'elle a reconnu en mourant avoir eſté la ſource & le fondement de toutes ſes miſeres. Mais ce qu'elle appeloit une vie molle, lâche, & languiſſante, & une grande indevotion, eſtoit pluſtoſt une ſuite neceſſaire de ſon temperament & de ſes longues maladies, qu'une veritable indévotion, & une veritable moleſſe.

En effet elle avoit au fond de ſon cœur des ſentimens tout particuliers de la grandeur de Dieu, de l'amour, & du

reſpect qui luy ſont deus par ſes creatures ; elle avoit un deſir tres-ardent de voir détruit en elle tout cequi y eſtoit oppoſé à ſes deſſeins ; elle avoit un amour tres-violent pour les exercices de la penitence, par leſquels elle croioit pouvoir détruire ces oppoſitions ; & elle eſtoit dans un dégagement de toutes choſes tout-à-fait ſurprenant pour une perſonne d'un naturel auſſi tendre & auſſi affectif qu'elle eſtoit.

Je puis en rendre témoignage, puis que je ſçay combien elle a eſté éprouvée à cét égard, & le dégagement où elle eſtoit de toute ſa famille qui luy devenoit à charge, quand elle avoit eſté quelque temps au parloir avec des perſonnes avec qui elle ne pouvoit s'entretenir à cœur ouvert des veritez chrêtiennes, & de ſes obligations.

Comme depuis cinq ou ſix ans j'ay paſſé la pluſpart de ce temps proche d'elle, je l'ay veuë aſſez ſouvent : mais je ne croy pas qu'elle m'ait fait pendant tout ce temps-là aucune demande qui témoignaſt qu'elle euſt la moindre curioſité pour ſçavoir les choſes qui regardoient ſa famille, ni qu'elle s'y intereſſaſt, abandonnant tout cela à la

providence & n'y prenant de part que pour prier Dieu que ſa volonté s'accompliſt dans ceux qui luy eſtoient unis par les liens de la nature. Tous ſes entretiens avec moy eſtoient des moyens qu'elle devoit prendre pour entrer dans un veritable détachement, pour s'établir dans la veritable pieté, pour s'aquiter des obligations de la vie religieuſe, pour ſatisfaire à la juſtice de Dieu, pour en obtenir miſericorde, pour regler ſon eſprit, pour ne rien faire contre la charité qu'elle devoit à ſes ſœurs, & pour ſatisfaire à ſes autres devoirs envers Dieu & envers le prochain.

Quelques ſujets de déplaiſir qu'elle ait eus, elle me les a toûjours cachez, de peur que cela ne diminuaſt la charité qu'elle croyoit que j'avois pour tout le monde. Ainſi ſa plus grande aplication eſtoit de me procurer des occaſions de rendre quelques bons offices aux perſonnes qu'elle ſoupçonnoit capables de m'en rendre de mauvais, ou de qui elle croyoit que j'en euſſe reçu: & ſi la tendreſſe qu'elle avoit pour moy luy rendoit ces perſonnes un peu difficiles à ſupporter, elle regardoit

cette peine qu'elle reſſentoit, comme un grand défaut de charité qui luy eſtoit inſupportable.

Une des plus grandes peines interieures qu'elle ait eu depuis pluſieurs années, venoit de la crainte de bleſſer en quelque choſe la charité qu'on doit au prochain. Pour ne la point bleſſer, elle a eſté preſte de tout ſacrifier juſques à ſupplier M. l'Archeveſque en la derniere viſite qu'il fit dans ſon monaſtere, que s'il jugeoit que ſon éloignement & celuy de mon autre ſœur peuſt contribuer à la paix, il luy pluſt de leur donner leur obedience pour aller par tout où il luy plairoit : mais ce Prelat n'écoûta pas cette demande. Ce n'eſtoit point qu'elle n'aimaſt extrémement la communauté où elle eſtoit, & qu'elle ne conçuſt que ce luy ſeroit une extréme mortification d'aller dans une autre maiſon où l'on auroit bien moins de bonté pour elle, qu'on n'en avoit en celle-là. Mais toutes ces ſuites qu'elle prévoyoit aſſez, Dieu luy ayant donné un eſprit naturellement fort penetrant, ne luy paroiſſoient rien en comparaiſon du danger où elle ſe voyoit de faire des fautes contre la charité,

qu'elle regardoit comme l'ame du Chriſtianiſme.

Elle a paru avoir eu quelque empreſſement trop grand pour les livres & les écrits qu'elle croyoit remplis d'une ſolide pieté ; & je luy ay ſouvent repreſenté qu'il eſtoit à craindre que cette ardeur ne vint d'une trop grande curioſité & d'une ardeur peu reglée de ſçavoir. Mais aprés pluſieurs épreuves j'ay reconnu que c'eſtoit le ſeul amour de la verité dont elle eſtoit toute penetrée, qui luy faiſoit rechercher ces lectures, & j'en ſçay pour leſquelles elle a eu beaucoup de paſſion qu'elle n'a point faites, par ceque je luy ay témoigné que je ne croyois pas qu'elles luy puſſent eſtre utiles. Et ainſi pluſieurs fois aprés avoir gardé les livres long-temps depeur de contriſter ceux qui les luy avoient donnez & pour qui elle avoit beaucoup de reſpect, elle les a rendus ſans les avoir lus.

Le grand deſir qu'elle avoit depuis quelques années de s'acquiter pleinement de ſon vœu de pauvreté, faiſoit qu'elle s'étudioit de pratiquer cette vertu en bien de petites choſes qui n'étoient connuë que de Dieu, de meſme

Digitized by Google

que l'aplication qu'elle avoit à mortifier la multiplicité des desirs, que son naturel vif & agissant faisoit naistre en elle à cét égard, aussi bien qu'à l'égard de plusieurs choses pour lesquelles elle faisoit paroistre de l'ardeur, quoique souvent elle n'y fist presque pas de reflexion, & qu'elle n'en eust aucun desir effectif dans le cœur.

Mais, Monsieur, je m'aperçois que je pourrois bien abuser de vostre temps en m'étendant trop sur des choses que ma grande aplication, & la communication que j'ay euë avec ma sœur, m'ont fait découvrir. Car elle n'y a par elle-mesme presque contribué en rien, & il ne m'a jamais esté possible de luy faire dire aucun bien d'elle-mesme, quoiqu'elle fust tres-persuadée que toute la gloire n'en estoit deuë qu'à Dieu. Elle ne voyoit en elle que des foiblesses & de la misere, & elle estoit si touchée & si penetrée de ses défauts & des égaremens où son esprit s'estoit porté dans un temps où elle n'avoit point eu de secours au dehors, qu'elle ne se croyoit pas capable de rien faire qui peust estre digne de Dieu.

Cette disposition la portoit à ne compter pour rien toutes les violences qu'elle faisoit à son naturel, tout le mal qu'elle souffroit dans ses maladies, & generalement tout le bien qu'elle faisoit, parce qu'elle ne voyoit rien dans sa conduite & dans ses actions qui eust du raport aux idées qu'elle avoit des obligations d'une Religieuse, & à la maniere dont elle concevoit qu'on estoit obligé d'aimer, de servir & d'honorer Dieu.

C'a esté par cette forte impression de la majesté de Dieu & de la grande pureté de cœur qu'il demande dans ceux qui le servent, qu'elle est entrée dans ces grands sentimens de penitence & d'amour pour Dieu, où elle a esté depuis quelque temps. Ils estoient si ardens que souvent ils la faisoient fondre en larmes pendant qu'elle estoit avec moy. Et si elle n'a point eu de peine de se voir preste à mourir, c'est qu'elle regardoit la mort comme la seule chose qui pouvoit détruire en elle le peché, & la tirer d'un estat où elle se voyoit toûjours exposée à offencer Dieu, & à n'user pas assez fidellement de ses graces.

Digitized by Google

Il eſt juſte, Monſieur, que ceux qui luy ont fait l'honneur de l'aimer, entrent dans les ſentimens qu'elle avoit, & que puis qu'elle s'eſt eſtimé ſi redevable à la juſtice de Dieu, ils tâchent d'y ſatisfaire pour elle par les prieres & les bonnes œuvres maintenant qu'elle eſt hors d'eſtat d'y ſatisfaire autrement que par les ſouffrances. C'eſt la grace que je vous demande pour elle, vous conjurant de luy donner quelque part à vos ſaints ſacrifices. J'eſpere que voſtre charité vous portera à vous ſouvenir auſſi de moy, qui ſuis avec tout le reſpect & toute la reconnoiſſance que je dois.

Le 10. Nov. 1669.

LETTRE LXXXV.

A une Demoiſelle.

Il luy repreſente la ſoûmiſſion tranquile qu'on doit avoir à la volonté de Dieu dans les traverſes de cette vie, & luy dit ſon ſentiment ſur une lettre circulaire où l'on avoit parlé avec beaucoup d'éloge d'une de ſes ſœurs nouvellement morte.

MADEMOISELLE,

J'ay apris de diverſes perſonnes que vous eſtiez incommodée, & que l'on ne doutoit point que l'eſtat où vous voyez les affaîres de voſtre famille, & le retardement que l'on apporte à y mettre quelque ordre, n'en fuſt la cauſe. Ce ſeroit aſſez de vous ſçavoir dans quelques ſouffrances pour me croire obligé de vous témoigner la part que j'y prens, & de vous encourager à en faire tout l'uſage que vous devez pour voſtre ſanctification. Car quelque difficile & quelque indifferent que vous pretendiez que je ſois, je ne laiſſe pas d'avoir toute l'affection que je dois pour les perſonnes avec qui

Digitized by Google

Dieu a permis que j'euſſe quelque liaiſon, & de leur ſouhaiter tout le bien qu'il veut que je leur ſouhaite. Mais quand je conſidere le ſujet de l'affliction où j'apprens que vous eſtes, je me ſens doublement obligé de ne pas demeurer dans le ſilence, puiſque je ne le pourrois faire ſans manquer à ceque je vous dois ſelon Dieu.

Ce pourroit-il donc faire, Mademoiſelle, que vous fuſſiez encore ſi peu avancée dans la pratique de la ſoumiſſion à la volonté de Dieu, que les evenemens contraires à ce que vous croyez deſirer pour ſa gloire, fiſſent des impreſſions ſi fâcheuſes ſur voſtre eſprit, que le corps en demeuraſt accablé? Si cela eſtoit, ne pourrois-je pas vous dire conformément à ce que noſtre Seigneur dît à S. Pierre: Quoy! *vous avez encore vous-meſme ſi peu d'intelligence?* Quoy! vous n'avez point encore apris à regarder toutes ſortes d'evenemens en Dieu quelque contraires qu'ils paroiſſent à vos plus juſtes deſſeins, & à trouver voſtre joie, voſtre paix, & voſtre conſolation dans ce regard? *En ſaint Mat. 15. 16.*

Je ſçay que quand on aime Dieu, on eſt extrémement ſenſible à ſes intereſts,

& qu'il ne ſe peut que l'on ne ſoit fort touché des oppoſitions qu'il ſemble que les creatures mettent à l'execution de ſes deſſeins. Mais ſi nous conſiderons que quand il luy plaira, il diſſipera toutes ces oppoſitions, & qu'elles ne ſubſiſtent que parcequ'il le permet, nous nous attacherons bien pluſtoſt à adorer cét ordre de ſa divine volonté, & à nous y ſoumettre humblement, qu'à blâmer les perſonnes qui forment ces obſtacles, & à nous en affliger.

Pour moy je vous avouë que je me trouve dans de ſi profondes tenebres que le ſeul moyen qui me reſte pour connoiſtre la volonté de Dieu, eſt de conſiderer & de ſuivre tout ce qui arrive, par cequ'il eſt ſans doute que Dieu fait toûjours cequ'il veut, & que, comme dit S. Auguſtin, ſi une choſe n'arrive pas, c'eſt une marque que Dieu ne la veut pas. Et c'eſt cequi nous oblige dans toutes ſortes devenemens d'avoir une parfaite fidelité à conformer noſtre volonté à celle de Dieu. Pour ceqni eſt de l'avenir, comme la pluſpart des choſes ne dépendent pas de nous, tout ceque nous pouvons faire eſt de tâcher que les de-

Digitized by Google

ſirs que nous en avons ſoient conformes aux regles de la verité & de la juſtice, & enſuite de les abandonner à Dieu avec un entier dégagement, en ſorte que ſi tout le contraire arrive, nous n'en ſoyons point ébranlez, mais que nous demeurions auſſi pleins de paix, de confiance & de joie, que ſi ceque nous avions ſouhaité eſtoit arrivé, par ceque nous ne devons rien deſirer que cequ'il plaiſt à Dieu d'ordonner.

Quand on eſt bien eſtabli dans ces diſpoſitions, l'eſprit ne s'abat pas ſi facilement, & ne ſe laiſſe pas aller à une mélancolie qui affoibliſſe le corps & mine ſa ſanté. Il le ſoûtient au contraire & le fortifie. Et ainſi, comme je ne doute point que vous ne vous ſoiez appliquée à vous eſtablir dans ces diſpoſitions, j'aime mieux croire que vos infirmitez viennent de ceque vous ne ménagez pas aſſez voſtre ſanté, & que vous vouléz vivre plus auſterement qu'il ne convient à voſtre eſtat, & que Dieu ne demande de vous. Peut-eſtre auſſi que vous vous laiſſez trop aller au dégoût & au mépris des perſonnes avec qui vous vivez dans la veuë de leurs imperfec-

tions : cequi vous fait enſuite perdre toute eſperance de voir le changement que vous deſirez, & vous empeſche de voir le bien qui ſe pourroit faire par une conduite égale, ferme & accompagnée neanmoins de douceur & de patience. Je prie noſtre Seigneur de vous éclairer, & de vous donner toute la force & tout le courage dont vous avez beſoin pour vous ſupporter vous-meſme & les autres, & pour aimer à ſuivre ſa ſainte volonté. Demandez-luy pour moy, je vous ſuplie la meſme grace.

* La lettre circulaire qu'on a faite ſur le ſujet de ma ſœur dont vous me parlez, n'eſt point de moy. La verité eſt que ſi j'avois ſuivi mes ſentimens je l'aurois renvoyée, & en aurois fait imprimer une fort courte & fort ſimple pour donner avis de ſa mort aux maiſons de ſon ordre. J'ay une ſi grande oppoſition pour toutes ces loüanges qu'on donne aux perſonnes aprés leur mort, & dans leſquelles on ramaſſe tout ceque l'on s'imagine pour en faire des ſaints & des ſaintes, & je ſçay que la deffunte y avoit auſſi une ſi grande oppoſition, que je me ſuis fait une

Digitized by Google

extréme violence pour faire ceque j'ay fait, & qu'il n'y a eu que la crainte de faire rejetter une choſe que je croy tres-important d'eſtablir dans cette maiſon, qui me l'ait fait ſurmonter.

Ce n'eſt pas que cequi vous a edifié dans cette lettre ne ſoit vray, & ſi je ne l'avois pas cru, je n'aurois eu garde de le laiſſer paſſer. Mais je ſuis ſi plein de cette verité, que dans la mort des perſonnes les plus vertueuſes nous ne devons jamais prévenir les jugemens de Dieu par nos loüanges, que je reduits tout ce que nous devons faire en ces rencontres à conſerver dans noſtre cœur les preuves que nous pouvons avoir de leur bonne vie, à eſtablir ſur ce fondement l'eſperance que nous pouvons avoir de leur ſalut, à nous ſervir enſuite de cette eſperance pour nous conſoler de leur perte, à les imiter dans cequi nous y a paru de bon, & à adorer cependant en ſilence le jugement qu'il a plu à Dieu d'en porter.

Je croy que nous en devons demeurer là ſans vouloir trop répandre au dehors la ſainteté de ces perſonnes, & en faire un grand éclat, & que nous devons nous ſouvenir continuellement de ces

2. aux Cor. 2 18. paroles de S. Paul, *que celuy là ſeul eſt vraiment eſtimable à qui Dieu rend témoignage.* Et je vous avoüe que la crainte de prévenir ce témoignage de Dieu, me ferme la bouche preſque ſur tous les morts comme ſur tous les vivans, & fait que je me contente de prier Dieu pour les uns & pour les autres, en attendant, comme dit S. Paul,

1. Aux Cor. 4. 5. *le temps auquel le Seigneur viendra, qui produira dans la lumiere ce qui eſt caché dans les tenebres & découvrira les plus ſecretes penſées des cœurs: & alors chacun recevra de Dieu la loüange qui luy ſera deuë.*

Je ne ſçay ſi vous approuverez ma retenuë. Mais il me ſemble que ſaint Paul l'autoriſe ſi fort dans ces dernieres paroles que je viens de citer, que je ferois ſcrupule de me relâcher ſur ce point.

Le 20. Nov. 1669.

Digitized by Google

LETTRE LXXXVI.

A un Prelat.

Il luy repreſente les talens qu'il a pour ſe bien acquiter de ſa charge, & les moyens qu'il doit prendre pour s'y rendre irréprochable.

MONSEIGNEUR,
J'ay toujours attendu une voyeſeure pour m'acquiter de cequ'il me ſembloit qu'éxigeoit de moy l'ouverture de cœur avec laquelle il vous a plu de me dire vos ſentimens dans vôtre lettre du 17. du mois paſſé. Je vous avouë, Monſeigneur, qu'elle m'a jetté d'abord dans une grande confuſion, & que tout ce que j'ay pû faire a eſté de demander à noſtre Seigneur, qu'il recompenſaſt par de nouvelles lumieres & par une plus grande effuſion de ſa charité dans voſtre cœur, l'extréme humilité avec laquelle vous avez bien voulu faire attention aux choſes que je vous avois repreſentées. Mais depuis j'ay crû que je manquerois à la fidelité que je vous dois, ſi je differois de

vous rendre conte des ſentimens qu
j'ay eus devant Dieu ſur quelques point
de cette lettre ſi humble & ſi plein
d'admirables inſtructions pour moy
Permettez-moy de vous dire, M. com
me fit Abraham à Dieu meſme à qu
il craignoit de ſe rendre importun, &
avec qui il apprehendoit de prendr
Gen. 13. 27. trop de liberté : *Quia ſemel cœpi, loqua ad dominum meum cùm ſim pulvis & cinis*

La premiere choſe, M. que vous aves
eu la bonté de me répondre, eſt que vou
pourriez avoir de la peine ſi vous eſtie
preſſé de faire tout d'un coup plus qu
vous n'eſtes capable de faire en l'eſta
preſent, venant de vous retirer du com
merce du grand monde.

Sur quoy, M. il me ſemble que j'au
rois à vous répondre 1. qu'on ne peut
dire que vous veniez de vous retire
de ce commerce, puiſqu'il y a déja du
temps que vous en eſtes dégagé; qu'il
y a pluſieurs années que le monde n'a
plus pour vous ces aparences trompeu
ſes, dont S. Auguſtin dit qu'il ſe ſert
pour nous ſeduire ; *niſi fortè adhuc mundus amandus eſt tantâ rerum labe contritus, ut etiam ſpeciem ſeductionis amiſerit*; & que vous éprouvez heu-

reuſement avec combien de verité ce meſme Saint a dit, que le monde eſt plus à craindre lorſqu'il nous flatte que lorſqu'il nous oblige par ſes mauvais traitemens à le mépriſer. *Mundus quippe iſte periculoſior eſt blandus quàm moleſtus, & magis cavendus cùm ſe illicit diligi, quàm cùm admonet cogit que contemni.*

2. On ne peut dire qu'il y ait rien dans toute l'étenduë des fonctions de l'Epiſcopat dont vous ne ſoyez capable; & tout le monde reconnoiſt qu'on ne ſçauroit rien ajoûter aux lumieres, à la penetration & à l'étenduë d'eſprit, à la fermeté, à la facilité, & generalement à tous les autres talens que Dieu vous a donnez, qui eſtant joints au zele pour le ſalut des ames, font cette grace Epiſcopale laquelle a fait faire de ſi grandes actions aux ſaints Eveſques qui ont gouverné l'Egliſe dans tous les ſiecles, & dont pluſieurs n'ont eu qu'une partie des qualitez que Dieu a reünies en vous.

3. Il ne s'agit point de faire tout d'un coup ce dont vous eſtes capable, mais ſeulement de commencer ſerieuſement à le faire, d'executer ſans retardement

les resolutions que vous avez p
tant de fois, & d'entrer dans ce
pule si juste & si saint, que saint
gustin dit qu'il avoit, de donner
ques momens à d'autres choses qu
qui regardoit le bien de son Dio
Credo quòd noveris quanta sint in
nibus meis quibus ob diversas curas,
nostræ servitutis necessitas habet,
mihi pauciſſimæ gustæ temporis sti
tur, quas aliis rebus si impend
contra officium meum mihi facere
deor.

Vous sçavez, M. qu'il y a déja
sieurs années que vous remettez l
site de vostre Dioceſe. Vous avie
solu de faire cet esté estant à N.
des villages voisins. Ces petits ef
eussent pu attirer sur vous de plus g
des graces, & commençant par
pauvres & par les pasteurs des pau
Dieu peut-estre eust répandu su
riches de plus grandes benedicti
Vous aviez aussi resolu d'aller à N
mois d'Octobre. En menant là
ou trois personnes avec vous, & fa
avertir les Curez de disposer leurs
ples, vous eussiez pu en huit ou
jours confirmer un grand nombr

Digitized by Google

perſonnes, mettre quelque ordre parmy le Clergé de cette ville, dont la diviſion & le déreglement dans quelques-uns cauſent de tres-grands ſcandales, & laiſſer dans ce canton une bonne odeur, qui ſe ſeroit répanduë dans les autres, & y auroit pu diſpoſer les eſprits à profiter de vos peines quand vous auriez eſté en eſtat de vous y apliquer davantage. Ainſi travaillant peu à peu ſans diſcontinuer, vous auriez pu avancer ce grand ouvrage auquel Dieu vous apelle, & pour lequel il vous a donné des talens ſi extraordinaires.

Vous dites, M. que s'il falloit enviſager la vie que vous faites, comme une ſeparation de toutes les bagatelles qui vous donnent du divertiſſement, vous ne ſçavez ſi vous pourriez ſoutenir cet eſtat.

Il eſt bien certain M. que ſi ces bagatelles donnent du divertiſſement à un eſprit auſſi ſolide que le voſtre, & qui eſt ſi fort au deſſus de ce qui merite ce nom, ce ne peut eſtre que parceque ne vous trouvant pas apliqué entierement aux choſes qui ſeules pourroient vous donner une joye ſolide, elles vous empeſchent de reſſentir la peine que vous

pourriez avoir de n'eſtre pas dans cette ſerieuſe application. Dailleurs vous ſçavez, M. qu'il y a bien de la difference entre faire ſon divertiſſement de ces ſortes de choſes, ou en faire ſon occupation, & ſuſpendre pendant un temps tres-conſiderable l'uſage de tous les talens qu'on a reçus de Dieu. Car à l'égard du premier tout le monde en peut uſer ou s'en abſtenir ſelon le plus plus ou le moins de force & de perfection que l'on a : mais le ſecond ne peut eſtre permis particulierement à une perſonne qui eſt élevée à l'Epiſcopat ; ce qui a fait dire à ſaint Auguſtin ces belles paroles : *Non eſt Epiſcopatus artificium tranſigendæ vitæ fallacis.*

Vous ajoûtez, M. avec une extrême bonté, que je ne connois pas en moy de certaines miſeres, parceque Dieu m'a prévenu dés mon enfance.

Il eſt vray, M. qu'eſtant né dans une condition où l'on eſt fort éloigné des tentations qui ſe rencontrent dans les grandes naiſſances, je n'ay garde d'en avoir receu les atteintes. Mais l'on peut dire que la corruption eſt ſi generalement répanduë ſur tous les objets,

jets, qu'ils irritent tous noſtre concupiſcence, & qu'il n'y a point de condition ni d'eſtat où il n'y en ait de capables de faire des impreſſions malignes & dangereuſes.

Mais, M. j'ay reconnu par experience que rien ne nous fortifie davantage contre toutes ces illuſions, que le mépris que l'on en fait, & la fidelité que l'on a à faire le bien que l'on connoiſt. Car avec le temps les choſes qui paroiſſent les plus difficiles, deviennent aiſées, & l'on ſe trouve, comme ſans y penſer, dans une joye & une paix interieure qui ſurpaſſe tout ce que le monde a d'attraits & de charmes.

Il eſt vray que pour cela il ſe faut faire quelque violence, & commencer par ſe mépriſer ſoy-meſme pour mépriſer enſuite cequi eſt au monde, afin de ne s'attacher qu'à Dieu.

Et c'eſt, ce me ſemble, ceque ſaint Jacques nous a voulu aprendre, lors qu'aprés avoir dit, *que ce n'eſt pas en vain que l'Ecriture dit, que l'eſprit qui habite en nous, nous aime d'un amour de jalouſie*, il ajoûte, *qu'il donne auſſi ſa grace de plus en plus.* Car ce ſaint Apoſtre nous marque par l'union S. Jacq. 4. 5. 6.

de ces deux choſes, que lorſque par la fidelité à ne chercher que Dieu en toutes choſes, & à ne vouloir partager ni ſon cœur, ni ſes affections, ni ſon temps entre le Créateur & quelque créature que ce ſoit, on ne contriſte point le ſaint Eſprit *qui habite en nous & qui nous aime d'un amour de jalouſie, il nous donne ſa grace* avec abondance & ſe communique à nous *de plus en plus*, en ſorte qu'on ſe ſent toujours de plus en plus fortifié dans le mépris & l'a-
Là même verſion de *l'amour de ce monde, qui*
4. 4. *eſt une inimitié contre Dieu*, comme le déclare le meſme Apoſtre.

Vous me faites enſuite l'honneur de me témoigner combien vous ſentez la peſanteur de voſtre charge, & la reſolution où vous eſtes de vous en décharger, ſi vous ne voyez en vous le changement que vous deſirez.

Je ne puis, M. que je ne regarde cette diſpoſition comme une fort grande miſericorde que Dieu vous fait, & comme une choſe pour laquelle il ne faudroit pas peut-eſtre moins de force & de courage, que pour s'acquiter dignement des fonctions de l'Epiſcopat. Mais je vous ſupplie tres-humblemen

de conſiderer 1. que rien ne peut diminuer le poids de cette charge que la fidelité avec laquelle on s'en acquite. Noſtre Seigneur dans l'Evangile invite tous ceux qui ſont *fatiguez*, & qui ſont *chargez*, à aller à luy, & il leur promet de les *ſoulager*. Et que fait-il pour cela. *Prenez*, leur dit-il, *mon joug ſur vous & vous trouverez le repos de vos ames. Car mon joug eſt doux & mon fardeau eſt leger.* Ce n'eſt donc qu'en prenant ſur nous le joug de J.C. que nous trouverons dans toutes nos peines du ſoulagement, & noſtre veritable repos. Quand on veut faire quelque chemin on ſe décharge de toutes choſes; mais quand on veut ſuivre J.C. & aller aprés luy, il faut prendre ſa croix & la porter, & alors on ſe ſent ſoulagé & fortifié. Et c'eſt le deſir de rappeller dans ſa memoire le ſouvenir de cette verité qui eſt un des meilleurs motifs que les Eveſques de France ayent pu avoir de porter toujours une croix devant eux & ſur leur cœur.

En S. Mat. 11. 28. 29. 30.

4. Je vous ſupplie tres-humblement, M. de conſiderer qu'un changement tel que celuy que vous deſirez, ne peut s'obtenir & s'achever que par quelques

actions heroïques de penitence, & que noſtre Seigneur en parlant à S. Pierre a reduit celles qu'on devoit impoſer aux Paſteurs principalement au ſoin de paiſtre ſes brebis qui leur a confiées, & à l'amour qu'ils doivent avoir pour elles, qui leur doit faire ſupporter toutes les peines & les fatigues qui ſont inſeparables de ce ſoin.

Pour ce qui eſt, M. des retranchemens, je ne croy pas non plus que vous, qu'il faille commencer par des changemens notables dans voſtre maiſon, mais ſeulement par des changemens imperceptibles aux yeux des hommes & qui ne ſoient connus que de Dieu. Et ainſi je croy qu'ils pourroient conſiſter 1. à retrancher tous les deſirs qui vous porteroient à faire de nouvelles dépenſes, quelque petites qu'elles fuſſent, & à les ſacrifier à Dieu dans un eſprit de penitence. Et c'eſt de cette ſorte de retranchement que Tertullien a dit ces belles paroles: *Per continentiam negotiaberis magnam ſubſtantiam ſanctitatis:* 2. à ne differer pas davantage à vendre ces meubles inutiles qu'il y a ſi long-temps que vous avez deſſein de vendre, & tout ce que vous avez

de vaiſſelle d'argent qui n'eſt point neceſſaire, & qui ne peut ſervir qu'au feſte & à la magnificence.

Vous pourriez tirer de tres-grands avantages de ces retranchemens ; car vous en pourriez faire un petit fonds dont vous payeriez je ne ſçay combien de petites dettes à des ouvriers & à des marchands qui rempliſſent le monde de plaintes contre vous. Cela décrie voſtre conduite, & fait un tres-grand tort à voſtre reputation, ſans aller peut-eſtre juſques à vous. Mais il eſt de la reconnoiſſance que je dois à la bonté dont vous m'honorez de vous le faire ſçavoir : & je vous avouë que je ne puis aprendre ſans une extrême douleur, l'abus qu'en font ceux qui ſont peu attachez à vos intereſts. Vous ſçavez auſſi, M. que Dieu ne recommande rien davantage dans l'Ecriture ſainte que cette juſtice que l'on doit aux ouvriers de les payer auſſi-toſt aprés qu'ils ont travaillé. *Non morabitur opus mercenarii tui apud te uſque mane, ſed eâdem die reddes ei pretium laboris ſui ante ſolis occaſum, quia pauper eſt, & ex eo ſuſtentat animam ſuam, ne clamet contra te ad Dominum, &* Levit. 19. 13. Deut. 24. 13.

reputetur tibi in peccatum. Il en eſt de meſme de vos Domeſtiques. Vous leur devez deſtiner tous les ans un fonds pour le payement de leurs gages, afin de les obliger à vous eſtre affectionnez & fidelles.

Voilà, M. des changemens, où il n'y a rien à craindre, & qui attireroient ſur vous & ſur voſtre dioceſe de grandes benedictions. L'eſprit de Dieu ne manquera pas de vous en inſpirer d'autres aprés que vous aurez fait ceux-là : & il n'eſt pas moins fécond & moins admirable dans les inventions qu'il ſuggére aux ames qui s'efforcent de luy eſtre fidelles, qu'il l'a eſté dans celles qu'il a inſpirées au Fils de Dieu pour noſtre amour, & qui feront dans tous les ſiecles & dans toute l'éternité l'objet de l'adoration de tous les Saints.

Pour ce qui eſt, M. du commandement que vous me faites, de demander à Dieu les choſes qui vous ſont neceſſaires pour l'accompliſſement de ſes deſſeins ; quelque indigne que je ſois, j'oſe dire que je ne ceſſe point de le luy demander, puiſque ſelon S. Auguſtin, le deſir ardent qu'on a pour

une choſe eſt une grande priere, & qu'on ne ſçauroit deſirer avec plus d'ardeur & d'aſſiduité que je tâche de faire, qu'il luy plaiſe de vous combler de toute la plenitude de ſes dons, & de vous rendre auſſi élevé en merite & en grace que vous l'eſtes par voſtre naiſſance dans le monde. Je ne devrois point finir cette lettre ſans vous demander pardon de la liberté avec laquelle je vous ay exprimé mes ſentimens, ſi je ne craignois d'offenſer la bonté avec laquelle vous m'avez témoigné deſirer que je le fiſſe, & pour me ſervir des termes de ſaint Auguſtin, *niſi hoc eſſet indicium minus præſumentis de charitate.*

Le 8. Ianvier 1670.

LETTRE LXXXVII.

A une perſonne qui eſtoit ſous ſa conduite.

Il l'exhorte à eſtre plus fidelle à Dieu ; plus ſoumiſe & plus reſpectueuſe envers ſon Confeſſeur.

MA FILLE,

Vous deſirez que je vous donne quelques avis touchant la peine où vous eſtes. Mais quel avis vous puis-je donner connoiſſant auſſi peu que je fais les diſpoſitions preſentes de voſtre cœur, & de quelle maniere vous vous acquitez de vos obligations ? Si c'eſt vous qui eſtes cauſe que l'on manque de charité pour vous par l'emportement de voſtre humeur, & par voſtre peu de docilité, quel avis voulez-vous qu'on vous donne ? Et ne voyez-vous pas que pour trouver le repos que vous cherchez, il faut ſerieuſement rentrer en vous-meſme, & changer de vie & de diſpoſition?

Vous voulez qu'on vous conſole,

comme ſi vous eſtiez toujours demeurée dans voſtre premier ferveur, & que vous ne vous fuſſiez point miſe, par le peu de ſoin que vous avez eu de vous attacher à Dieu, dans l'eſtat de ſechereſſe & de diſſipation où vous êtes maintenant. Quel avis donc vous peut-on donner ſinon celuy qui eſt donné dans l'Apocalypſe à l'Eveſque d'Epheſe : *Souvenez-vous de l'eſtat d'où vous eſtes décheuë, & faites-en penitence, & rentrez dans la pratique de vos premieres œuvres?* Cela n'eſt point, aprés tout, ſi difficile que vous pouvez penſer, pourveu qu'ayant auſſi peu de fermeté d'eſprit & de reſolution que vous en avez, vous vous adreſſiez à quelque perſonne de confiance, & que luy découvrant voſtre cœur avec la ſincerité que vous devez, vous la priez de vous aider à vous remettre dans vôtre devoir.

Tout vôtre trouble vient de ce que vous ne vous convertiſſez pas à Dieu de toute la plenitude de voſtre volonté, & que vous eſtés retenuë par des bagatelles qui vous empeſchent d'aller à luy. Cependant n'eſtes-vous pas bien malheureuſe de mener une vie tres-la-

borieuſe & tres-penitente ſans pouvoir eſperer qu'elle vous puiſſe eſtre utile pour voſtre ſalut, parce que voſtre cœur n'eſt point à Dieu comme il y devroit eſtre ; ce qui fait que vous êtes privée des conſolations que les ames qui ſont vrayment à luy reçoivent dans les plus grandes amertumes de la vie. Rentrez donc ſerieuſement en vous-meſme. Priez plus que vous ne faites, & faites ceque l'amour de voſtre ſalut vous oblige de faire, avec le plus d'humilité & de ſoumiſſion qu'il vous ſera poſſible.

Au reſte je ne puis vous diſſimuler que j'ay eſté extrémement ſurpris & affligé en meſme temps d'aprendre ce que l'on me mande de vous. Quoy ! dans le temps où vous devriez eſtre plus humble, plus ſoumiſe, & plus recueillie, vous oſez faire paroiſtre à voſtre Confeſſeur voſtre mauvaiſe humeur & voſtre orgueil, luy qui eſt la perſonne du monde à qui vous devez plus de reſpect. Je ne l'ay pas apris de luy, mais d'une perſonne qui vous aime & qui eſt toute ſcandaliſée de voſtre conduite à ſon égard. Et en effet qui ne le ſeroit pas, vous voyant

Digitized by Google

assez hardie pour improuver hautement sa conduite, & pour oser le blasmer en presence de plusieurs personnes lorsqu'il vous prive de la communion? De qui avez-vous pu aprendre ces leçons que de ces gens dont vous vous estes plainte à moy-mesme, & en qui vous ne pouviez alors aprouver une si grande témerité? Faut-il que leur exemple ait esté plus fort sur vostre esprit, que les raisons qui faisoient alors que vous les condamniez si fortement? Je vous assure que je suis extrémement mécontent de cette liberté criminelle, & je ne sçay pas pourquoy ceux qui ont authorité sur vous, ne la repriment pas comme ils le devroient.

Mais vous ne vous contentez pas de parler de vostre Confesseur sans discretion devant quelques personnes. Vous osez luy parler à luy-mesme sans respect, & improuver cequ'il vous prescrit. Comment pouvez-vous traiter ainsi le Ministre de J. C. & celuy que vous devez regarder comme vostre juge & vostre pere, qui vous tient la place de Dieu, & qui doit estre vostre intercesseur & vostre mediateur auprés de luy? Pouvez-vous donner des marques plus

ſenſibles de voſtre relâchement que de vous élever au deſſus de celuy que vous devriez reſpecter & honorer par tant de raiſons?

Je vous prie de conſiderer devant Dieu combien cette conduite eſt éloignée, je ne dis pas de celle que vous avez gardée dans le temps que vous travailliez ſerieuſement à vous donner toute à Dieu, mais meſme de celle que vous ſuiviez lorſque vous n'en aviez encore que de foibles deſirs. Penſez-y je vous en conjure, & ſervez-vous du temps où vous allez entrer qui eſt un temps d'indulgence, pour vous renouveller & pour changer entierement de conduite. Je prie noſtre Seigneur de vous donner les lumieres & les graces dont vous avez beſoin pour cela, & de vous faire connoiſtre avec combien d'affection pour voſtre bien je vous ay écrit cecy.

Le 1. *Fevr.* 1670.

LETTRE LXXXVIII.

A une Religieuſe.

Il luy enſeigne comme elle doit bien faire connoiſtre le fonds de ſa conſcience pour eſtre ſecouruë ſelon ſes beſoins, & le moyen qu'elle doit prendre pour faire exactement une confeſſion generale. Il l'exhorte à prendre pour une excellente penitence la mortification d'être dans un exercice qui l'empeſche de s'apliquer autant à Dieu qu'elle voudroit.

MA Sœur,

Vous ne devez point douter que je n'aprouve fort la conduite que vous avez tenuë en priant beaucoup Dieu avant que de me répondre, puiſque vous voyez que je l'ay moy-meſme ſuivie en differant ſi long-temps à vous écrire. Je ſouhaite extrémement que le choix que vous faites d'une perſonne pour qui vous ayez une entiere ouverture de cœur, vienne de Dieu, puiſque cela eſtant, il ne ſe peut faire que cette perſonne ne vous ſoit utile, quand meſme elle n'auroit pas toute la capacité que pourroit avoir un autre pour qui vous n'auriez pas cette ouverture. Car il eſt

certain qu'il eſt neceſſaire que vous donniez une parfaite connoiſſance du fond de voſtre cœur, & de tout le bien & de tout le mal que vous y connoiſſez pour qu'on puiſſe vous ſervir utilement.

Mais je ne ſçay ſi la maniere dont vous vous propoſez de donner cette connoiſſance ſera la plus utile, & ſi elle eſt abſolument neceſſaire. Je ſupoſe que cette confiance ſera égale pour cette perſonne, de quelque maniere que l'on juge à propos que vous luy rendiez conte de l'eſtat de voſtre conſcience. Et cela ſupoſé, je croy qu'il faut commencer par cette reveuë generale que vous deſirez faire ſur toute vôtre vie; & aprés que vous l'aurez faite le plus exactement qu'il vous ſera poſſible, ce ſera à la perſonne de qui vous deſirez prendre conſeil à juger de ceque Dieu demande de vous, & de cequ'il ſera à propos que vous faſſiez pour ſa plus grande gloire & pour l'avancement de voſtre ſalut.

Je ſuis donc d'avis que vous ne differiez pas davantage à faire cette reveuë, & que pour cela vous preniez tous les jours, du conſentement de voſtre Superieure, une demi-heure pour vous

Digitized by Google

apliquer à écrire les choſes principales. Mais avant que de commencer, prenez quelques jours pour demander à noſtre Seigneur J. C. la grace de faire cette reveuë dans un parfait dégagement de vous-meſme, & d'entrer par ſa lumiere dans la connoiſſance de toutes vos infidelitez, afin de les reparer enſuite par une grande fidelité.

Partagez-donc voſtre vie en differens eſtats. Examinez tout ce qui s'eſt paſſé depuis voſtre enfance juſques à voſtre entrée en Religion; depuis voſtre entrée en Religion juſqu'à voſtre noviciat; depuis voſtre noviciat juſqu'à voſtre profeſſion; depuis voſtre profeſſion juſqu'à ceque vous ſoyez entrée dans la Communauté; & depuis voſtre entrée à la Communauté juſques à preſent. Regardez dans chaque eſtat la paſſion qui a eſté la plus dominante en vous, tous les effets qu'elle y a produits, les mauvaiſes habitudes que vous avez contractées, leur durée & leurs mauvaiſes ſuites; les graces particulieres que vous y avez receuës de Dieu, & les vertus auſquelles vous avez eſté le plus portée; enfin la fidelité ou l'infidelité que

vous avez euë à vous rendre digne des ſacremens,& à en faire un bon uſage.

Marquez en peu de mots les choſes qui ſe preſenteront à voſtre eſprit ſans beaucoup vous eſtendre, c'eſt à dire, ſeulement ce qui peut ſervir à augmenter ou diminuer la bonté ou la malice de vos actions. Car ce que je vous propoſe n'eſt pas de faire une revuë ſeulement pour vous confeſſer, où d'ordinaire on ne met que les choſes dont on ſe ſent coupable & dont on ſe croit obligé de s'accuſer, mais une revuë generale pour donner une entiere connoiſſance de voſtre ame. Il faut y mettre le bien & le mal avec une entiere ſimplicité & une ſoumiſſion égale à l'ordre que l'on vous en donne. Il n'y a rien qui preſſe. Vous pouvez prendre tout le temps qui eſt neceſſaire pour cela, & aprés que les choſes ſeront faites ou à meſure qu'elles ſe feront, ſi vous ne voulez pas garder les papiers, vous les envoyerez l'un aprés l'autre ſuivant la diviſion des eſtats differens que je vous ay marquez.

Vous aurez peut-eſtre de la peine à comprendre l'utilité que vous pourrez tirer de cette maniere de vous faire

connoiſtre. Mais j'eſpere qu'avec le temps vous n'aurez pas de peine à le connoiſtre; & il y a bien des raiſons qui font que je ſouhaite que vous le faſſiez de la ſorte. Ne faites pas neanmoins difficulté de me mander les repugnances que vous y pouvez avoir. Car je ſuis bien-aiſe que vous commenciez meſme par là à ouvrir voſtre cœur.

Je vous recommande ſur tout de vous appliquer à cela ſans inquietude & ſans empreſſement, n'attendant que de Dieu la lumiere dont vous avez beſoin pour reconnoiſtre vos fautes & vos infidelitez. Et lorſque vous les aurez connuës, adorez la bonté avec laquelle noſtre Seigneur vous a ſuportée, & a luy-même expié toutes ces fautes en mourant pour vous ſur la croix. Animez-vous à la reconnoiſſance d'une ſi grande charité, & ſouvenez-vous que ce qu'elle demande de vous, eſt que vous ne viviez que pour celuy qui eſt mort pour vous, & qui vous a lavée & purifiée dans ſon ſang de toutes vos fautes, & qui vous a préſervée de toutes celles que vous n'avez pas commiſes.

* Je tombe d'accord que voſtre employ eſt accompagné des perils que vous

me marquez : mais auſſi il faut reconnoiſtre qu'il eſt tres-ſaint en ſoy & tres-propre à vous ſanctifier, & que l'obeïſſance qui vous y applique, & la charité que vous rendez à vos ſœurs, peuvent ſupléer à tous les autres exercices de pieté auſquels vous tâchiez de vous appliquer auparavant, & pour leſquels noſtre Seigneur vous donne tant d'attraits : outre que vous pouvez faire toutes les fonctions de voſtre charge dans cet eſprit d'oraiſon, de retraite interieure, de ſilence & de patience, que Dieu demande de vous.

Comme vous devez toûjours regarder J. C. dans toutes vos malades, & vous reſſouvenir qu'il a dit luy-même, qu'il prendroit ce qu'on aura fait aux moindres des ſiens, comme ſi on l'avoit fait à luy-meſme, & qu'il ne laiſſera pas *ſans recompenſe un verre d'eau froide qu'on leur aura donné en ſon nom*, tout ceque vous faites auprés de vos malades vous peut ſervir à vous élever à luy, & à luy donner des marques de voſtre amour.

En ſaint Mat. 25. 40. Là meſ. v. 10. 42.

Ce n'eſt pas qu'il faille negliger les heures qui vous ſont marquées pour la priere. Au contraire il faut y eſtre plus

fidelle que jamais. Et ſi vous ne pouvez pas à cauſe de vos malades, la faire avec la Communauté, prenez d'autres heures, & ménagez ſi bien voſtre temps que vous trouviez toûjours une demi-heure le matin & une demi-heure le ſoir pour répandre voſtre cœur en la preſence de Dieu, & pour le luy offrir, afin qu'il détruiſe tout ce qui y eſt oppoſé à ſes deſſeins, & qu'il le rempliſſe de l'amour & de la connoiſſance de ſa ſainte volonté.

* N'ayez point de peine de ce que voſtre Superieure vous a retranché toutes les penitences que vous aviez coûtume de faire. Elle l'a fait tres-ſagement. Et tout ce que vous avez à faire de voſtre coſté, eſt de continuer d'offrir à Dieu tout ce que vous faites pour le ſervice de vos malades dans un eſprit de penitence. Cét eſprit de penitence eſt toûjours accompagné d'amour, & eſt l'effet meſme de l'amour. Ce vray amour de Dieu vous doit eſtre un ſuplément à toutes choſes; en ſorte que plus on vous retranchera d'exercices exterieures de pieté, vous ayez ſoin de faire avec un plus grand amour & un plus grand deſir de plaire à Dieu,

Digitized by Google

ce qui vous eſt preſcrit, & ce que la charge où vous eſtes demande de vos ſoins & de voſtre application.

Il eſt certain que c'eſt un grand ſujet de peine à une perſonne qui eſt conſacrée à Dieu, & qui cherche à s'unir à luy, d'eſtre obligée de s'appliquer à de certains exercices exterieurs, dont l'éloignement donne à l'ame une paix ſi aimable & ſi douce. Mais la peine meſme que noſtre ame ſent dans ces occupations, doit eſtre alors noſtre conſolation. Car il n'y point d'eſtat plus aſſuré dans la vie chreſtienne que la penitence, & il n'y a point de penitence plus dure que celle d'une ame qui ſentant un violent attrait pour s'apliquer à Dieu, ſe voit neanmoins preſque toûjours comme bannie de ſa preſence par la diverſité des ſoins qu'elle eſt obligée de prendre.

Une ame qui agrée cét eſtat avec une grande ſoûmiſſion à Dieu, & qui le ſuporte avec patience, fait ſon purgatoire en ce monde ; & toute ſa vie eſt aſſurément devant luy comme un perpetuel ſacrifice.

A quoy elle doit bien prendre garde dans cét eſtat, c'eſt que le trouble &

l'agitation qui en eſt inſeparable, ne paſſe pas plus avant que ſes ſens, ou au plus que ſon eſprit, & qu'il n'entre pas dans ſon cœur pour luy ravir la paix interieure, qui eſt le plus grand treſor que l'on puiſſe poſſeder en ce monde. Cela n'empeſche pas que nous ne puiſſions deſirer de nous voir délivrez de ces ſortes d'emplois, pourveu que ce deſir ne vienne pas d'impatience & de lâcheté, & qu'il ſoit accompagné d'une ſoûmiſſion aux ordres de Dieu ſi pure & ſi tranquile, que nous ſoyons preſts de demeurer dans ces emplois ſans la moindre repugnance volontaire, & ſans en témoigner le moindre dégouſt, tout autant de temps qu'il plaiſt à Dieu, de nous y retenir.

Le 25. Mars 1670.

Digitized by Google

LETTRE LXXXIX.

A une Dame.

Il luy marque la ſoûmiſſion qu'elle doit avoir pour ſes Confeſſeurs.

MADAME,

Je ne ſçay ſurquoy vous avez jugé que je vous ay parlé dans mon dernier billet ſans paraboles, puiſque je vous ay toûjours parlé avec la meſme liberté & la meſme ouverture ; ſi ce n'eſt que vous eſtes par la miſericorde de Dieu un peu mieux diſpoſée à entrer dans les choſes que je vous ay marquées, que vous n'eſtiez auparavant.

Vous dites, qu'il ne vous reſte plus qu'à eſtre convaincuë que l'on a ſujet d'agir à voſtre égard comme l'on fait, & que c'eſt avec juſtice que Dieu le permet. Mais quand vous vous ſerez long-temps exercée dans les pratiques que l'on vous a conſeillées, & que vous aurez travaillé ſerieuſement à humilier voſtre eſprit, en ne luy permettant pas

de s'égarer dans des recherches inutiles ſur voſtre eſtat & ſur les raiſons que l'on a de faire les choſes comme on les fait, vous ſerez bien-toſt convaincuë de l'un & de l'autre.

Voſtre mal vient de ce que vous n'avez jamais bien conçu que tout nous doit eſtre indifferent dans cette vie, & que pourveu qu'il n'y ait point de peché dans une choſe, elle nous doit autant plaire ſelon la volonté raiſonnable, quelque repugnance que nous puiſſions y avoir, que celles où nous concevons plus de douceur & de repos d'eſprit.

En effet nous ne ſçavons point veritablement ce qui nous eſt plus utile en cette vie. Et ce que vous ne ſçauriez concevoir que Dieu puiſſe permettre avec juſtice, peut avoir en Dieu des motifs pleins de ſageſſe & de bonté qui ſeront un jour, comme je l'eſpere, l'objet de voſtre reconnoiſſance & des loüanges eternelles que vous luy rendrez.

Mais il faut pour cela que vous ne vous embaraſſiez point à vouloir penetrer ce que Dieu vous tient caché, & que vous vous efforciez ſeulement de

ſuivre Dieu, & de vous ſoumettre aux ordres de ſa ſageſſe. C'eſt aſſez pour vous que ſes Miniſtres, qui vous conduiſent, ayent leurs raiſons, & qu'ils croyent que Dieu demande d'eux qu'ils en uſent comme ils font à voſtre égard. Reſolvez-vous donc, ſi vous voulez eſtre à Dieu ſerieuſement, de vous recüeillir en vous meſme, & de ne vous apliquer point à conſiderer ce que font les autres perſonnes de voſtre ſexe, ni la conduite que l'on tient ſur elles. C'eſt un amuſement qui ne peut ſervir qu'à diſſiper vôtre eſprit & vôtre cœur, qui n'ont pas beſoin d'être divertis, pour demeurer attachez à Dieu, qui doit ſeul occuper toutes vos penſées & toutes vos affections.

Pour ce qui eſt du ſouhait que vous faites de reſſentir la grace de la componction, c'eſt une foibleſſe d'eſprit, à laquelle il ne faut point du tout vous apliquer, & qu'il faut laiſſer paſſer comme ces penſées ſur le purgatoire, qui ſe preſentent à voſtre eſprit.

Tout cela ne vient que de ceque vous ne ſçavez, ni ceque c'eſt que la veritable componction, ni ce que c'eſt que le purgatoire,

purgatoire, & que celuy où vous desirez d'être, est un purgatoire chimerique que vous concevez comme il vous plaist, & qui n'a rien du purgatoire veritable. Les ames qui sont dans celuy-cy, ne veulent que ce qu'il plaist à Dieu, & ne voudroient pas estre un moment plûtost qu'il ne l'a ordonné hors des tenebres qui les environnent & des peines qu'elles endurent par la privation de celuy qu'elles aiment souverainement.

Je vous conseille donc d'abandonner ces souhaits que vous faites, qui n'ont rien de solide, & de ne les écoûter en aucune maniere, pour vous apliquer à ce que Dieu demande de vous, & aux exercices de penitence qui vous sont prescrits. C'est par la fidelité aux moindres choses qui vous sont ordonnées, que vous entrerez dans le veritable esprit de componction que Dieu demande de vous, & que vous meriterez d'avoir une place un jour dans le purgatoire des Saints.

Cette componction, Madame, consiste à reconnoistre devant Dieu vos miseres & les profondes blessures que le peché a faites en vostre ame, à vous

en humilier, à en gemir, & à recourir à J. C. comme à l'unique medecin qui peut vous guerir & vous mettre dans la liberté des enfans de Dieu.

Cette liberté ne conſiſte point du tout à vouloir penetrer les raiſons de la conduite qu'il tient ſur vous, mais à vous y ſoûmettre avec un profond reſpect, & à vous y abandonner avec amour. C'eſt la grace que je vous ſouhaite avec beaucoup d'ardeur, ne voyant rien qui puiſſe plus contribuer à voſtre avancement dans la vie chreſtienne que cette diſpoſition.

Le 17. Janv. 1671.

LETTRE XC.

A une Religieuse.

Il luy marque qu'il est bon de s'accoustumer à suspendre son jugement sur les choses dont on seroit porté à se plaindre. Il l'instruit sur une conduite blâmable que ternoient quelques personnes de sa Communauté; sur la dépendance absoluë où l'on doit estre de J. C. sur l'usage qu'elle doit faire de ses infirmitez, & des mortifications où elle estoit souvent exposée.

MA Sœur,

Je puis vous assurer que je n'ay fait aucun jugement à vostre desavantage, & que je n'ay attribué vostre silence qu'à vostre infirmité & à vos occupations.

Il y a long-temps que je me suis accoûtumé à suspendre mon jugement, lorsque les personnes ne font pas ce que je croirois qu'elles devroient faire, & que je me reserve à en juger aprés les avoir entenduës. Car si l'on en use autrement, le plus souvent il arrive qu'on ne fait que des jugemens témeraires, parce qu'on peut

avoir eu de fort bonnes raiſons de ne faire pas ce qu'il ſemble qu'on auroit dû faire. Ce qui m'eſt arrivé à voſtre égard me confirme dans cette conduite, dont je me trouve bien tous les jours, & qui ſert fort à demeurer dans le calme & dans la tranquilité d'eſprit dont on a beſoin dans noſtre miniſtere.

Vous ſçavez une partie de ce qui ſe paſſe chez vous à mon ſujet, & combien on y eſt peu touché de la reconnoiſſance que d'autres témoignent des petits ſervices qu'on tâche de leur rendre. Je vous aſſure neanmoins que je n'en ay pas moins de charité pour ces perſonnes; que je les offre tous les jours à Dieu; que je gemis continuellement pour elles devant luy, & que je ſuis plus diſpoſé que jamais à leur rendre toutes ſortes de ſervices, n'eſtant touché que de l'apprehenſion que Dieu ne leur impute tout ce qu'elles diſent par un eſprit & un zele qu'elles croyent bon, mais qui aſſurément ne l'eſt pas parce qu'il n'eſt point accompagné de cette *ſageſſe qui vient d'enhaut.* Car cette *ſageſſe*, comme dit S. Jacques *eſt amie de la paix; elle eſt moderé*

S. Jacq. 3. 15. 17.

équitable, susceptible de tout bien, docile, pleine de misericorde, & des fruits des bonnes œuvres; elle ne juge point; elle n'est point dissimulée. Demandez à Dieu qu'il répande dans mon cœur & dans le vostre cette divine sagesse, & qu'il en banisse cette autre sagesse, que le mesme Apostre appelle *terrestre, animale, diabolique*; qui fait qu'on a dans le cœur *une amertume de jalousie & un esprit de contention:* car cela ne peut subsister avec la grace & l'esprit de J. C. qui veut que nous apprenions de luy qu'il est *doux & humble de cœur.* *Là mes. v. 15.*

Pour ce qui est de vous, ma Sœur, humiliez-vous sans cesse dans la veuë de ses misericordes & des graces qu'il vous a faites; & considerez qu'elle doit estre la destruction de tout le vieil homme, & de l'amour propre en nous, pour que nous puissions dire avec S. Paul: *Ie vis, ou plustost ce n'est plus moy qui vis, mais c'est I. C. qui vit en moy.* Car il faut pour cela que ce soit J. C. & sa grace qui fasse tout en nous, & que ce soit par son amour & dans son amour que nous vivions & que nous agissions. *Aux Gal. 2. 20.*

Mais sur tout, souvenez-vous d'ajoûter toûjours avec ce grand Apostre: *Si je vis maintenant dans ce corps mortel, je vis en la foy du Fils de Dieu, qui m'a aimé, & qui s'est livré luy-mesme à la mort moy.* Car vous le devez adorer continuellement comme la source de tout le bien qui est en vous, & regarder l'amour qui l'a porté à se livrer à la mort pour vous, comme le principe de toutes les misericordes de Dieu sur nous. En sorte que vous ne devez jamais faire reflexion sur la moindre des graces que vous recevez, que vous ne vous disiez à vous-mesme: Helas! cette grace, ce secours, ce mouvement a coûté la mort à mon Sauveur; cette grace est le prix de son sang; il s'est donné luy-mesme pour me la meriter; & il me l'a meritée pour le temps mesme où j'estois dans la desobeïssance & la revolte contre luy, & où j'estois son ennemie & dans un attachement à une volonté toute opposée à celle de son Pere.

Là mesme.

Je ne prétens pas que vous vous étendiez si fort à chaque action, ni que vous employiez beaucoup de paroles mesme interieures à cela; mais que vous le fas-

ſiez par ces mouvemens & ces retours du cœur, qui expriment les choſes bien mieux que les paroles, & dont le langage eſt bien plus agreable à Dieu, parce que c'eſt ſon Eſprit meſme qui le forme en nous.

* J'aprouve fort que vous n'ayez pas fait la retraite que vous méditiez de faire, puiſque vos ſœurs avoient beſoin de vous pour leur ſoulagement. Ainſi ce que vous regardez comme un jugement de Dieu ſur vous, n'en eſt point un en effet, non plus que le refus que l'on fait de vous permettre les penitences que vous vous propoſiez de faire. Si vous perſeveriez dans ce ſentiment aprés cette déclaration que je vous fais, ce ſeroit une veritable preuve qu'il y a de la tentation dans ce deſir empreſſé des ſouffrances, que vous faites paroiſtre.

Je n'ay point aprés tout d'autre opinion de vous que celle que j'en dois avoir, & je n'ay point d'égard à celle que les autres en ont. Je ne fais pas meſme beaucoup de fond ſur voſtre incommodité habituelle, & je ne conſidere point ſi vous pouvez eſtre utile ou neceſſaire à voſtre communauté. Je tâche ſeulement de reconnoiſtre

ce que Dieu demande de vous, & ce qui dans l'ordre de ſa providence ſur vous, vous doit eſtre permis.

Je ſuis aſſuré que vous ne perdez rien, lorſque par obeïſſance vous ne ſuivez pas les mouvemens qui vous portent à des exercices exterieurs de penitence; & je veux bien vous avoüer que je conſidere que c'eſt à moy à en répondre devant Dieu. Mais quoique ce me ſoit un ſujet d'humiliation & de confuſion devant luy, dans la crainte que j'ay que mes propres tenebres ne m'empeſchent de bien diſcerner ce qu'il demande de vous à cét égard, je me conſole neanmoins ſur ce qu'on ne ſçauroit guere s'apliquer à ce qui vous regarde avec un plus grand dégagement de toute prévention, & avec un deſir plus ſincere de ne vous conduire point par mon eſprit, mais ſelon les regles & les maximes les plus ſaintes & les plus pures de l'Evangile.

Voila une confeſſion que je ne penſois pas vous faire, quand j'ay commencé à vous écrire: mais j'ay cru vous devoir mander confidemment ce que Dieu me met dans le cœur ſur voſtre ſujet. Que faut-il donc conclure de

tout cela ? C'eſt qu'avant que de vous permettre rien d'extraordinaire, il faut que vous ayez banni de voſtre cœur cette crainte des jugemens de Dieu, & ces penſées de reprobation qui ſont ſi mal fondées. Et c'eſt ce que vous ferez en tenant voſtre cœur humblement ſoumis aux ordres que l'on vous donne, & en l'accoûtumant à ne trouver ſa paix, ſon repos, ſa conſolation, ſa ſureté meſme, que dans l'obeïſſance. Ayez un peu patience, & noſtre Seigneur remplira abondamment le deſir qu'il vous inſpire ſur les ſouffrances. Cependant embraſſez avec joye les mortifications qui ſe preſentent à ſouffrir chaque jour, & qui ſont d'autant plus efficaces, qu'elles ne ſont connuës que de Dieu. Car luy ſeul voit l'eſprit de mortification avec lequel on ſe porte aux choſes qui paroiſſent communes, & qui ſont attachées aux obeïſſances & à la regularité.

Je vous ay dit que vous ne ſçaviez qu'une partie de ce qui ſe paſſe chez vous à mon ſujet ; car aſſurément vous ne ſçavez pas tout. Mais au reſte ſi j'avois à me conſoler du ſuccés que Dieu donne à mon travail, je ne man-

querois pas de consolation, car j'en ay encore receu beaucoup dans l'élection d'une Prieure que j'ay faite à N***. où j'ay trouvé une Communauté de veritables Religieuses avec qui Dieu m'a uni en peu de temps d'une maniere tout à fait chrestienne. Cette nouvelle Prieure me donne lieu d'esperer que Dieu achevera de les combler par elle de ses benedictions. Elle a une soûmission & une docilité admirable, jointe à une fermeté inflexible dans l'execution. Ce n'est qu'un cœur & qu'une ame avec toutes ses filles. Je vous dis cecy afin que vous priïez Dieu qu'il les conserve dans ces saintes dispositions, comme je prétens qu'elles prient pour vous, afin que la volonté de Dieu s'accomplisse également en nous tous, & qu'il nous donne un sincere desir de l'aimer, de le servir en esprit & en verité.

Le 28. Janv. 1671.

Digitized by Google

LETTRE XCI.

A une Dame.

Il l'exhorte à chercher des remedes contre ſes peines dans quelques lettres de Madame de Chantal, & à ſe tenir attachée à Dieu pour eſtre fortifiée dans ſes tentations.

MADAME,

Je ne ſuis point ſurpris de l'abatement où vous me mandez que vous eſtes. C'eſt la voye par laquelle Dieu vous diſpoſe à aller à luy : & je puis vous dire avec verité, que c'eſt la plus ſeure pour vous. Quand il ne vous reſteroit que les trois ou quatre paroles que vous m'avez marquées, c'en eſt aſſez. Il n'en faut pas d'avantage pour ſouffrir les plus grandes amertumes & les plus grandes afflictions d'eſprit.

Je vous prie de lire les extraits des lettres de Madame de Chantal qui ſont dans le premier volume des lettres de M. de S. Cyran. Vous y remarquerez une image de ce qui ſe paſſe en vous, & vous verrez que cette ſainte Reli-

gieuſe a paſſé toute ſa vie dans des diſpoſitions ſemblables aux voſtres.

Ne faites point difficulté, ſur ce que vous eſtes ſi éloignée de ſa vertu & de ſa pieté, de vous appliquer cequ'elle dit. C'eſt aſſez que l'on vous ordonne de conſiderer ce qui ſe paſſe en vous de la même maniere qu'on l'obligeoit de regarder cequi ſe paſſoit en elle, & que l'on vous conſeille de ſuivre à peu prés les avis que de tres-grands ſerviteurs de Dieu luy ont donnez. Comme je n'avois jamais lû les lettres de Monſieur de S. Cyran, je les ay priſes icy pour les lire, & j'ay eſté bien aiſe d'y trouver ces extraits, & dans ces extraits la pluſpart des choſes que je vous ay dites. Vous y verrez meſme que cette ſainte perſonne ſe ſoutenoit dans ſes peines preſque par les meſmes paroles & les meſmes conſiderations que Dieu a miſes dans voſtre cœur.

Vous avez un tres-grand avantage, qui eſt que vous n'avez plus à refléchir ſur le paſſé, ſi ce n'eſt pour rendre graces à Dieu de cequ'il vous a retirée de tous ces égaremens que vous avez marquez: & toute voſtre application doit eſtre de vous attacher à ce

qui ſe preſente chaque jour à ſouffrir, ſans permettre à voſtre eſprit de penſer au lendemain ni au paſſé. Et ainſi tout voſtre ſoin doit eſtre d'adorer la conduite & les jugemens de Dieu ſur vous, de vous y ſoumettre pour le temps preſent & pour l'éternité. Pourveu que vous demeuriez dans cette ſoumiſſion d'eſprit & cette docilité de cœur, vous devez eſtre aſſurée que quelque renverſement qui ſe faſſe dans voſtre imagination & dans la partie inferieure de voſtre ame, rien ne ſera capable de vous empêcher d'eſtre à Dieu comme il faut, & de luy plaire.

Je vous conſeille d'avoir une devotion particuliere à noſtre Seigneur J.C. tenté dans le deſert par le demon. Adorez-le ſouvent dans cette charité infinie qui l'a porté à vouloir bien ſouffrir que ce mal-heureux eſprit euſt aſſez de pouvoir ſur ſon corps pour le tranſporter du deſert ſur le haut du temple, du haut du temple ſur une montagne, & là luy preſenter des phantoſmes afin de l'engager à ſe proſterner devant luy & l'adorer. On ne fait pas aſſez de reflexion ſur ce profond aneantiſſement où le Fils de Dieu eſt entré

En ſaint Matth. 4. 5. & ſſ.

pour la consolation des ames chrestiennes, qui seroient exposées aux illusions & aux attaques de ce malin esprit.

Souvenez-vous donc, Madame, je vous prie, de ce que je vous ay dit souvent, qu'une seule chose vous est necessaire, qui est de vous tenir attachée aux ordres de Dieu & de ne vouloir que ce qu'il luy plaist. Mépriſez toutes ces reflexions qui vous viennent sur vos langueurs, sur vos foiblesses, sur vostre stupidité & vostre insensibilité prétenduës, sur la privation où vous pensez estre de l'amour de Dieu, & sur les peines éternelles qui vous sont préparées, puisqu'on vous assure que tout cela n'a de fondement que dans vostre imagination, & qu'il n'y a rien à craindre pour vous, pourveu que vous demeuriez soumise en tout cela à Dieu, & que vous moderiez le trop grand empressement que vous avez pour certaines manieres d'estre à luy, dont vous vous estes formé de grandes idées, & auſquelles vous ne devez point aſpirer, quelque bonnes qu'elles soient en elles-mesmes.

Cant. 6. 4. L'Epoux ordonne à l'Epouse dans le

cantique des cantiques, de détourner les yeux de dessus luy. Cependant une ame chrestienne n'est-elle pas obligée d'avoir Dieu toujours present & de n'envisager que luy dans ses actions? Ne doit-elle pas sans cesse rechercher les moyens de luy plaire, & estre uniquement appliquée à luy donner des marques de son respect & de son amour, en s'éloignant de toutes les créatures pour n'attacher ses yeux que sur luy? Elle y est sans doute obligée. Mais il y a une certaine maniere d'attacher ses yeux sur ce divin Epoux, qui l'oblige de s'éloigner & de disparoistre aux yeux d'une ame, parcequ'il ne voit pas en elle assez de soumission, de confiance, d'indifference & de resolution pour souffrir autant qu'il luy plaira les peines où il permet qu'elle se trouve.

David estoit bien éloigné de tomber dans ces défauts. Car aprés avoir dit que ses *yeux estoient continuellement élevez vers le Seigneur*, il ajoûte, que cequi faisoit qu'il les attachoit ainsi sur Dieu, c'est qu'il esperoit qu'il *le retireroit des pieges* que ses ennemis luy tendoient. Et c'est la disposition où *Ps.* 24. 8.

vous devez entrer ſi vous voulez poſſeder voſtre ame & ſentir le ſecours du Ciel. Car Dieu ne ſe plaiſt à ſe rendre preſent en nous dans nos peines, que lorſqu'il nous voit dans une ferme reſolution d'attendre avec patience qu'il nous en délivre, & que lorſque nous luy remettons entierement noſtre ſalut entre les mains.

Abandonnez-vous-y, je vous en conjure; & j'oſe vous aſſurer que vous éprouverez bien-toſt les effets de ſa preſence en voſtre cœur par la paix qu'il y fera naiſtre au milieu de tous les troubles qui l'agitent, & qu'ainſi ils deviendront le ſujet du triomphe de ſa grace en vous, & celuy de voſtre joye, mais d'une joye éternelle.

Le 6. Mars 1671.

LETTRE XCII.

A une Demoiſelle.

Il l'avertit que c'eſt elle-meſme qu'elle doit accuſer du retardement de ſon entiere converſion & l'inſtruit de l'obligation qu'elle avoit de ſouffrir humblement les contradictions & les humiliations.

MADEMOISELLE,

Ne dites point je vous prie, que ſi vous eſtiez plus ſecouruë, vous vous convertiriez entierement à Dieu. Mais reconnoiſſez humblement devant luy que le délay que vous apportez à voſtre parfaite converſion ne vient que de voſtre negligence & de voſtre peu de courage & de fidelité à ſuivre le mouvement de la grace.

Il eſt temps de changer ces ſortes de diſcours dont vous vous eſtes ſervie juſques à preſent pour couvrir la pente & l'inclination que vous avez à mener une vie languiſſante & pleine de deſirs qui ne viennent jamais à l'execution, & il y a aſſez long-temps que

vous vous trompez vous-meſme, & que vous vous abuſez ſous prétexte que vous avez beſoin de ſecours extraordinaires pour ſortir de l'eſtat où vous eſtes ; cequi eſt une pure illuſion. Car il ne faut pour cela que vous rendre fidelle à la lumiere qui vous fait voir la miſere de l'eſtat où vous vous eſtes engagée, & les voyes que vous devez prendre pour en ſortir.

On vous les a marquées. On ne refuſe point de vous y ſoutenir quand vous y ſerez entrée. Pourquoy-donc alleguer qu'il faut plus de grace & une preſence de pluſieurs jours, ſi ce n'eſt *pour chercher des excuſes dans ſon peché*, & pour faire croire qu'on n'eſt point obligé de ſe rendre.

Pſ. 140. 4.

Le S. Eſprit dit dans les Proverbes que *les ames trompeuſes errent dans leurs pechez.* Et qui ſont les ames trompeuſes, ſi ce ne ſont celles qui ne marchent point devant Dieu dans la rectitude & la ſimplicité du cœur ? Et ces ames *s'égarent* toujours, parceque leur vie n'eſt qu'un cercle & une revolution de pechez, parce qu'elles cherchent toujours cequ'il eſt impoſſible de trouver, qui eſt d'allier la chair avec

Aux Prov. 13 13.

l'eſprit, la terre avec le ciel ; & parce qu'enfin elles ne ſurmontent jamais la mauvaiſe habitude qui eſt en elles, ni l'attachement qu'elles ont à leur propre volonté.

Le pareſſeux veut & ne veut pas, dit encore le S. Eſprit dans le meſme livre. Il a de bons deſirs, mais il ne combat point ſes mauvaiſes inclinations. Il aime la vertu, mais il fuit la peine. Et parce qu'il fuit la peine, & qu'il ne veut pas eſtre à Dieu fortement & pleinement, dit un grand Saint, il traîne « en ne faiſant que des efforts interrompus, une volonté languiſſante & bleſſée, qui s'éleve d'un coſté, & tombe « de l'autre, & qui eſt toujours diviſée « contre elle-meſme. Ce n'eſt donc pas « aſſez d'avoir quelque amour pour le bien ; mais il faut faire ceque l'on doit pour obtenir de Dieu cette volonté pleine & forte, qui s'éleve au deſſus de la foibleſſe de la chair, & de toute l'oppoſition qu'elle trouve dans l'ame à faire le bien. Aux Prov. 14. 4. S. Aug. Conf. l. 8. c. 8. n. 3.

Dieu vous en preſentoit une occaſion dans ceque l'on vous avoit dit dans voſtre famille à voſtre déſavantage. Mais au lieu de ſouffrir humblement

cette petite contradiction, de rentrer en vous-meſme, & de conſiderer quelle confuſion vous meriteriez de porter aux yeux des hommes pour vos infidelitez paſſées, vous avez pris feu tout d'un coup, & vous n'avez pu vous empeſcher de faire éclater le fond d'orgueil qui eſt en vous, & qui ne vous permet pas de rien ſouffrir. Vous avez oublié que *les pechez ſe purifient*, comme dit le Sage, *par la miſericorde*, & que nous devons uſer de douceur envers nos freres & les ſupporter, afin que Dieu uſe de douceur envers nous & qu'il nous ſuporte.

Aux Prov. 15. 27.

Je dis la meſme choſe à l'égard du petit exercice de charité que vous aviez entrepris. Vous ne vous mettriez guére en peine de ſçavoir qui a pu porter Monſieur N. à vous l'interdire, ſi vous eſtiez perſuadée que vous avez beſoin de tout voſtre temps pour vous apliquer à vous-meſme, & à faire penitence, & pour vous mettre en eſtat de combattre ces paſſions mal-heureuſes qui ſont la cauſe de cette inſtabilité dont vous vous plaignez. Vous n'en ſortirez jamais qu'en pratiquant la retraite & l'humilité, & eſtant fidelle à vos obligations.

Digitized by Google

Ainſi plus vous vous repreſentiez d'humiliation dans la conduite qu'on a renuë ſur vous, plus vous aviez lieu de croire que c'eſtoit un remede que Dieu vous préparoit pour vous guerir de vos foibleſſes continuelles, & pour vous relever de vos cheutes.

Ne refuſez-donc plus une autre fois ce remede quand l'occaſion s'en preſentera. Humiliez-vous de ceque vous n'en avez pas fait l'uſage que vous deviez en cette rencontre; & tâchez de reparer devant les perſonnes qui ont eſté témoins de voſtre immortification & de voſtre impatience, le ſcandale que vous leur avez pu donner, en agiſſant dorénavant avec plus de douceur & de moderation. Je ſçay tout ce que vous pouvez alleguer pour vôtre juſtification. Mais je ſuis perſuadé qu'une ame vrayment humble & penitente ne trouve point d'excuſe qu'elle ne condamne, & qu'elle met toute ſa joye dans l'humiliation meſme qu'elle s'eſt attirée.

Je ne doute point que vous ne trouviez tout cecy auſſi difficile à ſuporter que les deux ou trois mots qui vous ont choquée dans ma lettre precedente.

Digitized by Google

Mais je vous ſupplie tres-humblement de croire que tout ce que je vous écrits ne part que de la charité que noſtre Seigneur m'a donnée pour vous, & de la douleur profonde que j'ay de ceque vous vous amuſez proprement à des bagatelles, pendant que l'édifice de voſtre ſalut ſe ruine, & de cequ'au lieu de bâtir ſur le fondement que Dieu a mis dans voſtre cœur *avec de l'or, de l'argent, & des pierres precieuſes*, comme parle l'Apoſtre, vous n'y bâtiſſez, comme il s'exprime encore, *qu'avec du bois, du foin & de la paille.* Et Dieu veuille que ce fondement puiſſe ſubſiſter, & ne ſoit pas entierement détruit au jour terrible, *où l'on jugera chacun ſelon ſes œuvres.*

1. aux Cor. 3.12.

Aux Rom. 2. 6.

Le 16. May 1671.

LETTRE XCIII.

A une Dame.

Il luy repreſente que la maladie eſt l'eſtat le plus aſſuré pour faire penitence. Il l'inſtruit ſur la confeſſion ; ſur l'uſage qu'elle doit faire de l'inclination à la priere qu'elle trouve dans ſon cœur ; ſur l'eſprit avec lequel elle doit pratiquer les penitences qu'on luy impoſe ; ſur les inégalitez auſquelles on eſt ſujet ; ſur la confiance qu'on doit avoir en une perſonne pour ſon ſalut ; ſur l'eſperance qu'elle doit avoir en Dieu ; & ſur le peu de fondement qu'ont de certaines perſonnes d'eſtre mécontentes de luy.

MADAME,

Je ne me dédis point de ceque je vous ay dit, touchant vos infirmitez ; & aſſurément vous les devez regarder comme une des marques les plus certaines que vous puiſſiez avoir de la miſericorde de Dieu à voſtre égard. Les langueurs qui ſont inſeparables des maladies, ne doivent point vous empeſcher d'entrer dans ce ſentiment : car eſtant ſouffertes dans un eſprit d'humilité & de penitence, elles peuvent

eſtre beaucoup utiles, pourveu que vous ne vous en laiſſiez point abatre, & que vous ayez l'aplication que vous devez pour ne vous point negliger. Prenez pour fondement de la vie ſpirituelle qui eſt la vie de tous les vrais chrêtiens, que nous ne ſommes jamais plus en état de faire noſtre ſalut que lorſque la volonté de Dieu s'accomplit en nous, & qu'ainſi il importe peu que nous reſſentions de la difficulté dans ſon ſervice, pourveu que nous ſoyons dans l'eſtat où il nous demande, & que nous ſoyons fideles à nous acquiter des obligations de cet eſtat. Et c'eſt l'avantage qu'on a dans les maladies ; car on ne peut douter que Dieu ne veuille qu'on les ſouffre avec patience & avec ſoumiſſion, & que ce ne ſoit l'unique exercice qu'il demande alors de nous.

Si le deſir que vous avez de faire penitence vient de Dieu, il vous fera ſupporter dans cet eſprit toutes vos infirmitez ; & bien loin de vous y ennuyer, & de vous impatienter, vous benirez Dieu de cequ'il n'y a rien de voſtre choix dans ceque vous endurez, & que c'eſt luy-meſme qui a la bonté de vous faire ſouffrir quelque choſe

pour

pour l'expiation de vos fautes. Tout ce qui ne vous porte point à ce reſpect & à cet amour pour les ordres de Dieu ſur vous, vous doit eſtre ſuſpect, de quelque bon motif qu'il ſe couvre.

* Ne vous inquietez point des difficultez où vous vous trouvez quand vous devez aller à confeſſe. Car encore que cette diſpoſition viénne de voſtre orgueil qui vous donne de la repugnance à vous accuſer vous-meſme, neanmoins elle ne vous nuira point ſi vous eſtes fidelle à la combatre, & ſi vous n'omettez rien de ceque vous devez faire pour la ſurmonter.

Et pour vous y aider, je vous conſeille de ne pas manquer tous les ſoirs de faire voſtre examen de conſcience, afin que ſi vous y remarquez quelque choſe qui vous oblige à vous en confeſſer, vous la marquiez ſur le papier avant que de vous coucher. C'eſt le veritable moyen de ne vous point tourmenter comme vous faites, pour rechercher vos fautes. Cela vous paroîtra d'abord un peu incommode; mais vous verrez dans la ſuite que vous en tirerez de tres-grands avantages. Il ne

faut mettre qu'un mot qui vous faſſ reſſouvenir de la faute, afin qu'il n'e arrive aucun inconvenient.

Que ſi lorſque vous eſtes aux pied du Preſtre vos idées ſe broüillent & s'effacent, & que vous diſiez les cho ſes autrement qu'elles ne ſe ſont paſ ſées ; quand vous viendrez à le con noiſtre, ne vous en mettez point en peine à moins que les choſes ne ſoien tres-conſiderables. Il ſuffit que pen dant que vous vous accuſez, vous par liez dans toute la ſincerité poſſible & ſelon les lumieres preſentes que vou avez. Que ſi aprés cela vous vous a percevez de quelque choſe qui vous ſoi échapé, humiliez-vous-en devant Dieu & reconnoiſſez le beſoin que vous a vez de ſa lumiere & de ſon ſecours non ſeulement pour faire le bien, mai pour le faire comme il faut.

* Regardez l'inclination que Die vous a donnée pour la priere comm une grande preuve de ſon amour. Ain apliquez-vous le plus que vous pou rez à ce ſaint exercice avec un gran ſentiment de reconnoiſſance de cequ veut bien vous ſouffrir en ſa preſenc & de cequ'il vous y attire luy-meſ

par la douceur que vous y trouvez. Repreſentez-luy ſans ceſſe vos miſeres, & travaillez pendant que vous vous ſentez animée de confiance & pleine de bons deſirs, à vous mettre en eſtat de demeurer ferme dans vos devoirs & dans la fidelité que vous luy devez durant le temps de la tentation. Car il ne faut pas croire que vous joüirez toujours d'un auſſi grand calme que celuy que vous éprouvez. Il viendra un temps où le demon s'éforcera de vous rengager dans le monde s'il peut, & ainſi il faudra combattre alors genereuſement, & ſurmonter tous ſes efforts par une humble perſeverance dans la pratique du bien que vous connoiſſez, & par les exercices de la penitence.

Vous dites que vous craignez de n'en pouvoir jamais faire, qui égale vos pechez. N'ayez point cette aprehenſion; pourveu que vous travailliez ſoigneuſement à faire croiſtre en vous l'amour que vous devez avoir pour celuy qui vous les doit remettre. *On a beaucoup remis* à la Magdeleine, *parcequ'elle a beaucoup aimé*; & toute ſa penitence a conſiſté à *répandre des larmes ſur les pieds de J. C. & à les eſſuyer de ſes* En ſaint Luc 7. 47 & 44.

cheveux. Mais elle a fait ces actions avec un grand amour ; & *c'eſt pour cela*, dit noſtre Seigneur, *qu'on luy a beaucoup remis de pechez*. Faites-donc avec un grand amour le peu que vôtre Confeſſeur vous a impoſé : mais faites-le auſſi avec beaucoup d'humilité, comme Madeleine qui ſe tint derriere J. C. à ſes pieds, s'eſtimant indigne de ſe preſenter devant luy.

Ne vous eſtonnez point auſſi de ce qu'il ſemble que la fermeté que vous aviez pour faire cequ'on vous avoit ordonné, ſe ſoit comme évanoüie. Il ne faut pas que vous croiyez, comme je viens de vous le dire, qu'on puiſſe demeurer long-temps en cette vie dans une meſme diſpoſition à l'égard d'une même choſe. Les ames les plus ſaintes & les plus éclairées ſe trouvent ſouvent ſur le panchant du précipice, & dans l'obſcurciſſement. Elles ont beſoin de s'exciter & de s'encourager elles-meſmes à s'acquiter de leurs obligations, & de ſe dire avec le Prophete Roy : *Pourquoy-donc, mon ame, vous laiſſez-vous abatre de douleur, & pourquoy me troublez-vous ? Attendez le ſecours de Dieu ; car j'eſpere que je luy*

Pſ. 41. 6. 7. ſelon l'Hebr.

rendray encore de publiques actions de graces comme à mon ſauveur & à mon Dieu. C'eſt ainſi qu'encore que vous vous trouviez quelquefois dans le dernier abatement à l'égard de certaines pratiques, il ne faut pas neanmoins laiſſer de tâcher d'y perſeverer, ou de les reprendre, ſi vous les avez interrompuës.

* Quant à ceque vous dites, qu'il vous ſeroit bien dur de vous découvrir à Monſieur N. ce n'eſt rien en comparaiſon du danger où vous vous expoſeriez en vous privant du ſecours & de la conſolation que vous recevriez ſi vous vous ouvriez entierement à luy. Il n'eſt pas étonnant que vous ne luy puiſſiez parler en confiance, veu les choſes que vous avez à luy communiquer, & le peu d'ouverture que vous avez euë pour luy juſques à preſent.

Il y a des confiances d'inclination & d'humeur, & il y en a d'autres de raiſon & de vertu. Les premieres prennent naiſſance en nous preſque ſans nous, c'eſt à dire, ſans reflexion, & elles nous doivent toujours eſtre ſuſpectes. Mais il y en a que la ſeule raiſon & la ſeule veuë de Dieu &

de nos obligations forment en nous ; & celles-là ſont les plus aſſurées & les plus utiles, & par conſequent les plus deſirables, quoiqu'elles coûtent beaucoup plus à acquerir, & qu'il ſe faille faire ſouvent bien de la violence pour s'y établir. On ne le fait qu'à force de vaincre toutes ſes reſiſtances, & en ſe mettant au deſſus des veuës d'inutilité, des dégouſts, & des rebuts qui ſe preſentent à l'eſprit. Il arrive meſme ordinairement, je ne ſçay par quel principe, que nous avons plus d'éloignement pour les perſonnes qui nous pourroient eſtre plus utiles, & que le mal meſme nous fait ſoulever le cœur contre le remede qui le doit guerir.

Un de vos plus grands maux, eſt de ceque vous vous figurez toujours qu'il n'y ait point de remedes pour vous, & que voſtre mal ſoit incurable. C'eſt une erreur viſible ; & les ſeules paroles que Monſieur N. vous a dites en renferment de tres-puiſſans. Pourquoy donc vous laiſſer abatre ? Et que ne tâchez-vous un peu de vous élever au deſſus de vous-meſme pour entrer dans ces ſentimens, que la raiſon

& la foy vous obligent d'avoir de Dieu, dont la bonté eſt infiniment au deſſus de tout ce que nous pouvons nous imaginer.

C'eſt de cette bonté que j'eſpere le changement de cette diſpoſition que vous me marquez, auſſi bien que celuy des diſpoſitions où ſont les perſonnes dont vous me parlez. Je croy que ſi elles ont eu de la joye de ſe voir délivrées de Monſieur N. elles n'ont pas moins de chagrin de voir qu'on ait deſtiné à eſtre Evêque un homme qu'elles n'aiment point. Pour ce qui eſt de moy, elles peuvent bien s'aſſurer qu'elles n'auront jamais ni triſteſſe ni joye de me voir dans les emplois dont vous me parlez. Il leur doit ſuffire que je me mêle auſſi peu de ce qui les regarde, que ſi je ne les avois en effet jamais connuës, quoique je les aye toujours preſentes dans mon eſprit, & que je demande pour elles à Dieu les graces qui leur ſont neceſſaires avec d'autant plus d'ardeur, que c'eſt ſans fondement & ſans raiſon qu'elles ne peuvent me vouloir du bien, aprés que j'ay toujours recherché & embraſſé avec joye les occaſions de les ſervir; &

je vous promets de ne rien oublier encore pour adoucir leur Prelat, & pour luy faire excuſer leur dernier emportement.

Ce qui me regarde eſt peu de choſe, & elles ne ſçauroient autant me mépriſer que je le merite. Mais pour ce qui eſt de m'accuſer d'ambition & de vouloir m'ériger en fondateur, je ne penſe pas, graces à Dieu, que cela me ſoit entré dans la penſée; & je prie noſtre Seigneur qu'il me faſſe la grace de n'avoir jamais à luy rendre conte d'aucun autre mal que de celuy-là. Mais au reſte, jugez par la diſpoſition où je ſuis à l'égard de telles perſonnes, de la reconnoiſſance que j'ay pour les bontez que vous me témoignez.

Le 9. Juin 1671.

Digitized by Google

LETTRE XCIV.

A une perſonne qui avoit pris confiance en luy.

Il l'exhorte à recourir à Dieu avec d'autant plus d'ardeur & de confiance qu'il a plus beſoin de ſa miſericorde; à ſe faire violence pour ne point differer de confeſſer ſes pechez; & à ſe ſoumettre aux avis qu'on luy donne.

MONSIEUR,

Je ne voy rien dans tout ceque vous me marquez par voſtre billet qui vous oblige de vous décourager & de quitter le deſſein que vous aviez formé de travailler ſerieuſement à ſervir Dieu & à remplir les obligations du chriſtianiſme. Tout cela prouve ſeulement que vous eſtes extrémement foible, que vos paſſions ſont encore fort vives, & que vous avez un tres-grand beſoin du ſecours de Dieu, & qu'ainſi vous devez recourir à la priere pour l'attirer en vous, afin de travailler à mortifier vos paſſions, & de les empeſcher qu'elles ne regnent dans voſtre cœur.

Digitized by Google

Et ne dites point que vous n'oseriez vous presenter devant Dieu dans les dispositions où vous estes. Car on vous a déja dit que ce sentiment estoit une pure tromperie du demon, & que quelque désagréables que soient à Dieu les choses qui nous occupent, nous ne devons point craindre de nous adresser à luy, quand c'est pour luy témoigner l'horreur que nous avons de ces choses, & la conviction où nous sommes que nous n'en pouvons estre délivrez que par son secours. Car au contraire nous devons alors l'implorer avec d'autant plus d'ardeur & de confiance en sa bonté, que ces choses sont plus opposées à sa saintеté, & que nous craignons plus de nous y engager.

Ce n'est donc qu'un artifice de vostre ennemy que ce faux respect pour Dieu qu'il vous inspire ; & ce n'est qu'un moyen pour vous affoiblir & vous engager dans le mal qu'il vous suggere. Mais si vous demeurez ferme dans vos resolutions, & si vous luy resistez genereusement, en conservant un desir tres-grand de ne faire rien d'indigne de la qualité de chrestien que vous portez, tout cela se dissipera, & vous

Digitized by Google

verrez que Dieu aura eu tres-agréable voſtre reſiſtance.

Ayez-donc recours à luy, comme à voſtre veritable medecin, qui eſt tout plein de charité pour vous, & qui ne cherche qu'à vous en faire reſſentir les effets. Il le fera ſans doute ſi vous continuez à veiller ſur vous-meſme & ſi vous eſtes fidelle à le prier. Devez-vous eſtre ſurpris d'avoir tant de peine à ſurmonter vos paſſions, vous y étant ſi peu appliqué juſques icy? Et croyez-vous qu'on change tout d'un coup, & qu'on devienne doux & humble, ſans qu'il en coûte beaucoup de gemiſſemens de peines, & de mortifications? Et n'eſt-ce pas pour cela que noſtre Seigneur a dit que *le Royaume du Ciel ſouffre violence, & qu'il n'y a que ceux qui ſe font cette violence qui le raviſſent.* En ſaint Mat. 11. 12.

Ainſi toutes ces penſées que vous avez de voſtre perte eternelle & de l'inutilité des choſes que vous faites, ne viennent que de pareſſe, & d'une puſillanimité à laquelle une ame chreſtienne ne ſe doit jamais laiſſer aller. Au contraire il faut toûjours s'animer, & eſtre dans la diſpoſition de faire toutes choſes pour

plaire à Dieu, quand meſme on ſe croiroit entierement indigne de ſes miſericordes, en ſe ſouvenant de ces paroles de S. Pierre: *Dieu nous attend avec patience, ne voulant point qu'aucun periſſe, mais que tous retournent à luy par la penitence.*

2. Ep de S. Pierre, 3. 9.

* On peut témoigner à un Confeſſeur qu'on ſeroit bien-aiſe qu'il differaſt de donner l'abſolution, afin d'entrer de plus en plus dans les diſpoſitions de douleur & de contrition où il eſt neceſſaire qu'on ſoit pour recevoir du Sacrement de penitence le fruit que l'on en eſpere: mais il ne faut pas pour cela differer de ſe confeſſer, c'eſt à dire, de s'accuſer de ſes pechez. Car il le faut toujours faire le plûtoſt qu'on peut.

On ne doit point non plus ſe diſpenſer de dire à ſon Confeſſeur l'eſtat d'affoibliſſement où l'on ſe trouve touchant ſes paſſions dominantes, afin de recevoir de luy les avis & les ſecours dont on a beſoin pour ne pas ſuccomber aux attaques qu'elles nous livrent. Ainſi bien loin de vous diſpenſer de vous preſenter à voſtre Confeſſeur lorſque vous vous ſentirez dans ces affoibliſſemens, je vous déclare qu'il n'y a rien que vous

deviez combattre avec plus de force que cette disposition, & que vous ne devez jamais y manquer.

C'est par tous ces ménagemens que vous vous trouvez affoibly au point où vous l'estes: & vous n'aurez de force pour servir Dieu avec fidelité qu'à proportion que vous vous assujettirez aux choses que l'on vous fait voir estre d'obligation pour remplir vos devoirs envers Dieu & envers le prochain.

Mais helas! on ne veut guere estre conduit qu'à condition qu'on se conduira soy-mesme, & qu'on ne fera ce qui sera conseillé par un Confesseur ou un Directeur, qu'autant que cela pourra s'accorder à la lumiere & à l'inclination que l'on a.

Tâchez, Monsieur, en vous élevant au dessus de toutes ces foiblesses, d'employer saintement ce qui reste de temps jusques à la Toussaints pour vous disposer à recevoir nostre Seigneur, afin qu'il vienne luy-mesme estre vostre force & vostre soûtien.

Le 12. Juillet 1671.

LETTRE XCV.

A une Religieuſe.

Il l'exhorte à combattre courageuſement ſes défauts ; à ſupporter paiſiblement ſes foibleſſes & le peu de connoiſſance qu'elle a d'elle-même ; à rendre conforme à ſon eſtat l'affection qu'elle peut devoir à quelques perſonnes ; à ſe dégager adroitement des converſations du monde ; à recourir à I. C. dans ſes beſoins, indépendamment du ſecours qu'elle peut recevoir par ſes Miniſtres ; à ne ſe point laiſſer décourager par les difficultez & les obſtacles.

MA Sœur,

Vous ne devez pas eſtre ſurpriſe de voir en vous deux mouvemens ſi differents & ſi oppoſez touchant l'amour de voſtre propre abjection. Ce ſont ces deux loix dont parle ſaint Paul, qui ſe combattent l'une l'autre. Et ſi ce grand Saint aprés avoir tant travaillé pour J. C. & avoir receu de luy des graces & des faveurs ſi extraordinaires, a eſté contraint par la violence de ce combat qu'il reſſentoit en luy-meſme, de s'écrier : *Mal-*

Digitized by Google

heureux que je ſuis ! Qui me délivrera de ce corps de mort ? & d'ajoûter auſſi toſt : Ainſi *je ſuis moy-meſme ſoumis* tout enſemble *& à la loy de Dieu ſelon l'eſprit, & à la loy du peché ſelon la chair ;* vous étonnerez-vous de vous y voir encore aſſujettie ? Aux Rom. 7. 24. 25.

Ce que vous devez donc faire à cet égard, c'eſt de veiller ſur vous-meſme pour tenir voſtre eſprit dans le calme & dans la paix lorſqu'il vous arrive quelque humiliation, & pour empeſcher que ces refroidiſſemens que vous reſſentez pour les perſonnes qui manquent d'eſtime ou d'amitié pour vous, ne paroiſſent au dehors, & ne vous portent ou à éviter leur entretien, ou à eſtre moins diſpoſée à les ſervir & à prendre leurs intereſts dans les occaſions où il eſt de la charité de le faire.

C'eſt là la grace que vous devez demander à Dieu, & non preciſément d'eſtre délivrée de cette foibleſſe, qu'autant que cela eſt neceſſaire pour l'accompliſſement de ſes deſſeins ſur vous, & qu'il voit que vous ſeriez peu fidelle à vous ſurmonter dans ces occaſions, & à vous réjoüir en luy de

tout cequi vous détruit & vous humilie dans l'eſprit des autres.

* Je ſouhaiterois que vous euſſiez encore moins de ſentiment & de lumiere que vous n'en avez de vos fautes, ſi cette incapacité de connoiſtre l'eſtat de voſtre ame venoit de la plenitude que Dieu vous donneroit de la connoiſſance de luy-meſme, & ſi l'éclat de ſa lumiere vous empeſchoit de faire attention ſur vos tenebres. Mais comme vous avez lieu de craindre que l'ignorance où vous vous trouvez le plus ſouvent ſur vos fautes, ne ſoit l'effet de vos fautes meſmes, qui ſe cachent dans leurs propres tenebres, vous devez porter avec beaucoup d'humilité, quoique toujours avec une grande tranquilité d'eſprit, cette eſpece de penîtence que vos pechez vous impoſent, & à laquelle Dieu veut que vous vous ſoumettiez comme à l'une des plus rudes & des plus ſeveres qu'une ame chreſtienne puiſſe recevoir en ce monde. Car c'eſt porter en meſme temps dans ſoy-meſme la cauſe & l'effet, c'eſt à dire, le peché & la peine du peché. Mais comme l'un eſt la maladie de l'ame, l'autre en eſt auſſi le remede

pourveu qu'on l'accepte avec humilité: & en uſant ainſi de l'ignorance de nôtre eſtat interieur, nous détruiſons nos pechez ſans meſme les connoiſtre.

* Pour eſtre fidelle au mouvement que Dieu vous donne de ne vous procurer jamais d'eſtre dans le ſouvenir de perſonne, & de demeurer cachée, il faut premierement l'étendre à toutes ſortes de perſonnes ſans exception, & ainſi ne commencer jamais la premiere à écrire ou à faire faire des complimens à qui que ce ſoit, mais vous contenter de rendre les civilitez qu'on vous aura fait faire, par les meſmes voyes que vous les aurez receuës.

Et prenez garde, s'il vous plaiſt que vous ne ſoyez en cecy plus retenuë & plus reſervée à l'égard des perſonnes pour qui vous le devriez eſtre moins, comme ſont vos parens; & qu'au contraire vous n'ayez moins de retenuë & de reſerve à l'égard des perſonnes pour qui vous en devriez avoir davantage, comme peuvent eſtre ceux de qui vous croyez que la converſation vous peut eſtre utile & avantageuſe. Car il eſt bien moins à craindre que vous ne vous attachiez d'une maniere dangereuſe aux

perſonnes qui vous ſont unies par la naiſſance, & à qui vous devez meſme quelquefois donner des marques que vous vous ſouvenez d'elles devant Dieu, qu'aux gens avec qui vous rechercheriez de vous-meſme à faire quelque habitude. Dieu vous a liée à vos proches par le ſang & la nature; & pourveu que vous n'ayez point trop d'empreſſement à leur égard, & que l'amitié que vous leur portez ſoit chrétienne, il n'y a rien à redire. Mais ſouvent c'eſt l'eſprit de vanité & de curioſité qui fait naiſtre les autres liaiſons, & il faut bien des circonſtances & bien des conditions pour faire qu'elles ne nuiſent point aux ames qui font profeſſion de ſe priver de toutes les conſolations de cette vie pour s'attacher uniquement à Dieu.

Il faut en ſecond lieu eſtre fidelle à à une des principales regles de la vie religieuſe, qui eſt de ne ſe produire jamais au dehors, & de n'aller jamais au parloir que lorſque l'obeïſſance y engage. Car alors il n'y a rien à craindre; & c'eſt à la Superieure à examiner s'il eſt à propos que ſes Religieuſes voyent ceux qui les demandent; & l'on

Digitized by Google

peut s'en repoſer ſur elle à moins que l'on n'ait ſoy-meſme reconnu que la converſation de certaines perſonnes eſt nuiſible. En ce cas il faut l'en avertir, afin de ſe faire délivrer par elle de ces occaſions où l'on a ſujet de craindre de s'affoiblir & de faire des fautes.

Cette fidelité vous oblige à éviter mille petites inventions dont l'amour propre ſe ſert pour parvenir à ſes fins, comme de parler aux autres des perſonnes que l'on deſire voir, de leur faire faire quelque compliment, & je ne ſçay combien d'autres petits artifices qu'on employe pour ſe faire demander par les gens, & ſe ménager quelqu'une de leurs viſites. Car c'eſt ſe tromper ſoy-meſme tres-lourdement, en ſe figurant n'avoir rien fait en cela contre la reſolution que l'on avoit priſe, parcequ'on ne les a pas eſté trouver ou qu'on ne les a pas fait demander ſoy-meſme, quoique les diſcours qu'on a faits, & qu'on eſpere bien leur devoir eſtre rapportez, ſoient comme autant de machines par leſquelles on s'approche inſenſiblement d'elles, & on ſe trouve enfin engagé à les voir.

C'eſt pour vous maintenir dans cette

fidelité, que je vous ay priée d'avoir toujours ce ſentiment dans le cœur ; Qu'une bonne Religieuſe a bien moins beſoin qu'on ne penſe de conferer avec qui que ce ſoit, & qu'elle peut & doit trouver dans ſes Regles, dans ſes conſtitutions, & dans la priere tout ce qui luy eſt neceſſaire pour ſa perfection.

Si l'on n'éprouve pas la verité de cette maxime, ce n'eſt que parcequ'on ſe répand trop facilement au dehors, & que dans les difficultez qu'on a, l'on jette pluſtoſt la veuë ſur les hommes que ſur Dieu, & qu'on n'a pas aſſez de confiance en J. C. qui eſt auprés de ſon Pere dans l'exercice continuel de ſon Sacerdoce, dont ſes Miniſtres ne ſont que les diſpenſateurs.

Aux Rom. 8. 14. *Aux Eb. 7. 25.* *Il y prie pour nous*, dit ſaint Paul ; il nous y purifie de nos pechez ; il s'y offre en qualité d'hoſtie & de victime pour nos pechez ; il y veille enfin ſur nos beſoins. Et cependant nous agiſſons comme ſi ce ſouverain Paſteur de nos ames n'avoit ni la puiſſance qui eſt neceſſaire pour nous ſoutenir, ni la connoiſſance de nos foibleſſes & de nos miſeres pour y compatir, ni la volonté de nous ſecourir. Nous nous

apuyons ce ſemble, davantage ſur ſes Miniſtres, quoiqu'ils ne puiſſent nous aider qu'autant qu'il les éclaire & les remplit de ſon Eſprit. Ce n'eſt que pour vous empeſcher de tomber dans ce défaut que je vous avertis ſouvent d'entrer à mon égard dans les ſentimens que vous eſtes perſuadée que vous devez avoir pour tous les autres Eccleſiaſtiques, & d'eſtre convaincuë que je ne puis vous ſervir qu'autant que vous ſerez diſpoſée à eſtre privée, ſi Dieu le permet, des avis que je puis vous donner, & à croire qu'ils ne peuvent vous eſtre utiles qu'autant qu'il luy plaira de faire qu'ils le ſoient, & qu'il y aura moins en vous de paſſion & d'empreſſement à les rechercher & à les deſirer.

* Il eſt vray que je ſuis contriſté du peu de zele que vos ſœurs font paroiſtre dans l'affaire dont vous me parlez : mais je ne le ſuis pas moins du peu de fermeté que vous y faites paroiſtre. Vous eſtes toujours dans l'abatement & le découragement ; & au lieu d'attendre avec une humble confiance qu'il plaiſe à Dieu de toucher les cœurs & de les changer, vous eſtes toujours preſte

de tout abandonner & d'en venir à une ſeparation. Elle eſt comme impoſſible: mais l'idée que vous en avez ne laiſſe pas de vous affoiblir encore d'avantage.

Pour moy, ne craignez point que je me rebute, ni que je ceſſe de ſervir les unes & les autres en tout ceque je pourray. Il y a long-temps que je ſuis perſuadé qu'il ne faut point juger des choſes par le ſuccés qu'elles ont, ni ſe décourager parcequ'on y trouve des obſtacles. C'eſt quelquefois le temps où elles ſont plus prés de reüſſir Quoy qu'il en ſoit, Dieu qui eſt toujours le meſme, demande que nous luy ſoyons également ſoumis & aſſujettis de quelque maniere qu'il diſpoſe des choſes. Perſuadez-vous bien, je vous prie, de cette verité, afin de vous relever dans ces découragemens auſquels vous eſtes ſujette.

Le 12. Aouſt 1671.

LETTRE XCVI.

A une Religieuse.

Il l'exhorte à perseverer dans la Communauté où elle est nonobstant les contradictions qu'elle y souffre, & à ne prendre pas tout ce qui luy arrive pour des effets de la colere de Dieu, mais plustost de sa misericorde.

MA Sœur,

Je ne sçay comment je n'ay pas encore répondu à vostre lettre, veu l'empressement où je me trouvois d'y répondre aprés l'avoir luë. Je pense que Dieu l'a permis ainsi pour mortifier l'envie que j'avois de vous soulager dans la peine que je voyois que vous enduriez à mon occasion. Mais maintenant qu'elle est diminuée, & qu'il n'y a plus à craindre que vous attribuïez à ce que je vous pourray dire, le secours que vous avez reçu de Dieu, je pense qu'il n'y a point de mal à vous dire bonnement tout ce qui m'est venu en l'esprit sur le sujet de vostre lettre.

Digitized by Google

Si je croyois que voſtre ſortie puſt contribuer à la paix de voſtre maiſon, ou qu'un grand nombre de voſtre Communauté le ſouhaitaſt avec bien de l'empreſſement, en ſorte que l'on jugeaſt qu'il fuſt de la charité de leur ceder en ce point, j'y conſentirois, & j'y travaillerois meſme volontiers. Mais qu'il faille ſur des mécontentemens imaginaires & des reproches que des perſonnes vous auront faits dans la violence de leur paſſion, les prendre au mot, & penſer à ſe ſéparer d'avec elles, je ne vois pas que cela ſe doive faire, & je croy qu'il faut avoir plus de patience & de moderation.

Si elles s'uniſſent pour vous faire ſortir, ou qu'ayant fait connoiſtre à M. voſtre Prelat les raiſons qu'elles ont de vous éloigner, il les aprouve & vous ordonne de ſortir, à la bonne heure. Mais que parceque ces perſonnes vous affligent & vous perſecutent ſans raiſon, vous vouliez les fuïr & chercher voſtre repos dans voſtre éloignement, cela ne me paroiſt pas chreſtien, & eſt tout à fait oppoſé aux ſentimens que je croy qu'une

qu'une Religieuſe doit avoir.

Vous eſtes engagée au lieu où vous eſtes par l'ordre de la providence, & vous eſtes engagée à y paſſer pour plaire à Dieu le reſte de voſtre vie. Il n'y a qu'une force majeure, ou l'obeïſſance, qui doive vous obliger d'en ſortir ; & vous ne devez point par vous-meſme procurer voſtre ſortie. C'eſt aſſez que vous ſoyez dans la diſpoſition de le faire ſi on le juge à propos pour le bien & le repos de voſtre maiſon : & quand cela ſeroit, vous devriez toujours eſtre affligée de ce qu'on vous ôteroit par là les occaſions d'eſtre humiliée, & de ſouffrir ceque la Providence a peut-eſtre deſtiné à voſtre ſanctification. Souvent des perſonnes bien intentionnées ſe font de la peine les unes aux autres ſans deſſein de leur part, mais non ſans un ordre particulier de la providence de Dieu, qui veut par là les éprouver & les humilier.

Ce que vous dîtes dans cette aſſemblée dont vous me parlez, eſtoit aſſez moderé pour n'offenſer perſonne. Mais j'aurois encore mieux aimé que vous y euſſiez gardé le ſilence à l'exemple de J. C. qui s'eſt preſque toujours tû de-

vant ceux qui l'ont accuſé avec plus d'injuſtice.

En ſaint Marc, 14. 61.

Il eſt vray qu'il eſt dit dans l'Ecriture, *qu'une réponſe douce rompt la colere :* mais ce que vous dîtes, n'aura pas eſté pris pour un effet de voſtre charité & de voſtre douceur, mais pour une marque d'orgueil, & du mépris que vous faites de la maiſon; du moins il eſt à craindre qu'on ne l'ait pris de la ſorte. Enfin on eſt aſſez empeſché quand on a affaire à des perſonnes auſſi mal diſpoſées que ſont quelques Religieuſes de voſtre maiſon, & le plus ſeur eſt autant que l'on peut de ne s'adreſſer qu'à Dieu, & de ne leur répondre que par des ſervices & des témoignages d'affection & de tendreſſe.

Aux Prov. 15. 1.

Laiſſons à Dieu le ſoin de nous deffendre & de nous juſtifier, & ne nous appliquons qu'à faire uſage des mortifications qui nous arrivent. Il ne faut pas meſme beaucoup s'inquieter pour les troubles & les émotions que l'on reſſent dans ces occaſions. Il ſuffit de prier noſtre Seigneur de les diſſiper, & de chercher le calme de noſtre cœur dans la priere & dans la patience.

Ne vous figurez point non plus que

ces occaſions ſoient des obſtacles à vôtre ſalut ; mais au contraire regardez-les comme les moyens par leſquels Dieu accomplit en vous le deſſein de ſa prédeſtination, en vous rendant par là *conforme à ſon Fils*, qui eſt ſon *image* & voſtre modelle. *Aux Rom. 8. 29.*

Conſiderez-bien la vie de J. C. Elle n'a eſté remplie que de ces ſortes de mortifications & de peines. Il n'y a donc point de marque plus aſſurée de noſtre ſalut que l'engagement où nous ſommes à ſouffrir. Noſtre foibleſſe ne nous doit point décourager. Elle eſt connuë de celuy qui nous la peut ôter quand il luy plaira, & qui ne nous la laiſſe que pour nous humilier & nous rendre plus ſoumis à ſes ordres. Je le prie de tout mon cœur de vous remplir de ces veritez, & de vous faire connoiſtre combien *le joug*, qu'il vous oblige de porter, *eſt doux & leger*. *En ſaint Matt. 11. 30.*

Je ne viens que de recevoir la lettre que vous m'aviez envoyé par Monſieur N. Ainſi vous ne devez point trouver étrange que je n'y aye pas ſatisfait. Je n'y aurois pas manqué ſi je l'avois reçuë pluſtoſt, eſtant tres-reſolu d'employer pour vous ſecourir, le peu de

lumiere que je puis avoir.

J'ajoûteray à ce que je viens de vous dire pour m'acquiter de ce devoir, que j'approuve fort la reſolution où vous eſtes d'adorer les deſſeins de Dieu ſur vous : mais je ne puis approuver que vous vous laiſſiez aller à la pente que vous avez pour regarder ce qui vous arrive comme des effets de ſa colere plûtoſt que de ſa miſericorde. Je ſçay les raiſons ſur leſquelles vous vous apuyez pour cela. Mais je croy pouvoir vous dire qu'elles ne valent rien, & qu'il faut que vous entriez dans d'autres ſentimens, ceux-là n'eſtant pas conformes à ce que Dieu demande de vous.

Souvenez-vous que nous ſommes les vrais enfans d'Abraham, & qu'ainſi nous devons ſuivre & imiter la foy de ce grand homme, *qui ayant eſperé contre toute raiſon d'eſperer, crut qu'il deviendroit le pere de pluſieurs nations. Il ne s'affoiblit point dans ſa foy*, dit S. Paul, *& il ne conſidera point qu'étant âgé de cent ans, ſon corps eſtoit déja comme mort, & que la vertu de concevoir eſtoit éteinte dans celuy de Sara. Il n'heſita point, & il n'eut pas la moindre défiance que la promeſſe de*

Aux Rom. 4. 18. 19. 20. 21.

Dieu ne deuſt s'accomplir : mais il ſe fortifia par la foy, rendant gloire à Dieu, & eſtant pleinement perſuadé qu'il eſt tout puiſſant pour faire ce qu'il a promis.

Voila, ma ſœur, le modelle de la foy des chreſtiens. Voila comme il ne faut point que les égards que nous avons ſur nous-meſmes, affoibliſſent noſtre foy, & qu'encore que nous ne voiyons en nous qu'impuiſſance & que foibleſſe nous ne devons pas laiſſer de rendre gloire à Dieu, en demeurant *pleinement perſuadez qu'il eſt tout puiſſant pour faire ce qu'il a promis.*

J'avouë qu'il eſt bien difficile de ne pas tomber quelquesfois en ayant tant d'occaſions. Mais auſſi c'eſt ce qui rend ces chutes bien moindres devant Dieu, & ce qui fait qu'il nous pardonne bien plus facilement. *Car*, comme dit le meſme Apoſtre, *le Pontife que nous avons n'eſt pas tel qu'il ne puiſſe compâtir à nos foibleſſes ; mais il a eſté tenté comme nous en toutes choſes, ſans* eſtre neanmoins ſujet au *peché. Comme un pere a de la tendreſſe & de la compaſſion pour ſes enfans ; ainſi*, dit David, *le Seigneur a de la tendreſſe & de la compaſſion pour nous, parcequ'il connoiſt*

Aux Heb. 4. 15.

Pſ. 102. 13. 14. 15. 16.

la fragilité de noſtre nature. Il ſe ſouvient que nous ne ſommes que pouſſiere, que la vie de l'homme paſſe comme la fraîcheur & la verdeur de l'herbe, & comme une fleur de la campagne qui ſe fane auſſi-toſt qu'elle eſt née.

Ne croyez-donc pas que parcequ'il eſt moralement impoſſible qu'on ne faſſe des fautes parmy d'auſſi grands troubles que ceux qui vous agitent, ce ſoit une marque de la colere de Dieu de ce que vous y eſtes engagée. Il y a des ames qui bien que ſujettes à beaucoup de chutes à cauſe des grandes tentations où elles ſont malgré elles & par le ſeul ordre de la Providence, ſont bien plus agréables à Dieu que d'autres, qui n'ayant rien à ſouffrir menent une vie douce & tranquile, & ſont beaucoup plus uniformes dans la pratique de leurs exercices.

David aſſurément eſtoit une perſonne bien agréable aux yeux de Dieu. Cependant non ſeulement il eſt tombé dans des fautes qui ne ſe trouvent que rarement dans la plûpart de ceux qui craignent Dieu; mais meſme il a eſté attaqué interieurement de peines & d'inquietudes effroyables. *Mon ame*,

Digitized by Google

dit-il, *a refuſé toutes ſortes de conſolations. Je me ſuis ſouvenu de Dieu, & j'ay eſté troublé. Je méditois en luy & mon eſprit a eſté couvert de tenebres. J'ay eu les yeux ouverts durant toute la nuit ſans les pouvoir fermer. J'ay eſté ſi abatu que je ne pouvois prononcer une parole. Je parlois en moy-même durant toute la nuit, & j'eſtois occupé de cette penſée: Le Seigneur m'a-t'il rejetté pour toujours, & ne me dounera-t'il plus à l'avenir des témoignages de ſon amour? A-t'il retiré pour jamais ſa miſericorde de deſſus moy? Ses promeſſes ſont-elles finies pour tous les ſiecles à venir? Dieu a-t'il oublié ſa clemence? Et ſa colere arreſtera-t'elle le cours de ſes miſericordes?* Pſ. 76. 3. 4. ſelon l'Heb.

Croiroit-on, ma Sœur, que ce ſont-là les paroles d'un Prince à qui Dieu avoit promis qu'il luy conſerveroit toujours ſa faveur, & qu'il ne retireroit point ſa miſericorde de deſſus luy? Cependant c'eſt ce Prince-là meſme & cét homme ſelon le cœur de Dieu, qui ne veut point ſouffrir de conſolation, qui eſt tout troublé lors qu'il penſe à Dieu, qui eſt remply de tenebres, qui ne peut fermer les yeux durant la nuit, & qui Au 2 l. des Rois 7. 3. 2. 7. 4.

eſt tout penetré de la crainte que Dieu ne l'ait entierement abandonné, & qu'il n'ait plus pour luy aucun ſentiment de bonté ni de miſericorde.

Que cet exemple calme voſtre eſprit & vous ſoutienne contre ces penſées d'un prétendu abandonnement de Dieu, qui n'eſt point par ſa miſericorde tel que vous vous le figurez, puiſqu'au contraire il ne paroiſt dans la conduite qu'il tient ſur vous que des marques de ſa charité pour leſquelles vous luy devez rendre de continuelles actions de graces.

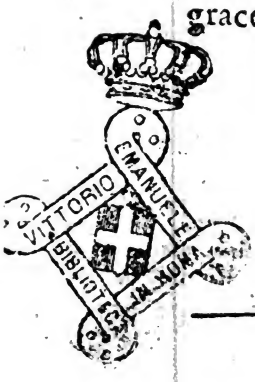

Le 28. Decemb. 1663.

Fin du ſecond Tome.

FAUTES A CORRIGER.

Page 19. ligne 16. liſez, deſeſperez. P. 22. *l.* 26. *l.* faſſe. P. 26. *l.* 13. *l.* chargeroient. P. 27. *l.* 6 *l* à la. P. 139. *l.* 5. *l.* ceux. P. 137. *l.* 17. *l* preſentera. P. 202. *l.* 24. *l.* choſes. P. 274. *l.* 18. *l.* veuës. P. 285. *l.* 29. *l.* pluſieurs. P. 295. *l.* 29. *l.* vous. P. 301. *l.* 27. *l.* de. P. 317. *l.* 9. *l.* à voſtre. P. 325. *l.* 13 *l.* ces. P. 358. *l.* 25. peus. P. 389. *l.* 2. *l.* faſie. P. 414. *l.* 6. *l.* pour moy.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

8—4

Digitized by Google

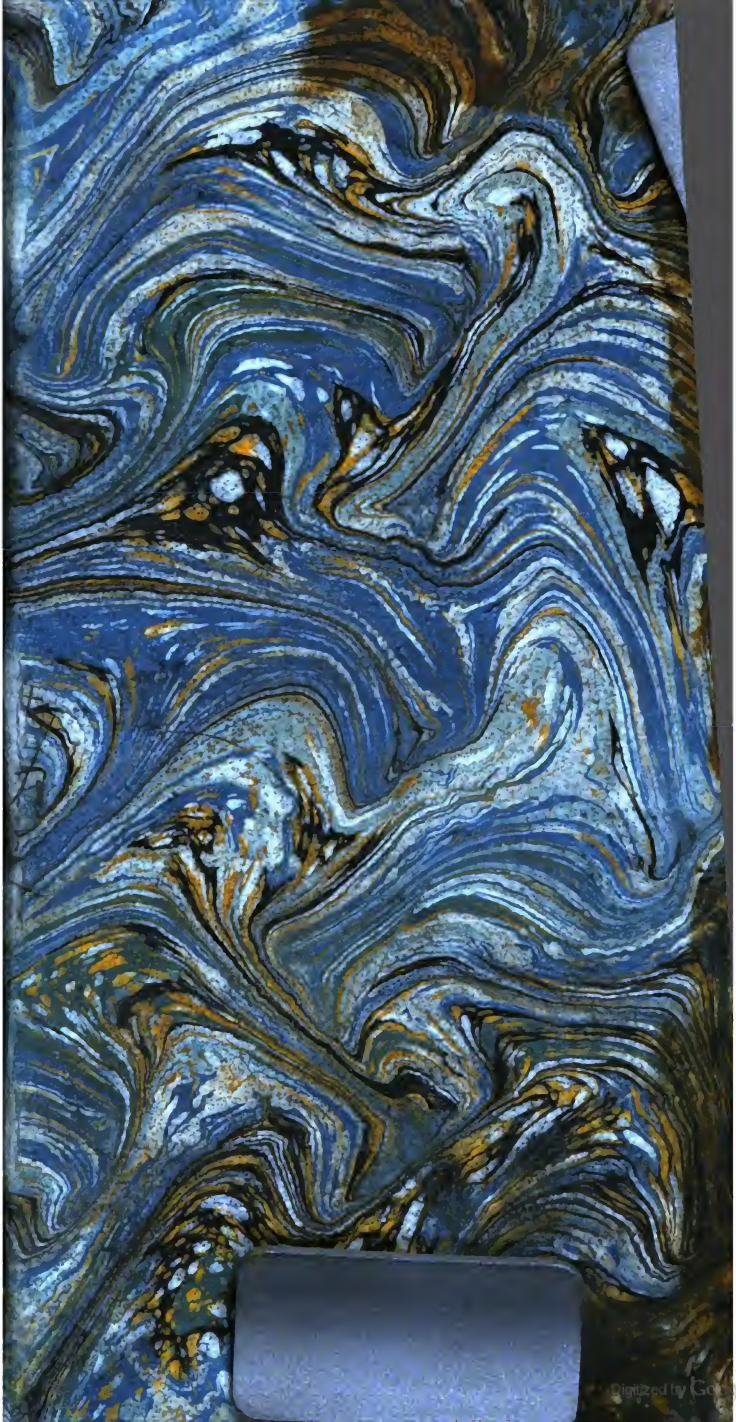
Digitized by Google